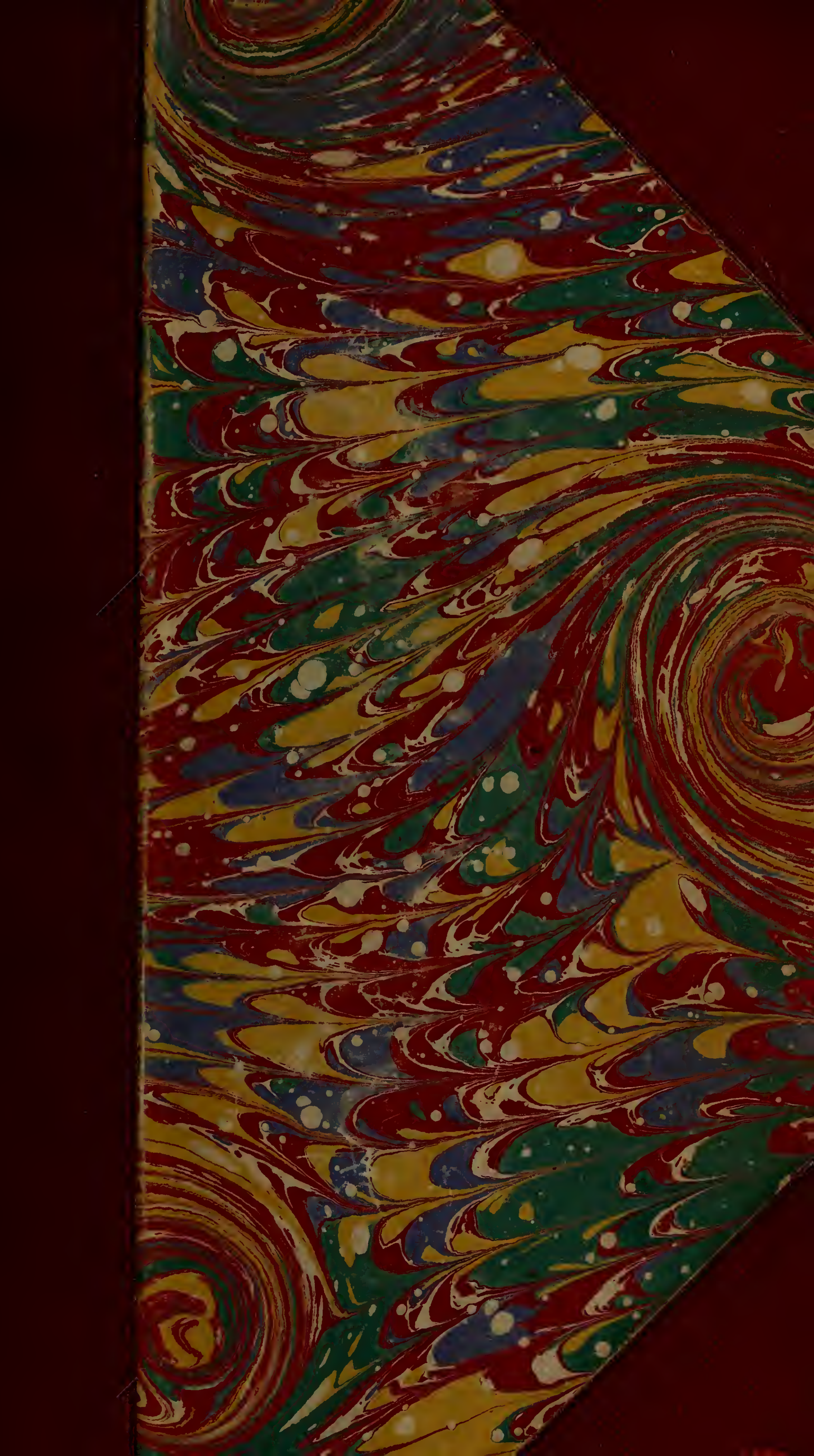
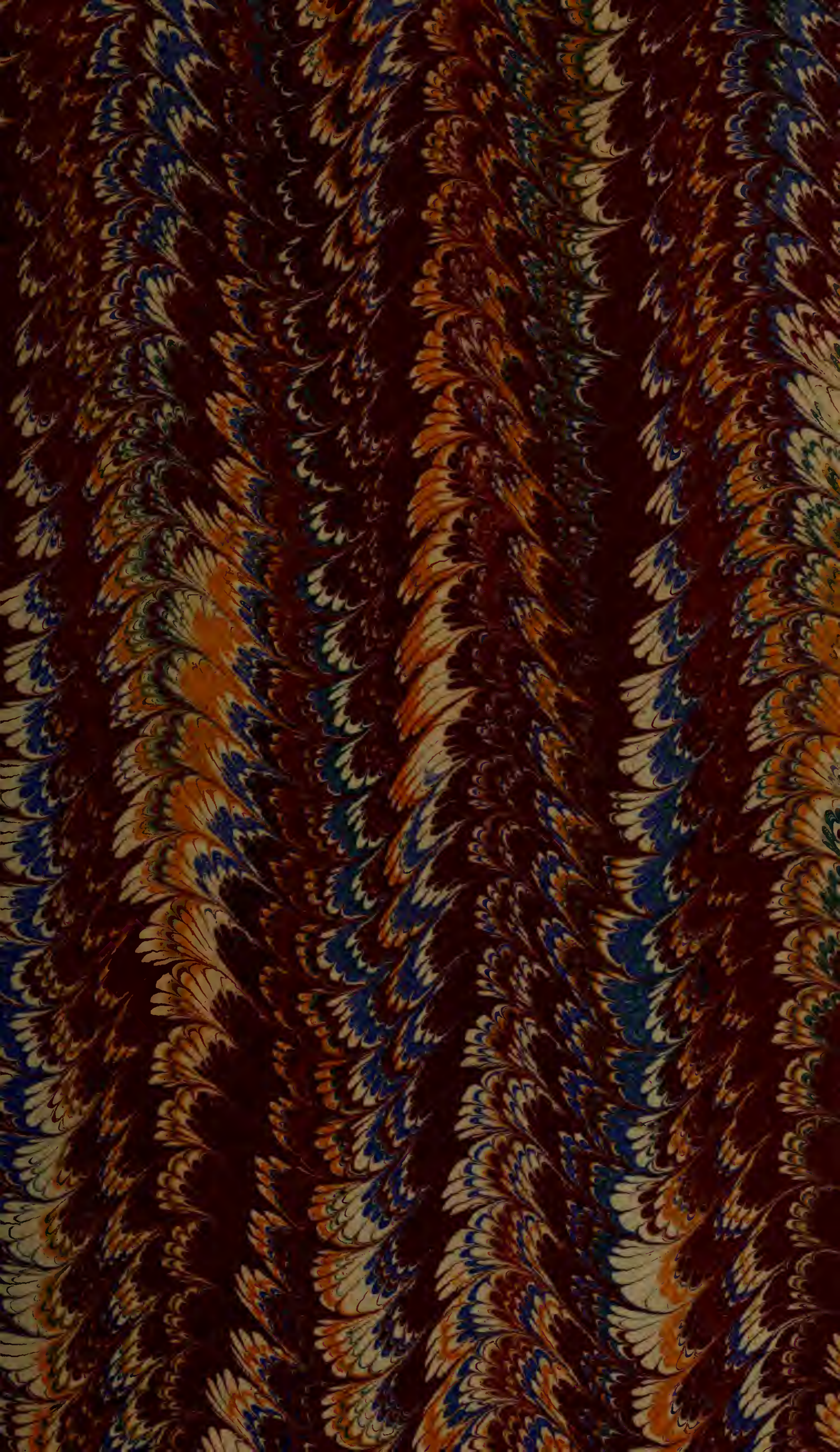



SEMPER AD ALTUM
EX LIBRIS
DU COMTE GASTON DE THANNBERG



HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME ONZIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN,
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.





Deveria del. Aubert sc.

MARIE DE BOURGOGNE

HISTOIRE
DES
DUCS DE BOURGOGNE
DE LA MAISON DE VALOIS.

1364–1477.

PAR

M. DE BARANTE,
PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

TOME ONZIÈME.

MARIE DE BOURGOGNE.

A PARIS,
CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES,
AU PALAIS-ROYAL.
1826.

AVERTISSEMENT

AUX

SOUSCRIPTEURS.

L'histoire du second duché de Bourgogne resterait incomplète, si elle ne racontait pas toutes les suites de la mort de Charles le Téméraire. Il faut voir comment s'écroula et se dispersa, après la bataille de Nanci, cette puissance bourguignonne, qui depuis cent années dominait ou troublait le royaume. Les malheurs de Marie de Bourgogne, orpheline et délaissée aux mains des rudes et séditieux Gantois; son mariage avec l'archiduc Maximilien, sa fin prématurée, forment un des épisodes les

plus intéressans du quinzième siècle. Mais ce qui imposait encore plus à l'historien des ducs de Bourgogne la nécessité de prolonger un peu sa tâche, c'est que Louis XI étant devenu le personnage principal de cette époque, il était impossible de ne pas montrer son œuvre consommée. L'intérêt demeurerait suspendu, si le récit de son règne, qui finit à peu près en même temps que celui de Marie de Bourgogne, ne formait pas l'épilogue et la conclusion de cette période historique. Tels sont les motifs qui ont engagé l'auteur à augmenter l'étendue d'un ouvrage déjà si considérable.

Sans doute voilà beaucoup de volumes pour parcourir un seul des siècles de la monarchie; mais loin de résumer les événemens, et de chercher à

en indiquer rapidement la marche et les résultats, l'auteur a voulu leur rendre, par les détails, quelque chose de l'intérêt contemporain. Il s'est étudié, non à porter un jugement philosophique sur les générations ensevelies, mais à les présenter vivantes dans leurs mœurs, dans leurs opinions, dans leurs calamités ou leurs espérances; il a cru qu'il suffisait de les faire connaître pour qu'elles fussent jugées, et que l'histoire du quinzième siècle était une apologue dont la moralité était assez évidente. S'il a réussi, s'il a pu faire lire cette chronique extraite et souvent copiée des anciennes chroniques françaises; si cette traduction littérale des vieux temps n'a point semblé trop ennuyeuse, on l'excusera de donner encore deux volumes. Ils conduiront le lecteur jusqu'à 1483,

époque de la mort de Louis XI.

Le livre VII de la vie de Charles le Téméraire devait faire partie de la dernière livraison ; mais, pour ne pas interrompre le récit ; on le publie à la suite du dixième volume.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE.

1467—1477.

LIVRE SEPTIÈME.

Guerre contre les Suisses. — Batailles de Granson, de Morat, de Nanci. — Mort du duc Charles.

Le roi venait d'arriver à Lyon, lorsqu'il y reçut des nouvelles bien grandes et bien heureuses pour lui.

Le duc de Bourgogne s'était avancé promptement avec sa grande et forte armée [1]. Il avait amené de Lorraine à peu près trente mille hommes; le comte de Romont lui conduisit environ quatre mille combattans de Savoie : six

[1] Muller. — Dunod — Mallet. — Specklin. — Gollut.

mille hommes lui arrivèrent aussi du Piémont et du Milanais. L'artillerie était la plus belle qu'on eût jamais vue : toute celle qu'il avait eue devant Neuss s'était augmentée des canons dont il s'était emparé en Lorraine. Quant aux bagages de cette armée, ils étaient immenses. Jamais le Duc n'avait marché en si grande pompe. Il traînait avec lui toutes ses richesses : sa chapelle, ses joyaux, ses belles armures, ses services d'or, de vermeil et d'argent. Ses tentes et ses pavillons brillaient d'or et de soie. Ses serviteurs, ses pages, ses archers étaient éclatans de broderies et de dorures.

Ce n'était point qu'il eût pour sa personne le goût de la mollesse ou du faste; au contraire il se plaisait parfois à se montrer au milieu de cette magnificence, vêtu d'un mauvais petit habillement gris[1]. Mais sa splendeur avait crû avec son orgueil. Il aimait à paraître aux yeux des princes et des ambassadeurs de la chrétienté dans un appareil qui leur imposât et leur donnât l'idée de sa grandeur; prenant ainsi par avance l'extérieur de cette puissance royale et impériale

[1] Specklin.

qu'il rêvait de plus en plus. Il était fier de mener à sa suite, et de tenir au-dessous de lui des princes et des grands seigneurs : Frédéric, prince de Tarente, fils du roi de Naples, le comte de Romont, le duc de Clèves, Philippe de Bade, le comte de Marle, le sire de Château-Guyon.

Aussi cette armée rappelait-elle ce que les historiens des temps anciens rapportent du camp de Xercès et des grands rois de Perse. Autour du Duc et des princes, on voyait, mêlés aux gens de guerre, une foule de valets, de marchands, de femmes et de filles de joyeuse vie [1]. Toute cette multitude occupait à la ronde les villes, les bourgs, les villages, les campagnes, et retentissait au loin, dans les montagnes et les vallées du Jura, dont les pauvres habitans n'avaient jamais rien imaginé de pareil. L'épouvante était répandue sur tous les confins de la comté de Bourgogne.

Cette redoutable approche n'avait cependant point troublé le jugement du vieux margrave, Rodolphe de Bade, comte de Neufchâtel. Cet ancien allié de la maison de Bourgogne, ami

[1] Chronique de Neufchâtel.

du duc Charles, et qui avait son fils dans cette armée, après avoir employé tous ses efforts à empêcher cette guerre, forcé de choisir entre les deux partis, s'était entièrement livré aux gens de Berne. Il voyait bien les forces de cette éclatante armée des Bourguignons, mais il connaissait dès long-temps ce que valait le pauvre et rude peuple qu'elle venait attaquer. Il fit venir cinq cents hommes de ses sujets de Bade, mit de fortes garnisons dans les châteaux qui défendaient les passages de montagne, remit sa ville de Neufchâtel aux Suisses, et s'en alla établir son séjour à Berne.

Le comte de Romont commandait l'avant-garde du Duc; il entra par Jougne que les Suisses avaient renoncé à défendre; de là vint à Orbe, dont ils se retirèrent aussi volontairement après avoir repoussé les premières attaques de l'ennemi; et enfin arriva devant Yverdun. Cette ville était de son domaine : une grande partie des habitans regrettait d'avoir passé sous la domination des Suisses. On envoya au comte de Romont un moine de Saint-François pour convenir de l'heure et de la façon dont on l'introduirait dans la ville.

Dans la nuit du 12 au 13 janvier, au moment où la garnison était sans nulle méfiance, les gens du comte de Romont pénétrèrent par l'intérieur de deux maisons, qui touchaient aux remparts. Il se répandirent aussitôt dans les rues en s'écriant : « Ville gagnée ! Bourgogne, Bourgogne ! » La ville fut en un moment remplie de tumulte et de rumeur ; les trompettes sonnaient ; les soldats de chaque parti s'appelaient les uns les autres au milieu de l'obscurité. Les Suisses à demi armés, à demi vêtus, sortaient de leurs logis, ou se défendaient contre ceux qui voulaient les y surprendre. On combattait dans les rues, dans les maisons. Enfin, les Suisses, n'ayant perdu que cinq des leurs, parvinrent à se réunir, et, sous la conduite de Hannsen Schürpf, de Lucerne, ils firent leur retraite en bon ordre vers le château, se faisant jour avec leurs longues piques. Hanns Müller, de Berne, défendait pendant ce temps le pont-levis contre une foule d'assaillans.

Lorsque les Suisses furent rentrés, et que le pont fut relevé, ils aperçurent qu'un des leurs était resté en arrière. Il accourait en grande hâte vers le château, ayant pour toute

arme une arbalète et son épée. Se voyant poursuivi, il tira sur celui qui était le plus près de l'atteindre, le blessa, courut sur lui, l'acheva de son épée; retira la flèche, la lança à un second, qu'il abattit encore pour la reprendre, et ne la laissa dans le corps d'un troisième que parce qu'il était parvenu au pont-levis, qui s'abaissa pour le recevoir.

Le comte de Romont se présenta devant le château, somma cette faible garnison de se rendre, menaça de la mettre à mort. Rien ne put ébranler le courage des Suisses. Ils démolirent les fours, et, du haut des créneaux, ils lançaient des briques sur les assaillans. Le comte de Romont fit remplir le fossé de paille et de fascines ; puis le feu y fut mis. La flamme et la fumée enveloppaient le château; les portes allaient être brûlées ; tout à coup elles s'ouvrirent; le pont s'abaissa, et les Suisses tombèrent sur les Bourguignons. Ils les mirent en fuite. Le comte de Romont fut blessé. Ils parcoururent librement la ville, ramassèrent à la hâte des vivres dans les auberges et les cuisines, ramenèrent quelques canons, et rentrèrent au château. Le lendemain, arriva de Berne un dé-

tachement pour renforcer cette vaillante garnison. On crut que c'était l'avant-garde de l'armée des Suisses. En un moment la ville fut vide de soldats et d'habitans. Conformément aux ordres des chefs, elle fut entièrement brûlée, et ce poste fut abandonné, comme l'avaient été déjà les forteresses de Jougne et d'Orbe. Elles étaient trop éloignées de l'armée des confédérés pour pouvoir être secourues.

La garnison d'Yverdun se retira au château de Granson avec son artillerie. Il avait été résolu de défendre cette forteresse jusqu'à la dernière extrémité. Les habitans de la ville, sujets du sire de Château-Guyon, étaient, comme ceux d'Yverdun, favorables aux Bourguignons. Avant que le siége fût mis devant le château, ils trouvèrent moyen de se saisir, par surprise, de Brandolfe de Stein, commandant de la garnison, et, l'amenant devant les remparts, ils menacèrent de le mettre à mort, si le château ne se rendait point : « Ah ! certes, répondirent les » Suisses, il aimera mieux mourir que de nous » voir ouvrir nos portes. » Et ils se montrèrent résolus à se bien défendre.

Bientôt arriva toute l'armée du duc de

Bourgogne. Il avait quitté Besançon le 6 février. Après avoir passé plusieurs jours à Orbe, il vint, le 19, camper devant Granson. Tout aussitôt il fit donner un assaut, où il perdit deux cents hommes. Cinq jours après, un autre fut encore tenté. Après trois heures de résistance, la garnison fit une sortie, et repoussa les assaillans. Elle continuait ainsi à se défendre vaillamment. Mais, bien qu'elle fût nombreuse, puisqu'elle comptait huit cents hommes, sa situation devint bientôt difficile. Les canons des Bourguignons battaient les murs jour et nuit; le commandant, Georges de Stein, tomba malade; le magasin à poudre prit feu et sauta; Jean Tillier, chef de l'artillerie, fut tué. On n'avait pas eu le temps de former des provisions de vivres; déjà on en était réduit au pain d'avoine. Deux hommes traversèrent, au péril de leur vie, le camp des assiégeans, et coururent à Berne pour y exposer la détresse de la garnison de Granson.

Les confédérés avaient sagement résolu de ne rien risquer avant d'avoir réuni toutes leurs forces. Ils se bornèrent à envoyer quelques bateaux chargés de vivres et de munitions. Mais Gran-

son était entouré aussi bien du côté du lac que du côté de la terre. Henri Dittlinger, qui commandait le convoi, vit de loin les murailles de la forteresse à demi ruinées par l'artillerie; il aperçut les signaux de la garnison, et ne put aborder pour lui porter secours.

L'abattement s'empara d'une partie des assiégés. Jean Weiler, qui avait succédé à Georges de Stein, commença à dire que cette guerre était bien différente de celle des anciens temps de la Suisse. « Alors on pouvait toujours résister; maintenant on avait affaire » à une telle puissance, que c'était folie de conserver quelque espérance; il allait songer à » son salut et se réserver pour un moment plus » heureux; se dévouer à la mort était un courage inutile. » Mais Hanns Müller, capitaine de la garnison d'Yverdun, pensait d'une façon plus vaillante, et le plus grand nombre fut d'abord de son avis. Le Duc avait fait signifier que si la forteresse n'était pas incontinent rendue, il ferait pendre sans merci tous ces vilains. Il lui fut répondu qu'on ne pouvait lui ouvrir ni portes ni poternes, sans l'ordre exprès de messieurs des alliances.

Pour lors un gentilhomme allemand, nommé Ramschwag, demanda à parlementer avec les gens de la garnison, de la part du margrave Philippe de Bade [1]. Il connaissait bien les Suisses, était venu souvent dans leur pays, parlait la même langue. Il leur tint un discours de confiance et d'amitié : « Mes amis, disait-il, certes » vous avez noblement répondu à monseigneur » de Bourgogne; mais croyez-vous donc avoir » encore des ordres à recevoir de messieurs des » alliances ? N'avez-vous pas vu cette nuit, au » loin sur les montagnes, une grande fumée et le » ciel tout éclairé ? Fribourg est en ruine ; on » a surpris la ville; on y a égorgé hommes, » femmes, enfans, prêtres, moines, avoyer, » conseillers, sans faire nulle miséricorde. De » là on a marché sur Berne et sur Soleure. Les » gens de Berne sont venus humblement au-» devant de l'armée demandant merci, et pré-» sentant les clefs de la ville. Mais Monsei-» gneur a juré sa perte. Tout est en désordre » parmi les alliés; les Allemands des bords du » Rhin ne viennent pas à leur secours. Enfin, » mes chers amis, il n'y a plus que vous qui

[1] Specklin. — Muller.

» fassiez résistance; votre vaillance a plu à Mon-
» seigneur; il fait grande estime de vous. N'allez
» pas cependant le pousser à bout; vous savez
» que c'est un homme terrible et intraitable,
» quand une fois il est en colère. Nous avons
» profité du bon moment, et nous avons de-
» mandé grâce pour vous; il m'a permis de
» venir vous le dire, pensant que vous me
» donnerez quelque bonne récompense pour
» avoir ainsi travaillé à votre salut, à votre dé-
» livrance. » — « Bien, dit Hanns Muller, et
» comment votre Duc a-t-il tenu parole aux
» gens de la garnison de Briey en Lorraine? »
— « Ah! reprit Ramschwag, c'était bien diffé-
» rent. D'ailleurs ne vous fiez-vous pas à ma
» parole, quand je vous le jure sur mon âme et
» sur mon sang! n'avez-vous pas confiance en
» monseigneur Philippe de Bade? Songez que
» vous n'avez qu'un moment; tout à l'heure
» il sera trop tard. »

Les capitaines se consultèrent pendant quelques instans; la garnison était fatiguée, elle avait déjà perdu beaucoup de monde. Des femmes de mauvaise vie, qui s'étaient introduites de la ville dans le château, avaient été gagnées

par les Bourguignons, et avaient débauché quelques soldats. Weiler l'emporta. « Nous » pouvons, disait-il, nous confier à monsei- » gneur le duc de Bourgogne, c'est un loyal » prince, à ce qu'on assure; monsieur Philippe » de Bade est fils du margrave, le meilleur » allié des Suisses, et qui ne nous a jamais » trompés; le sire de Ramschwag est aussi » notre ami, homme sage et éprouvé, qui ne » voudrait pas accepter notre argent, si c'était » pour nous trahir. »

Ils lui comptèrent cent écus, et, sous sa conduite, sortirent du château pour se présenter devant le Duc. « Par Saint-Georges! » s'écria-t-il, qu'est-ce que ces gens-ci? et quelles » nouvelles apportez-vous? — « Monseigneur, » répondit Ramschwag, c'est la garnison de » Granson, qui s'est mise à votre miséricorde. » Le Duc n'en écouta pas davantage; aussitôt tous les Suisses furent attachés par dix, par quinze, par vingt, les mains derrière le dos, au milieu des railleries et des insultes de tout le camp. Bientôt accoururent les gens d'Estavayer que les Suisses avaient si cruellement traités trois mois auparavant; ceux d'Yverdun

dont ils venaient de brûler la ville; tous demandaient vengeance au Duc. Le comte de Romont, le sire de Château-Guyon ajoutaient qu'il fallait commencer cette guerre en jetant un grand effroi dans l'esprit des peuples, afin que la peur ouvrît ensuite les portes des villes et des forteresses. « Quand on n'épargne per» sonne les guerres sont bientôt finies, » disaient-ils. Ramschwag lui-même appuyait leur avis; il prétendait aussi avoir des vengeances à exercer contre les Suisses, pour un procès qu'il avait perdu dans leur pays.

On vint signifier aux prisonniers la volonté cruelle du Duc; ils l'entendirent tranquillement, et sans faire paraître nul trouble; aucun ne songea à reprocher son sort à l'autre. Weiler fut dépouillé de ses vêtemens, et on le pendit avec une partie de la garnison à des arbres voisins; Müller et les autres furent le lendemain noyés dans le lac. Ce fut environ deux cents hommes que le Duc fit ainsi traîtreusement périr. Dans sa jeunesse, il avait toujours paru plus rude que cruel; depuis quelques années, la passion, et les obstacles qu'avaient rencontrés ses volontés l'avaient

rendu sanguinaire et impitoyable, comme son aïeul, le duc Jean sans Peur ; parfois il se vantait de lui ressembler.

Pendant le siége de Granson, le Duc avait continué à établir son camp de la façon la plus redoutable ; la droite s'appuyait au lac ; la gauche s'étendait jusqu'à cette partie du Jura qu'on nomme le Thévenon, et dont le pied est occupé par des marais. Au devant et sur la rive du lac qui conduit vers Neufchâtel, le Duc prit pour défense la petite rivière de l'Arnon, fit creuser des fossés, élever des retranchemens, et plaça son artillerie ; enfin, rendit son camp presque inattaquable, comme s'il eût voulu y attendre l'ennemi. Sa tente était située sur une colline, qui porte encore aujourd'hui son nom, et de là il voyait au loin toute l'étendue du lac. Son projet était de marcher sur Berne et Fribourg, de tout ravager sur son passage, et de brûler ces deux villes, afin de jeter le pays dans la consternation et l'abattement. Déjà presque tous les états du comte de Romont et du duc de Savoie, Lausanne, et les bords du lac de Genève avaient été facilement reconquis par le prince de Ta-

rente, le comte de Campo-Basso et une partie des Italiens. Mais bientôt le Duc sut qu'il allait trouver plus de résistance.

Dès que les gens de Berne avaient été avertis de la marche du duc de Bourgogne, ils avaient écrit de toutes parts à leurs confédérés des ligues suisses, et à leurs alliés pour leur donner courage et demander secours. « Pensez, » écrivaient-ils aux villes d'Allemagne, que » nous parlons le même langage, que nous » faisons partie du même empire; car nous » tenons que nous n'en sommes pas séparés. » N'avons-nous pas une cause commune? ne » vous faut-il pas préserver l'empire et l'Allemagne, de cet homme, dont l'esprit ne con» naît nul repos, et les désirs aucune borne? » Quand il nous aura mis sous sa domination, » n'est-ce pas vous qu'il ira attaquer? Envoyez-» nous donc des cavaliers, des arquebusiers, » de la poudre et des couleuvrines, pour que » nous puissions vous délivrer de lui. Nous » avons bon espoir que l'affaire ne sera pas » longue et finira bien. »

Nicolas de Scharnachtal, avoyer de Berne, alla d'abord se placer à Morat. Au commence-

ment du siége de Granson, il n'avait encore que huit mille hommes. Bientôt arrivèrent Pierre de Faucigni avoyer de Fribourg, avec cinq cents hommes; Conrad Vogt avec huit cents de Soleure; Pierre de Romerstall avec deux cents de Bienne. Pendant que les alliés les plus voisins se réunissaient ainsi à la hâte, tout était en mouvement sur les bords du Rhin et dans les montagnes; depuis Strasbourg jusqu'au Saint-Gothard et à Inspruck, tout s'apprêtait contre un prince qui avait répandu tant de haine et d'épouvante. Les seigneurs y mettaient moins de diligence que les villes; il ne leur semblait pas que la chose fût aussi pressante [1]; néanmoins ils avaient bonne et sincère volonté. On prit à Bâle, pour les frais de la guerre, les quarante mille florins, que l'archiduc Sigismond y avait laissés à la disposition du duc de Bourgogne comme rachat du pays de Ferette.

Aussitôt après l'entreprise inutilement tentée pour ravitailler Granson, Nicolas de Scharnachtal conduisit les Suisses de Morat à Neufchâtel. Henri Goldli, bourguemestre de Zurich,

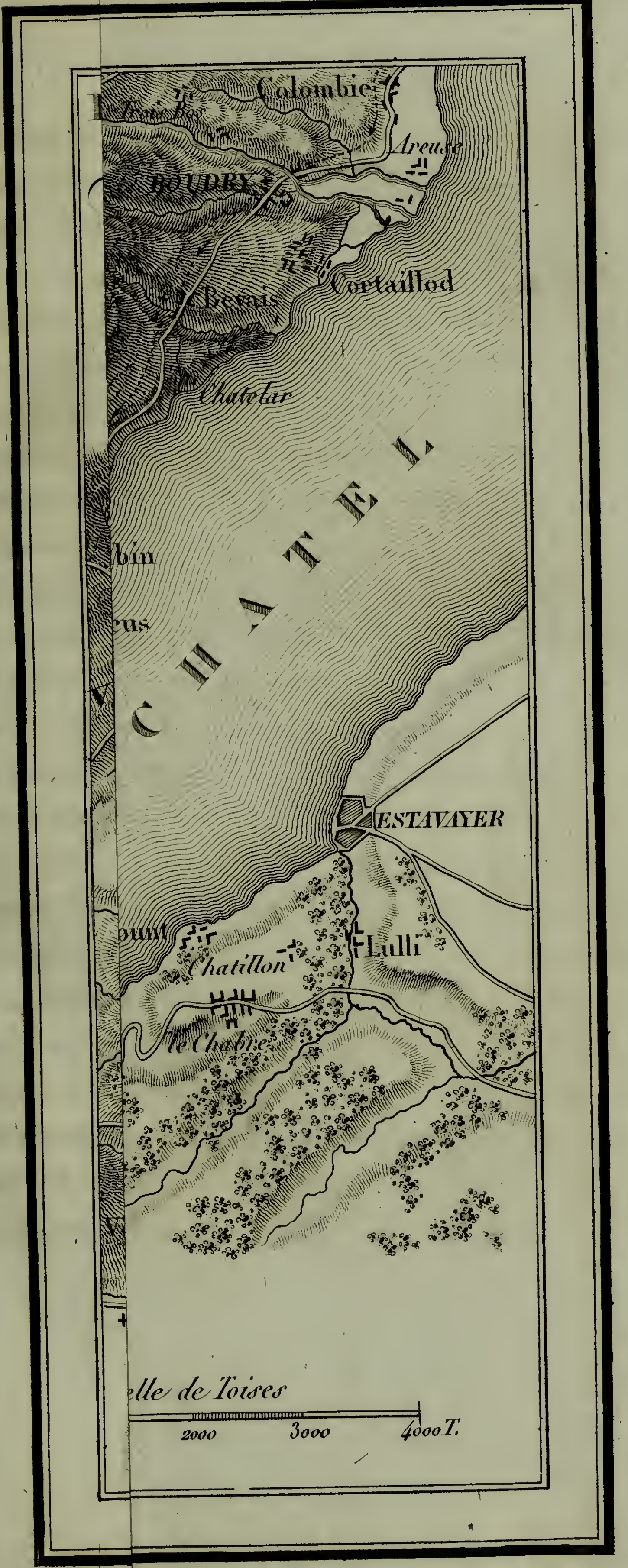
[1] Specklin.

amena en même temps quinze cents hommes de Zurich, de Baden, de l'Argovie, et des libres bailliages[1]. Bientôt arriva le contingent de Strasbourg : la commune envoyait quatre cents cavaliers et douze arquebusiers, l'évêque deux cents cavaliers ; huit cents hommes de Bâle, sous les ordres du bourgemestre Pétermann Rot; huit cents hommes de Lucerne, sous l'avoyer Hassfurter. Les gens de Colmar et de Schelestadt vinrent peu après. Enfin, le jour même où le duc de Bourgogne faisait périr la garnison de Granson, arrivèrent quatre mille hommes des vieilles ligues allemandes des montagnes, Schwitz, Uri, Unterwalden, Zug, Glaris, que leur amitié pour les Bernois remplissait de zèle; c'était Raoul Reding qui les commandait. La commune et le chapitre de Saint-Gall, Schaffouse, le pays d'Appenzel envoyèrent aussi leurs hommes, et l'archiduc Sigismond, fidèle à sa nouvelle alliance, avait commis Herman d'Eptingen pour conduire ses hommes d'armes et ses vassaux. Au 1er. mars, l'armée des Suisses était d'environ vingt mille combattans.

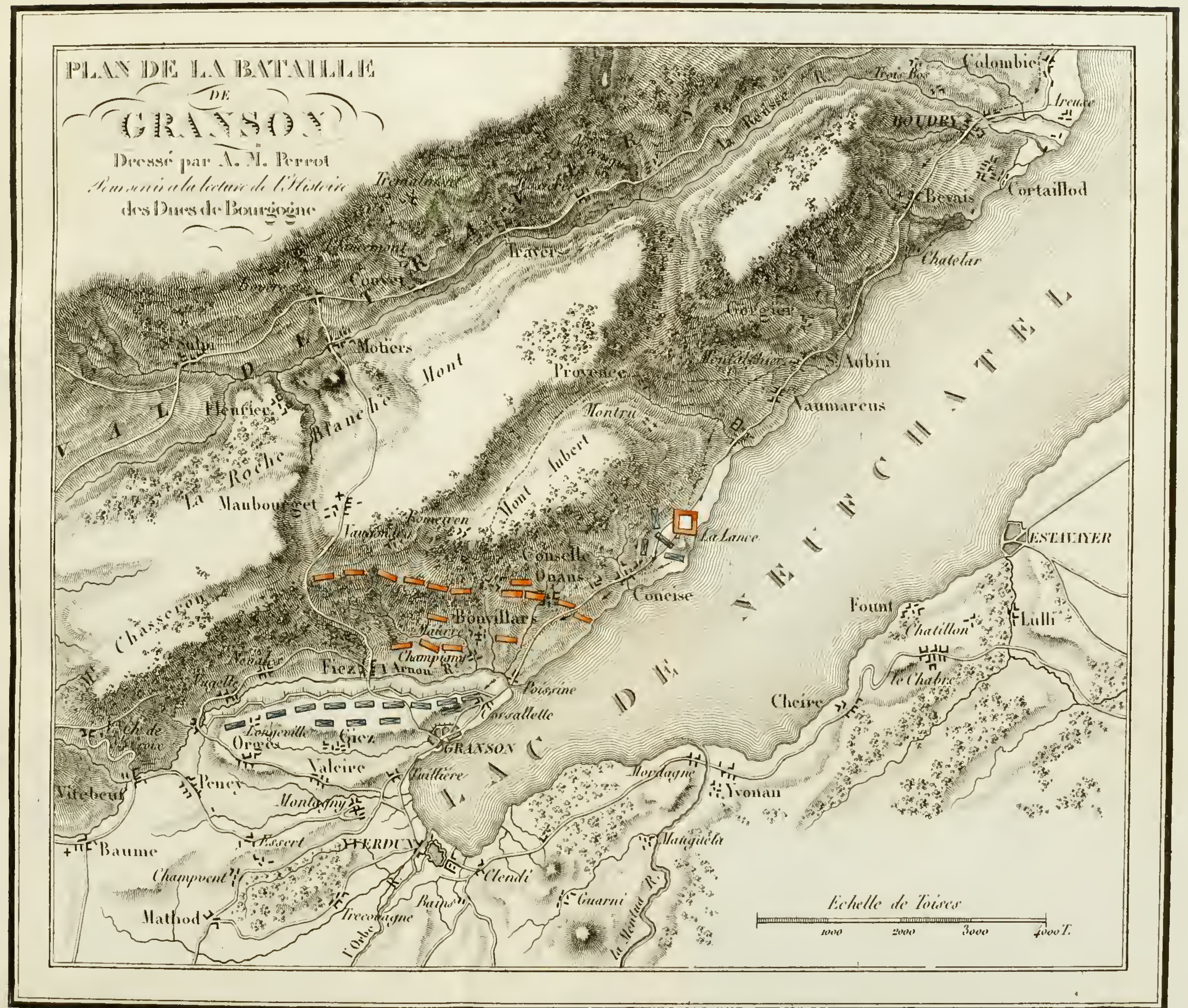
[1] Frey-Amter : Bremgarten, et le pays d'alentour.

Le Duc savait, par les secrètes intelligences du margrave Philippe, que les forces des ennemis s'étaient fort augmentées ; mais il était loin de les croire aussi nombreux. En avant de la position qu'il avait choisie et fortifiée, était un château nommé Vaux-Marcus, qui commandait le chemin de Granson à Neufchâtel, fort resserré en cet endroit, parce que les montagnes se rapprochent du lac. Le Duc s'y porta avec les archers de sa garde. Le seigneur de Vaux-Marcus était d'une branche bâtarde de l'ancienne maison de Neufchâtel. Par crainte ou à la persuasion du margrave Philippe, il ne fit aucune résistance, vint s'agenouiller devant le Duc, lui demanda sa faveur et prit service dans son armée. La garde de Vaux-Marcus et des hauteurs voisines fut confiée au sire Georges de Rosimbos avec cent archers.

C'était le poste le plus avancé des Bourguignons. Il était mal choisi, s'il s'agissait de marcher vers Neufchâtel; car les Suisses occupaient au même moment le débouché des défilés de Vaux-Marcus, et se plaçaient en force à Boudri, derrière la Reusse, à l'endroit où la rive


Colombier
Trois Bos
Areuse
BOUDRY
Cortaillod
Bevais
Chatelar
CHATEL
bin
eus
ESTAVAYER
ount
Lulli
Chatillon
le Chabre
elle de Toises
2000
3000
4000 T.

Gravé p



Gravé par Pierre Tardieu. Place de l'Estrapade N.º 34.

du lac devient plus large et plus ouverte. Si, au contraire, le Duc, se conformant à son premier dessein, ne cherchait pas à se porter en avant, et ne considérait Vaux-Marcus que comme une position avancée d'où ses gens se replieraient au besoin, tout l'avantage lui demeurait. Ses capitaines, et surtout Antoine, grand-bâtard de Bourgogne, lui donnèrent ce conseil, autant du moins qu'on pouvait le conseiller. Sans écouter personne, il résolut de ne pas laisser reculer même l'avant-garde de cent archers qu'il avait placée à Vaux-Marcus, et de continuer à s'avancer vers Neufchâtel ; risquant ainsi d'engager le combat sur un terrain, où l'avantage du nombre serait nul, et dans un pays de montagnes où les Suisses se trouveraient plus expérimentés que ses gens. Le Duc était pourtant un habile chef de guerre ; mais à force de se fier à sa fortune, de se livrer à son orgueil, de repousser les bons avis qui ne lui plaisaient pas, il en était venu à agir contre ce que son intérêt requérait le plus évidemment, contre ce qu'il savait et entendait mieux que tout autre dix ans auparavant. [1]

[1] Comines.

Dans la journée du 1er. mars, les Suisses s'étaient avancés vers Vaux-Marcus. Le 2, dès le matin, quelques gens de Schwitz et le contingent de Thun, après avoir entendu la messe au camp de ceux de Lucerne, s'avancèrent sur les hauteurs près de Vaux-Marcus, en tournant le château et le laissant à gauche. Ils rencontrèrent le sire Rosimbos avec ses archers ; le combat s'engagea, et les Bourguignons ne tardèrent pas à être repoussés. Pour lors, après s'être encore un peu avancés, les Suisses, de la hauteur où ils étaient, aperçurent toute l'armée bourguignone, qui, en ordre, non de bataille, mais de marche, occupait la route le long du lac.

Chaque parti n'avait connu ni les desseins, ni la position de l'autre. Néanmoins, des deux parts on se résolut à combattre. Le Duc, monté sur un grand cheval gris, parcourut les rangs, disposa ses troupes, donna ses ordres. «Marchons à ces vilains, encore, » disait-il, que ce ne soient pas gens dignes » nous. »

Cependant les Suisses, dès qu'ils avaient vu l'engagement de leur avant-garde avec les

archers du sire de Rosimbos, avaient suivi le même chemin derrière Vaux-Marcus, et maintenant une troupe nombreuse, sous le commandement de Scharnachtal, se trouvait au-devant de l'avant-garde des Bourguignons. D'un pas ferme et en belle ordonnance, ils descendirent des hauteurs vers une petite plaine au bord du lac, où était située la chartreuse de la Lance. Quand ils furent proches des Bourguignons, dans les vignes qui couvrent les dernières pentes du coteau, ils se mirent, selon l'ancien usage de leurs pères, dévotement à genoux, se découvrirent la tête, et firent leur prière en se recommandant à Dieu. « Ils demandent merci, criaient les » Bourguignons; voyez ces vilains, qui nous » veulent faire la guerre, ils n'osent pas » même la commencer. » — « Par Saint-Georges, disait le Duc, nous aurons bientôt dé- » truit ces chiens d'Allemands, et tout ce qu'ils » possèdent sera pour nous. »

Les Suisses s'avancèrent en bataillons carrés, faisant un rempart de leurs longues piques et de leurs hallebardes. Les bannerets, portant leurs enseignes, se tenaient au milieu des ba-

taillons ; dans les intervalles étaient les canons qui tiraient sans cesse. Sur les flancs, Félix Schwarzmurer de Zurich, et Herman de Mullinen, à la tête des gens de pied armés plus légèrement, empêchaient les Bourguignons de se risquer à tourner le corps de bataille de Scharnachtal.

Là fut le fort du combat. Le duc Charles faisait porter devant lui la grande bannière de Bourgogne et animait ses gens d'armes. Tout avait été disposé avec si peu de prudence, qu'il n'avait là que son avant-garde, l'élite de ses hommes d'armes et cavaliers, mais peu d'archers, d'arquebusiers et d'artillerie. C'était le sire de Château-Guyon qui commandait cette vaillante cavalerie, et nul n'avait plus de haine et de courage à combattre contre les Suisses qui lui avaient dérobé ses seigneuries. Il n'y eut sorte d'efforts qu'il ne tentât avec ses gens d'armes pour rompre les bataillons de l'ennemi ; c'était vainement, toutes les attaques venaient s'arrêter devant les pointes serrées des hallebardes. Il pénétra pourtant jusqu'à la bannière de Schwitz, et par deux fois y porta la main pour la saisir ; dans cette mêlée, Henri Elsener de Lucerne,

s'empara au contraire de l'étendard du sire de Château-Guyon, et en même temps Hanns-In-Der-Grub de Berne le frappa et l'abattit.

Pour le venger et rétablir le combat, tous les chevaliers et hommes d'armes redoublèrent de vaillance. Cependant les Suisses avançaient toujours, et peu à peu les Bourguignons furent ramenés au bord de l'Arnon, après avoir perdu leurs plus nobles et leurs plus illustres combattans : le sire Louis d'Aimeries, fils de messire Raulin l'ancien chancelier de Bourgogne; Jean de Lalain, le sire de Saint-Sorlin, le sire de Poitiers, Pierre de Lignaro du pays de Lombardie.

Le Duc se trouvait enfin repoussé vers ce camp si bien fortifié, qui ne lui avait été de nul usage, et vers le gros de son armée, dont son imprudence l'avait séparé. Il pensait retrouver là tout son avantage. Mais, pendant le combat, le reste des Suisses avait continué à gagner les hauteurs; le Duc vit tout à coup paraître à sa gauche, sur les collines de Bonvillars et de Champigny, une foule d'ennemis bien plus grande encore que celle qu'il avait déjà combattue. Ils avançaient avec un bruit effroyable,

en poussant le cri : « Granson, Granson! » comme pour rappeler leurs confédérés mis traîtreusement à mort. Bientôt on entendit au loin le son retentissant des trompes d'Uri et d'Unterwalden. C'étaient deux cornes d'une merveilleuse grandeur, qui, selon la tradition de ces peuples, avaient jadis été données à leurs pères par Pepin et Charlemagne, et qui servaient à les exciter et les rallier dans les combats. Deux hommes robustes soufflaient à perte d'haleine dans ces deux cornes, qui se nommaient vulgairement le taureau d'Uri et la vache d'Unterwalden, et par trois fois faisaient retentir dans les montagnes ce son prolongé et terrible, que les Autrichiens redoutaient depuis si long-temps, et que les Bourguignons apprirent aussi à connaître.

Le ciel s'était éclairci, et le soleil de ce jour d'hiver éclairait vivement cette nouvelle armée qui descendait des hauteurs; « Et quels sont » ceux-ci? » demanda le Duc, à Brandolfe de Stein, ce capitaine de Granson, fait prisonnier dans la ville avant le siége du château. « Qu'est-ce que ce peuple sauvage? Sont-ils aussi » vos alliés? — Oui, monseigneur, répondit

» le prisonnier, et les plus anciens de tous :
» ce sont les gens des vieilles ligues suisses,
» qui habitent les hautes montagnes ; ceux qui
» ont tant de fois mis les Autrichiens en dé-
» route; voilà les gens de Glaris, et je recon-
» nais leur landamman Tschudi; plus loin, ceux
» de Schaffouse, et voici encore le bourgue-
» mestre de Zurich, avec sa troupe. » — « En ce
» cas, reprit le Duc, c'est fait de nous, puisque
» la seule avant-garde nous a donné tant de
» peine. »

Toutefois le Duc ne perdit pas courage; il s'en allait de tous côtés, ralliant ses gens, essayant de les mettre en bataille, se jetant tout le premier à travers le danger. C'était peine et vaillance perdues. La retraite précipitée de la cavalerie et des meilleurs hommes d'armes avait déjà commencé à répandre le trouble et l'épouvante dans le reste de l'armée; mais lorsqu'on entendit les cris de ces gens des montagnes, et le son effroyable et nouveau de leurs trompes; lorsqu'on les vit descendre tête baissée et à grands pas, comme si rien ne dût les arrêter; lorsque les couleuvrines qu'ils avaient amenées commencèrent à tirer à l'improviste, alors le désordre se mit

dans tout le camp. Une terreur panique s'empara des esprits. Les Italiens les premiers prirent la fuite; tous couraient éperdus çà et là, hâtant leur course sans s'arrêter un instant et comme poursuivis par une puissance invisible. Le Duc les rappelait par ses cris, les accablait d'injures, les frappait à grands coups d'épée. Accablé de fatigue, épuisé de douleur et de rage, resté presque le dernier, lui-même enfin prit la fuite, n'ayant plus ni camp, ni armée, et s'en alla à l'aventure, suivi de cinq seulement de ses serviteurs. Il courut ainsi sans s'arrêter pendant six lieues jusqu'à Jougne, dans le passage du Jura. « Ah! monseigneur, lui disait son fou pendant cette triste retraite, nous voilà bien Annibalés. »

La nuit venait; les Suisses n'avaient que peu de gens à cheval, et le pays n'était point favorable aux mouvemens de la cavalerie. Dès que les Bourguignons furent entièrement dispersés, et leurs retranchemens sans défense, toute poursuite cessa, et les vainqueurs, se jetant à genoux, remercièrent Dieu qui leur avait accordé une si belle victoire. Déjà le pillage du

camp avait commencé : des valets et des gens qui n'avaient point combattu s'étaient précipités pour avoir part à ce butin. Les chefs tentèrent de mettre, autant qu'il se pourrait, un peu de bon ordre dans le partage de tant de richesses. On nomma des commissaires butiniers ; on fit prêter serment à l'armée de ne rien détourner, et d'attendre honnêtement la distribution des parts assignées à chaque ville.

Il fut bien difficile d'empêcher l'empressement d'avidité que devait exciter une telle proie [1]. Cependant la plupart de ces pauvres Suisses étaient loin de connaître la valeur de tout ce qu'ils avaient conquis. Jamais de pareilles magnificences n'avaient paru à leurs regards ; ils ne savaient ni ce qui était beau, ni ce qui était rare ; comme des sauvages, ils s'émerveillaient de tout cet éclat, mais ignoraient l'usage ou le prix de tant de choses inconnues à eux simples habitans des montagnes. Ils vendaient la vaisselle d'argent pour quelques deniers, ne pensant pas qu'elle fût d'autre matière que d'étain ; les vases d'or et de vermeil leur sem-

[1] Muller.

blaient lourds et incommodes [1], et comptant qu'ils étaient de cuivre, ils se hâtaient de les changer ou de les vendre pour peu de chose. Le gros diamant du Duc, celui qu'il portait à son cou, qui n'avait pas son pareil dans la chrétienté ni peut-être dans le monde, et qui avait autrefois orné la couronne du grand Mogol, fut trouvé sur le chemin, où quelque serviteur du Duc l'avait sans doute laissé tomber en fuyant. Il était enfermé dans une petite boîte ornée de perles fines. L'homme, qui le ramassa, garda la boîte, et jeta le diamant comme un morceau de verre; pourtant il se ravisa, l'alla rechercher, le retrouva sous un chariot et le vendit un écu au curé de Montagni. Ces magnifiques tentures de soie et de velours, brodées en perles; ces cordes tressées d'or qui tendaient et attachaient le pavillon du Duc; ces draps d'or et de damas; ces dentelles de Flandre; ces tapis d'Arras dont on trouva une incroyable abondance enfermés dans des caisses, furent coupés et distribués à l'aune comme de la toile commune dans une boutique de village.

Sa tente était entourée de quatre cents autres,

[1] Specklin.

où logeaient tous les seigneurs de sa cour et les serviteurs de sa maison. Au dehors brillait l'écusson de ses armes orné de perles et de pierreries; le dedans était tendu de velours rouge brodé en feuillages d'or et de perles; des fenêtres, dont les vitraux étaient enchâssés dans des baguettes d'or, y avaient été ménagées. On y trouva le fauteuil où il recevait les ambassadeurs et donnait ses solennelles audiences; il était d'or massif. Ses armures, ses épées, ses poignards, ses lances montées en ivoire, étaient merveilleusement travaillés, et la poignée étincelait de rubis, de saphirs, d'émeraudes. Son sceau, qui pesait deux marcs d'or, ses tablettes reliées en velours qui renfermaient le portrait du duc Philippe et le sien, son collier de la Toison-d'Or où les étincelles des fusils étaient figurées en rubis; enfin un nombre infini de meubles et de joyaux précieux furent aussi pillés ou partagés.

La tente, qui servait de chapelle, renfermait presque autant de richesses. C'était là que se trouvaient ces châsses et ces reliques qui avaient fait l'admiration de l'Allemagne, deux ans auparavant; les douze apôtres en argent, la châsse

de Saint-André en cristal, le riche chapelet du bon duc Philippe, un livre d'heures couvert de pierreries, un ostensoir qui était aussi d'une merveilleuse richesse.

L'histoire des trois gros diamans pris à Granson mérite d'être rapportée, et la renommée qu'ils ont eue, l'espèce de vanité attachée à leur possession témoigneront quelle était la splendeur de ces princes de Bourgogne, dont les dépouilles se sont distribuées entre les rois, qui se les ont enviées et disputées à prix d'or.

Le plus beau, celui qui fut ramassé sous un chariot, fut revendu par le curé de Montagni à un homme de Berne, au prix de trois écus; plus tard un autre Bernois, nommé Barthélemi May, riche marchand qui faisait le commerce avec l'Italie, offrit à Guillaume de Diesbach un présent de quatre cents ducats, en reconnaissance de ce qu'il lui avait fait acheter ce diamant pour cinq mille ducats. En 1482, les Génois l'achetèrent sept mille ducats, et le revendirent le double à Louis Sforce le More, duc de Milan. Après la chute de la maison de Sforce, le diamant passa en la possession du pape Jules II, pour vingt mille ducats. Il

orne la tiare du pape : sa grosseur est égale à la moitié d'une noix.

Un autre presque aussi beau fut acheté par un riche et célèbre marchand nommé Jacques Fugger, qui le garda long-temps. Soliman Pacha et l'empereur Charles-Quint le marchandèrent ; mais Fugger tenait à honneur qu'il ne sortît pas de la chrétienté, et l'empereur devait déjà beaucoup d'argent à Fugger, qui ne se soucia point de lui vendre son diamant. Enfin Henri VIII, roi d'Angleterre, l'acheta ; sa fille Marie le porta en Espagne, et il revint ainsi à l'arrière-petit-fils de Charles duc de Bourgogne. Il appartient encore à la maison d'Autriche.

Le troisième est bien moindre ; il fut vendu à Lucerne, en 1492, au prix de cinq mille ducats et passa de là en Portugal. Pendant que les Espagnols possédaient ce royaume, don Antonio, prieur de Crato, dernier descendant de la branche de la maison de Bragance qui avait perdu le trône, vint à Paris et y mourut. Le diamant fut alors acheté par Nicolas de Harlai sieur de Sanci ; il a gardé son nom, et a ensuite fait long-temps par-

tie des diamans de la couronne de France.

Il y avait encore d'autres pierreries fameuses chez le duc de Bourgogne, et qui furent prises à Granson ; mais la trace s'en est perdue ; trois rubis qu'on appelait les trois frères, deux autres qu'on nommait la hotte et la balle de Flandre. Son chapeau à l'italienne en velours jaune, était entouré d'une couronne de pierres précieuses presque toutes admirables. Ce fut ce chapeau qu'un des vainqueurs plaça sur sa tête en se jouant, puis rejeta, disant qu'il aimait mieux avoir dans son lot un bon harnais de guerre [1]. Jacques Fugger l'acheta, et il revendit, quelques années après, une grande partie des pierreries à l'archiduc Maximilien, mari de mademoiselle de Bourgogne, qui eût été l'héritier naturel de toutes ces richesses.

Outre ces objets de faste et toute cette royale magnificence, le camp de Granson renfermait un butin dont les Suisses connaissaient mieux la valeur. Ils y trouvèrent quatre cents pièces d'artillerie, bombardes ou couleuvrines, soit pour les siéges, soit pour les batailles; huit cents arquebuses à crochet, comme

[1] Specklin.

on appelait l'artillerie de main ; trois cents tonneaux de poudre. Chaque ville eut sa part dans cette glorieuse et profitable prise. On eut encore à distribuer un nombre infini de lances, de haches de bataille, de masses d'armes en plomb ou en fer, d'arcs, d'arbalètes, de flèches fabriquées en Angleterre dont quelques-unes étaient empoisonnées, de brides pour les chevaux. Enfin le Duc avait amené avec lui de quoi armer presque autant d'hommes que son camp en renfermait.

Ce fut encore un glorieux trophée que toutes les bannières, étendards et pennons de tant de princes et de seigneurs qui s'en allèrent orner les églises de toutes les villes des confédérés. Le trésor du Duc fut pris aussi, et fidèlement distribué entre chacun des alliés : il était si riche que le partage s'en fit sans compter ni peser, mais en mesurant à pleins chapeaux.

L'abondance des provisions de vivres n'était pas moindre : le blé, le vin, la viande salée, les barils de harengs, le sel, les épiceries de toutes sortes chargeaient une suite infinie de chariots; sans parler de ce qui fut trouvé dans les boutiques et magasins que des marchands

étaient venus établir tout autour du camp.

Le partage de cet immense butin dura plusieurs jours. Le soir même de la bataille, avant que chacun allât chercher un logis pour la nuit, Nicolas de Scharnachtal, qui, parmi les chefs, avait eu la principale part de la gloire dans la journée, et qui était le plus ancien chevalier, conféra la chevalerie aux chefs des diverses troupes des alliés et aux Bernois qui s'étaient le plus vaillamment montrés, Mullinen, Bonstetten, Diesbach.

En approchant des murs de la ville de Granson, les alliés aperçurent les arbres encore chargés des cadavres de la garnison si cruellement trahie trois jours auparavant. Les gens de Berne et de Fribourg reconnaissaient parmi ces malheureux leurs parens, leurs amis, leurs compagnons; et cette vue allumait en eux un désir furieux de vengeance. Le château de Granson renfermait encore une garnison de Bourguignons. On y courut aussitôt; elle n'avait nul moyen de se défendre, et se rendit sans conditions. Il n'y avait pas de miséricorde à espérer; une partie fut précipitée du haut de la tour du château; d'autres furent

amenés vers les arbres, où pendaient les corps des Suisses, et par impitoyables représailles, ils allèrent les remplacer, étranglés avec les mêmes cordes; il y en aussi eut de jetés dans le lac. Ce ne fut pas sans difficulté que les chefs en réservèrent un pour servir à échanger contre Brandolfe de Stein. Néanmoins la jeunesse, la beauté et les larmes de quelques gentilshommes attendrirent ensuite plusieurs des vainqueurs qui les prirent sous leur protection.

La garnison de Vaux-Marcus fut plus heureuse. Le sire de Rosimbos, repoussé des hauteurs au commencement de la bataille, était rentré dans la forteresse. Quand la nuit fut venue, se voyant entouré de peu d'ennemis, il dit à ses archers [1] : « Vous connaissez le » malheur de notre armée et le danger où » nous sommes. Je suis d'opinion que, puisque » la nuit est noire, et que nos ennemis sem- » blent endormis, il nous faut sortir tous en- » semble l'épée au poing, et passer tout au » travers; il s'agit de sauver notre vie. » Son conseil fut trouvé bon, ils ouvrirent les portes, traversèrent les postes des Suisses, passèrent

[1] La Marche.

les montagnes, et arrivèrent à Salins, dans la Comté de Bourgogne.

Le roi avait tout disposé pour avoir promptement des nouvelles, et il n'y avait pas loin du pays dans lequel la bataille s'était donnée, jusqu'à Lyon, où il était depuis quelques jours. Sa joie fut grande; il ne s'attendait pas à être si bien et si promptement servi par la fortune.

Il se hâta d'en profiter. L'ambassade, qu'il avait envoyée au roi René, n'avait pas obtenu grand succès près de ce prince; déjà le roi croyait nécessaire de faire passer des troupes du côté de la Provence. Maintenant il n'avait plus de ménagement à garder. Le duc de Bourgogne n'était plus en état de s'irriter de ce qu'on pourrait faire contre ses alliés; trop heureux s'il pouvait les conserver [1]. La bataille de Granson s'était donnée le 2 mars; dès le 4, le roi écrivit au Parlement, et lui donna commission de procéder contre René d'Anjou, roi de Sicile. Malgré tout ce qu'il apprenait chaque jour, c'était à regret, écrivait-il, qu'il trouverait le roi son oncle aussi

[1] Legrand. — Comines.

coupable qu'on le disait; il l'avait toujours aimé, et désirait continuer. Toutefois l'intérêt du royaume devait l'emporter sur son amitié. Ainsi il voulait et ordonnait que sa cour de Parlement avisât raisonnablement sur ce qui était à faire pour la sûreté de la chose publique, et lui envoyât sa délibération signée du greffier.

Ces lettres parties, le roi songea à accomplir son pèlerinage. Le 7 mars, il alla coucher dans une petite auberge, à trois lieues et demie du Puy. Trois députés du chapitre vinrent jusque-là au-devant de lui [1]; le sire de Lafayette, gentilhomme de ce pays et gendre du sire de Polignac qui était un bien puissant seigneur dans ces montagnes, fit l'office de chambellan et présenta les chanoines. Après une respectueuse harangue, ils offrirent au roi les clefs de leur cloître et de la miraculeuse chapelle des rochers. Ils s'étaient agenouillés pour lui parler. « Relevez-vous, leur dit-il affectueusement, et » si vous avez quelque demande à faire, écrivez » en forme de requête, et remettez-la-moi. Je » ferai toujours tout ce qui sera en mon

[1] Histoire de Notre-Dame-du-Puy.

» pouvoir pour l'honneur et la révérence de » ma très-honorée Dame la Sainte - Vierge » votre patronne et la mienne. » Disant ces paroles, il s'inclinait en fléchissant le genou. « Pour vos clefs, vous les avez toujours bien » gardées, gardez-les encore : je me fie à vous, » car vous fûtes toujours fidèles à nôtre cou» ronne. Retournez à votre église, où je vais » aller. Ne sortez point au-devant de moi en » procession ; je ne viens pas chercher chez » vous des complimens et des honneurs, mais, » comme un humble pèlerin, demander des » bénédictions. Attendez-moi seulement sur la » porte de la cathédrale, et, à ma venue, » chantez le *Salve Regina.*» Alors il se mit en route, et quoi qu'on pût lui dire, il voulut faire à pied les trois lieues et demie qui restaient encore jusqu'au Puy. Arrivé à la porte de l'église, il se revêtit d'un surplis et d'une chape de chanoine, et demanda la dispense de marcher nu-pieds jusqu'à l'autel, ainsi qu'il l'avait voué. Il était bien fatigué ; ce premier jour, il ne fit qu'une courte oraison, et déposa trois cents écus sur l'autel. Il entendit trois messes, pendant chacun des trois jours qu'il passa au Puy, don-

nant à chaque fois trente écus. Il se souvint que, dans le temps des disgrâces de sa jeunesse, le chapitre lui avait prêté six cents écus, et les lui rendit. Pas une église, pas une chapelle, une fondation, un hôpital, un pauvre de la ville ne furent omis dans ses munificences. Il confirma et augmenta les priviléges du chapitre. Enfin, le jour de son départ, il donna à la cathédrale un vase de cristal entouré de pierreries, pour servir à la custode du Saint-Sacrement. Un des chanoines, lui ayant offert pour la reine une petite figure de Notre-Dame en or, il la baisa plusieurs fois bien dévotement, la fit tout aussitôt coudre à son chapeau, où étaient déjà quelques autres saintes images, disant que ce serait pour lui, et qu'il faudrait en envoyer une autre à la reine. Puis il promit de venir accomplir une neuvaine entière. Le chapitre demeura tout édifié, et répétait que, quoi qu'on pût dire de la dissimulation du roi, sa piété était véritable.

De retour à Lyon, il ne tarda point à avoir réponse du Parlement. L'avis de la cour fut qu'on pouvait en bonne justice procéder contre le roi de Sicile par prise de corps; mais

qu'ayant égard à la parenté dudit prince avec le roi, à son grand âge, et à d'autres considérations qui avaient porté le roi à ne pas vouloir qu'on agît par prise de corps, il convenait de l'ajourner à comparaître en personne devant le roi, ou devant celui ou ceux commis de par lui, la Cour suffisamment garnie; le tout sous peine de bannissement du royaume, et confiscation de corps et de biens.

La chose n'en vint pas là. Déjà, avant la bataille de Granson, le roi René avait chargé son neveu, le duc de Calabre, de venir trouver le roi, pour le conjurer de ne se point porter à de telles extrémités [1]. Il lui écrivait qu'il prenait à témoin Dieu et les hommes, de quelle foi et bienveillance il avait toujours été envers lui, et disait qu'il importait de ne point donner le scandale d'une procédure contre un prince de son sang, son oncle, qui, paisible en sa vieillesse, ne demandait qu'à passer tranquillement le reste de ses jours.

Avant la défaite du duc de Bourgogne, le roi n'avait pas ajouté beaucoup de foi à ces protesta-

[1] Histoire du roi René par M de Villeneuve.

tions du roi René [1]; mais aussitôt après tout changea de face. Hugues d'Orbe, frère du sire de Château-Guyon, et tous ceux qui recrutaient en Piémont, se sauvèrent à grand'peine; monsieur Philippe, comte de Bresse, qui était pour le roi, voulut les faire saisir, s'empara de l'argent, et arrêta les messagers qu'on leur envoyait de Provence. La duchesse de Savoie s'empressa de faire savoir au roi René les nouvelles de la bataille, et comment tout semblait perdu. Alors, lui ou ses conseillers, car il ne se mêlait plus guère des affaires, résolurent de renoncer tout-à-fait à l'alliance de Bourgogne. Le 7 avril, le roi René, d'accord avec les ambassadeurs du roi, prêta en plein et solennel conseil, à l'hôtel de ville d'Aix, serment sur la croix de Saint-Laud de n'avoir aucune intelligence, ligue ni confédération avec le duc de Bourgogne ou ses partisans.

Peu après, pour achever de régler tous les points de différend, le roi René consentit à se rendre à Lyon auprès du roi. Il était accompagné de ses principaux conseillers, et du car-

[1] Comines.

dinal Julien de la Rovère, qui fut depuis pape, sous le nom de Jules II. Il venait aussi traiter avec le roi, qui, mécontent du saint siége, voulait pour le moment reprendre la pragmatique, et excitait le Parlement à la maintenir.

Le roi reçut, avec toute sorte d'honneurs et de tendresses, son vieil oncle le roi René. Quand il voulut lui parler quelque peu du passé, Jean de Cossa, sénéchal de Provence, gentilhomme, venu du royaume de Naples, avec la maison d'Anjou, lui répondit tout loyalement : « Sire, ne vous émerveillez pas » si le roi mon maître, votre oncle, a offert » au duc de Bourgogne de le faire son héritier; » il en a été conseillé par ses serviteurs, et spé- » cialement par moi. Vu que vous, fils de sa » sœur, son propre neveu, lui avez fait les » plus grands torts ; vous avez surpris ses châ- » teaux d'Angers et de Bar, et l'avez mal- » traité en toutes ces autres affaires. Nous » avons voulu mettre en avant ce marché avec » ledit Duc, afin que vous en sachiez des nou- » velles, afin de vous donner par là envie » de nous traiter selon la raison, et vous faire » souvenir que mon maître est votre oncle.

» Mais nous n'eûmes jamais envie de mener » ce marché jusqu'au bout. »

Ce discours plut au roi, et il fit grand accueil à Jean de Cossa. Mais il trouva parmi les serviteurs du roi Réné, un homme qui lui convint encore mieux, c'était Palamède, sire de Forbin, qui était fort avant dans la faveur de son maître, et sur qui, depuis cette entrevue de Lyon, roulèrent les affaires de Provence. Le roi lui accorda désormais toute confiance.[1] Ce fut par ses conseils que, cessant d'exiger que le roi René le fît son héritier, il consentit à laisser subsister le testament fait en faveur du duc de Calabre, et se contenta de la promesse que, dans le cas où ce prince mourrait sans enfant, ce qui était dès lors vraisemblable, la Provence et les autres domaines de la maison d'Anjou reviendraient à la couronne. Pour le moment le roi René accorda seulement que le roi proposerait qui bon lui semblerait pour la garde du château d'Angers, signa d'avance en blanc la nomination d'un gouverneur, et confirma la nomination des éche-

[1] Histoire du roi René.

vins qu'avait choisis le roi. Il obtint ainsi main-levée de la saisie de l'Anjou et du duché de Bar.

Le roi s'efforça aussi de savoir du sire de Forbin, dont il venait de faire un de ses grands amis, tout le détail des sourdes pratiques et des projets formés contre lui entre les princes et les seigneurs. Il avait de grands soupçons, et même sur le comte de Dammartin. Il ne tira rien de messire Palamede [1], qui le servit loyalement, alors et à l'avenir, mais qui ne trahit point ceux dont il avait auparavant pu connaître les secrets. Ce gentilhomme, en cette circonstance et en toute autre, montra bien le caractère que le dicton populaire assignait à sa famille. Car en Provence chacune des principales maisons portait son sobriquet ou désignation, et l'on disait l'esprit des Forbin, comme la constance des Vintimille, ou la dissolution des Castellane.

Pendant tout le temps que durèrent ces négociations, le roi ne cessa de festoyer son oncle tout au mieux, et de regagner son amitié. Sachant tout ce qui pouvait lui plaire, il lui donnait tous les jours des fêtes et tâchait de le réjouir. Il le conduisait dans les foires, les marchés et les boutiques de la ville de Lyon;

[1] Lettre du roi au sire de Saint-Pierre.

il lui offrait en présent des joyaux, des pierres précieuses, des peintures, d'antiques médailles, des livres : toutes choses dont René était fort curieux. Il lui compta aussi de fortes sommes d'argent. Il n'avait garde non plus d'oublier le penchant que le vieux prince avait toujours eu pour la galanterie, et le menait voir les belles dames et demoiselles de Lyon.

Le roi, moins vieux que son oncle, était déjà loin de la jeunesse, puisqu'il avait pour lors cinquante-trois ans; il n'avait jamais pris grand soin de plaire aux dames ; pourtant il avait toujours eu le goût des femmes, sans, il est vrai, y mettre beaucoup de choix. Pendant son séjour à Lyon, il avait pris fort en gré deux bourgeoises de cette ville, l'une qui était veuve et qu'on nommait la Gigonne : l'autre, femme d'un marchand appelé Antoine Bourcier, et qui avait été surnommée la Passe-Fillon [1]. Elles lui plaisaient au point qu'il les mit sous la garde de la femme de maître Philippe le Bègue, conseiller des Comptes, les fit venir à Paris, et leur donna de grands biens.

[1] De Troy.

La journée de Granson rendit au roi encore d'autres alliés qu'il avait perdus, et qui lui revinrent, lorsque la fortune abandonna le duc de Bourgogne. Un des plus empressés fut Galéas duc de Milan. Il s'était de plus en plus avancé dans l'amitié du Duc ; en apprenant sa défaite, il montra une joie extrême, et se hâta d'envoyer, non pas une ambassade solennelle, mais un bourgeois de Milan, afin de savoir comment le roi serait disposé. Cet homme avait une lettre pour M. d'Argenton, qui était alors grand expéditeur des affaires secrètes. Le duc de Milan annonçait que c'était par crainte seulement qu'il avait fait alliance avec le duc de Bourgogne, et à cause des projets que ce prince avait formés sur l'Italie ; il ajoutait que si le roi, comme le bruit en courait, voulait conclure la paix et s'allier avec le duc de Bourgogne, il aurait grand tort, et avait beaucoup mieux à faire. Toute sa crainte, en effet, était que le roi, pour se venger, ne le livrât au duc de Bourgogne ; il offrait cent mille ducats pour que le roi traitât avec lui.

Le roi fit venir cet envoyé : « Voici, mon-
» sieur d'Argenton, dit-il, qui m'a exposé

» votre créance. Dites à votre maître que je ne » veux pas de son argent, et que j'en lève par » an trois ou quatre fois plus que lui. Quant » à la paix ou à la guerre, j'en ferai selon mon » vouloir. Mais, s'il se repent d'avoir laissé » mon alliance pour prendre celle du duc de » Bourgogne, je suis content de revenir comme » nous étions. » Le député remercia très-humblement le roi; dès le soir même, le traité d'alliance fut crié et publié à Lyon.

La duchesse de Savoie ne se rejeta pas si entièrement du côté du roi : elle lui envoya un secret message pour s'excuser de s'être alliée avec son adversaire, et pour témoigner le désir de se réconcilier. Mais, toujours semblable à son frère, elle voulait se ménager pour l'événement quel qu'il fût, temporiser et voir si le duc de Bourgogne ne se relèverait point de l'échec qu'il avait reçu. Le roi ne faisait nul semblant de connaître sa secrète intention, et lui faisait porter des paroles plus gracieuses encore que de coutume. Il aimait assez cette sœur; elle lui plaisait parce qu'elle était sage et habile, bien qu'en ce moment ce fût pour lui un motif d'embarras. D'ailleurs, lui

aussi voulait attendre : la journée de Granson l'avait rendu fort content; mais il lui fâchait que les Bourguignons y eussent perdu si peu de gens. Sauf le moment où le sire de Château-Guyon et les autres vaillans chevaliers s'étaient fait tuer en désespérés, il y avait eu plutôt une déroute qu'une bataille, et il n'avait pas péri mille hommes.

C'était un motif pour que le Duc ne renonçât pas à ses projets; la vengeance le rendait même plus ardent et plus obstiné. En s'enfuyant de Granson, il ne s'était reposé que quelques instans à Jougne : le château avait été brûlé; à peine y eût-il trouvé une chambre pour coucher ; il n'avait que peu de gens autour de lui, et il était encore assez près des Suisses. Ainsi il continua sa route et ne s'arrêta que huit lieues plus loin, de l'autre côté des montagnes, à Nozeroi, ville qui appartenait au prince d'Orange.

Il était dans un horrible chagrin; personne n'osait lui parler, ni l'aborder. Le prince de Tarente lui adressa les premières paroles de consolation. Sa pensée n'était portée qu'à recommencer la guerre et assembler une plus

forte armée; toutefois il avait le sens troublé, et luttait à grand'peine contre le chagrin qui le dévorait. Il comprit cependant qu'il lui fallait ménager le roi de France, et dépêcha à Lyon le sire de Contai, chargé des paroles les plus gracieuses et les plus humbles qui, certes, avaient dû lui coûter beaucoup. C'étaient peut-être les premières de cette sorte qu'il adressât au roi; mais la nécessité parlait trop haut pour ne pas être entendue. Il priait le roi de tenir loyalement la trêve, s'excusant de ne pas avoir répondu encore à la proposition, qui lui avait été faite, d'avoir une entrevue auprès d'Auxerre, et promettant de s'y rendre bientôt, si tel était le bon plaisir du roi.

Le roi fit bon et courtois accueil au sire de Contai, promit ce que le Duc demandait, ne se prévalut en rien de son malheur, et cacha bien la joie qu'il en avait ressentie. Ses serviteurs et le peuple ne se contraignaient pas autant; le sire de Contai vit les feux de joie qu'on allumait dans les villes et les villages; il entendit les moqueries et les chansons qui couraient en l'honneur des Suisses, et à la honte de son maître.

Après avoir demeuré quatre jours à Nozeroi, le Duc repassa les montagnes et s'en vint à Orbe, où commencèrent à se rassembler les débris de son armée et les fugitifs qui s'étaient dispersés de toutes parts. Cinq jours après, il vint établir son camp devant Lausanne, et continua à envoyer ses ordres partout pour faire rentrer les déserteurs et arriver de nouvelles troupes.

Ses forces ne pouvaient suffire à tant de tourmens d'esprit, à tant de fatigues du corps; il tomba malade [1]. Le désespoir et l'abattement le saisirent; sa raison était presque égarée. Il ne voulait se laisser voir à personne, et laissait même croître sa barbe. Lui, qui ne buvait jamais de vin, et qui pour se calmer et se rafraîchir, avait coutume de manger de la conserve de roses, maintenant, pour surmonter sa douleur et sortir du découragement où il était plongé, buvait du vin pur en abondance. Mais triste et mélancolique comme il était, sans amis pour le plaindre, pour l'écouter et lui relever le cœur; sans convives, dont la familiarité pût dissiper un instant ses soucis; cette façon de vivre, et

[1] Comines. — Meyer. — Heuterus. — Amelgard.

cette ivresse morne et solitaire ne pouvaient qu'aggraver son chagrin et sa maladie. Un médecin italien qu'il avait, et qui se nommait Angelo Catho, homme habile et d'un grand esprit, que le roi attira bientôt après à son service, et qui devint archevêque de Vienne, prit soin du Duc, s'efforça de lui rendre courage, et de le guérir. Il lui appliqua des ventouses, afin de rappeler le sang au cœur, comme on disait alors [1], le détermina à se laisser raser, et enfin lui rendit, sinon le calme d'esprit, au moins la santé. La duchesse de Savoie vint le voir à Lausanne, pour lui donner quelque consolation. Déjà elle lui avait, après la déroute de Granson, envoyé des étoffes de soie, et tout ce qu'il lui fallait pour se vêtir. Elle s'efforça de lui inspirer bonne espérance, et lui promit ses secours.

Enfin, après quinze jours, il reprit sa vie accoutumée [2]. Dès le 6 avril, il reçut l'ambassadeur de l'empereur, et la semaine suivante il célébra, avec les cérémonies accoutumées, les solennités du temps de Pâques;

[1] Comines.

[2] Chronique à la suite de Comines.

le jeudi saint lava publiquement les pieds à treize pauvres.

Dès lors il retrouva toute son activité et s'occupa avec une merveilleuse ardeur à refaire son armée. Il fit assembler des hommes dans ses états; il recruta de nouveau en Italie; les cloches des églises de la comté de Bourgogne et du pays de Vaud lui servirent à faire fondre des canons. Jamais il n'avait été si terrible dans ses volontés; jamais il n'avait commandé plus rudement à ses serviteurs; c'était toujours sous peine de la vie qu'il leur enjoignait d'exécuter ses ordres, tels difficiles qu'ils pussent être [1].

« Nous vous mandons et commandons, très-étroitement enjoignons, avait-il écrit avant sa maladie au sieur du Fay, son lieutenant à Luxembourg, qu'incontinent et sans délai tous ceux de nos ordonnances, tant hommes d'armes, archers, arbalétriers, qu'enfans à pied ou autres gens de guerre, qui dernièrement ont été avec nous aux champs, que vous trouverez, vous les preniez et appréhendiez au corps, quelque part que vous pourrez les trouver, et

[1] La Marche. — Legrand.

que prestement, sans attendre autre ordonnance ou commandement de nous, vous les mettiez au dernier supplice sans nul épargner et sans faveur et dissimulation aucune. Quant aux archers, arbalétriers, piquiers et couleuvriniers, qui de nouveau viennent à notre service, et sont à présent sur les champs, il leur est ordonné et commandé de par nous, sous la même peine, de marcher en toute diligence vers nous, sans faire aucun séjour en chemin; et s'ils y faisaient quelque délai, notre plaisir est que vous procédiez contre eux dans la forme ci-dessus déclarée, sans y faire faute en aucune manière. Donné à notre camp devant Lausanne, le 12 mars. »

Bientôt il commença à avoir une nouvelle armée presque aussi nombreuse que la première. Outre ce qu'il en retrouva, il lui arriva cinq mille hommes de Gand et de Flandre, six mille de Liége et de Luxembourg, quatre mille de Bologne et des états du pape, qui lui était très-favorable. Il recruta aussi la troupe d'Anglais qu'il avait depuis long-temps à son service : ils étaient environ trois mille, et les meilleurs soldats de son armée.

Cependant les gens de Berne et de Fribourg, qui voyaient de tels préparatifs se faire sous leurs yeux, qui savaient de quelle rage était animé le duc de Bourgogne, n'oubliaient rien pour se mettre en défense. A Berne, chaque famille dans laquelle se trouvaient un père et un fils, ou deux frères en état de porter les armes, reçut l'ordre d'envoyer un des deux à Morat, pour former la garnison de cette ville, qu'on regardait comme le boulevart de Berne. Tous les habitans des pays sujets de la communauté eurent commandement de se trouver rassemblés dans un mois avec leurs armes, leur artillerie, leurs provisions. L'ancien avoyer, Adrien de Bubenberg, ce chef du parti bourguignon, quitta la campagne où il s'était retiré, pour venir au secours de sa ville, et l'on avait tant de respect et de confiance pour lui, qu'aussitôt il fut choisi pour capitaine de Morat. Toute la communauté fit serment d'aller servir sous lui. L'avoyer et les conseillers promirent de ne les laisser manquer de rien, ni lui, ni sa garnison. Quinze cents hommes de Berne s'y rendirent. Guillaume d'Affry y fut envoyé de Fribourg avec quatre-

vingts hommes. La ville de Fribourg elle-même fut occupée par une forte garnison, qui faisait des courses continuelles sur le pays environnant. En même temps les Valaisans attaquaient à leur passage les Lombards, qui traversaient le Saint-Bernard pour venir à l'armée du Duc; et jusque sous sa vue, à quatre lieues de Lausanne, Nicolas Zur-Kinden, bailli bernois du Simmenthal, s'en vint piller et brûler la ville de Vevay, qui avait favorisé la retraite de ces Italiens.

En outre, les Suisses pouvaient compter sur leurs alliés d'Allemagne plus encore qu'auparavant. La victoire de Granson, remportée en commun, était un nouveau motif d'espérance et de courage. L'archiduc Sigismond, les villes de Strasbourg, de Bâle, de Schaffouse, tout le pays d'Alsace, étaient mieux disposés que jamais pour les Suisses. La guerre et les courses sur les marches de la Comté continuaient même encore du côté de Montbelliard. Les efforts que faisait l'empereur pour ralentir ce zèle n'y pouvaient rien changer. D'ailleurs, sa médiation n'était pas même acceptée par le duc de Bourgogne, qui ne rêvait que vengeance et conquête.

Quant au roi de France, il excitait au contraire de son mieux tous les alliés des Suisses, et lui-même leur montrait plus d'amitié que jamais; il comblait leurs ambassadeurs de présens, les renvoyait de Lyon, où ils venaient le voir, vêtus de beaux draps de soie, et la bourse pleine[1], tâchant d'apaiser ainsi leur mécontentement de ce qu'il ne se déclarait point pour eux.

Il trouvait en effet que tout allait assez bien pour lui, sans qu'il courût aucun risque; le roi René était comme en son pouvoir; le duc de Milan avait renouvelé ses anciennes alliances; la duchesse de Savoie le ménageait; le duc de Nemours, fait prisonnier dans son château du Carlat, lui avait été amené, et il était enfermé à Pierre-Scise. Du côté du roi d'Angleterre, il avait l'esprit pleinement en repos.

Le duc de Bretagne, aussi, depuis la bataille de Granson, avait envoyé une ambassade au roi, pour le prier d'affermir leur dernier traité par de nouveaux sermens. Malgré son

[1] Comines.

amitié pour le duc de Bourgogne, ce prince ne pouvait plus mettre beaucoup d'espoir en lui. Il le voyait engagé dans des guerres bien éloignées de lui. D'ailleurs, le comte de Campo-Basso, aussitôt après la mauvaise fortune de son maître, alléguant un vœu, avait demandé à s'en aller à Saint-Jacques de Compostelle, et s'était rendu chez le duc de Bretagne. Ils étaient parens, car ce comte descendait d'une branche de la maison de Montfort, établie à Naples avec la première maison d'Anjou. Sur sa route, en traversant le royaume, et plus encore en Bretagne, il avait parlé hautement du duc de Bourgogne, comme d'un homme ruiné et sans nulle ressource, rempli de cruauté et de folle obstination, qui ne ferait que perdre argent, temps, gens et pays, et dont nulle entreprise ne viendrait jamais à bien.

Nonobstant cette bonne situation, le roi voulait conserver la trêve avec le duc de Bourgogne, et surtout ne pas lui donner un prétexte de se jeter sur le royaume, en laissant cette guerre de Suisse, où il était si bien engagé. Celui-ci avait déjà repris son ton altier et menaçant, et depuis qu'il se voyait avec une belle

et forte armée, il ne gardait plus de ménagemens. Comme la querelle du roi contre le saint-siége sur les libertés de l'église gallicane continuait encore, et devenait de plus en plus vive à cause du caractère emporté du cardinal de la Rovère, légat à Avignon, le roi fit retenir ce cardinal qui était venu le trouver à Lyon, et donna ordre à l'amiral d'entrer à main armée dans le Comtat. Dès que le duc Charles en fut instruit, il envoya de son camp devant Lausanne, des ambassadeurs au roi, et lui fit signifier que s'il allait plus avant, que s'il attentait au patrimoine de l'Eglise, et ne remettait pas le légat en pleine liberté, les trêves seraient rompues, quelque chose qui pût s'ensuivre. Il annonçait en même temps, qu'il avait donné ordre au capitaine de Mâcon de faire entrer deux cents lances sur les terres du royaume, et que, s'il en était besoin, il ne tarderait pas à arriver avec toute son armée[1].

Il n'en fallut pas davantage pour que le roi se désistât de son entreprise; il commença à

[1] Instruction de Maximilien et de Marie à leur ambassadeur à Rome. — Pièces de Comines. — Legrand.

traiter le légat avec beaucoup de caresses, et à régler avec lui toutes les affaires qu'il avait avec le saint-siége.

Dans le même temps, le roi donna une autre preuve de sa volonté de ne point offenser le duc de Bourgogne. Depuis que la Lorraine avait été conquise, le duc René ne cessait de solliciter des secours pour y rentrer [1]. C'était un jeune et vaillant prince; comme il ne lui restait plus de tous ses états que la seule ville de Saarbourg, il n'avait plus ni revenus ni argent; ses sujets avaient fait, et même assez volontiers, serment au duc de Bourgogne; ses serviteurs même l'avaient abandonné; aussi était-il fort à charge au roi; d'autant plus importun que le duc René pouvait lui reprocher de l'avoir entraîné à sa perte et de n'avoir tenu aucune de ses promesses. Enfin, las de sa situation à cette cour de France, où il semblait être un objet d'ennui et de dédain, le duc René demanda à s'en aller en Allemagne afin d'y tenter quelque entreprise. Le roi, pour se débarrasser de

[1] Comines. — Histoire de Bourgogne. — Histoire de Lorraine.

ses importunités, lui accorda une escorte de quatre cents lances sous la conduite du sire d'Aubigné. Lorsqu'on sut dans la ville de Lyon le dessein qu'avait le duc de Lorraine, d'aller aider à ces vaillans Suisses, et combattre le duc de Bourgogne, le peuple en montra une joie infinie, et lui fit un bien autre accueil que le roi ou ses serviteurs. Les bourgeois prirent ses couleurs, rouge et gris-blanc, et lui formèrent comme une sorte de garde pendant son séjour[1]. Il est vrai qu'il y avait beaucoup de Suisses et d'Allemands établis à Lyon pour leur commerce.

Il se rendit en Lorraine; le pays n'était pas tranquille; ses vassaux, après s'être soumis au duc de Bourgogne, le voyant en mauvaise fortune, commençaient à se soulever. Le comte de Bitche[2] surtout, s'était mis à la tête d'un grand nombre de gens de guerre, ravageait le Luxembourg, et pillait les convois qui s'en allaient rejoindre l'armée du duc de Bourgogne. Il avait même chassé plusieurs garnisons de leurs for-

[1] Amelgard. — Meyer. — Heuterus.

[2] Histoire de Lorraine. — Histoire du duc René.

teresses. Le duc René, qui venait d'hériter, de sa belle-mère Marie d'Harcourt, une somme de deux cent mille écus, et à qui le roi avait donné quelque argent, leva des hommes, voulut aussi tenir la campagne, et alla mettre le siége devant Vaudemont, qui n'était pas en état de se défendre. Mais le sire d'Aubigné, selon les ordres qu'il avait reçus, fit aussitôt publier que, non-seulement il n'attaquerait pas les Bourguignons, mais qu'il entendait qu'ils fissent leur retraite en toute sûreté. Le duc René s'enferma dans sa ville de Saarbourg [1], et l'escorte que lui avait donnée le roi le quitta sans lui prêter nul secours.

Après avoir augmenté les priviléges de ces fidèles habitans, il se rendit à Strasbourg, pour réclamer les secours de ses bons et vaillans alliés les confédérés d'Alsace. Il lui fut répondu qu'on ne pourrait pas en ce moment lui en donner; que toutes les forces de la ville seraient employées à combattre avec les Suisses contre le duc de Bourgogne; qu'il importait de ne se point diviser, et de décider d'un seul coup toutes

[1] Specklin.

les querelles que chacun pouvait avoir contre l'ennemi commun. Les gens de Strasbourg et l'évêque conseillèrent donc au duc René de se joindre aux gens qu'ils envoyaient en toute hâte du côté de Berne, pour s'opposer au duc de Bourgogne. Des députés étaient arrivés, afin de presser les villes d'Alsace de faire partir leur contingent. Ils prièrent aussi le duc René de se montrer bon et secourable allié des ligues suisses; de sorte qu'il se mit en route avec les comtes de Bitche et de Linange, et environ trois cents chevaliers.

Le duc de Bourgogne après deux mois de séjour à Lausanne, se trouva de nouveau à la tête d'une forte armée. Avant de la mettre en mouvement, il en fit la revue; elle passa devant l'échafaud élevé où il se tenait. Il était encore pâle et semblait ne pas avoir retrouvé toute sa force. Son regard était vif comme autrefois, mais inquiet et troublé. Sa parole, toujours impérieuse, avait quelque chose de bref et d'entrecoupé qui témoignait la colère plus que la fermeté. Il parla à ses troupes, les excita à se venger des Suisses qui lui avaient fait tant de mal, promit de donner des domaines et

des seigneuries aux principaux chefs de son armée, et le pillage des villes et des campagnes aux soldats. « Par Saint-Georges, nous aurons » vengeance, » disait-il. — « Vive Bourgogne! » criaient ses gens en passant sous ses yeux. Toutefois ils étaient loin d'avoir la même confiance et la même affection qu'auparavant. Le souvenir de Granson était encore présent à leur esprit. Ils ne croyaient plus au bonheur et à l'habileté de leur chef : sa rudesse, sa cruauté, les misères qu'il leur faisait souffrir sans jamais les consoler ni les plaindre [1], leur donnaient une haine qui, maintenant que la victoire n'imposait plus le silence et le respect, était prête à éclater. D'ailleurs, dans cette armée formée à la hâte, il y avait beaucoup de gens rassemblés par contrainte en Flandre, en Artois, en Picardie, en Bourgogne, et ils maudissaient de toute leur âme la guerre où on les amenait malgré eux.

Le Duc n'était pas d'un naturel à s'inquiéter de la volonté de ses soldats ; il lui suffisait de les faire obéir, et en aucun temps il ne s'était

[1] Amelgard.

montré plus violent et plus absolu. Il avait espéré d'abord que les Suisses viendraient l'attaquer dans le pays de Vaud, où le terrein était plus commode, où les habitans, sujets de la maison de Savoie, lui étaient plus favorables. Les gens de Berne étaient loin d'en avoir la pensée. L'armée qui avait vaincu à Granson était toute dispersée. Les montagnards étaient retournés dans leur pays : c'était la saison du pâturage [1], et il n'était plus aussi facile de les tirer de chez eux, que lorsque la neige couvrait toutes les Alpes. En outre, ne voyant pas le duc de Bourgogne entrer en Suisse, il leur avait paru que la guerre n'était plus qu'une querelle particulière des Bernois et de la duchesse de Savoie; ils s'étonnaient même qu'on leur demandât de venir défendre Morat, qui n'appartenait nullement aux ligues, mais à la Savoie.

Cependant, une assemblée avait été tenue à Lucerne, où l'on avait réglé avec soin toutes les choses de la guerre. Chaque chef devait avoir près de lui des conseillers pour assister aux assemblées et conseils de l'armée. Les bannerets

[1] Muller. — Mallet.

seraient assistés de trois hommes, afin de relever la bannière s'ils étaient tués ou blessés, et elle devait toujours marcher entre deux troupes de cent hommes. Les vagabonds et les volontaires ne seraient plus soufferts à l'armée. Chacun, tant qu'on serait en campagne, ne pourrait ni jour ni nuit quitter son harnais de guerre. Le jeu, les juremens, les querelles, les combats singuliers étaient interdits. Chaque homme devait rester à son rang en silence, adresser, au commencement du combat, une prière à Dieu, puis avoir l'œil fixé devant soi, ne pas laisser à son bras un moment de repos, avant d'avoir rompu les rangs de l'ennemi, et ne jamais faire de prisonniers. Tout homme qui s'enfuyait durant la bataille, devait être sur-le-champ mis à mort par son voisin. Du reste, il était interdit de faire aucun mal aux femmes, aux enfans, aux vieillards. Il fallait ne jamais oublier d'honorer Dieu en respectant les églises et vénérant les prêtres. Il y avait défense de brûler ou détruire aucun moulin; de mettre le feu dans un lieu où les troupes venant par derrière pourraient encore trouver des provisions; de toucher

au butin avant que le partage s'en fît en toute justice.

C'était au mois de mars, bien peu de temps après la bataille de Granson, qu'on avait fait ces sages règlemens; mais il n'avait été pris nulle résolution sur ce qu'on ferait contre le duc de Bourgogne; et, durant les mois d'avril et de mai, la guerre avait semblé ne plus être l'affaire que des gens de Berne, de Fribourg et de Soleure. Maintenant que l'ennemi s'avançait avec toute sa puissance, il fallait, pour lui résister, réunir de nouveau les confédérés. Des messagers partirent de tous côtés. On continua à fortifier Morat, et à le mettre en état de se défendre contre une si nombreuse armée.

Il y a environ six lieues de Morat à Berne, et la rivière de la Sane sépare cet intervalle en deux portions à peu près égales. C'était sur la rive droite, du côté de Berne, que les Suisses assemblaient leur armée, encore bien peu nombreuse. Pour pouvoir communiquer avec la garnison de Morat, et lui porter secours, les Bernois fortifièrent aussi Laupen et Gumminen, seuls endroits où il y eût des ponts sur la

Sane. Dans cette situation, ils attendaient les Bourguignons, et chaque jour il leur arrivait de nouveaux renforts envoyés par leurs alliés.

« Or çà, ces chiens ont donc perdu courage ! » il m'est avis que nous allions les trouver, » disait le Duc. Il quitta Lausanne le 27 mai, passa par Morrens, Boullens, Estavayer, et vint le 10 juin camper à Faoug, une lieue avant Morat. Le comte de Romont, avec neuf mille combattans, avait pris sa route entre les deux lacs de Neufchâtel et de Morat, afin d'aller reconnaître le pays et d'investir la ville de l'autre côté.

« Le duc de Bourgogne est ici avec toute sa puissance, ses soudoyés italiens et quelques traîtres d'Allemands, écrivit Adrien de Bubenberg aux Bernois. Messieurs les avoyers, conseillers et bourgeois peuvent être sans crainte, ne se point presser, et mettre l'esprit en repos à tous nos confédérés. Je défendrai Morat. » Aussitôt il rassembla la garnison et les habitans, leur fit faire serment de se comporter vaillamment; pour lui, il promit, par serment aussi, de mettre à mort le premier qui parlerait de se rendre.

Le comte de Romont s'était avancé jusque dans la contrée marécageuse qui se trouve entre les trois lacs de Neufchâtel, de Morat et de Bienne. Engagé dans ce sol difficile, il ne put s'y défendre contre les paysans de Cerlier, de la Neuville, du Landeron, qui accoururent, hommes, femmes et enfans, armés de fourches, de broches, d'épieux, et qui forcèrent les Savoyards à se retirer en grande hâte. Le comte de Romont, par le même chemin qu'il avait pris, rejoignit donc l'armée du duc de Bourgogne.

Bientôt Morat fut environné de tous côtés, hormis vers le lac, par où arrivaient pendant la nuit de petites barques. Le grand bâtard de Bourgogne tenait le siége sur la route d'Avenche et d'Estavayer. La tente du Duc, ou plutôt un logis en bois qu'on lui construisit, était placée vers les hauteurs de Courgevaux, sur la route de Fribourg. Au nord, et sur le chemin d'Aarberg, était le comte de Romont avec douze mille hommes.

Ce fut lui qui, après quelques sommations menaçantes, fit donner le premier assaut. Soixante et dix grosses bombardes venaient d'a-

PLAN

DE LA BATAILLE

DE

MORAT

DRÉSSÉ PAR A.M. PERROT

Pour servir à la lecture de l'histoire

des Ducs de Bourgogne

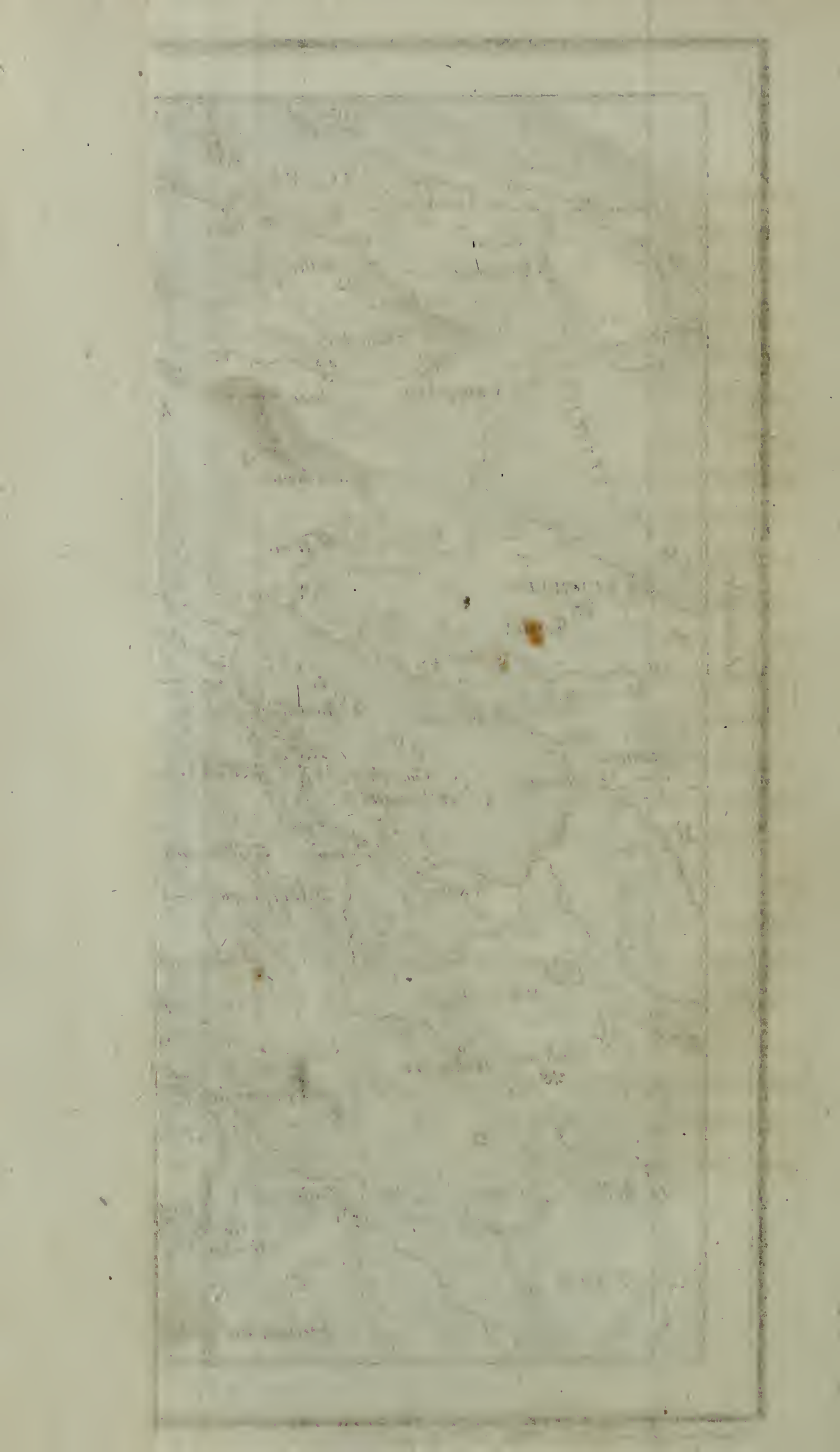
Gravé par I

Ecrit par Lallemand.



Gravé par Pierre Tardieu Place de l'Estrapade N.° 34

Ecrit par Lallemand.



battre un large pan du mur. Les assiégeans crièrent ville gagnée et coururent à la brêche ; mais les Suisses y étaient aussi, et soutinrent bravement le choc. On combattit pendant huit heures sur la muraille et dans le fossé. A la nuit, les Bourguignons se retirèrent, ayant perdu sept cents hommes. Le chef de leur artillerie avait été tué d'un coup d'arquebuse.

Le siége n'avançait pas ; toutes les nuits il arrivait par le lac des munitions, et même des renforts, dans la ville. Quatre mille combattans que le sire d'Orli, gouverneur de Nice, amenait de Savoie, furent attaqués et dispersés par la garnison de Fribourg, avant d'arriver au camp de Morat. Une entreprise inutile fut tentée sur Laupen et Gumminen, qu'il eût été si important d'avoir, pour être maître du passage de la Sane. Toutes faibles qu'étaient les petites troupes qui gardaient ces postes, où il n'y avait pas même une bannière, elles surent se défendre. Les habitans des environs y étaient accourus pour les secourir ; un curé vint lui-même à la tête de ses paroissiens. La ville de Berne était en grand effroi, se voyant menacée de si près. Les bannières sortirent ;

six mille hommes furent envoyés à Gumminen.

Toutefois, l'armée des Suisses ne se mit pas encore en marche; elle n'était pas complète; mais de jour en jour, d'heure en heure, les confédérés arrivaient. Tandis que le duc de Bourgogne s'obstinait au siége de Morat, ses ennemis assemblaient à loisir toutes leurs forces, jusqu'au moment où elles suffiraient pour le vaincre. Il redoublait cependant d'efforts pour emporter cette ville qu'une garnison de deux mille hommes défendait contre une armée vingt fois plus nombreuse. La grosse artillerie tirait jour et nuit; de toutes parts la muraille était ouverte et ruinée. Mais Adrien de Bubenberg maintenait un ordre sévère parmi ses hommes; ils étaient bien résolus à mourir, et persuadés que de la défense de Morat dépendait le salut de leur pays : aussi rien ne les troublait; toutes les attaques trouvaient chacun à son poste; pas un murmure n'était entendu dans la ville; tout s'y faisait d'une façon réglée et silencieuse, comme si c'eût été une troupe qu'on eût exercée en temps de paix. Deux fois le duc de Bourgogne fit tenter de nouveaux assauts; le fossé fut com-

blé, les échelles dressées ; tout fut inutile ; les assaillans ne purent un seul instant se maintenir sur la brèche. Adrien de Bubenberg était partout, veillait au moindre danger, animait par sa présence, par ses paroles, par son exemple, tous ceux de sa garnison, et les rendait aussi fermes et vaillans que lui-même. Ce fut de la sorte que, durant dix jours, l'ancien chef du parti bourguignon à Berne, combattit contre le prince, dont il avait été le partisan et le pensionnaire, tant qu'il ne l'avait pas cru ennemi de sa ville et des ligues suisses.

Cette merveilleuse résistance avait donné aux confédérés le temps d'arriver au secours des Bernois. « Tant que nous aurons une goutte de sang dans les veines, écrivait Bubenberg, nous nous défendrons. » Mais le moment de le secourir était enfin venu. Successivement on avait vu arriver à Berne les hommes d'Uri, d'Unterwalden, de l'Entlibuch, de Thun et de l'Oberland, de l'Argovie, de Bienne, de la commune et de l'évêque de Bâle. Ceux des pays de l'archiduc Sigismond étaient sous la conduite du comte Oswald de Thierstein, ainsi que les gens de Colmar, de Schelestadt, de

Rothweil et de Saint-Gall. Le comte de Gruyère, dont la puissante seigneurie était entre Fribourg et le pays de Vaud, vint aussi avec sa troupe. Puis arriva le contingent de Strasbourg, commandé par le comte Louis d'Eptingen, et le duc René de Lorraine, avec trois cents chevaux.

Ce prince fut reçu avec grande joie par les Suisses, et il gagna de plus en plus leur affection. Il était jeune, actif, parlant bien, simple en ses manières et ses habillemens, comme il convenait à un prince pauvre et malheureux; en outre de race allemande, ami des Allemands, et sachant faire et dire tout ce qu'il fallait pour leur plaire. Rebuté par le roi, il venait, dans sa détresse, s'adresser aux Suisses, mettait en eux tout son espoir, faisait loyalement cause commune, et n'avait pas un plus grand ennemi que le duc Charles, leur cruel adversaire.

Pour passer la Sane et aller chercher les Bourguignons, on n'attendait plus que les gens de Zurich. On envoyait à chaque instant des messages pour hâter leur marche. Hanns Waldmann, leur compatriote, qui avait commandé la garnison de Fribourg, leur faisait dire qu'il

n'y avait pas un moment à perdre; qu'une heure de retard pouvait livrer Morat aux ennemis; que les murailles étaient en ruine; que la mine s'avançait sous les remparts; que la garnison était réduite à un petit nombre. » Il nous » faut absolument donner la bataille, disait-il, » ou nous sommes tous perdus. Les Bourgui» gnons sont trois fois plus nombreux qu'à » Granson, mais nous saurons bien passer au » travers. Avec l'aide de Dieu, grand honneur » nous attend. Ne manquez pas à venir au plus » vite. » Sans tarder davantage, l'armée s'était cependant mise en mouvement pour passer la Sane.

Enfin, le 21 juin au soir, pendant que tous les habitans de Berne étaient dans les églises à prier Dieu pour la bataille qui allait se donner, on annonça que les gens de Zurich arrivaient avec ceux de la Turgovie, de Baden, et des libres bailliages. Aussitôt toute la ville fut illuminée, on dressa des tables devant toutes les maisons: on y servit à boire et à manger. Chacun fit fête aux hommes de Zurich; mais aussi on les pressait de ne point s'arrêter plus long-temps, et de continuer leur route, afin

d'arriver au camp avant la bataille. Ils passèrent deux heures à Berne ; chacun les embrassait, les exhortait à bien défendre le pays, leur souhaitait bon courage et heureuse chance. Ils repartirent à dix heures du soir, en chantant leurs chansons de guerre.

Le lendemain, à la pointe du jour, l'armée des confédérés entendit les matines à Gumminen ; puis les chefs s'assemblèrent en conseil pour régler l'ordre de la bataille. Il fut résolu qu'on enverrait une petite troupe du côté du comte de Romont, afin qu'en se joignant aux habitans du pays, elle l'empêchât de prendre part à la bataille, tandis que toute l'armée s'en irait attaquer le Duc. L'avant-garde fut mise sous la conduite de Hanns de Hallwyl, chevalier d'une ancienne et noble famille d'Argovie et bourgeois de Berne, qui avait gagné une grande renommée et la connaissance de toutes les choses de la guerre dans les armées du roi de Bohême et du fameux Huniade, celui qui avait chassé les Turcs de Hongrie. Il avait avec lui les gens de Fribourg, les montagnards des anciennes ligues, ceux de l'Oberland et de l'Entlibuch.

La cavalerie était nombreuse : on la plaça

aux ailes sous les ordres d'Oswald de Thierstein et du duc de Lorraine, qui en outre avait un grand nombre de piquiers, de hallebardiers et de couleuvriniers.

Le corps de bataille était commandé par Hanns Waldmann, de Zurich, et, pour montrer aux alliés d'Allemagne une grande considération, on lui avait associé Guillaume Herter, capitaine des gens de Strasbourg. Là, se trouvaient toutes les bannières sous la garde de mille vaillans hommes armés de piques, de hallebardes et de haches d'armes.

Gaspard Hertenstein, de Lucerne, était à la tête de l'arrière-garde; mille hommes étaient commandés pour éclairer la marche de l'armée. En tout les Suisses avaient environ trente-quatre mille combattans; le Duc, quoi qu'on en pût dire, n'en avait pas davantage, peut-être même un moindre nombre.

Une chaîne de collines assez élevées, qui règne entre Morat et le cours de la Sane, dérobait aux Bourguignons la marche des alliés, et la disposition de leur armée. Une forêt couvrait les deux pentes de ces coteaux. C'était là que les Suisses faisaient tous leurs préparatifs pour

la bataille, et se plaçaient dans l'ordre réglé. Avant de se mettre en marche, les comtes de Thierstein et d'Eptingen conférèrent la chevalerie à Hanns Waldmann, aux chefs de presque tous les contingens, et aux plus notables des confédérés. La plupart des gentilshommes, qui se trouvaient en grand nombre dans cette armée, dédaignèrent d'être faits chevaliers ce jour-là, où cette dignité était prodiguée à tant de bourgeois. Le duc de Lorraine n'eut point tant d'orgueil, et ne craignit pas d'être en fraternité d'armes avec les capitaines suisses.

Enfin, comme on allait avancer vers l'ennemi, Guillaume Herter, capitaine de Strasbourg, demanda s'il ne serait pas à propos de faire à la hâte quelques retranchemens, soit avec les chariots de bagage, soit avec des palissades, afin de rompre le choc de la puissante cavalerie des Bourguignons, dans le cas où l'on aurait à recevoir leurs attaques, ou si par malheur on était contraint à plier. D'abord, personne ne répondit à cette proposition; les Suisses se regardaient les uns les autres d'un œil surpris et mécontent; puis Félix Keller, de Zurich, rompit ce silence. « Si nos fidèles alliés, dit-

» il, ont bonne et franche volonté de combat-
» tre avec nous, le moment en est venu. Selon
» la coutume de nos pères, nous allons mar-
» cher sur l'ennemi et en venir aux mains.
» L'art des fortifications n'a jamais été notre
» fait. » Il n'en fut plus parlé, et l'ordre de marcher fut donné.

Dès la veille, lorsque le duc de Bourgogne eut appris que les Suisses passaient la rivière, il en avait eu grande joie. Il voulait même marcher à leur rencontre; mais la pluie était si forte, qu'il remit l'attaque au lendemain. Ses capitaines risquèrent de lui donner quelques conseils qui ne furent pas mieux écoutés qu'à Granson; leur avis était de lever le siége de Morat et d'attendre l'ennemi en plaine, où la cavalerie pouvait avoir un avantage qu'elle perdait sur un terrain inégal et coupé.

La gauche de son armée, commandée par le grand-bâtard de Bourgogne et le sire de Ravenstein, était appuyée au lac et touchait presqu'aux murs de Morat. Le corps de bataille, sous les ordres d'Hugues de Château-Guyon et de Philippe de Crèvecœur, sire d'Esquerdes, s'étendait entre les villages de Grenz

et de Courtevon. Quant au Duc, il était à la droite avec ses archers à cheval, les Anglais et la meilleure cavalerie de l'armée.

Les Lombards et les Italiens étaient presque tous à la gauche avec le grand-bâtard. Le soir d'auparavant, le Duc avait eu le chagrin de voir le prince de Tarente, qui jusqu'alors les avait commandés, prendre congé de lui pour aller trouver le roi de France. Il y avait un an que ce jeune prince était auprès du Duc, dans l'espoir d'obtenir sa fille. Il avait fini par se lasser de tant de délais et de fausses promesses. Son père, le roi de Naples, s'était, dans cet intervale, réconcilié avec le roi. Les conseillers qu'il avait auprès de lui voyaient que le duc de Bourgogne laissait aussi espérer le même mariage, soit à la duchesse de Savoie pour son fils, soit à l'empereur pour l'archiduc Maximilien. Ils envoyèrent secrètement un officier d'armes à Lyon pour demander un sauf-conduit que le roi accorda très-volontiers.

Maître Angelo Catho décida plus que nul autre le jeune prince à partir. C'était un homme qui voyait si sagement les choses, et jugeait si bien des personnes, qu'il passait pour deviner

l'avenir par voie d'astrologie[1]. Déjà il avait mal auguré de la journée de Granson. Cette fois il avait encore de plus sûrs indices. Toute cette armée nouvelle, mal exercée, et composée de gens mécontens, ou d'étrangers soudoyés; des capitaines inquiets de l'avenir, à qui il tardait de quitter un service toujours aventureux et maintenant si mal favorisé de la fortune; des serviteurs las d'un maître si dur qui, dans le malheur, leur montrait moins de confiance encore et d'affection que dans la prospérité; enfin, ce chef lui-même n'ayant plus, à vrai dire, la plénitude de sa raison, plus incapable que jamais d'aucun conseil, ayant perdu son habileté guerrière, malade, et sans cesse passant de la colère à une sorte d'engourdissement[2] : il y en avait assez pour qu'un habile homme prédît la perte de la bataille. Maître Angelo Catho en assura le prince Frédéric et l'écrivit aussi à Naples. Déjà le roi Ferdinand avait mandé à son fils de quitter le duc de Bourgogne. Après avoir vaillamment combattu avec

[1] Comines et pièces justificatives.

[2] Gollut.

lui à Granson, il lui dit adieu la veille de la journée de Morat.

Le Duc se porta en avant avec une avant-garde considérable. Les Suisses avaient marché de leur côté, et se tenaient maintenant sur l'autre revers des collines, toujours abrités par la forêt. La pluie avait continué à tomber en abondance; le ciel était couvert de nuages. Après plusieurs heures, voyant que leurs ennemis conservaient la même position, et semblaient ne pas accepter le combat, les Bourguignons trempés par la pluie commencèrent à se retirer vers leur camp. La poudre était mouillée dans les chariots; les cordes des arcs étaient humides et sans ressort; les hommes étaient harassés par cette longue et pénible attente.

Alors Hanns de Hallwyl donna le signal à son avant-garde: « Braves gens, leur disait-il, » confédérés et alliés, voilà devant vous ceux » que vous avez défaits à Granson. Ils sont en» core venus chercher votre vengeance. Leur » multitude est grande; mais vous n'en avez » pas peur. Songez aux belles batailles que nos » pères ont gagnées. Il y a cent trente-sept » ans, qu'à pareil jour, en ces lieux même, à

» Laupen, ils ont remporté une grande vic-
» toire. Vous êtes vaillans comme eux, et Dieu
» sera aussi avec vous. Pour qu'il nous accorde
» cette grâce, à genoux, mes amis, et faisons
» notre prière! »

Tous s'agenouillèrent et joignirent les mains. Pour lors, on vit soudainement les nuages se dissiper, le ciel s'éclaircir, et le soleil paraître tout brillant. Hallwyl tira son épée et cria : « Braves
» gens, Dieu nous envoie la clarté de son
» soleil. Allons! pensez à vos femmes et à vos
» enfans; et vous! jeunes gens, voudriez-vous
» laisser les Italiens enlever vos amoureuses? »

Il ne fut plus en peine que de modérer leur ardeur, afin de marcher en bon ordre. Ils s'avançaient, criant : « Granson, Granson! » Au devant d'eux, une troupe de leurs chiens de montagnes avait rencontré d'autres chiens du camp ennemi et leur donnait la chasse. C'était un sujet d'amusement et de bon présage.

Le camp des Bourguignons était fortement retranché par un fossé et une haie vive. Les Suisses y firent deux attaques. Hallwyl et l'avant-garde à gauche, Waldmann et le corps de bataille plus à droite. Mais le retranchement était

défendu par une puissante artillerie. Elle faisait de grands ravages, et emportait des rangs entiers. La cavalerie lorraine s'avança, et plus d'un homme d'armes fut abattu. Le duc René eut un cheval tué sous lui. Les cavaliers bourguignons se lancèrent sur sa troupe, et l'auraient mise en péril, si Hallwyl ne l'eût appuyée. Cependant, comme les meilleurs canonniers de l'armée de Bourgogne avaient été tués au siége de Morat, les bombardes et les grosses couleuvrines étaient souvent ajustées trop haut, et tiraient dans les arbres.

Le Duc ne savait nullement en quel nombre étaient les Suisses, et leur croyait beaucoup moins de forces qu'ils n'en avaient. Les voyant d'abord ne pas accepter le combat qu'on venait leur offrir, il s'était confirmé dans l'idée de leur faiblesse. De sorte que, lorsqu'un instant après qu'il fut rentré dans son camp on lui annonça que leur armée se mettait en mouvement, il ne voulut point le croire; et comme le gentilhomme qui le lui disait assurait l'avoir vu de ses yeux, il lui adressa de dures et injurieuses paroles[1].

[1] Amelgard

Bientôt il n'en put douter, et courut au lieu de l'attaque. Elle durait depuis assez longtemps; les assauts des Suisses étaient repoussés l'un après l'autre; déjà le Duc avait bonne espérance de la victoire, lorsqu'il entendit à sa droite de grands cris et un tumulte extraordinaire. C'était Hallwyl qui, avec son avant-garde, avait marché le long du retranchement, l'avait tourné, et entrait dans le camp. Bientôt le désordre fut complet; le fossé et la haie furent forcés de toutes parts; l'artillerie tomba aux mains des Suisses, qui la tournèrent aussitôt contre les Bourguignons. En ce lieu le combat fut disputé et sanglant; les archers à cheval de la garde, tous les gens de l'hôtel et les Anglais montrèrent un merveilleux courage; mais les comtes d'Eptingen, de Thierstein, de Gruyère, et le duc de Lorraine plus ardent de haine et de vengeance que qui que ce soit contre le duc Charles, arrivèrent avec leur cavalerie, et soutinrent vaillammeut le choc des plus vaillans hommes d'armes de l'armée de Bourgogne. Enfin le duc de Somerset [1], capitaine

[1] Gollut. — Heuterus.

des Anglais, le comte de Marle, fils aîné du connétable de Saint-Pol[1], les sires de Grimberghes, de Rosimbos, de Mailli, de Montaigu, de Bournonville et beaucoup d'autres furent abattus. Jacques du Maes, qui portait la bannière du Duc, se fit tuer en la défendant, et tomba la tenant serrée dans ses bras.

L'aile droite des Bourguignons était entièrement rompue. Au même moment, Adrien de Bubemberg était sorti avec la garnison de Morat, et avait attaqué vivement l'aile gauche et toute la troupe du grand-bâtard. Bientôt l'arrière-garde des Suisses, que commandait Hertensntein, ayant continué le mouvement que l'armée venait de faire, toujours s'avançant et se déployant sur la gauche, tourna entièrement les positions du camp des Bourguignons, et se montra derrière leur corps de bataille.

Pendant ce temps-là, le comte de Romont, campé de l'autre côté de la ville, et inquiété par une fausse attaque, ne pouvait être d'aucun secours. Il y eut encore quelque combat à l'aile gauche. Mais lorsqu'on eut vu tomber la ban-

[1] La Marche. — Histoire généalogique.

nière du grand-bâtard qu'avait saisie un homme du Hassli, il ne resta plus d'espoir; toute l'armée était en désordre et dispersée; le Duc lui-même, ne voyant plus de ressource, et dans un morne désespoir, songea à une prompte fuite. Il fallait se hâter, car de la façon dont la bataille s'était donnée, les Suisses étaient maîtres des chemins de Lausanne et du pays de Vaud; la retraite était coupée; Aussi le Duc, qui avait encore trois mille chevaux, les vit bientôt dispersés, et ce fut à grand'peine que, suivi de douze de ses serviteurs seulement, il gagna Morges, après une course de douze lieues; ayant encore une fois perdu son armée. Trois mois et demi s'étaient passés depuis la journée de Granson.

Après sa fuite, le champ de bataille ne fut plus qu'un lieu de carnage; les Suisses parcouraient ce large espace sans trouver nulle résistance, tuant tout ce qu'ils rencontraient devant eux, refusant impitoyablement merci, et criant à ceux qui imploraient miséricorde: « Briey, Granson. » Cette fois, on ne manquait pas de cavalerie pour suivre les fuyards; les gens du comte de Gruyère, et les hommes

d'armes autrichiens et lorrains, coururent la route jusqu'à Avenches, ne laissant aucun refuge aux ennemis épars de tous côtés.

C'était surtout les Lombards, qui ne trouvaient nulle pitié; on en égorgea un grand nombre. Entourés ainsi de toutes parts, beaucoup tentèrent d'aller rejoindre le comte de Romont, en passant dans le lac. Il n'est pas profond, mais le fond en est très-marécageux. La plupart de ces cavaliers s'enfoncèrent dans la fange et dans les roseaux; d'autres allèrent trop avant dans le lac et se noyèrent. D'ailleurs, les Suisses les poursuivaient jusque dans l'eau, leur tiraient des flèches, les tuaient à coups d'arquebuse et montaient dans des nacelles pour aller les achever [1]. On vit en plus d'un endroit l'eau du lac se rougir de sang. La tradition raconte qu'un seul cuirassier parvint à se sauver, et encore parce qu'il s'était voué à saint Ours, patron de la ville de Soleure. Trois siècles après, les pêcheurs retiraient encore de temps en temps des armures et des cuirasses dans leurs filets.

[1] Specklin. — Muller.

Enfin, on estime qu'il périt à Morat huit ou dix mille hommes de l'armée du duc de Bourgogne, et plus de la moitié fut tuée de sang-froid, après la bataille. Jamais les Suisses n'avaient montré tant de haine pour leurs ennemis. « Cruel comme à Morat, » fut longtemps un dicton populaire.

Le camp du duc de Bourgogne tomba encore une fois aux mains des Suisses. Il n'était plus aussi riche qu'à Granson ; toutefois les provisions de vivres, et les munitions de toute sorte, étaient en abondance. L'artillerie était nombreuse ; elle fut partagée entre les alliés. Le duc René reconnut ses canons de Lorraine ; ils lui furent rendus, et les Suisses, pour lui montrer toute leur affection, lui donnèrent la baraque de charpente, qui servait de logis au duc de Bourgogne. Elle était encore assez belle et riche. Il s'y trouva de magnifiques étoffes, de rares fourrures, des armes d'un beau travail, une chapelle précieuse. Un beau portrait du duc Charles fut placé à l'hôtel-de-ville de Morat. Les gens de toute sorte que traînait après elle cette armée, les marchands, les valets, les filles de mauvaise vie qui étaient au nombre de

deux mille environ, se répandirent çà et là, se cachèrent dans les bois, demandèrent asile aux paysans, et regagnèrent à grand'peine le pays de Vaud ou la comté de Bourgogne.

Le comte de Romont, et les douze mille combattans qu'il avait sous ses ordres, n'attendirent pas que les Suisses vinssent à eux. Ils ne tentèrent pas même de se retirer en bon ordre; passant entre les deux lacs de Morat et de Neuchâtel, il s'enfuit par la route d'Estavayer.

Après trois jours passés sur le champ de bataille, afin de maintenir contre tout venant, selon les anciennes coutumes, que la victoire était bien gagnée, les Suisses s'occupèrent à enterrer les morts. On creusa auprès de Morat une immense fosse; on y jeta les cadavres en les recouvrant de chaux vive. Quatre années après, lorsque ces corps furent consumés, une chapelle fut construite où l'on entassa les ossemens retirés de la fosse. Elle se nommait communément l'Ossuaire des Bourguignons; on y lisait l'inscription suivante:

DEO OPTIMO MAXIMO. INCLYTI ET FORTISSIMI BURGUNDIÆ DU-

CIS EXERCITUS, MORATUM OBSIDENS, AB HELVETIIS CÆSUS, HOC SUI MONUMENTUM RELIQUIT [1].

Pendant plus de trois siècles cet Ossuaire a été conservé comme un glorieux souvenir de la vaillance des Suisses. Les habitans du pays montraient avec orgueil ce trophée aux voyageurs, et leur faisaient remarquer, sur ces ossemens blanchis, la trace des grands coups d'épée dont leurs pères avaient frappé les soldats du duc Charles. Un tel monument qui rappelait ce que peuvent les peuples défendant leurs libertés, et le châtiment sévère que la providence avait envoyé à un prince orgueilleux et tyrannique, aurait dû être toujours respecté. Une armée française, passant par Morat, en 1798, pour soumettre la Suisse, crut voir dans l'Ossuaire des Bourguignons une offense à la gloire de la France. Elle détruisit la chapelle et dispersa les ossemens.

Le Duc ne passa qu'un jour à Morges, et de là s'en vint à Gex; le comte de Romont était avec lui : l'évêque de Genève vint aussi le

[1] A Dieu très-bon et très grand. L'armée du très-célèbre et très-vaillant duc de Bourgogne, assiégeant Morat, défaite par les Suisses, a laissé ici ce monument.

trouver. Dans son chagrin, ses soupçons se portèrent sur leur belle-sœur, la duchesse de Savoie[1]. Elle était sœur du roi de France; après la journée de Granson, elle lui avait envoyé un message. Se livrant sans contrainte à ses pensées, il en vint à croire qu'elle l'avait trahi, qu'elle l'avait attiré à sa perte, qu'elle était cause volontaire de tous ses maux. C'était pour elle, pensait-il, qu'il était venu faire la guerre aux Suisses, et maintenant elle allait traiter avec le roi, achever sa ruine, peut-être même tramer quelque complot contre lui. Il s'en expliqua avec colère au comte de Romont et à l'évêque de Genève, qui, soit par crainte, soit par attachement pour la maison de Bourgogne, lui conseillèrent de mettre à l'épreuve la duchesse de Savoie, et au besoin de s'assurer d'elle.

Elle était alors à Genève; dès le lendemain elle vint avec le jeune duc et ses autres enfans, rendre visite au duc de Bourgogne, et lui offrir quelques consolations, comme elle avait déjà fait lors de sa première défaite. Il était sans provisions, presque sans serviteurs, de sorte

[1] La Marche. — Comines. — Guichenon. — Muller.

qu'elle le défrayait et lui envoyait de Genève tout ce qui lui était nécessaire.

Le Duc lui dit qu'il allait partir, et retourner, dès le soir même, dans sa comté de Bourgogne pour mettre ordre à ses affaires; qu'elle devrait l'accompagner; que les Suisses ne tarderaient pas à se répandre de tous côtés; qu'on ne pouvait savoir jusqu'où iraient leurs cruautés, et qu'il lui offrait un asile dans ses états.

La duchesse le remercia de cette preuve d'amitié, mais étant régente elle ne pouvait quitter, répondit-elle, le soin et le gouvernement de ses sujets; la ville de Genève était forte, le passage du Rhône difficile; d'ailleurs elle ne courrait aucun péril, en se retirant plus avant dans la Savoie, vers Chambéri, où elle avait des forteresses imprenables; elle pourrait même s'en aller de l'autre côté des montagnes, dans ses états de Piémont.

Le Duc, mal satisfait de cette réponse, envoya l'ordre à son chambellan Olivier sire de La Marche, qui était en ce moment à Genève, de s'embusquer aux portes de la ville, d'y attendre le passage de la duchesse de Savoie,

de se saisir d'elle et de ses enfans, et de les amener sur-le-champ à Saint-Claude. Un tel commandement parut bien insensé au sire de La Marche : c'était, à ce qu'il lui semblait, une indigne trahison, une violence contraire à tout bon droit, à la bonne foi, à l'hospitalité. Mais il connaissait son maître ; il savait qu'il y allait de la vie à lui désobéir en quoi que ce soit. L'ordre lui avait même été donné sur sa tête. Il se mit en devoir d'exécuter ce qui lui était prescrit.

Pour que le complot réussît mieux, le Duc retint la duchesse de Savoie le plus long-temps qu'il lui fut possible avec lui. Il était nuit quand, lui disant adieu, elle partit de Gex pour retourner à Genève, qui n'en est qu'à deux ou trois lieues seulement.

En approchant de la ville, elle fut tout à coup surprise et saisie par le sire de La Marche et par ceux qu'il avait avec lui. La nuit était fort noire ; on ne pouvait distinguer les objets. Il fallait se hâter avant qu'on pût, de Genève, accourir au secours de la duchesse. Le sire de La Marche la plaça en croupe derrière lui, et s'assura d'un des enfans qu'il prit pour le jeune

duc. Mais, dans cette obscurité, il se trompa et saisit le second des petits princes; le comte de Rivarola, gouverneur du duc Philibert, eut le temps de le cacher dans un blé voisin de la route, tandis que le maréchal de Savoie et les officiers de la suite de la duchesse, s'efforçaient de la défendre et de l'arracher aux Bourguignons. Le sire de Villette trouva moyen de sauver aussi le prince Louis-Jacques.

Messire Olivier s'éloigna au plus vite, passa les montagnes pendant la nuit, emmenant la duchesse et ses deux filles, et croyant avoir aussi le jeune prince. Après leur avoir donné quelque repos à Mijoux, il arriva à Saint-Claude, où le Duc, en reconnaissant que le jeune duc de Savoie n'était pas pris, entra dans une telle fureur qu'il voulait faire mettre à mort son chambellan pour n'avoir pas exécuté ses ordres. Toutefois il finit par se calmer et par faire conduire madame de Savoie au château de Salins.

Pour lui, il s'établit dans cette ville et résolut de faire une nouvelle armée pour rentrer en Suisse. Toute celle qui avait combattu à Morat était

entièrement dispersée. Si, après Granson, ce n'était pas sans peine qu'il avait réuni les fuyards et les déserteurs, maintenant ce lui était chose tout-à-fait impossible. Tous poursuivis par les Suisses, mourant de fatigue et de faim, avaient, chacun comme il avait pu, regagné leur pays. Il écrivit dans ses diverses seigneuries, et envoya des ordres pressans et sévères pour qu'on reprît les déserteurs, pour qu'on fît de nouvelles levées, pour qu'on levât d'autres impôts.

Les Etats de la comté de Bourgogne furent assemblés[1] sous ses yeux, à Salins. Il leur dit qu'il ne fallait point se laisser abattre par la mauvaise fortune; que les anciens Romains, pour n'avoir pas perdu courage après la bataille de Cannes, étaient devenus maîtres du monde; que les Bourguignons, qui jadis avaient vaincu les Romains, ne devaient pas montrer moins de constance et de fermeté; que pour lui, il était de la race de Philippe le Hardi, de Jean sans Peur et du duc Philippe le plus vaillant prince de son temps; qu'il n'était pas non plus si dénué de puissance que ses enne-

[1] Muller. — Dunod. — Specklin. — Mallet.

mis affectaient de le dire. Il parla alors de ses pays de Flandre, et de tout ce que de si riches villes et de si vastes pays pouvaient lui fournir en hommes et en argent. Il espérait que ses plus chers sujets, ceux qui avaient commencé la grandeur de sa maison, les Bourguignons, ne se montreraient pas moins fidèles et zélés. Il fit encore mention de ce royaume de Bourgogne qu'il voulait établir, et finit par dire qu'il formerait une armée de quarante mille hommes, qu'il fallait aussi que chacun de ses sujets fût taxé au quart de son avoir.

Les États furent effrayés d'une telle demande et de cette obstination du Duc à se perdre et à ruiner tous les pays de sa domination; ils l'auraient conjuré de faire la paix; mais il était difficile de lui en parler sans exciter sa fureur. On lui répondit en donnant de grandes louanges à sa fermeté; néanmoins les États demandèrent à délibérer sur les demandes qui leur étaient faites. Le lendemain, ils lui remontrèrent que les choses n'étaient pas telles que son ardeur et son courage les lui faisaient voir; depuis plusieurs années la fleur de la noblesse

et de tous ceux qui étaient habitués aux armes avait été enlevée du pays et n'y était pas revenue ; tant d'apprêts de guerre, tant d'équipages, tant d'artillerie avaient exigé de si fortes dépenses, que la Comté était épuisée ; le commerce était interrompu ; l'ennemi avait fait plus d'une course, brûlant les villes et les villages, dévastant les champs ; les terres restaient en friche, et la famine menaçait le pays. Ils prièrent le Duc de songer à son père de glorieuse mémoire, qui avait fait aussi de grandes guerres, mais n'avait jamais mis en oubli le salut du pauvre peuple. La maison de Bourgogne avait, disaient-ils, bien assez de seigneuries et de puissance, et il n'était nul besoin de faire d'autres conquêtes. Du reste, pour montrer à leur prince toute leur bonne volonté, ils offrirent de faire un dernier effort, et de lever trois mille hommes qui seraient employés à garder la Comté contre les courses de l'ennemi.

Cette sage réponse ne contenta point le Duc ; il s'emporta et leur dit qu'il avait cru les trouver plus fidèles et plus vaillans ; mais que par bonheur il avait d'autres sujets plus empres-

sés à venger leur honneur et celui de leur seigneur ; qu'il s'en irait faire sa demeure pour toujours dans ses pays de Flandre, et qu'alors les Bourguignons restés sans défense seraient contraints de donner aux ennemis bien plus qu'ils ne refusaient à leur prince ; qu'ainsi ils échangeraient sans nul profit la gloire pour la honte.

Les États du duché assemblés à Dijon, se trouvant hors de la présence du Duc, répondirent plus hardiment encore que cette guerre n'était pas nécessaire, qu'il n'était pas besoin d'y contribuer, ni de molester le peuple pour une querelle si mal fondée, où l'on n'avait nulle espérance de venir à bonne fin [1].

Les Flamands, que le Duc avait voulu donner en exemple aux Bourguignons, montraient encore moins d'obéissance. Là, ses ordres n'étaient plus écoutés ; déjà, avant la bataille de Morat, on avait commencé à ne pas respecter autant son pouvoir, à ne plus tenir si grand compte de ses volontés. Dans ses lettres, il lui fallait au contraire alléguer le bon exemple des Bourguignons. Ainsi, le 12 juillet, après

[1] Saint Julien de Baleurre dans Courte-Epée.

les États de Salins, il écrivait au président et aux gens de son conseil à Luxembourg : « Très-chers et bien-amés, vous désirez, comme nous savons, être assurés de l'état de notre santé; nous étions, grâce à Dieu, en très-bonne santé et disposition de corps, quand nous avons eu dernièrement une journée à l'encontre des Allemands. Nulle partie des gens à cheval n'a abandonné notre personne; mais aucuns piétons, plusieurs Picards et autres gens de nos pays de par-delà, comme faux et déloyaux envers nous, se sont retirés en Picardie et ailleurs. Dans ce pays-ci où nous sommes, et qui est le nôtre, les sujets et habitans, tous tant qu'ils sont, pour nous montrer leur bon vouloir, amour et affection, ne nous ont pas seulement payé ce qu'ils nous doivent, mais nous ont librement et de leur propre mouvement offert de garder le pays, de mettre garnison à leurs dépens sur les frontières et de les entretenir, six mois en temps d'été, afin que nous puissions d'autant mieux tenir les champs, ayant nos gens autour de nous pour faire la guerre hors de nos pays. »

« Toutefois les gens de nos pays de par-de-

là ont fait et font le contraire. Bien que le roi ne leur demande rien et ne leur donne aucune affaire, bien qu'il laisse nos sujets aller, passer et repasser parmi son royaume; bien qu'il veuille entretenir les trêves et que je lui envoie présentement le sire de Contai pour besogner sur ce qu'il désire et lui promettre que nous nous trouverons ensemble, ni vous ni nos principaux officiers n'avez rien fait de ce que je vous ai mandé depuis trois ou quatre mois. Nous avions ordonné que ceux de nos ordonnances, fiefs et arrière-fiefs, tous autres de gens de guerre et pouvant porter les armes, fussent envoyés au secours de notre pays de Lorraine; nous avions même mandé qu'ils fussent levés à nos frais. Pour ne l'avoir pas fait, vous êtes cause du danger où se trouve présentement la Lorraine, et de la perdition dudit pays qui va s'ensuivre, s'il n'y est pas bientôt pourvu. En mettant ainsi nos commandemens en non-chaloir, il semble que vous désiriez non-seulement la perdition de la Lorraine, mais la nôtre et celle de tous nos pays de par-deçà; et aussi que vous cherchez à ce que, faute de gens, nous ne puissions résister

à nos ennemis, afin que lorsque nous irons au secours de la Lorraine, et que nous voudrons revenir dans ce pays, ce que nous ferons le plus tôt possible, nous ne puissions plus y parvenir. Ainsi nous n'avons nulle raison d'être content de la façon dont nos principaux officiers se sont comportés. »

Il renouvelait les ordres de faire partir les hommes appartenant aux ordonnances, le ban, l'arrière-ban et tous ceux qui pouvaient porter les armes, en les envoyant à mesure qu'ils seraient prêts, sans que les uns attendissent les autres.

« Et si jamais vous avez désiré nous servir et nous complaire, faites et accomplissez, faites faire et accomplir tout ce qui vous sera commandé; n'en faites faute en quoi que ce soit, et craignez désormais les punitions qui pourraient s'ensuivre. »

Dans ses discours, le Duc était plus emporté encore que dans sa lettre. Il ne parlait que de faire trancher la tête à ses officiers, de châtier cruellement ses sujets; il les menaçait sans cesse des vengeances qu'il exercerait à son retour. Celui qui excitait le plus sa colère était

messire Hugonnet, son chancelier, homme sage, habile, éloquent, qu'il avait commis au gouvernement de toutes les affaires en Flandre, et à la tête du parlement institué à Malines en 1473. Mais, quelle que fût la bonne volonté du chancelier, et à supposer même qu'il eût le désir sincère d'obéir aveuglément aux commandemens rudes et insensés de son maître, cela lui aurait été impossible. Il lui aurait fallu une armée pour contraindre les sujets à obéir, les vassaux à prendre les armes, les villes à payer[1]. L'obéissance était à bout; plus de rigueur n'aurait produit qu'une rébellion ouverte.

Nonobstant l'injure que le Duc avait faite aux États, l'année précédente, et la façon hautaine dont il avait promis de se passer de leur consentement, le chancelier voulut essayer si, à leur moyen, on trouverait plus d'obéissance. Ils furent assemblés à Bruxelles. Messire Hugonnet leur exposa la nécessité présente et le danger où se trouvait le prince, leur demandant instamment de venir à son

[1] Amelgard.

secours, et de lui accorder de nouveaux subsides. Mais ils ne montrèrent nulle disposition à y consentir; ils rappelèrent comment le pays était épuisé par les impôts de toute sorte, tant ceux qui avaient été accordés au Duc que ceux qui avaient été établis sans leur consentement et contre toutes coutumes et libertés. Les tailles mises pour la présente guerre étaient même loin d'être payées, et avaient encore beaucoup d'années à courir. Les États demandèrent que leurs remontrances fussent mises sous les yeux du Duc. Au reste, ils ajoutèrent que s'il était pressé et environné des Suisses et des Allemands, sans avoir assez de gens pour se dégager et revenir en Flandre, il eût à le leur faire savoir; qu'alors ils exposeraient leurs corps et leurs biens pour l'aller chercher et le ramener en toute sûreté. Mais ils étaient résolus à ne plus l'aider d'hommes ni d'argent pour aucune autre guerre.

Quand cette réponse fut rapportée au Duc, il entra dans une fureur extrême, et s'emporta en menaces; il nomma les gens des États des traîtres et des rebelles, qui apprendraient bientôt

ce que c'était que sa vengeance; il jura de démolir les portes et les murailles de Bruxelles.

Ce n'était pas le peuple seul et les gens des villes qui avaient conçu une implacable haine contre le Duc, et qui ne prenaient plus aucun souci des malheurs dont il était accablé. Il avait détruit leurs libertés et ruiné leur commerce; il les avait accablés d'impôts; mais la noblesse avait peut-être encore plus de motifs pour refuser obéissance. Il y avait plus de deux ans, depuis le commencement du siége de Neuss, que le Duc tenait les gentilshommes sous les armes. Il les avait exposés non-seulement à mourir dans les batailles, mais à périr par la faim, le froid, les maladies, qui en avaient emporté beaucoup. Leurs domaines étaient engagés, ou leurs biens négligés et sans revenu; leurs femmes et leurs enfans privés de leur présence et de leur protection. Et tout cela pour être toujours vaincus, pour ne connaître de la guerre que ses calamités et ses affronts. En outre pas une consolation, pas une marque de bonté ni de compassion de la part de leur Duc : un commandement dur et menaçant, un accueil plein de ru-

desse : rien de ce qui donne cœur à souffrir et à obéir.

Le clergé faisait entendre des plaintes plus aigres s'il était possible. Le besoin d'argent avait contraint le Duc à ne le point ménager, à lui demander beaucoup d'argent, à le comprendre dans les taxes. Il y en avait une surtout qui excitait l'indignation de tous les ecclésiastiques ; c'était ce qu'on nommait l'amortissement. Comme les terres de l'église et de toute les fondations pieuses étaient d'ordinaire exemptes d'impôts, pour acheter ce privilége et compenser la perte qui en résultait pour les revenus du prince, il fut réglé que toutes les fois que le clergé acquerrait, par une voie quelconque, une propriété, elle paierait un droit relatif à sa valeur. En outre, on fit remonter à soixante ans la recherche de tout ce que l'église avait acheté ou reçu par testament, donation ou fondation. L'enquête qui se fit à ce sujet donna lieu aux murmures les plus amers. Le clergé prétendit qu'avec une véritable profanation on avait fouillé dans tous les monastères, chapitres ou autres pieux établissemens, afin d'y trouver des titres et contrats ;

qu'on avait fait rendre compte du bien des pauvres; qu'on avait marchandé jusqu'au luminaire des églises et aux ornemens de l'autel; qu'on avait reçu des dénonciations et écouté des calomnies[1]. « Après une exaction si impie, » fallait-il s'étonner, disaient les ecclésiastiques, » que la faveur divine eût abandonné un prince » qui reconnaissait si mal ce que la Provi- » dence avait fait pour lui et pour la gran- » deur de sa maison. » Ils imputaient surtout cet amortissement aux conseillers du Duc et à son parlement de Malines. « Les gens » tenant cette cour ont voulu, disaient-ils, se » rendre importans et ne point paraître oisifs » et inutiles. Pour justifier la nouveauté d'un » tel établissement, ils allèguent le Parlement » de Paris, et prétendent nous apporter les » usages du royaume de France, où cette ini- » quité a été pratiquée. Mais il eût fallu pen- » ser que si ce royaume a été si malheureux » et ravagé, c'est pour avoir encouru la cen- » sure divine, qui a vengé les injures faites aux » églises. »

[1] Amelgard.

Ayant ainsi excité, par sa tyrannie, des sentimens de désobéissance et de sédition parmi les gens de toute condition, le Duc ne put tirer aucun secours de la Flandre, ni des vastes seigneuries qui l'environnaient. Seulement le comte de Chimai et le comte Engelbert de Nassau rassemblèrent autant de gens qu'il leur fut possible, et selon ses ordres s'en allèrent en Lorraine.

Lorsqu'il vit cette rébellion de ses sujets, la difficulté qu'il avait de former une armée, et l'impuissance de sa colère, il tomba dans une mélancolie profonde. Après vingt jours passés à Salins, il était allé s'établir dans un château qu'on appelle la Rivière, près de Pontarlier et de Joux. Là, il rassemblait quelques soldats, et formait un camp, afin de garder les passages du Jura; mais à peine avait-il pu, après quelques semaines, réunir trois ou quatre mille hommes. Chaque jour quelque mauvaise nouvelle venait accroître son chagrin : tantôt un allié qui l'avait abandonné : tantôt ses sujets qui méprisaient ses ordres et ne reconnaissaient plus son autorité : tantôt les villes de Lorraine qui, l'une après l'autre, étaient con-

traintes à se rendre. Il vivait solitaire, passait des journées entières sans vouloir parler à personne. Fier comme il était, il avait honte de montrer sa douleur, de se plaindre ou d'être plaint. Nulle confiance, nulle amitié qui pût le soulager; nul repentir de ses fautes; nul retour sur lui-même qui lui fît chercher son refuge en la bonté et la miséricorde de Dieu; il ne savait que s'enfoncer dans son noir chagrin, et se montrer plus austère et plus terrible à ceux qui l'environnaient. L'affection de la plupart des serviteurs de sa maison était même éteinte; ils étaient las de lui, et impatiens de voir consommer sa perte, qui semblait ne pouvoir tarder.

Pendant près de deux mois qu'il se tint à la Rivière, sans rien faire ni rien résoudre, sa fortune achevait en effet de crouler rapidement. Le roi, comme on peut croire, ne s'était point oublié en cette circonstance; il avait fait tout ce qui lui était possible pour profiter de la détresse de son adversaire et achever sa ruine. La nouvelle de la journée de Morat lui arriva dès le lendemain, comme celle de Granson. Il n'y avait, ainsi qu'on a vu, pas d'homme plus impatient de savoir les nouvelles le plus tôt pos-

sible. Dès le commencement de son règne, il avait tenté d'établir les postes ; mais son loisir n'avait pas encore été assez grand pour qu'elles fussent aussi bien montées qu'elles le furent plus tard. Quant aux nouvelles de Suisse, il avait tout disposé pour les savoir au plus vite, et attendait d'heure en heure qu'on l'informât de l'issue de la bataille : car il avait appris que les armées étaient en présence. Selon son habitude, il ne parlait d'autre chose. « Je donnerai deux cents » marcs d'argent à qui m'apportera la pre- » mière nouvelle, » disait-il. Elle arriva d'abord aux sires du Bouchage et d'Argenton, qui se hâtèrent d'aller la lui apprendre.

Dès le lendemain, il écrivit au comte de Dammartin, qui était du côté de Senlis, lui ordonnant de se tenir prêt, mais d'observer toujours les trêves. Ce fut peu de jours après qu'on apprit que le Duc avait fait enlever la duchesse de Savoie, sans avoir pu saisir le jeune duc Philibert. Rien ne pouvait être plus heureux pour le roi ; il envoya sur-le-champ l'amiral et le sire du Lude à Chambéri, où ils assemblèrent les États. Tout y fut réglé à la volonté du roi ; il donna le gouvernement du

Piémont au comte de Bresse, laissa celui des pays en deçà des Alpes à l'évêque de Genève, confia la garde du jeune prince au sire de Grolée qui était un de ses serviteurs, retint la ville de Chambéri et la forteresse de Montmeillan[1]. De cette façon, toute la Savoie était à sa volonté, et le duc de Bourgogne ne pouvait plus en tirer aucune ressource.

Pendant ce temps, la duchesse avait été conduite de Salins au château de Rouvre, près de Dijon; elle y était gardée honorablement, mais sans grande rigueur. D'ailleurs, les serviteurs du duc de Bourgogne commençaient à ne plus avoir beaucoup de crainte de lui; ses ordres n'étaient plus suivis à la lettre, et cette prison de madame de Savoie était un sujet d'indignation pour chacun. Elle trouva donc moyen d'envoyer au roi son secrétaire; ne pouvant écrire avec sûreté, elle lui remit pour toute créance la bague que le roi lui avait donnée le jour de son mariage. Cet homme se présenta au roi; mais comme il portait la croix de Saint-André, le roi crut que c'était quelque espion du duc de Bour-

[1] Guichenon. — Comines. — Brantôme.

gogne qui avait dérobé la bague de sa sœur, et le fit mettre en prison. Il courait grand risque d'être pendu, lorsque, heureusement pour lui, arriva le seigneur Rivarola, qui venait de la part de la duchesse de Savoie, supplier le roi de procurer sa délivrance. Elle craignait beaucoup de l'y trouver peu empressé; il pouvait en effet avoir quelque rancune contre elle. En outre elle ne voulait pas plus être sa prisonnière que celle du Duc, et demandait la promesse d'être renvoyée en Savoie.

Le roi était alors à Roanne, revenant de Notre-Dame du Puy, où il avait accompli sa neuvaine en reconnaissance de la journée de Morat. Il reprenait la route de Touraine, après avoir passé cinq mois à Lyon. Le seigneur Rivarola et les envoyés des États de Savoie qui étaient venus pour le même motif, reçurent un favorable accueil. Le roi promit tout ce que demandait sa sœur, et donna ordre à du Bouchage d'aller trouver Louis d'Amboise sire de Chaumont, gouverneur de Champagne, afin de concerter l'enlèvement de la duchesse de Savoie. Puis il s'embarqua sur la Loire pour descendre en bateau jusqu'à Tours.

Le sire d'Amboise prit une escorte de cent lances, et arriva sans nul empêchement à Rouvre. Le pauvre secrétaire, qui avait si bien manqué d'être pendu, était revenu préparer tout pour l'évasion de sa maîtresse. Elle sortit du château avec ses deux filles pendant la nuit, et en peu de jours arriva au Plessis-lès-Tours, où le roi l'attendait. Il envoya ses principaux serviteurs au-devant d'elle pour lui faire honneur, et lui-même vint la recevoir à la porte. « Madame la Bourguignone, soyez la très-bien » venue, » lui dit-il en souriant. Elle se rassura, le voyant de si bonne humeur. « Mon» sieur, vous me pardonnerez, répondit-elle, » je suis bonne Française, et prête à vous obéir » dans tout ce qu'il vous plaira me comman» der. » Le roi la conduisit à sa chambre, continuant toujours à lui témoigner beaucoup d'amitié; ensuite il lui fit de beaux présens en étoffes de soie et toutes sortes d'ajustemens.

Cependant elle avait grande envie de retourner en Savoie; le roi n'était pas moins pressé de la voir partir. Elle était habile, ne disait que ce qu'elle voulait bien, savait tout voir, tout entendre et deviner le reste. Il y avait des

gens qui la trouvaient même cent fois plus fine que le roi. Dans leurs entretiens, elle prenait tranquillement et avec adresse ses avantages sur lui. Souvent il revenait à la railler sur son alliance de Bourgogne; mais elle, sans se fâcher, d'une façon douce et spirituelle, et prenant garde de l'offenser, n'était pas en peine de lui bien répondre, et de lui faire comprendre qu'il était la première cause de cette alliance, pour avoir voulu être trop le maître chez elle.

Ils ne passèrent donc que huit jours ensemble. Le roi promit de rendre à sa sœur ses enfans, qu'il avait mis sous la garde du sire de Grolée, ses joyaux et les forteresses de Chambéri et de Montmeillan. Il s'engagea à la défendre envers et contre tous, spécialement contre le duc de Bourgogne.

Pendant que la duchesse de Savoie était encore au Plessis, il y arriva une grande ambassade des Suisses [1]. Un mois après la victoire de Morat, une grande assemblée avait été tenue à Fribourg, soit pour régler les affaires

[1] Muller.

des ligues et de leurs alliés, soit pour traiter de la paix avec la Savoie. Le bâtard de Bourbon, amiral de France, y était venu au nom du roi. Il fit aux Suisses les plus grandes félicitations sur une si belle victoire, et leur parla du désir que le roi avait de voir et de connaître leurs principaux capitaines.

L'amiral était chargé aussi de presser les ligues d'achever ce qu'elles avaient si bien commencé, et de consommer la ruine du duc de Bourgogne. Le roi promettait d'entrer en Flandre, dès que les Suisses seraient entrés en Bourgogne. Comme son traité avec la Savoie n'était pas encore terminé, il leur proposait aussi d'assiéger Genève, dont la situation était si importante pour eux.

Les Suisses savaient ce que valait la parole du roi; il ne les avait nullement secourus dans leur danger, et n'avait pas même été assez exact à payer les sommes promises. Ils répondirent qu'on ne pouvait rien résoudre sans voir ce qu'allait tenter le duc de Bourgogne, qui les menaçait d'une troisième attaque. Ce fut aussi la réponse qu'ils firent au duc de Lorraine, quand il les supplia de l'aider à recouvrer son duché.

Mais ils lui promirent sincèrement, comme à leur bon et fidèle allié, de ne jamais traiter avec le duc de Bourgogne, sans lui faire restituer la Lorraine, et de lui donner tous les secours possibles, dès qu'on serait rassuré sur les projets de l'ennemi. On craignait en effet de voir les Bourguignons entreprendre quelque attaque du côté de l'évêché de Bâle.

Les États de la comté de Bourgogne, qui étaient assemblés à Salins en ce moment, envoyèrent secrètement des députés pour parler de la paix; mais comme ils n'avaient nul pouvoir du Duc, on ne put les écouter.

Quant aux affaires de Savoie, elles furent remises à l'arbitrage des ambassadeurs de France, du duc René, du comte de Gruyère, et de Guillaume de Herter, capitaine de Strasbourg. Ils réglèrent que la ville de Genève donnerait des otages pour le paiement de la somme imposée comme rançon l'année précédente; que la terre Romande, appellée pays de Vaud, serait, à l'exception de Morat et de Granson, rendue au duc de Savoie, aussitôt qu'il aurait payé cinquante mille florins pour frais de la guerre, mais qu'elle ne pourrait jamais être donnée en

apanage au comte de Romont, ni à nul autre.

Ce fut après l'assemblée de Fribourg que la grande ambassade des Suisses partit pour aller trouver le roi, ainsi qu'il l'avait désiré. Adrien de Bubenberg en était le chef; il avait avec lui Hallwyl qui avait commandé l'avant-garde à Morat, et presque tous ceux qui s'étaient rendus fameux dans cette journée et à Granson. Le roi leur fit le plus grand accueil, répéta que leur vaillance avait non-seulement sauvé la Suisse, mais assuré le repos du royaume. Leur franchise lui plaisait; il leur faisait raconter les deux fameuses batailles; louait les belles actions de chacun; parlait à Bubenberg de sa merveilleuse résistance dans la ville de Morat, à Hallwyl de l'impétuosité de son attaque. Puis il se raillait avec eux de la fuite honteuse du duc de Bourgogne, et s'amusait du détail de cet immense butin qu'on avait trouvé dans son camp. Chacun, à l'exemple du roi, s'empressait à faire fête aux Suisses; l'amiral, le sire de Beaujeu, le comte de Dunois les comblaient de courtoisies et de louanges. Ils reçurent les plus riches présens de vaisselle d'argent; on leur paya largement les frais

de leur voyage, et de fortes sommes leur furent comptées pour leurs villes et leurs cantons. Adrien de Bubenberg fut reçu chevalier de l'ordre du roi, ce qui était alors un bien grand et rare honneur.

Grâce à tous les soins qu'il se donna pour gagner l'amitié des Suisses, il les engagea dans ses projets contre le duc de Bourgogne ; les ambassadeurs promirent que les ligues enverraient en Lorraine trente mille hommes, dont la solde serait pour les cinq sixièmes à la charge du roi, tandis que de son côté il attaquerait l'ennemi par la frontière de Flandre.

Un si grand appareil ne fut pas nécessaire pour détruire celui qui avait fait trembler toute la chrétienté. Il n'avait plus assez de forces pour être redoutable, et point assez de sagesse pour changer la fortune. Le Duc était toujours à la Rivière, sans rien résoudre, s'occupant vainement à rassembler une grande armée; tandis qu'il aurait pu encore se mettre à la tête de ce qui lui restait, traverser la Lorraine, y rendre courage à ses partisans et à ses garnisons, revenir dans le Luxembourg et le Brabant, rétablir son autorité, et enfin se donner un puissant

allié en terminant le mariage de sa fille avec l'archiduc Maximilien. C'était là ce que souhaitaient tous les gens sages de son conseil, et ce qu'ils ne pouvaient même essayer de lui faire entendre.

Profitant de son inaction, le duc René redoublait d'activité. Avant même que l'assemblée de Fribourg fût terminée, le 23 juillet, il s'était rendu à Strasbourg[1], et avait demandé des secours à ses voisins et alliés. La ville lui donna deux grosses pièces d'artillerie, onze couleuvrines, des munitions, quatre cents cavaliers, huit cents hommes de pied et des arquebusiers. Avec ce peu de forces et les Lorrains qu'il avait conduits à Morat, il entra en Lorraine. Presque partout il y fut reçu avec grande joie. Les habitans, las du joug pesant de leur nouveau seigneur, s'empressaient à retourner sous l'ancienne domination. D'ailleurs, le duc René était si bon, si doux, si accort, que chacun mettait en lui affection et espérance. Sa troupe se grossissait; les villes s'efforçaient à chasser les garnisons bourguignonnes; on lui

[1] Specklin. — Histoire de Lorraine.

prêtait de l'argent dont il manquait beaucoup. Un jour, comme il était à faire sa prière dans une église, une riche veuve nommée Walter s'en vint à lui, couverte de sa mante et de son chaperon, fit une humble révérence et lui remit une bourse d'or pour l'aider à reconquérir son duché.

Le roi de France, qui maintenant ne craignait plus de travailler ouvertement contre le duc de Bourgogne, commença aussi à secourir plus efficacement le duc René; il lui donna quarante mille francs pour payer ses soldats allemands et lorrains. Le sire de Craon, qui était dans le Barrois avec une armée, sans prendre part à cette guerre, inspirait pourtant courage aux partisans du duc de Lorraine, et beaucoup de gentilshommes du royaume venaient servir sa cause. De la sorte il parvint à se faire une armée de quelques mille hommes, et à reprendre Saint-Dié, Épinal, Vaudemont, et presque toutes les petites villes de Lorraine.

Enfin, il vint mettre le siége devant Nanci, Jean de Rubempré, seigneur de Bièvres, que le duc de Bourgogne y avait laissé comme gouverneur de Lorraine, se défendit vail-

lamment. Il avait dans sa garnison environ trois cents Anglais, qui se comportaient avec grand courage. Mais la ville était investie de toutes parts ; elle avait été mal approvisionnée. Bientôt on commença à y manquer de vivres. D'ailleurs, on n'entendait point parler du duc de Bourgogne. Il était, pendant ce temps-là, dans sa solitude de la Rivière, et ne répondait même pas aux messages qui lui étaient envoyés. Peu à peu la garnison se décourageait : les habitans étaient plus mal disposés encore. Enfin, le chef des Anglais ayant été tué par un canon, ils commencèrent à murmurer plus fort que les autres. Le sire de Bièvres fit de son mieux pour les calmer ; il était d'une valeur éprouvée et loyal serviteur de son maître ; mais ne sachant rien de lui, ayant en vain demandé des secours qu'il eût été si facile de lui envoyer, il consentit à rendre la place, sous condition que la garnison serait sauve de corps et de biens.

Le 6 octobre, il sortit à la tête de ses gens. Le duc de Lorraine, avec son amabilité ordinaire, le voyant s'approcher, descendit de cheval, vint au-devant de lui, et, ôtant son cha-

peau, lui dit : « Monsieur mon oncle, je vous » remercie très-humblement de ce que vous » avez si courtoisement gouverné mon duché. » Si vous aviez pour agréable de demeurer avec » moi, vous auriez le même traitement que » moi-même. » — « Monsieur, répliqua le sire » de Bièvres, j'espère que vous ne me saurez » pas mauvais gré de cette guerre ; j'aurais » fort souhaité que M. de Bourgogne ne l'eût » jamais commencée, et je crains beaucoup » qu'à la fin lui et moi nous y demeurions. »

Cependant le duc de Bourgogne était déjà en route pour venir secourir la ville et défendre la Lorraine. Il avait réuni tout au plus six mille hommes [1], soit des débris de son armée, soit dans la Comté. Pour encourager à le servir [2], il accorda la noblesse à plusieurs gens de la bourgeoisie, qui s'équipèrent à leurs frais et lui amenèrent du monde. Il prit sa route par Besançon, Vesoul, Neufchâteau et Toul. Quand il fut en Lorraine, il fut rejoint par quelques troupes, qui lui vinrent du du-

[1] Heuterus. — Comines.

[2] Dunod

ché de Luxembourg. Philippe de Croy, comte de Chimai, et Engelberg, comte de Nassau, vinrent le joindre. Ses forces se trouvèrent ainsi supérieures à celles du duc René, qui ne put, en aucun lieu, tenter de résistance; de sorte que le duc de Bourgogne arriva devant Nanci le 22 octobre.

Le duc René, au lieu de s'enfermer dans la ville, résolut d'aller chercher du secours; il y laissa une garnison de Lorrains, de Français, d'Alsaciens et de Lombards qu'il avait recrutés; car, pourvu qu'ils eussent une solde, ils servaient dans toutes les armées. Les habitans de Nanci étaient aussi en bonne disposition. Tous, tant soldats que bourgeois, promirent de tenir deux mois; et le duc de Lorraine, suivi de douze cavaliers seulement, se hâta de traverser les Vosges. Il arriva à Strasbourg. Les villes et les seigneurs d'Alsace avaient fait tout ce qu'il était en leur pouvoir de faire. Pour avoir une armée suffisante, il fallait maintenant obtenir le secours des ligues suisses, et ce ne pouvait être sans beaucoup d'argent. Le duc René prit toute la vaisselle de sa grand-mère la comtesse de Vaudemont, en fondit une partie, mit l'autre en

gage ; le roi lui donna de l'argent ; la ville de Strasbourg lui prêta dix mille ducats. Se trouvant en état de promettre une solde, il partit aussitôt pour la Suisse.

Le principal obstacle à ses négociations était le légat du pape qui, pour favoriser le duc de Bourgogne, et peut-être aussi avec la sincère espérance de le ramener à la raison, travaillait toujours à la paix ; il arrêtait ainsi la bonne volonté des alliés du duc de Lorraine[1]. Le 11 novembre, il y eut une assemblée à Bâle ; le duc de Bourgogne n'y envoya personne : quant aux alliés, ils déclarèrent que l'on ne pouvait traiter tant que la Lorraine ne serait pas rendue au duc René. On envoya ensuite au camp devant Nancy, pour savoir les intentions du Duc. Il répondit de la façon la plus hautaine que quand il serait en pleine possession de la Lorraine et du comté de Ferette, alors il ferait connaître ses conditions.

Le temps s'écoulait, Nanci était environné : Oswald de Thierstein, que le duc René avait nommé maréchal de Lorraine, après avoir quelque temps tenu la campagne et inquiété

Muller. — Specklin.

l'armée bourguignonne, ne se trouvait plus assez fort pour troubler le siége. Les assiégés étaient vaillans et fidèles; mais ils avaient peu de ressources, et ils étaient vivement pressés. Le duc René s'en vint à Berne; il y reçut un accueil rempli d'affection. Toutefois lorsqu'il demanda des secours, on lui répondit qu'une telle chose ne pouvait pas être résolue par la communauté de Berne à elle toute seule. Vainement il exposa le péril pressant de sa ville de Nanci, le peu de temps qui lui restait pour la secourir ; vainement il supplia, et même en pleurant, l'avoyer et les conseillers, ils ne lui promirent rien de plus que d'indiquer une assemblée le plus prochainement possible.

Il fut plus heureux à Zurich. Hanns Waldmann, qui avait combattu avec lui à Morat, prit fortement sa cause, parla devant le conseil de la reconnaissance que les alliés devaient à ce jeune et loyal prince, et de l'honneur qui engageait à le secourir. Le duc René eut ensuite la permission de venir lui-même au conseil. Il s'y présenta suivi d'un ours apprivoisé qu'il menait partout avec lui; cependant il le laissa à la porte de la salle, non sans que l'animal

grattât bien fort pour entrer. Le Duc, encouragé par la bonne disposition où Waldmann avait mis l'assemblée, parla à son tour, ce qu'il savait fort bien faire, et obtint que Zurich lui accorderait sa demande.

Mais le secours d'un seul canton était loin de suffire. Il fallait attendre l'assemblée indiquée à Lucerne par les Bernois. Heureusement Nanci se défendait avec une merveilleuse constance; rien n'effrayait ni ne troublait la garnison et les habitans; l'artillerie des assiégeans faisait un grand ravage, presque toutes les tours des remparts étaient abattues, les vivres devenaient fort rares; le duc de Bourgogne menaçait de ne faire aucune merci, si on ne lui ouvrait les portes. Tout était inutile; on comptait sur les promesses du duc René, et l'on était résolu de lui rester fidèle.

Il est vrai que l'armée ennemie souffrait encore plus que la garnison. La saison était rigoureuse; le Duc manquait d'argent, et ne pouvait fournir à ses soldats rien de ce qui les eût soulagés, tant le pays lui était contraire. Les routes étaient couvertes de Lorrains et d'Alsaciens; ils arrêtaient les

convois; les gens qui arrivaient pour renforcer l'armée bourguignonne étaient pris, dépouillés ou tués, lorsqu'ils marchaient en petite compagnie. Enfin le Duc était en si mauvaise situation, que malgré sa pénurie il n'osa jamais faire venir de Luxembourg un dépôt d'argent qu'il y avait laissé, de crainte qu'il ne pût arriver jusqu'à lui [1].

Son armée périssait ainsi de froid, de misère, de maladies ; chaque jour elle diminuait par la désertion. Cependant personne n'osait lui en parler ; le comte de Chimai s'y risqua. Exposant l'état des choses, il lui dit que, s'il voulait faire la revue de son armée, il ne trouverait pas trois mille hommes en état de combattre. Il le conjura donc, ainsi que le comte de Nassau, de lever le siége, et d'aller se réparer un peu dans le duché du Luxembourg. « Je vois bien, répondit le Duc avec » colère, que vous êtes tout Vaudemont; mais » sachez que je serais seul, que je m'en irais en» core combattre courageusement mon ennemi; » il est trop jeune pour que je recule devant

[1] Amelgard.

» lui. » — « Monseigneur, répliqua le comte de » Chimai, s'il faut combattre, on verra bien si » je suis franc, loyal et issu de bon lieu, et je » saurai le maintenir jusqu'à la mort. » Le Duc défendit que dorénavant on laissât personne entrer dans son logis sans être appelé.

Tandis qu'il rejetait ainsi les conseils de ses plus fidèles serviteurs, il accordait toujours sa confiance à un homme qui le trahissait. Depuis long-temps le comte de Campo-Basso avait conçu contre lui une grande haine et de criminels desseins, qu'il cachait sous un langage de complaisance et de flatterie. Soit qu'il ne pardonnât pas au Duc d'avoir réduit de moitié le nombre des gens de guerre de sa compagnie et conséquemment ses profits, soit qu'il espérât du roi une plus haute fortune, il avait, dès l'année précédente, en allant en Italie afin d'y recruter des soldats pour le Duc, fait proposer au roi par un médecin italien nommé Simon de Pavie, établi à Lyon, de le servir de tout son pouvoir. Il offrait ou de livrer les places qu'il tiendrait en garnison, ou de passer pendant une bataille avec toute sa troupe du côté du roi, ou enfin de saisir mort

ou vif le duc de Bourgogne. Il expliquait même comment ce serait chose facile, parce que le Duc avait coutume, en arrivant dans les lieux où il voulait loger, de descendre de son grand cheval, de quitter ses armures, et de s'en aller sur un petit cheval, revêtu de sa cuirasse seulement, escorté de quelques archers, voir si tout était en bon ordre dans son campement.

Arrivé à Turin, le comte de Campo-Basso fit encore dire les mêmes choses à M. Philippe de Savoie, comte de Bresse, ami et serviteur du roi. Tant d'empressement mit le roi en méfiance; il ne savait pas dans quel dessein cet homme se montrait si empressé à trahir son maître. Ce pouvait être, comme quelques années auparavant, un piége tendu au roi, afin de pouvoir le convaincre de complot contre le duc de Bourgogne. Il résolut donc d'en agir avec toute franchise. D'ailleurs, on était en trêve. Il voulait détourner le Duc de la guerre contre les Suisses; le roi lui fit, comme on a vu, savoir par le sire de Contai quelles offres il avait reçues de Campo-Basso.

Lorsqu'après la journée de Granson, le comte

de Campo-Basso se fut, sous un assez vain prétexte, retiré en Bretagne, il renouvela encore les mêmes propositions. Le roi en fut informé par le comte de Dunois, et lui répondit trois semaines avant la bataille de Morat : « Monsieur de Dunois, j'ai reçu vos lettres par votre homme, ainsi que la demande du poursuivant du comte de Campo-Basso, et les lettres qu'il lui portait. Vous pouvez expédier ledit poursuivant ; et si vous pouvez gagner son maître, qu'il ait volonté d'être des miens, et de se déclarer entièrement, j'en serai bien content. Vous pourrez dire au poursuivant que j'appointerai son maître d'une pension, et lui d'un bon office, de manière qu'ils devront être contens. Parlez-en comme de vous-même ; et s'il vous dit que son maître n'y voudrait entendre, laissez-le aller et n'en parlez pas. Lyon, 5 juin 1476. »

Le roi n'était pas d'un naturel à se faire scrupule de profiter maintenant des offres qu'il avait rejetées quelques mois auparavant. D'ailleurs, le duc de Bourgogne avait assez souvent conspiré contre sa vie ou sa liberté, pour qu'il se crût en droit de se défendre et de se venger par les mêmes moyens. Encore en ce

moment, on découvrit qu'un nommé Jean Bon cherchait à empoisonner le Dauphin. Le roi l'avait retiré du service du comte d'Armagnac, dont il était le secret messager pour ses intelligences avec les Anglais, lui avait fait une pension et l'avait richement marié à Pontoise. Il fut livré au prevôt, et confessa, dit-on, qu'il avait reçu de l'argent du duc de Bourgogne pour commettre ce crime. Le prevôt lui donna à choisir d'être décapité ou d'avoir les yeux crevés. Il aima mieux vivre aveugle que de mourir, et fut ensuite remis en liberté [1].

Pour pouvoir remplir l'engagement qu'il prit de trahir [2] le duc de Bourgogne, il fallait que le comte de Campo-Basso restât à son service. Il excusa sa retraite du mieux qu'il put, et retrouvant la confiance et la faveur de son maître, il fut chargé d'aller en Flandre assembler des troupes, afin de secourir la Lorraine. Outre son traité avec le roi, il reprit aussi ses secrètes pratiques avec le duc René; et moyennant la promesse du comté de Vau-

[1] De Troy.

[2] Comines.

demont [1], et d'une forte somme d'argent, il s'engagea à l'aider dans son entreprise.

En commençant, et peut-être même avant que rien fût conclu, il contribua tout de son mieux à la perte de la ville de Nanci. Tandis que le chancelier de Bourgogne ne cessait de reprocher aux États de Flandre leur désobéissance, et d'exciter les principaux seigneurs à prendre les armes pour aller au plus vite secourir la Lorraine, le comte de Campo-Basso disait que rien ne pressait et que Nanci n'était nullement en péril. Sans lui et ses conseils perfides, le Duc serait sans doute arrivé à temps et aurait sauvé la ville.

Quand les Bourguignons à leur tour assiégèrent Nanci, le comte de Campo-Basso continua ses négociations avec le duc René ; il lui promettait de prolonger le siége, et s'y employait [2], autant du moins que pouvait le permettre l'impatience du duc de Bourgogne.

Il advint qu'à ce moment plusieurs gentilshommes du parti lorrain essayèrent de pénétrer dans la ville. Quelques-uns, et entre autres

[1] Gollut.

[2] Specklin.

Siffrein de Baschi, gentilhomme provençal et maître d'hôtel du duc René, se laissèrent malheureusement prendre par les assiégeans. Le duc de Bourgogne commanda qu'ils fussent tout aussitôt pendus, disant que du moment qu'une place est investie et battue d'artillerie ceux qui tentent d'y entrer sont dignes de mort, aux termes des lois de la guerre.

C'était justement par ce sire de Baschi que passait toute la correspondance du duc de Lorraine et du comte de Campo-Basso. Celui-ci s'empressa de remontrer au Duc que cet usage, suivi en Italie et en Espagne, ne s'était jamais pratiqué en France, quelque cruelles que fussent les guerres, et qu'une pareille cruauté serait un sujet d'indignation. Le comte de Chimai, le comte de Nassau, le grand-bâtard, furent de même opinion, et parlèrent des vengeances qu'une telle exécution allait attirer sur les prisonniers bourguignons. Tout fut inutile. Cependant le comte de Campo-Basso insista avec tant d'obstination, revint si souvent à la charge, qu'irrité d'être ainsi contredit, lui qui ne l'était jamais, le Duc entra dans une telle fureur, qu'il donna un soufflet à Campo-Basso.

Siffrein de Baschi, comme on le conduisait à la mort, se voyant sans nulle ressource, demanda à parler au Duc pour lui révéler un secret touchant la sûreté de sa personne. Pour lors le comte de Campo-Basso vit quel péril le menaçait. Heureusement pour lui, le Duc répondit encore tout en colère : « Il ne cherche » qu'à sauver sa vie; qu'on écoute sa déclaration » et qu'on se dépêche. » Cette parole fut rapportée au prisonnier. « Je ne puis parler qu'à lui, » dit-il, mais rien ne lui importe davantage; je » vous en conjure, retournez à lui; il donnerait » un duché pour connaître ce que je lui ferai sa- » voir. »

Les prières de ce pauvre gentilhomme touchaient tous ceux qui l'écoutaient; par pitié pour lui autant que par affection pour le Duc, quelques-uns coururent à la barraque de bois où il avait son logis. Mais l'Italien, maintenant aussi pressé de voir Siffrein pendu, qu'un moment auparavant il l'était de le sauver, se tenait à la porte du Duc, et refusa de la laisser ouvrir. « Monseigneur ordonne qu'on se dépêche de les » pendre, » dit-il; et il envoya un message au prevôt pour hâter la mort de ces malheureux.

Elle fut vengée plus cruellement peut-être que ne l'avaient pensé les conseillers du Duc. Le duc René, en apprenant l'exécution de son maître-d'hôtel, manda au bâtard de Vaudemont de faire pendre les prisonniers faits à Gondreville. Ils étaient au nombre de cent vingt. Au-dessus de chacun, on attacha l'inscription suivante : « Pour la très-grande inhumanité et meurtre commis en la personne de feu le bon Siffrein de Baschi et ses compagnons, après qu'ils ont été pris en servant bien et loyalement leur maître, par le duc de Bourgogne, qui, dans sa tyrannie, ne se peut empêcher de verser le sang humain, il me faut ici finir mes jours. »

L'hiver devenait de plus en plus rude ; la terre se couvrit de neige. Les assiégés étaient, il est vrai, réduits aux dernières extrémités de la famine, mais semblaient résolus à ne point se rendre. Ils faisaient encore de vigoureuses sorties. Les Lorrains couraient la campagne et s'emparaient de tous les lieux circonvoisins. Saint-Nicolas-de-Pont, qui assurait le passage de la Meurthe, fut même enlevé aux Bourguignons [1].

[1] Specklin.

Rien cependant ne pouvait ébranler l'obstination du Duc. Aussi était-il devenu l'exécration de son armée. Il n'y avait sorte de discours qui ne fussent tenus contre lui. La nuit de Noël fut si froide, que plus de quatre cents hommes moururent, ou bien eurent les mains et les pieds gelés. « Ah ! disait le lendemain ma-
» tin un capitaine, puisque notre maître aime
» tant la guerre, je voudrais l'avoir en mon
» arquebuse, je le tirerais dans Nanci, et il
» en aurait assez. » Cette parole fut rapportée au Duc, et le capitaine fut pendu [1].

Le jour d'après, 26 décembre, il fit donner un assaut. Il y avait peu à en espérer avec une armée tellement épuisée et réduite. Cependant elle était encore vaillante et fidèle; on murmurait, mais on obéissait. L'assaut fut sanglant; la garnison repoussa toutes les attaques.

Le 29 décembre, on vit arriver au camp le roi de Portugal, cousin germain du duc de Bourgogne [2]. Ce prince, allié du roi de France, prétendait à la couronne de Castille; le roi lui

[1] Specklin.

[2] Legrand. — De Troy. — Comines.

avait promis des secours, faisait cause commune avec lui contre l'Aragon, mais ne songeait guère à lui tenir sa promesse. Quelques troupes envoyées en Biscaye sous les ordres du sire d'Albret et d'Yves du Fou; des courses faites en Catalogne, nonobstant les trêves, ne suffisaient point pour aider le roi Alphonse à conquérir la Castille. Il résolut de venir en personne trouver son bon et ancien allié, afin d'en obtenir de plus puissans secours. Ses conseillers voulurent le dissuader d'entreprendre un si long voyage, dans un espoir fort incertain. Il était d'un naturel bon et confiant; ne doutant pas d'un heureux succès, il s'embarqua sur les navires de France commandés par Coulon, vice-amiral de la mer, passa le détroit, débarqua à Collioure, traversa le royaume où, d'après les ordres donnés d'avance, il reçut partout les plus grands honneurs, et arriva à Tours. Le roi avait envoyé au-devant de lui tous les seigneurs de sa cour; il vint le voir le premier, et le reçut avec une courtoisie extraordinaire.

Quant au motif de son voyage, le roi de Portugal n'eut pas lieu d'être aussi satisfait de son allié. Le roi ne montra nulle disposition à en-

treprendre pour lui une guerre contre l'Aragon.

Comme il lui donnait pour principale excuse le trouble où le tenait le duc de Bourgogne et cette guerre de Lorraine, dont il fallait du moins voir l'issue, le roi de Portugal en loyal et digne prince, qui ne connaissait ni les hommes ni les affaires de France, imagina d'aller trouver son cousin le duc Charles et de le réconcilier avec le roi. Il partit au cœur de l'hiver, et passa à Paris; il y reçut le plus pompeux accueil, et on lui fit voir tout ce que la ville renfermait de beau et de curieux. De là, il arriva au camp devant Nanci, et trouva un prince peu disposé à entendre ses bonnes raisons. Le Duc, pour seule réponse à ses projets de paix et de concorde, lui proposa tout aussitôt d'aller s'enfermer avec la garnison de Pont-à-Mousson, afin de défendre la ville contre le duc de Lorraine qui arrivait enfin de la Suisse avec une armée; tandis que lui-même l'attendrait devant Nanci pour le combattre.

Le roi de Portugal, qui n'était pas venu dans un tel dessein, fut surpris de cet accueil et du peu de sagesse que faisait voir le Duc;

il s'excusa de son mieux, disant qu'il n'avait point d'armure, et n'avait amené nul de ses gens. Dès le lendemain il repartit.

En effet, le duc René s'avançait à grandes journées; l'assemblée de Lucerne s'était tenue le 25 novembre, et tout y avait réussi selon son désir. « Puisque l'ennemi, après avoir » conquis la seigneurie du duc de Lorraine, » viendrait sans nul doute chez nos alliés » d'Alsace, il nous faut l'en chasser. D'ailleurs » ce prince s'engage à payer quarante mille » florins. Qu'on annonce donc dans toutes les » églises qu'il convient de s'armer sans délai; » qu'on fasse avertir en même temps l'abbé » de Saint-Gall, les gens de l'Appenzel, les villes » de Schaffouse et de Rothweil, et les princi- » paux seigneurs; le comte de Wurtemberg » fournira des cavaliers. Les seigneurs des li- » gues laissent toute liberté de recruter chez » eux. »

Le duc René s'engagea à payer double solde. Le roi, dont les ambassadeurs l'avaient fort aidé dans sa négociation, fit promettre un écu d'or à chaque combattant pour entrer en campagne. A ces conditions, on recruta bientôt huit mille

hommes. Sauf quelques jeunes garçons qui ne partirent pas volontiers, tout ce peuple s'en allait avec allégresse sous les ordres du duc René, qui avait si bravement combattu avec eux à Morat. D'ailleurs, les chefs les plus renommés de chaque ville s'étaient offerts pour cette guerre : Waldmann de Zurich, Brandolfe de Stein de Berne, Hassfurter de Lucerne; enfin, presque tous les capitaines de Morat et de Granson. Le duc René les attendait à Bâle C'était là qu'il voulait assembler son armée de Suisses, pour aller ensuite joindre celle qui se formait avec les Lorrains, les Alsaciens et les Français. Son impatience était grande; un vaillant homme de Vaudemont, nommé Pied-de-Fer, avait, au péril de sa vie, traversé l'armée de Bourgogne; il venait dire au Duc que la garnison de Nanci avait mangé tous les chevaux, et que maintenant elle n'avait d'autre viande que les chats et les rats.

Successivement chaque contingent arrivait; le duc allait au-devant d'eux, leur faisait un accueil plein d'amitié, les traitait comme ses sauveurs. Le jour où vinrent les gens de Zurich, il descendit de cheval et rentra dans la

ville, à pied, marchant à côté de Waldmann. Enfin, la veille de Noël, tous les Suisses furent réunis à Bâle. Quand on eut fait la revue pour la solde, le duc René se trouva ne pas avoir toute la somme nécessaire; il lui manquait douze cents florins. Les Suisses commençaient à murmurer, à dire qu'ils ne partiraient pas. Il voulut emprunter la somme à Bâle, mais on demandait des gages; le comte Oswald de Thierstein donna ses deux fils; l'argent fut prêté, et tout se prépara enfin pour partir.

Le lendemain, après la messe, l'armée se mit en marche; le duc était allé l'attendre au premier gîte, à Blotzheim. Lorsque les Suisses arrivèrent, il vint à leur rencontre, vêtu d'un habillement pareil au leur, et marchant la hallebarde sur l'épaule, ce qui leur plut beaucoup. Il donna encore un florin d'or à chaque porte-enseigne. On avait d'abord voulu descendre par le Rhin, jusqu'à Strasbourg, mais la rivière charriait des glaçons; le premier bateau avait coulé; de sorte qu'on prit la route par terre. Le temps était extraordinairement froid; on ne trouvait pas des vivres en abondance. Cependant la

troupe marchait gaiement, sans nul murmure et en bon ordre. Seulement partout où elle passa, à Einsisheim, à Colmar, à Schelestadt, elle pilla impitoyablement les juifs et les maltraita beaucoup.

A Lunéville, les diverses troupes, qui jusqu'alors avaient marché par intervalles, se réunirent en approchant de l'ennemi. Les Alsaciens, les gens de Strasbourg, arrivèrent aussi. Enfin, le duc de Lorraine se trouva à la tête de dix-neuf à vingt mille hommes [1]. Il passa la soirée avec les principaux chefs. Là, ils s'entretinrent avec contentement et bonne espérance des souvenirs de Morat, de la vaillance que chacun y avait montrée, de la loyale amitié qui s'était établie entre eux sur le champ de bataille. Le duc René appelait tous ces capitaines du nom d'amis, de frères d'armes; il les embrassait et leur recommandait son honneur, son duché et son peuple.

[1] Récit écrit par le duc lui-même. — Autre récit dans les pièces de Comines. — Histoire de Lorraine. — Gollut. — Dunod. — Blarru. — Paradin. — Muller. — Histoire de Bourgogne. — Histoire du roi René. — Comines.

Il se hâta de marcher sur Saint-Nicolas-de-Pont, pensant que le duc de Bourgogne, à la nouvelle de son approche, avait dû rependre un poste si important. L'avant-garde y entra sans beaucoup de résistance; quelques Bourguignons seulement étaient dans le village. Ils furent tués, jetés à la rivière, précipités du haut du clocher, ou pendus aux arbres. Les Suisses avaient toujours fait la guerre cruellement, et le supplice de la garnison de Granson leur servait maintenant d'excuse. Le lendemain, 4 janvier 1477 [1], toute l'armée de Lorraine, ayant ainsi passé la Meurthe, se trouvait à deux lieues tout au plus du camp des assiégeans.

Le duc de Bourgogne, contre son usage, assembla ses capitaines en conseil. « Or ça, » dit-il, puisque ces vilains arrivent à nous, » puisque ces ivrognes viennent ici chercher » à boire et à manger, que convient-il que » nous fassions? » — Tous lui remontrèrent la misère et la diminution de l'armée, la force que semblait avoir l'ennemi; ils lui dirent qu'il était impossible d'empêcher la ville d'ê-

[1] 1476. v. s. L'année commença le 14 avril

tre secourue et ravitaillée, mais que du moins on pouvait éviter une bataille et ne pas se précipiter dans une perte presque assurée; qu'il était encore temps de se retirer à Pont-à-Mousson; de là on pourrait gagner le duché de Luxembourg et y refaire l'armée. Le duc René, disait-on, est pauvre; il ne pourra long-temps soutenir la dépense de la guerre, et ses alliés le quitteront dès qu'il n'aura plus d'argent. Il suffit d'attendre pour être certain d'un plein succès.

Mais le Duc n'avait assemblé ses serviteurs que pour leur dire sa volonté, non pour prendre leur avis. « Mon père et moi, dit-il, nous » avons su vaincre les Lorrains, et nous les en » ferons souvenir. Par saint Georges, je ne » m'enfuirai point devant un enfant, devant » René de Vaudemont, qui, au lieu de se » montrer digne chevalier, vient à la tête de » cette canaille. Au reste, il n'a pas avec lui » tant de gens qu'on croit. Les Allemands ne » savent pas quitter leurs poêles en hiver, et » ce n'est pas une saison où ils se mettent en » guerre. Ce soir nous allons donner l'assaut à » la ville, et demain nous aurons la bataille. »

Le Duc semblait toutefois avoir plus de tristesse que d'ardeur ; il s'empressait à donner ses ordres, et prenait toutes les dispositions nécessaires pour le lendemain, plutôt poussé par le besoin de se distraire d'un sombre chagrin qu'animé par l'espérance.

L'assaut fut donné vivement, et l'artillerie des Bourguignons fit un feu terrible sur la ville. Le Duc tenta les derniers efforts pour emporter la place. Il avait, disait-on, juré par saint Georges de chommer à Nanci la fête des rois. Le duc René, en partant de Bâle, avait envoyé annoncer sa prochaine venue à la garnison. Thierri, marchand drapier de Mirecourt, avait, avec grand péril, trouvé moyen d'entrer dans la ville. Les assiégés ne savaient pas néanmoins que leur duc fût déjà si proche. Pour les en avertir et leur donner courage à soutenir encore cette attaque, il fit allumer un grand feu sur le clocher de Saint-Nicolas. L'assaut ne fut pas plus heureux que tous les précédens, et lorsque les assaillans se retirèrent, la garnison fit une sortie, les poursuivit jusque dans leur camp et mit le feu à une partie de leurs tentes.

Le duc de Bourgogne avait espéré que du moins cette attaque sur la ville servirait à cacher le mouvement qu'il ordonna avant que le jour eût paru, afin d'aller prendre position, de se retrancher, et de placer les canons en face de l'armée ennemie. Cette sortie mit au contraire du trouble et du retard dans l'ordonnance de bataille qu'il avait réglée. En outre, le duc René avait envoyé quelques cavaliers en avant, et les lieux avaient été bien reconnus.

Nanci est situé sur la rive gauche de la Meurthe, à un quart de lieue environ de la rivière. Les Lorrains arrivaient par la route de Strasbourg et par Saint-Nicolas. Ils occupaient le village de la Neuveville, et s'avançaient vers le camp des assiégeans.

Le duc de Bourgogne s'arma de grand matin, et monta sur un beau cheval noir, qu'on nommait Moreau. Lorsqu'il voulut mettre son casque, le lion doré, qui en formait le cimier, se détacha et tomba : « *Hoc est signum Dei,* » dit-il tristement. Il n'en continua pas moins à aller ranger son armée. Pour arrêter la marche des Lorrains, son artillerie fut établie sur la route, à un endroit où elle était un peu

élevée. A sa gauche était la rivière; à droite une pente couverte de bois; le ruisseau d'Heuillecour, assez profond et coulant presque partout entre deux haies, couvrait son front et lui servait de retranchement. Josse de Lalain, grand bailli de Flandre, commandait l'aile gauche, qui s'appuyait à la rivière. Le Duc et le grand-bâtard étaient au centre, sur le chemin, avec l'artillerie et presque tous les gens de pied. Les Lombards formaient la droite. C'était Jacques Galeotto qui les commandait. Le comte de Campo-Basso avait enfin accompli sa trahison, et tenu parole au roi, en partant deux jours auparavant avec son frère Angelo et son cousin le sire Jean de Montfort. Les chefs qui commandaient les Français du duché de Bar avaient ordre de ne le point recevoir, à cause de la trêve que le roi voulait toujours faire le semblant d'observer fidèlement. Alors il s'en alla occuper les ponts de Bouxières-les-Dames[1] sur la Meurthe, et de Condé sur la Moselle, afin de couper aux Bourguignons le chemin de la retraite et de tomber sur les fuyards.

[1] Aujourd'hui Custine.

Il avait en outre eu soin de laisser dans l'armée treize ou quatorze personnes pour crier « sauve qui peut ! » et commencer la déroute. D'autres étaient chargés de suivre de l'œil le duc de Bourgogne et de le tuer dans le désordre de la fuite.

Dès que Campo-Basso sut que le duc de Lorraine était à Saint-Nicolas, il se présenta à lui avec sa troupe. Il avait arraché son écharpe rouge et sa croix de Saint-André. Le duc René écouta ses plaintes sur l'affront qu'il avait reçu du duc de Bourgogne, et son dessein de se venger. Le capitaine italien rappela ensuite la fidélité qu'il avait autrefois montrée à la maison d'Anjou, les services qu'il avait rendus au duc Jean de Calabre, les récompenses qu'il en avait reçues, et dont il demandait seulement la confirmation. Il était prêt, disait-il, à donner encore sur l'heure même, et les armes à la main, des preuves de son zèle.

Le duc René en parla à ses capitaines suisses. « Nous ne voulons point que ce traître d'Ita-
» lien combatte à nos côtés, dirent-ils tous ;
» nos pères n'ont jamais usé de tels gens, ni
» de telles pratiques pour gagner l'honneur de

» la victoire. » Le comte de Campo-Basso se retira, espérant du moins qu'au poste qu'il avait pris il pourrait encore faire du mal à son ancien maître, mais regrettant de ne lui en point faire davantage.

Le commandement des gens de pied de l'avant-garde fut donné à Guillaume Herter de Strasbourg, celui qui avait si bien combattu à Morat; le comte Oswald de Thierstein commandait la cavalerie. Ils avaient avec eux le bâtard de Vaudemont, les sires Jacques de Wisse, Malortic, d'Oriole, de Bassompierre, de Domp-Julien, de l'Etang, tous Lorrains ou Français. Cette avant-garde était de neuf mille hommes; c'était plus que toute l'armée bourguignonne. Elle marchait sous le guidon du duc René, qui portait l'ancienne devise des ducs de Lorraine : un bras armé sortant d'un nuage, et tenant une épée avec les mots : « Toutes pour une. »

Le corps de bataille était sous les ordres du duc René, sans autre chef ni lieutenant que lui. Il faisait porter sa bannière de Lorraine par le sire de Vauldrei, représentant l'Annonciation. Pour empêcher toute jalousie, et sui-

vant la coutume des Suisses, toutes les autres bannières étaient au même lieu sous bonne garde, et devaient marcher toujours ensemble jusqu'à la victoire. Ainsi l'on voyait là rassemblées les bannières du duc d'Autriche, de l'évêque et de la ville de Strasbourg, de l'évêque et de la ville de Bâle, de Berne, de Zurich, de Fribourg, de Lucerne, de Soleure, et de toutes les villes et communes de l'alliance.

Le duc René était sur un cheval gris, nommé la Dame, qu'il avait monté à Morat; pardessus son armure il portait un habillement à ses couleurs rouge et gris blanc, et une robe de drap d'or, dont la manche droite était ouverte. La housse de son cheval était aussi de drap d'or, avec une double croix blanche. Autour de lui étaient huit cents chevaux; c'était la noblesse de Lorraine : les comtes de Bitche, de Salm, de Linange, de Pfaffen-Hoffen, et les sires de Gerbevillers, de Ligniville, de Nettancourt, de Ribeaupierre, d'Haussonville, de Lenoncourt. Les serviteurs de sa maison, et jusqu'à ses secrétaires, chevauchaient armés dans cette noble troupe, qui tenait la droite du corps de bataille. L'arrière-

garde n'était composée que de huit cents couleuvriniers.

D'après le rapport des cavaliers qu'on avait envoyés devant et d'après les informations qu'avait données le comte de Campo-Basso, l'ordonnance de l'armée ennemie était assez bien connue. Deux Suisses, que la misère avait forcés à s'enrôler chez les Bourguignons, et qui s'en vinrent rejoindre les gens de leur pays, expliquèrent encore mieux la position de l'ennemi; ils s'offrirent à servir de guides.

Toute cette armée marchait joyeuse et empressée. La neige tombait à gros flocons; le jour en était obscurci; on ne voyait pas loin devant soi. Une décharge de l'artillerie des Bourguignons, tirée hors de portée, indiqua qu'on approchait. Les Suisses s'arrêtèrent : un vieux prêtre de leur pays leur fit la prière. « Dieu combattra pour vous, dit-il, le Dieu de » David, le Dieu des batailles! » Tous s'étaient mis à genoux; ils baisèrent la terre neigeuse. Le duc René était descendu pour prier avec eux. Il remonta à cheval, et leur adressa la parole en allemand : « Mes enfans, dit-il, puisque l'en- » nemi est assez téméraire pour nous attendre,

» et accepter la bataille, il nous en faut tirer » une mémorable vengeance. »

En attaquant de front l'artillerie des Bourguignons sur la grande route, on eût perdu beaucoup de monde. Guillaume Herter, avec son avant-garde, se porta à la gauche, et, suivant un ancien chemin, le long du ruisseau, s'en alla passer dans le bois, derrière le coteau où s'appuyait la droite de l'ennemi. Pendant ce temps-là, le ciel commença à s'éclaircir. Le duc René, voyant que cette aile avait laissé un espace entre elle et la lisière du bois, voulut aussi la tourner par-là et au plus près. Il y envoya quatre cents chevaux. Cette attaque fut malheureuse. Le sire de la Rivière, à la tête de la cavalerie bourguignonne, pressait déjà vivement les Lorrains, lorsque tout à coup parut sur la hauteur l'avant-garde de Guillaume Herter. Il avait avec lui les gens d'Uri et d'Unterwalden; on entendit retentir au loin, et par trois fois, le son de leurs trompes. Le duc de Bourgogne, reconnaissant ce son terrible, qui lui rappelait Granson et Morat, se sentit glacé au fond du cœur. Cependant le courage ne pouvait lui manquer; comme on le disait communément,

jamais peur ne se laissa voir sur son visage, et il ne craignait rien en ce monde que la chute du ciel. Il fit changer de front à ses archers, et les tourna contre les Suisses, qui descendaient du coteau sur sa droite.

Parmi le découragement de tous, environné par une armée trois ou quatre fois plus nombreuse que la sienne, on le voyait s'en aller d'un lieu à l'autre, ranger ses hommes, les ranimer par menaces ou par exhortations, et donner ses ordres, tout comme s'il y avait eu quelque espérance à concevoir. Autour de lui, quelques fidèles serviteurs, dont il avait méconnu les conseils, Rubempré, Contai, Galéotto, le grand-bâtard, le comte de Chimai, faisaient aussi tous leurs efforts. Mais rien ne pouvait arrêter l'élan des Suisses. La cavalerie se porta au-devant d'eux sans retarder leur marche ; une décharge de couleuvrines à main, qui renversa mort Galéotto et beaucoup d'autres cavaliers, acheva la complète déroute de l'aile droite.

L'aile gauche, que commandait Josse de Lalain, ne pouvait faire une meilleure défense. Elle fut bientôt enfoncée et poursuivie vivement sur la route et le long de la rivière par

le duc de Lorraine et sa cavalerie. Les fuyards croyaient passer sur le pont de Bouxières ; Campo-Basso le gardait. En même temps la garnison fit une sortie. Bientôt les Bourguignons virent s'élever derrière eux les flammes qui achevaient de consumer leur camp. Toute l'armée fut en peu d'instans dispersée : les uns se jetant dans la Meurthe pour essayer de la traverser ; les autres s'enfonçant dans les bois ou gagnant les campagnes.

La bataille avait peu duré et n'avait pas été meurtrière. La poursuite fut terrible ; deux heures après la chute du jour, les Lorrains, les Allemands, les Suisses, les habitans du pays eux-mêmes couraient encore de tous côtés, tuant sans défense ceux qu'ils rencontraient.

Après avoir poussé avec ses cavaliers jusqu'à Bouxières, le duc René reprit le chemin de sa capitale qu'il venait de délivrer. Il demandait à chacun si l'on n'avait pas quelque nouvelle du duc de Bourgogne, si l'on ne savait point quelle route il avait prise, s'il n'était point blessé, ou si quelqu'un ne l'avait point fait prisonnier. Personne ne pouvait lui en rien dire. Il fit son entrée à Nanci par la porte

Notre-Dame. Cette vaillante garnison qui contre toute apparence avait soutenu un si long et si terrible siége, et les habitans qui avaient tant souffert pour se conserver à lui, se jetaient en foule au-devant de ses pas. Malgré leur dénûment, ils avaient illuminé la ville. Le Duc commença par aller remercier Dieu dans l'église Saint-Georges. Puis on le conduisit jusqu'à son hôtel, aux cris de « vive le duc René! vive » notre bon et vaillant seigneur! » Pour lui montrer quelles souffrances on avait endurées, le peuple avait imaginé de ranger en tas, devant sa porte, toutes les têtes de chevaux, de chiens, de mulets, de chats et autres bêtes immondes, qui, depuis quelques semaines, étaient la seule nourriture des assiégés.

Le lendemain, jour des Rois, le duc René continua à s'enquérir avec anxiété de ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. On chercha parmi les morts. Sur ce triste champ de bataille, furent successivement trouvés, le sire de Rubempré qui avait si doucement gouverné la Lorraine; le sire de Contai, ce fidèle conseiller du Duc; le seigneur Galéotto dont la loyauté faisait tant de honte à la trahison de Campo-

Basso; Frédéric de Florsheim qui commandait les Badois au service de Bourgogne; le sire de Vaux-Marcus qui s'était fait serviteur du Duc la veille de Granson et n'avait connu de lui que ses revers. Bien d'autres vaillans gentilshommes furent reconnus parmi les morts, mais on ne découvrit point le corps du duc de Bourgogne. Les prisonniers furent interrogés : il y en avait un grand nombre et des plus illustres. A chaque moment on en amenait de nouveaux qu'on avait crus morts ou en fuite : le grand-bâtard, son fils aîné [1]; le comte de Nassau ; Philippe comte de Rothelin, fils du margrave Rodolphe ; le comte de Chimai ; Hugues de Château-Guyon ; Olivier de la Marche; le fils du sire de Contai; Josse de Lalain, qui avait été fort blessé ; enfin les plus grands seigneurs et les plus sages hommes de la Flandre et de la Bourgogne. Aucun ne pouvait dire ce qu'était devenu leur maître. Les uns rapportaient que, lorsqu'il avait vu son armée en déroute, on l'avait entendu crier : « à Luxembourg. » D'autres racontaient qu'au fort de la

[1] Hist. généalog.

mêlée, il avait reçu un si rude coup de hallebarde qu'il en avait été étourdi et ébranlé; mais que le sire de Cité l'avait soutenu et remis sur ses arçons; qu'alors il s'était de nouveau élancé comme un lion parmi les combattans; le sire de Cité, abattu au même moment, n'avait pu le suivre, ni savoir de quel côté il était allé [1].

Le duc René pour savoir quelle route il avait pu prendre, envoya des messagers de toutes parts, et fit demander jusqu'à Metz si l'on n'avait rien appris de lui.

Pendant ce temps-là les fuyards répandaient partout des récits de toutes sortes sur le duc de Bourgogne [2]; quelques-uns s'étaient enfuis avant même que le combat fût commencé; d'autres, au milieu du désordre, n'avaient pu rien distinguer de ce qui se passait auprès du Duc, puisqu'il faisait nuit lorsque la bataille s'était terminée. En outre, tous ces hommes étaient encore remplis d'épouvante et de trouble. Les réponses qu'ils faisaient aux questions, que chacun

[1] Gollut.

[2] Amelgard.

s'empressait de leur faire, étaient mal entendues, exagérées, rapportées à faux. De telle façon, qu'en peu d'instans il se forma dans les pays voisins, et de proche en proche dans tout le royaume et en Flandre, des opinions diverses sur la disparition du duc de Bourgogne. Ici, on affirmait qu'il s'était enfermé dans un château du pays de Luxembourg; là, qu'un de ses serviteurs l'avait ramassé blessé sur le champ de bataille, et le soignait dans une retraite inconnue. Ailleurs, on disait qu'un seigneur d'Allemagne l'avait fait prisonnier et l'avait secrètement emmené de l'autre côté du Rhin. La croyance générale, celle qui plaisait le plus aux peuples, comme plus merveilleuse, c'est qu'il n'était pas mort, et que bientôt on le verrait reparaître. « Gardez-vous bien, disait-
» on, dans quelques villes de ses états, de vous
» comporter autrement que s'il était vivant
» encore, car ses vengeances seraient terribles
» à son retour. »

Cependant, le lundi au soir, le comte de Campo-Basso, qui peut-être en savait plus que nul autre sur le sort du Duc, amena au duc René un jeune page, nommé Jean-Baptiste

Colonna, d'une illustre maison romaine, qui, disait-il, avait vu de loin tomber son maître, et saurait bien retrouver la place.

Le lendemain, mardi 7 janvier, sous la conduite de ce page, on se mit à chercher de nouveau le corps. Il se dirigea vers l'étang de Saint-Jean, à environ trois portées de couleuvrine de la ville. Là, à demi enfoncés dans la vase du ruisseau qui remplit cet étang, près de la chapelle de Saint-Jean de l'Atre, étaient une douzaine de cadavres dépouillés. Une pauvre blanchisseuse de la maison du Duc s'était, comme les autres, mise à cette triste recherche : elle aperçut briller la pierre d'un anneau au doigt d'un cadavre dont on ne voyait pas la face. Elle avança et retourna le corps : « Ah, » mon prince ! » s'écria-t-elle ; on y courut. En dégageant cette tête de la glace où elle était prise, la peau s'enleva ; les loups et les chiens avaient déjà commencé à dévorer l'autre joue ; en outre, on voyait qu'une grande blessure avait profondément fendu la tête depuis l'oreille jusqu'à la bouche.

En cet état ce corps était presque méconnaissable. Cependant, en l'examinant avec soin,

Mathieu Lupi son médecin portugais, Denis son chapelain, Olivier de la Marche son chambellan et plusieurs valets de chambre le reconnurent sans en pouvoir douter. Des marques certaines ne pouvaient donner lieu à aucune méprise. On retrouva au cou la cicatrice de sa blessure de Montlhéri. Deux dents qui lui manquaient, depuis une chute qu'il avait faite; ses ongles qu'il avait la coutume de porter plus longs qu'aucune personne de sa cour; la trace de deux abcès qu'il avait eus, l'un à l'épaule, l'autre au bas-ventre; un ongle retourné dans la chair à l'orteil gauche; l'anneau qu'on lui avait vu au doigt, étaient autant de signes assurés.

On lava ce corps avec de l'eau chaude et du vin; alors il fut pleinement reconnu par ses serviteurs désolés et par le grand-bâtard son frère. Outre la plaie de la tête, il était percé de deux coups de pique; l'un traversait les cuisses, l'autre s'enfonçait au bas des reins.

Dès que le duc de Lorraine sut qu'on avait enfin trouvé le corps du duc Charles, il ordonna qu'on le transportât dans la ville. Quatre gentilshommes chargèrent sur leurs épaules la litière où il fut placé. Le corps fut déposé chez

un nommé Georges Marquis, sous une tente de satin noir; le lit de parade était en velours noir; le corps était revêtu d'une camisole de satin blanc, et recouvert d'un manteau de satin cramoisi; une couronne ducale, ornée de pierreries, entourait son front défiguré. On lui avait chaussé des houzeaux d'écarlate et des éperons dorés. Le duc de Lorraine s'en vint jeter de l'eau bénite sur le corps du malheureux prince. Il lui prit la main par dessous le poêle : « Ah! » cher cousin, dit-il, les larmes aux yeux, » Dieu veuille avoir votre âme, vous nous avez » fait bien des maux et des douleurs! » Puis il baisa cette main, se mit à genoux et resta un quart d'heure en prières.

Le corps fut ensuite solennellement levé et transporté à l'église Saint-Georges. Le cortége était pompeux; tous les seigneurs de Bourgogne et les serviteurs du Duc qui avaient été faits prisonniers, assistaient tristement aux funérailles de leur maître et de cette superbe puissance de Bourgogne ruinée et perdue à jamais par sa faute. Les bourgeois, les magistrats et le clergé de la ville; les seigneurs de Lorraine, les capitaines de Suisse et d'Alle-

magne suivaient le convoi. Enfin, venait le duc René lui-même, à pied, revêtu de sa cotte d'armes, traînant un long manteau de deuil, et portant pour marque de sa victoire, une longue barbe d'or pendant jusqu'à sa ceinture, selon un usage des anciens preux et des Romains d'autrefois [1].

Chacun, en suivant le corps de ce grand prince, qui avait voulu être le maître de toute la chrétienté, qui avait tenté de si merveilleuses entreprises, qui avait depuis dix ans tenu en alarme rois, empereurs et peuples, faisait de pieuses réflexions sur le néant des choses humaines et les voies terribles de la Providence. En déplorant cette mort cruelle, dont ses plus grands ennemis ne pouvaient s'empêcher d'être émus et consternés, on songeait cependant aux Liégeois qu'il avait fait massacrer impitoyablement, aux habitans de Nesle, aux garnisons de Briey et de Granson, et l'on disait que jamais homme n'avait mieux mérité de mourir par l'épée. D'autres voyaient l'arrêt de sa perte dans la façon déloyale dont il avait

[1] *Sit illis aurea barba.* (PERSE.)

livré le connétable. On parlait aussi du supplice récent de ce malheureux Siffrein de Baschi et de ses compagnons. Les paroles que le Duc avait dites un an auparavant aux États de Lorraine, en leur promettant de faire à jamais sa demeure à Nanci, le serment qu'il avait juré d'y rentrer pour la fête des Rois, revenaient en mémoire, et semblaient comme des oracles du destin dont la mort seule découvre le sens.

Comment et par quelle main avait péri le duc Charles, c'est ce qui ne fut jamais complétement avéré. Bien des gens demeurèrent persuadés que les hommes apostés par le comte de Campo-Basso l'avaient tué ou du moins achevé. Toutefois on raconta généralement que le premier coup lui avait été porté à la tête par un boulanger de Nanci, nommé Humbert[1]; qu'ensuite ayant voulu traverser le ruisseau de l'étang de Saint-Jean, la glace avait enfoncé sous les pas de son cheval. Alors, disait-on, il avait crié à un cavalier qui le poursuivait, « Sauvez le duc de Bourgogne ; » mais

[1] Specklin. — Récit à la suite de Comines.

cet homme d'armes, qui se nommait Claude de Bazemont, châtelain de la Tour du Mont à Saint-Dié, était sourd; malheureusement il crut entendre, « Vive Bourgogne! » et porta au Duc les derniers coups. On prétend qu'il mourut de chagrin, quand il sut que c'était lui qui avait donné la mort à un si grand prince.

Toutefois le délai qui s'était écoulé avant qu'on retrouvât son corps, avait donné aux bruits répandus et accrédités par les fugitifs, le temps de s'emparer des esprits du vulgaire. Lorsqu'on apprit la vérité, on n'y voulut plus croire. Il fut impossible de persuader aux peuples que le duc de Bonrgogne était mort. Mille histoires fabuleuses se débitaient : on l'avait vu à tel endroit : c'était en tel pays qu'il était caché : on le tenait enfermé dans une prison : il s'était caché en un couvent. Enfin, dix ans après, il y avait encore des gens qui faisaient la gageure qu'on allait voir reparaître ce grand duc Charles, et des marchands livraient leur marchandise gratuitement, sous condition qu'on la leur paierait le double, lors de son prochain retour [1].

[1] Amelgard.

Une telle croyance contribuait encore à accroître sa renommée et à en faire comme une sorte de personnage merveilleux, sujet continuel des entretiens populaires. Quant aux gens sages de son temps, ils portaient sur lui un jugement plus réfléchi. C'était pour eux une grande occasion de moraliser [1], et d'expliquer les justices que Dieu sait faire, même dans cette vie. Ils disaient que nul prince n'était né avec de plus grandes et de plus belles qualités : ami de la justice et du bon ordre; loyal et amoureux de l'honneur; chaste, sobre, tempérant, actif, vigilant, dur à la fatigue et à la souffrance; vaillant par merveille; rude, mais cependant bon et pitoyable, surtout pour les pauvres et petites gens. Mais, disait-on, la splendeur de cette maison de Bourgogne, qui avait semblé arbitre entre la France et l'Angleterre, ces deux plus puissans royaumes de la chrétienté, et qui avait servi d'asile hospitalier à Édouard de Lancastre et au dauphin Louis; ce faste qu'avait tant aimé le duc Philippe; tous ces grands seigneurs dont il avait formé sa cour et le service de sa

[1] Amelgard. — Comines. — Specklin.

maison ; plus que tout cela, le pouvoir absolu gagné sur les vassaux et conquis sur les villes, avaient de bonne heure ébloui sa jeunesse, et, lui avaient inspiré un prodigieux orgueil.

Une fois devenu le maître, il n'avait plus voulu rencontrer obstacle ni contradiction ; il avait tout rapporté à lui ; ce qui lui arrivait d'heureux semblait toujours lui appartenir en propre, et il n'en attribuait rien, ni à la protection divine, ni au savoir-faire de ses serviteurs. De la sorte, ne refusant jamais rien à son idée ni à sa passion ; de juste qu'il était on l'avait vu devenir tyrannique, plein de prévention et de cruauté; de loyal, il était devenu aussi perfide que la plupart des autres princes, et son impétueuse ardeur ne s'arrêtait plus aux empêchemens que l'honneur pouvait mettre à sa volonté.

Son désir de gloire et de puissance s'était tourné à rêver l'empire du monde entier. Alors il avait accablé ses peuples d'impôts, sa noblesse de fatigues, et s'était précipité dans de folles guerres. Corrompu par l'orgueil, il n'avait pas même été ce qu'il semblait sur-

tout appelé à devenir, un grand chef de guerre. Sauf les expéditions contre les malheureux Liégeois, où il avait eu affaire à des séditieux insensés, il n'avait jamais réussi à rien. Sans parler même de cette guerre contre les Suisses qui l'avait perdu, on l'avait vu échouer devant Amiens, Beauvais et Neuss.

C'est qu'il ne suffisait point de rendre de belles ordonnances sur les gens de guerre, de les faire exécuter, de maintenir une bonne discipline, de connaître les moindres détails, de donner l'exemple de l'activité, de la patience et du courage; il fallait, pour le gouvernement d'une armée, comme pour le gouvernement d'un état, de la prudence et de la docilité aux bons avis. D'ailleurs, s'il était ferme dans le commandement, il ne savait pas gagner le cœur des soldats, ni leur donner cette sorte de joyeuse impétuosité qu'inspire un chef lorsque, même à travers sa rudesse, il leur montre affection et confiance. Le duc Charles n'aimait personne; sa colère était violente, mais froide, hautaine et outrageante. Il eut autour de lui jusqu'au dernier moment des serviteurs fidèles et même dévoués,

parce qu'il s'en trouve toujours, qui, malgré tout, s'attachent à leur prince et à leur maître, tant ils le regardent comme au-dessus d'eux. Mais tous ses peuples et tous ses soldats avaient fini par l'avoir dans une haine extrême.

Quant aux ennemis qu'il s'était faits, il les avait mis au point qu'il leur fallait le détruire pour se sauver. Le plus redoutable de tous était le roi de France. Les dix années de règne du duc Charles n'avaient été pour ainsi dire qu'une lutte de force ou de ruse contre cet habile et puissant adversaire. Sans doute il ne devait pas se fier au roi, qui avait toujours eu de mauvais desseins contre lui. Il était toutefois évident que le duc de Bourgogne aurait pu avoir la paix, ou du moins de longues et durables trêves avec le royaume. Par malheur, dès les premiers temps, ce fut à qui détruirait l'autre, et le combat n'était pas égal.

Le roi de France, vaillant de sa personne, avait moins de courage dans ses résolutions que le duc Charles. Il avait aussi de bien plus grands embarras et plus de périls intérieurs dans le gouvernement de ses états. Mais c'était à la fois le plus actif et le plus patient des

hommes. Lorsque le duc de Bourgogne avait conçu un projet, il s'y obstinait follement, et quand enfin il y voyait trop d'obstacles, il se précipitait dans un autre. Le roi au contraire, sans varier dans son dessein, ne mettait jamais nulle fierté à y réussir par un moyen plutôt que par un autre. La vivacité de son génie le portait à s'ennuyer assez vite de ce qui tardait trop, et alors il changeait non de but, mais de chemin. Il réduisit ainsi tous ses ennemis les uns après les autres; sachant attendre l'occasion, et surtout réparer ses fautes, parce qu'il les connaissait et savait mieux que personne en quoi et pourquoi il s'était trompé.

Quant à la ruse et au manque de foi, l'un ne pouvait guère en faire de reproches à l'autre; mais chacun y faisait voir tout son naturel; et l'emportement du Duc donnait quelque chose de brutal et de scandaleux à ses trahisons, comme à Péronne ou pour le connétable et la duchesse de Savoie. De même ils étaient tous les deux sanguinaires, ainsi que la plupart des princes de leur temps, et faisaient peu de compte de la vie des hommes. Mais le Duc était cruel par colère et le

Roi par vengeance : l'un fit périr plus de gens par les massacres, et l'autre par les supplices.

La connaissance des hommes était peut-être le plus grand avantage du roi sur le Duc. L'un ne voyait en eux que les instrumens de sa volonté et ne savait que s'en faire obéir; tous lui étaient bons, lorsqu'ils semblaient dociles et exacts à le servir. L'autre, par goût autant que par habileté, entrait en commerce avec eux, s'insinuait dans leur confiance, aimait à leur donner l'idée de son esprit et de sa pénétration, savait les faire parler au risque de trop parler lui-même. Il n'avait pour personne une affection véritable, et nul n'était si méfiant; mais ceux qui étaient vaillans lui plaisaient; ceux qui étaient doctes et sages dans le conseil lui semblaient d'un prix infini; il faisait grand cas de ceux qui parlaient bien; il se divertissait à deviser avec ceux qui étaient spirituels; un valet qui montrait du discernement et de la finesse lui gagnait le cœur; et, encore qu'il ne crût guère à la droiture et à la ferme probité, il la trouvait honorable quand il la rencontrait.

Bien différent de ce génie variable et qui savait se ployer à tout, le duc Charles avait une âme où

rien ne trouvait accès; elle semblait, comme ses membres, les jours de bataille, enfermée dans une armure de fer. Aussi y avait-il une grande différence dans la manière dont chacun était servi. Le roi avait partout des gens choisis pour lui être utiles spécialement en telle ou telle chose, en telle ou telle circonstance. Il les gagnait par son argent, il est vrai, mais aussi par ses bonnes façons et ses flatteries. Au contraire des autres princes, il aimait mieux flatter les autres que d'être flatté, jugeant que la duperie est du côté de celui qui reçoit les louanges. C'est ainsi que dans les traités, dans les pourparlers, dans toutes les pratiques secrètes, il trouvait toujours son profit.

Ses propres serviteurs, qu'il voyait sans cesse d'un œil méfiant, qu'il négligeait lorsqu'ils lui étaient moins utiles, dont il était sujet à se lasser et à s'ennuyer, avaient fini par lui être plus fidèles, et à prêter beaucoup moins l'oreille à tout ce qu'on pouvait tramer contre lui. Ils avaient appris à le craindre davantage, à avoir peur de sa subtilité qui savait tout découvrir ou deviner, et de sa vengeance qui était cruelle et impitoyable lorsqu'il n'y voyait pas

de danger; lui de son côté avait été enseigné par ses propres fautes à mieux ménager les hommes, auxquels il avait affaire. Pendant ce temps-là le duc de Bourgogne perdait l'un après l'autre ses conseillers et ses serviteurs, presque sans les regretter, tant il les écoutait peu.

Quant à la puissance de chacun, elle n'était pas non plus comparable. Toutes vastes et nombreuses qu'étaient les seigneuries du duc de Bourgogne, elles avaient bien moins d'habitans que le royaume. Le roi pouvait facilement avoir des armées beaucoup plus nombreuses. Il pouvait aussi lever de bien plus forts impôts. Les libertés de la Flandre avaient été, il est vrai, presque entièrement détruites; toutefois les peuples n'y étaient pas encore bien accoutumés à être taxés sans leur consentement; tandis que l'inertie et la muette patience des Français à supporter une si complète tyrannie[1] étaient un

[1] Thomas Basin, évêque de Lisieux. La chronique citée dans cette histoire, et ailleurs, sous le nom d'Amelgard, est, au moins en grande partie, de Thomas Basin; il était, comme il le raconte dans un autre manuscrit, serviteur de Monsieur Charles, frère du roi, et

sujet de suprise pour ceux qui vivaient hors du royaume.

Quant à la guerre, le roi avait eu grande crainte de la faire, et le Duc s'y regardait toujours comme assuré de la victoire. Cependant elle eût été au moins douteuse. Le Duc était d'une grande vaillance, mais le roi n'en avait pas moins, et de plus conservait son sang-froid au plus fort du péril. L'un comme l'autre avaient de vaillans capitaines ; toutefois en Bourgogne, on n'en nommait aucun dont la renommée fût pareille à la renommée du comte de Dammartin, du maréchal Rouault, du sire de Beuil, du capitaine Sallazar, et de beaucoup d'autres, qui avaient vu les anciennes guerres et chassé les Anglais du royaume.

C'est ainsi qu'après la chute du duc Charles, on raisonnait sur ce qui avait précipité si rapidement et sans retour cette glorieuse maison de Bourgogne, dont les quatre ducs, l'un après l'autre, avaient décidé de toutes choses dans la chrétienté, et occupé sans relâche les

quitta le royaume après la conquête de la Normandie, en 1466.

bouches de la renommée. Toute la faute en était attribuée, non à la fortune [1], mais à la juste punition des fautes du dernier Duc. Quelque habile qu'on trouvât la conduite du roi, qui avait si bien su en profiter, on ajoutait que, même sans lui, la démence de son adversaire devait amener sa ruine. La preuve en était manifeste puisqu'il avait bien pu amener toutes choses au point de périr par la main des Suisses et des Allemands ses anciens et fidèles alliés.

Le duc Charles de Bourgogne, lorsqu'il fut tué devant Nanci, avait régné neuf années et demie, et il était âgé de quarante-quatre ans. Il était de taille moyenne, d'une complexion robuste, d'une santé vigoureuse; ses cheveux étaient noirs, et il tenait aussi d'Isabelle de Portugal sa mère, un teint brun, l'œil noir et le regard vif. Il avait été marié trois fois, à Catherine de France, morte encore enfant; à Isabelle de Bourbon, dont il avait eu mademoiselle Marie de Bourgogne, son unique fille et sa seule héritière; enfin à Marguerite d'York, qu'il laissait veuve et sans enfans. Comme son bisaïeul Philippe le Hardi,

[1] Comines.

il avait vécu chastement; on ne lui avait point connu de maîtresses, et il ne laissa aucun bâtard. Il eut même si peu de goût pour la société des femmes, que ce fut un sujet de calomnie contre lui.

Son corps resta enseveli dans l'église de Saint-Georges de Nanci, jusqu'en 1550, où l'empereur Charles-Quint, son petit-fils, le redemanda à la duchesse douairière de Lorraine, pour lui ériger un tombeau à Bruges.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

TOME ONZIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE DE FAIN.
RUE RACINE, N°. 4, PLACE DE L'ODÉON.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE

DE LA MAISON DE VALOIS.

1364—1477.

PAR

M. DE BARANTE,

PAIR DE FRANCE.

Scribitur ad narrandum non ad probandum.
QUINTILIEN.

TOME ONZIÈME.
DEUXIÈME PARTIE.

MARIE DE BOURGOGNE.

A PARIS,
CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC DE CHARTRES,
AU PALAIS-ROYAL.
1826.

HISTOIRE

DES

DUCS DE BOURGOGNE.

MARIE DE BOURGOGNE.

1477 — 1482.

LIVRE PREMIER.

Prise de possession et soumission du duché et de la comté de Bourgogne. — Conquête de l'Artois. — Séditions à Gand. — Révolte en Bourgogne. — Mariage de mademoiselle de Bourgogne avec Maximilien d'Autriche.

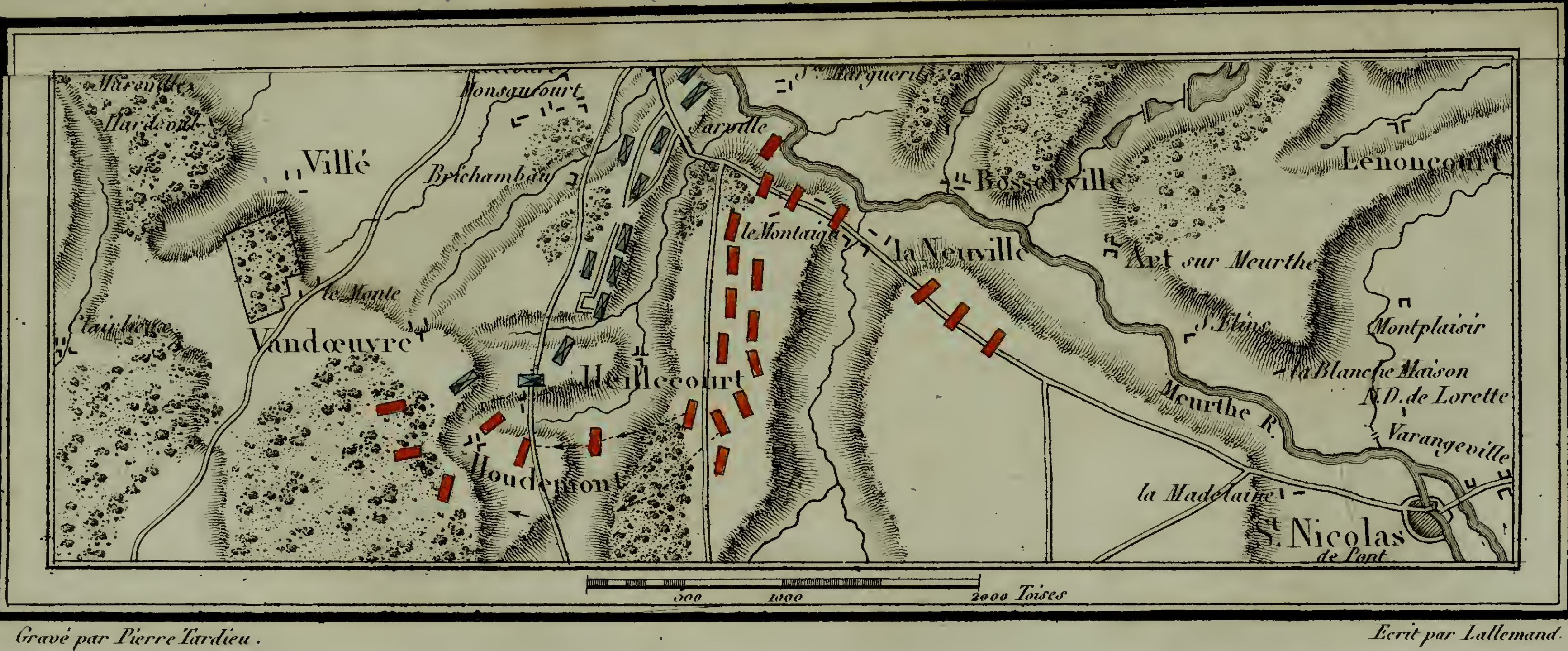
Le roi savait que l'armée du duc de Lorraine et des Suisses était arrivée devant Nanci. Connaissant bien le duc Charles, il ne doutait guère qu'il n'advînt tout aussitôt quelque grande chose. Les dernières lettres de M. de Craon, qui commandait ses troupes sur les marches

de Lorraine, l'avaient mis en grande impatience d'avoir des nouvelles.

Dès lors commençait à s'exécuter le règlement, par lequel il avait ordonné que, sur les routes, il y eût, de quatre lieues en quatre lieues environ, dans les gros bourgs et villages, des maîtres assermentés tenant chevaux courans pour le service du roi. De sorte que les coureurs et porteurs de dépêches qu'il expédiait ou qu'on envoyait vers lui, trouvant à changer sur-le-champ de monture, arrivaient promptement d'un bout du royaume à l'autre. D'heure en heure, le roi attendait des lettres de Lorraine à son château du Plessis. Tous les gens de sa cour étaient fort curieux aussi de savoir l'événement de cette guerre; soit pour l'intérêt qu'ils y prenaient eux-mêmes, soit pour être les premiers à l'annoncer au roi, bien assurés de gagner ainsi ses bonnes grâces et quelque riche récompense [1].

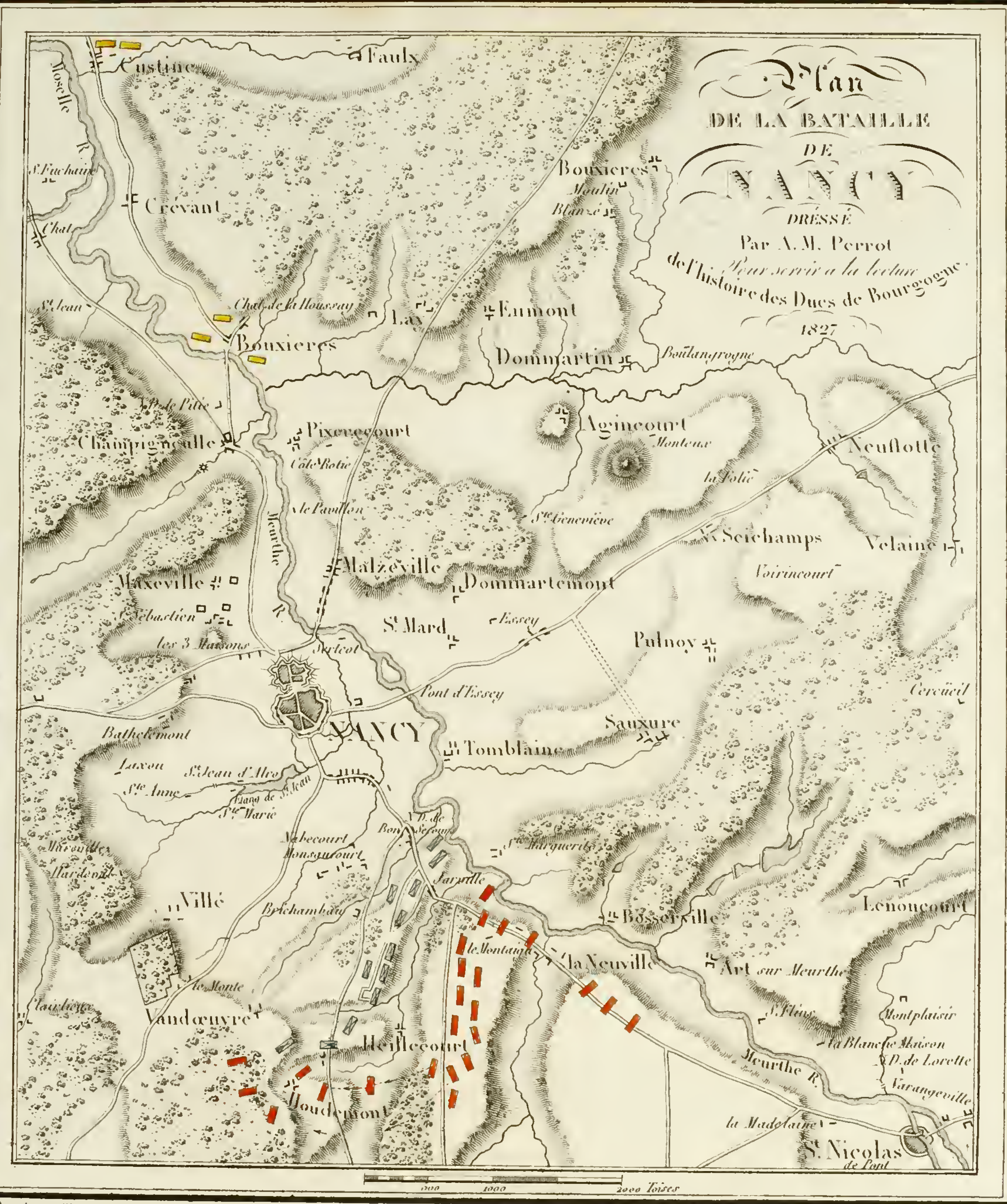
C'était le 5 janvier que s'était donnée la bataille de Nanci. Le 9, de grand matin, comme il faisait encore nuit, arriva un chevaucheur

[1] Comines.



Gravé par Pierre Tardieu.

Ecrit par Lallemand.



Gravé par Pierre Tardieu.

Ecrit par Lallemand



qui apportait des lettres de Lorraine. M. du Lude, qui ne couchait pas dans le château, en fut averti, et fit venir le coureur. Cet homme n'osant pas refuser un seigneur en si grand crédit près du roi, lui remit les dépêches. M. du Lude se rendit en toute hâte au Plessis, monta à la chambre du roi, et heurta à la porte. On lui ouvrit, il remit la lettre qu'écrivait M. de Craon.

La joie du roi était si grande et si subite qu'il ne savait quelle contenance garder. Ce n'était pourtant que la première nouvelle, écrite le soir même de la bataille, lorsqu'on ne savait pas encore ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. Le roi envoya tout aussitôt quérir ses principaux serviteurs et capitaines de son armée qui avaient leur logis à Tours, tout auprès du Plessis. Ils arrivèrent, et le roi fut empressé à leur montrer les lettres.

L'heure de la messe était venue, il les mena avec lui; puis se fit servir à dîner, et les garda à sa table. Chacun, voyant son allégresse, montrait aussi un extrême contentement. Toute-

[1] 1476 v. s. L'année commença le 14 avril.

fois, quelques-uns ne se réjouissaient qu'en apparence, par contrainte, et pour cacher le fond de leur pensée. On savait que le roi n'était jamais plus dur et plus cruel que dans la prospérité, et qu'on était toujours mieux avec lui, lorsqu'il était dans le péril ou l'embarras. On lui connaissait de vieilles rancunes contre ceux qui avaient pris part soit à la ligue du bien public, soit aux diverses cabales de son frère et des autres grands seigneurs. S'il ne s'était pas vengé, ce n'était point par bonté, mais par précaution. Maintenant, il était au-dessus de tout, rien ne pouvait plus le gêner ni l'intimider : que n'allait-il pas faire? On allait voir des changemens de toute sorte : des offices, des pensions, des domaines, ôtés à qui les avait reçus : des procédures pouvaient même être entamées. Le temps était passé où le roi dissimulerait des soupçons, qui, pour dire le vrai, étaient le plus souvent fondés. C'étaient toutes ces pensées que plus d'un convive s'efforçait de ne pas laisser lire sur son visage; mais quels que fussent les semblans, il y avait plus de trouble que de satisfaction parmi plusieurs de ceux qui étaient pour lors assis à

sa table. Quelques-uns observaient la contenance de chacun, tâchaient d'apercevoir une mine soucieuse sous l'expression de la joie, remarquaient jusqu'à ceux qui en avaient perdu l'appétit et qui ne mangeaient point, se proposant sans doute d'en faire ensuite bon rapport au roi.

Pour lui, il parlait vivement à son ordinaire, sans avoir une autre pensée que les bonnes nouvelles de Lorraine, et s'entretenait surtout avec le chancelier et ses conseillers de ce qu'il convenait de faire. Déjà l'agitation de son contentement s'était tournée en délibération sur ce qu'il y avait à résoudre pour profiter le mieux possible du grand désastre de son ennemi. Qu'était devenu le duc de Bourgogne? Avait-il réussi à s'échapper, ou était-il tombé aux mains des Allemands? S'il en était ainsi, ne pourrait-il pas traiter avec eux, et racheter sa liberté moyennant une forte somme d'argent, lui qui avait de si riches trésors? Serait-ce donc chose sage de se déclarer sur-le-champ, et de se saisir des seigneuries de Bourgogne?

Telles étaient les idées dont le roi était occupé. Il se leva de table, promit à plusieurs

de ceux qui étaient là, une part dans les domaines du duc de Bougogne, à supposer qu'il fût mort, et commença à prendre toutes ses dispositions. Il pensait que, si le Duc avait survécu, il se trouvait dénué de forces et de moyens; que son armée était détruite, qu'il avait perdu dans ces trois batailles ses plus vaillans serviteurs et ses plus sages conseillers; qu'ainsi l'on risquait peu à tenter de l'accabler dans sa détresse. Ce fut à cette résolution qu'il s'arrêta. Toutefois, selon son caractère, il ne voulut pas la mettre sur-le-champ et hardiment à exécution.

« M. le comte, mon ami, écrivait-il à M. de Craon, j'ai reçu vos lettres et les bonnes nouvelles que vous m'avez fait savoir, dont je vous remercie autant que je puis. Maintenant, il est temps de déployer vos cinq sens de nature, pour mettre le duché et comté de Bourgogne en mes mains. Pour ce, avec votre bande et le gouverneur de Champagne [1], si ainsi est que le duc de Bourgogne soit mort, mettez-vous dans lesdits pays, et gardez-les. Si cher que

[1] M. de Chaumont d'Amboise.

vous m'aimez, faites-y tenir aux gens de guerre meilleur ordre encore que si vous étiez dedans Paris. Remontrez à ceux du pays que je les veux mieux traiter et garder que nuls de mon royaume, et qu'au regard de ma filleule, j'ai intention de parachever le mariage que j'ai fait déjà traiter de M. le Dauphin et d'elle. M. le comte, j'entends que vous n'entrerez auxdits pays, et ne ferez mention de ceci, sinon que le duc de Bourgogne soit mort. Pourtant je vous prie que vous me serviez ainsi que j'en ai la fiance, et adieu. Écrit au Plessis-du-Parc, le 9 janvier. »

En même temps le roi fit une lettre pour les bonnes villes de Bourgogne [1]. Après avoir fait mention du malheur nouvellement advenu à M. le duc de Bourgogne, il remontrait que dans le cas où ledit seigneur serait mort ou pris, ce qu'à Dieu ne plaise, les sujets du duché devaient bien savoir que leur pays était de la couronne et du royaume. Mademoiselle de Bourgogne étant aussi sa plus proche parente et sa filleule, il voulait, de toute façon,

[1] Pièces de Comines.

garder son droit comme le sien propre. Le roi semblait du reste s'en remettre à la délibération et à la sagesse des bonnes villes, les requérait de lui faire savoir leur volonté sur cette affaire et promettait aux Bourguignons de pourvoir à leurs demandes en telle sorte qu'ils seraient contens.

Tout en essayant ainsi les voies de persuasion, il avait bien le dessein de n'en pas rester là, et de faire, s'il le fallait, avancer son armée en Bourgogne [1]; sauf, si le Duc n'était pas mort, à alléguer que cette précaution avait été nécessaire pour empêcher les Allemands de se saisir d'une des provinces du royaume.

Dès le même jour, le bâtard de Bourbon, amiral de France, et le sire de Comines, eurent ordre de partir sur l'heure, et de prendre leur route vers la Picardie et l'Artois. Ils avaient pouvoir de recevoir et de requérir soumission de tous les pays de la domination du duc Charles; pour mieux les guider dans leur conduite, le roi leur avait permis

[1] Comines.

d'arrêter les coureurs de la poste et les messagers, afin de savoir si le Duc était mort ou vivant.

D'autres furent encore envoyés en Flandre et ailleurs, mais c'étaient des gens de moindre état et moins connus, qui avaient commission d'aviser secrètement à ce qui pourrait être fait de mieux pour les intérêts du roi.

Il n'oublia pas non plus d'écrire cette nouvelle aux bonnes villes et aux principaux seigneurs du royaume, particulièrement au duc de Bretagne.

Le lendemain arriva un nouveau courrier avec des lettres du duc de Lorraine, qui racontaient la journée de Nanci en grand détail, et comment le corps du duc Charles avait été retrouvé parmi les morts. Cette nouvelle mit le comble à la joie du roi. Dès le jour même il alla en pèlerinage au Puy-Notre-Dame en Anjou, qui était une de ses dévotions particulières. De nouvelles lettres furent écrites aux bonnes villes de Bourgogne. Cette fois il ne se bornait point à promettre sa royale protection à mademoiselle Marie de Bourgogne; il rappelait le titre auquel le du-

ché avait été possédé par les derniers ducs, et la clause de réversion à la couronne, que le roi Jean et le sage roi Charles V avaient insérée, en constituant cet apanage à Philippe le Hardi. Le roi, tout en procédant par droit, n'omettait rien de ce qui pouvait lui rendre les gens de Bourgogne soumis ou favorables, et leur donner espérance de se trouver bien sous son gouvernement [1].

De toutes façons, et malgré de si heureuses circonstances, le roi voyait que le moment était venu où il aurait besoin de son armée. Jusque-là il n'avait jamais voulu faire la guerre; maintenant qu'elle semblait ne lui offrir que profit sans péril, il était pressé de la commencer. Son premier soin fut de mettre, s'il était possible, un meilleur ordre dans la tenue des compagnies d'ordonnance. Il fit jurer par serment aux trésoriers de la guerre de payer régulièrement les gens d'armes et les archers; de ne détourner nulle somme pour leur usage particulier; d'assister

[1] Legrand et sa collection de pièces manuscrites. — Pièces de l'Histoire de Bourgogne. — Pièces de Comines.

aux revues; de réserver au profit du roi les gages de ceux qui auraient quitté le service et seraient absens sans congé; de ne payer les nouveaux officiers que du jour de leur commission ; de payer en argent et jamais en chevaux ou denrées; de ne faire de retenue que pour la nourriture, mais point pour fourniture d'habits, selles, ou garnitures de chevaux; de ne pas laisser les gens d'armes piller leurs archers, et si l'on ne pouvait les en empêcher, d'en avertir le commissaire, les secrétaires du roi ou le roi lui-même. Afin de veiller aussi aux intérêts des bourgeois et habitans, les trésoriers s'engageaient aussi à acquitter les dettes que laisseraient les gens de guerre dans les lieux où ils avaient logé. Le serment était le plus fort que le roi eût su trouver. « Si » je contreviens à ce que j'ai promis, je prie » la benoîte croix ici présente, de me punir » de mort dans le bout de l'an. »

Le roi ne demeura que huit jours au Plessis, s'occupant des préparatifs et des règlemens de la guerre. Déjà de bonnes nouvelles lui arrivaient de Bourgogne et d'Artois.

M. de Craon, M. Charles d'Amboise, le

prince d'Orange, et l'évêque duc de Langres entrèrent en Bourgogne avec sept cents lances. Les États du duché s'étaient déjà assemblés à Dijon, et délibéraient sur ce qu'il convenait de faire dans une conjoncture si difficile. Généralement on ne croyait pas à la mort du duc Charles ; c'était une puissante raison pour ne se point trop engager avec le roi. Les États ne se pressèrent donc point de se rendre aux propositions qu'on leur faisait en son nom. Le prince d'Orange, qui était le plus puissant seigneur des deux Bourgognes, et avait, ainsi que sa famille, tenu un si haut rang dans cette cour, jouissait d'un grand crédit dans la province, spécialement parmi la noblesse des États; il obtint qu'on le laisserait entrer dans la ville avec les sires de Craon et d'Amboise, et l'évêque de Langres, mais sans suite, en laissant les gens d'armes dans les villages des environs. Alors les pourparlers commencèrent.

Le prince d'Orange et les autres seigneurs affirmaient sur leur honneur que le duc Charles avait réellement péri devant Nanci, que son corps avait été trouvé, reconnu, et publique-

ment enseveli. Les gens sages finirent pourtant par ajouter foi à cette nouvelle. Mais les droits du roi étaient loin de leur sembler évidens et irrécusables; on y faisait de grandes objections [1]. La pratique des fiefs et des pairies de France n'était pas tellement constante qu'on ne pût citer beaucoup d'exemples de transmissions féminines. D'ailleurs, l'acte d'apanage du duché de Bourgogne ne stipulait la reversion qu'en cas d'extinction de la race, sans faire mention de masculinité. La coutume de Bourgogne admettait les filles à hériter du fief : c'était par héritage de femme que le duché était venu à la possession du roi Jean, et nullement par reversion. Il n'avait ni changé, ni pu changer la condition de cette seigneurie. L'ordonnance testamentaire du roi Philippe le Bel, de 1314, et l'ordonnance de Charles V, de 1374 avaient, il est vrai, déclaré que les apanages seraient à l'avenir restreints à la ligne masculine; mais l'ordonnance de Philippe le Bel n'avait point paru obligatoire à ses successeurs, qui ne s'y étaient point conformés; celle

[1] Gollut. — Pièces de Legrand.

de Charles V était postérieure à la constitution de l'apanage de Bourgogne, et n'avait jamais dispensé aucun des rois, lorsque telle avait été leur volonté, d'insérer textuellement, dans les donations d'apanage, la clause restrictive qu'on ne trouvait pas dans l'acte de 1364. Enfin, si le fief était masculin, la maison de Bourgogne avait encore un héritier mâle, Philippe comte de Nevers, petit-fils du duc Jean sans Peur.

Ces motifs, qui paraissaient fondés aux hommes doctes, étaient encore appuyés par les lettres et les messages du sire de Traisignies; il se trouvait alors à Poligni, et dirigeait par ses bons conseils Jean, fils du duc de Clèves, lieutenant du Duc dans la Comté. Chaque jour ils engageaient les États et les gens de Dijon à demeurer fidèles à leur jeune Duchesse, et à se garder des belles paroles et des ruses du roi de France. Mais ils étaient sans force et sans armée, de sorte que leurs exhortations ne profitaient guère. Chacun des seigneurs du Duché ne songeait qu'à faire de bonnes conditions avec le roi; les États voyaient aussi qu'il pour-

rait être bon d'obtenir quelque accroissement de libertés et de priviléges pour le pays, plutôt que de risquer une résistance inutile en faveur d'une princesse qu'ils ne connaissaient point, et dont rien ne manifestait encore la volonté ni la puissance.

Dès que le roi sut la disposition des États de Bourgogne, il s'empressa de satisfaire à leurs demandes. Louis d'Amboise, évêque d'Albi, qui commençait à être fort avant dans sa confiance, et trois conseillers au Parlement de Paris furent envoyés pour suivre une si importante négociation. Les États demandèrent : 1°. que les commissaires du roi fissent incessamment sortir les gens de guerre de la province, qu'on les empêchât de faire aucun tort, et qu'on réparât celui qui avait pu être fait; 2°. que le roi s'engageât par lettres-patentes à maintenir chacun dans ses charges, dignités, offices, gages et pensions, et qu'il promît qu'aucune poursuite ne serait faite contre ceux qui auraient tenu le parti du Duc; 3°. que toutes charges, aides ou autres impôts établis depuis la mort du duc Philippe fussent cassés et annulés; 4°. que

les commissaires employassent leur crédit à faire expédier d'autres requêtes raisonnables qu'on allait leur présenter.

Le sire de Craon avait déjà promis ces conditions. Le roi n'eut garde de le désavouer. Dès le 19 de janvier, deux jours après avoir quitté le Plessis, il expédia de Selommes, près Vendôme, des lettres d'abolition pour tous les crimes, délits ou offenses précédemment commis contre sa personne ou son royaume.

Après l'arrivée des nouveaux commissaires du roi, les États tardèrent peu à convenir des termes de leur acte de promesse et reconnaissance. Ils y rappelaient les lettres du roi, et ses prétentions à la vacance du Duché; sans s'expliquer formellement ils déclaraient que puisque le roi témoignait un si grand, bon et entier vouloir pour Mademoiselle de Bourgogne, il était humblement supplié de garder et entretenir tous les droits de sa proche parente et filleule. Ils offraient de mettre sous sa main le Duché, pour le tenir selon le droit qu'il y avait ou pourrait avoir, et aussi les comtés de Mâconnais, Cha-

rolais et Auxerrois avec les seigneuries de Château-Chinon et Bar-sur-Seine; à supposer que ces pays voulussent accéder au présent traité. Ils s'engageaient à faire, sous cette réserve, les sermens accoutumés. Ils stipulaient qu'au cas où leur feu Duc serait retrouvé vivant, le roi se départirait aussitôt de cette possession et obéissance, et observerait la trêve de neuf ans conclue à Soleurre. Ils remerciaient le roi de l'intention qu'il montrait de marier monsieur le Dauphin avec mademoiselle de Bourgogne, et en témoignaient toute leur joie.

Les États répétaient ensuite les conditions qu'ils avaient proposées à M. de Craon et aux premiers commissaires; ils ajoutaient que tous les particuliers et sujets, à savoir: les gens d'église pour eux, leurs églises et leurs biens: les nobles pour eux et leurs seigneuries; les villes et autres terres sujettes pour elles et leurs habitans, seraient et demeureraient à toujours dans leurs franchises, libertés, prérogatives et coutumes, telles qu'elles avaient été rédigées en écrit et autorisées par le feu duc Philippe.

Lorsque tout était déjà conclu avec le roi, les gens du conseil et des comptes, après avoir demeuré si long-temps, et dans un moment si grave, sans avoir reçu les commandemens de leur Duchesse, eurent enfin une lettre de mademoiselle Marie. Elle répondait aux premières nouvelles, qui lui avaient été données de l'entrée des Français en Bourgogne et des sommations faites par les commissaires du roi.

« Vous êtes bien informés, disait-elle, que le duché de Bourgogne ne fut oncques du domaine de la couronne de France, mais était d'une lignée qui avait autre nom et autres armes, quand, par la mort du jeune duc Philippe, il échut au roi Jean, qui le donna à son fils Philippe pour lui et toute sa postérité quelconque. Ainsi, il n'est aucunement de la nature des apanages de France. La comté de Charolais fut achetée par mondit seigneur Philippe du comte d'Armagnac [1]. Les comtés de Mâcon et d'Auxerre ont été transportées par le traité d'Arras à

[1] Volume II.

feu mon aïeul pour lui et ses héritiers mâles ou femelles. Toutes ces choses, vous les remontrerez, si vous ne l'avez déjà fait. En outre j'ai envoyé devers le roi, et les choses se mettront en communication et appointement. Car le roi fait savoir qu'il ne me veut rien ôter de mon héritage. Par quoi et autres motifs efforcez-vous de gagner délai. Si le gouverneur de Champagne ne se veut contenter, disposez-vous à tenir le pays en mon obéissance et à garder les meilleures villes et places; et, Dieu aidant, vous aurez brièvement bon soulagement par appointement ou autrement. En outre, la saison n'est point bonne pour asseoir des siéges.

» Quant à la garde de la Comté, il n'est pas besoin que ceux qui prétendent m'ôter mon bien d'un côté, se présentent comme pour me le garder d'un autre. Je vous envoie lettres et instructions pour appointer avec les Allemands. Faites conduire la chose par Simon de Cleron. Tenez donc, tant au Duché qu'à la Comté, les pays en mon obéissance autant que possible, dans le cas où vous ne pourriez mettre la chose en délai, ce qu'il faut

tâcher. Au surplus, croyez le porteur de ce qu'il vous dira. Écrit à Gand, le 23 janvier. Recommandez-moi aux prélats, nobles et villes, auxquelles je prie qu'ils retiennent toujours en leur cœur la foi de Bourgogne, quand bien même ils seraient contraints de parler autrement. MARIE. »

La jeune princesse ne leur promettait aucun secours. C'est qu'en effet elle était hors d'état de se défendre contre les entreprises du roi. Elle-même se trouvait en Flandre au milieu des troubles et des périls, qui ne lui avaient pas même laissé un jour de triste loisir, pour pleurer la mort de son père.

Lorsque le chancelier Hugonet avait été assuré de cette déplorable nouvelle [1], il avait d'abord averti la dame d'Hallwin et les autres gouvernantes de mademoiselle de Bourgogne, leur demandant de la préparer à ce rude coup. Il vint ensuite avec le sire d'Himbercourt; après avoir été admis en présence de la princesse, il lui fit une belle harangue, parla des

[1] Histoire de Bourgogne.

hasards de la guerre, des malheurs qui en peuvent survenir aux princes, dit ensuite qu'il avait plu à Dieu d'envoyer au Duc son père une fortune contraire dans la bataille devant Nanci; que bien des gens, et de la plus illustre condition y avaient péri; que le grand bâtard et les plus distingués de la noblesse étaient prisonniers; que quant au Duc, il ne pouvait se résoudre à lui en parler, mais que ses dames s'étaient chargées de lui faire un si triste récit. Puis, ce digne chancelier, contraignant sa douleur et ses larmes, conjura la princesse d'avoir recours à Dieu, de ne point se laisser abattre par le désespoir, de se montrer courageuse. Il l'exhorta à se confier aux serviteurs de son père et à madame de Bourgogne sa belle-mère, lui protestant de son dévouement, de celui de tous les conseillers, et de l'affection de ses sujets.

Messire Hugonet lui disait, pour la consoler, des paroles qui étaient loin de la vérité : il s'en fallait bien que ses sujets, et surtout ceux dont elle était environnée, prissent la moindre part à sa douleur. Jamais la mort d'un prince n'avait excité une joie plus uni-

verselle [1], et sauf ceux qui étaient à gages et craignaient de perdre leurs offices, il n'y avait personne qui ne se sentît content et délivré. Le peuple des villes, et surtout les Gantois, songeaient à leurs libertés perdues qu'ils allaient recouvrer, aux impôts mis sans leur consentement qu'ils ne paieraient plus, aux menaces cruelles du Duc que sa mort rendait vaines.

Dès le jour même les gens de Gand montrèrent tout leur mauvais vouloir; nul d'entre eux ne se rendit au service funèbre qu'on célébra pour le duc Charles, et l'on murmurait publiquement contre la dépense de cette solennité. Il en fut de même dans toutes les principales villes de Flandre. On laissa les serviteurs du Duc prier seuls pour le repos de son âme, et les églises restèrent vides.

Dans une telle disposition des esprits, l'obéissance ne pouvait guère se maintenir. A Bruges, à Bruxelles, à Anvers tout comme à Gand, on cessa d'acquitter les taxes et gabelles; les percepteurs furent maltraités, les officiers

[1] Amelgard.

et magistrats insultés ou même rançonnés. Les nobles avaient encore moins d'autorité sur tous ces peuples de Flandre; ils étaient plus que jamais en butte à la haine et à la méfiance. On leur reprochait d'avoir servi avec un zèle joyeux à l'oppression du pays, d'avoir aidé les Ducs à ruiner les franchises et libertés, de s'être faits Bourguignons et Français; ils étaient aussi violemment soupçonnés de vouloir, à cause de leur penchant habituel à servir princes riches et puissans, livrer la Flandre au roi de France. C'était surtout dans les villes et cantons où l'on parlait la langue flamande et non la langue française, qu'éclatait cette rancune contre les Bourguignons et cette crainte de tomber au pouvoir du roi.

Il n'était pourtant pas tout-à-fait étranger à ces troubles des villes de Flandre, et il les voyait avec plaisir, pensant toujours, selon son habitude, qu'il ferait d'autant mieux ses affaires, que celles des autres seraient en désordre. Les gens qu'il avait secrètement envoyés, encourageaient partout la sédition, promettant son appui, ou du moins qu'il resterait neutre.

Le principal de ces messagers était un homme qui, depuis trois ou quatre ans, avait trouvé le moyen de plaire au roi plus que nul autre. Il sortait de bien petit lieu puisqu'il n'était qu'un simple chirurgien barbier, natif de la ville de Thielt, près de Courtrai, où le roi l'avait pris pour valet de chambre. Son nom flamand signifiait le diable et pour ne pas prononcer un si damnable mot, on le nommait en France Olivier le Mauvais. Le roi, en considération des bons, grands, continuels et recommandables services que maître Olivier lui avait rendus et pouvait encore lui rendre, l'avait anobli, avait par lettres patentes changé son nom en celui d'Olivier le Dain, et lui avait donné la seigneurie de Meulan avec le commandement de cette ville; de sorte qu'il portait le titre de comte de Meulan: du reste, méprisé et détesté de tous. Chacun à la cour voyait avec envie ou chagrin la fortune d'un si méchant et subtil personnage, capable de tout pour obéir au roi, lui rapportant le vrai et le faux afin de lui plaire, et toujours prêt à se charger des plus vilaines commissions. C'était ce maître

Olivier qui avait eu commission du roi de mener toutes les affaires de Flandre. Il se fiait bien plus à lui pour cela qu'à de plus grands personnages, tant affectionnés et habiles qu'ils pussent être, comme le sire de Comines par exemple, qui, étant de Flandre aussi, aurait pu assurément donner de sages conseils en cette occasion. Par le savoir-faire de maître Olivier, ou bien plutôt par le train naturel des choses, toute la Flandre était donc en rumeur.

En Picardie, les affaires du roi prenaient un aussi bon aspect qu'il le pouvait souhaiter. A la première nouvelle de la mort du duc de Bourgogne, les gens d'Abbeville étaient entrés en pourparler avec M. de Torci, grand-maître des arbalétriers. Abbeville était une des villes de la Somme cédées par les traités d'Arras, de Conflans et de Péronne, mais rachetables à la mort du Duc. Les habitans, se sachant donc Français et destinés à revenir au roi, étaient fort portés en sa faveur; mais il y avait une garnison de quatre cents Flamands. Sur ce, arriva le sire de Comines avec l'Amiral; il commença à traiter avec les

capitaines et les officiers de la ville, leur promettant de la part du roi de l'argent et des pensions ; ils se laissèrent gagner, firent partir leurs gens, et alors, sans rien attendre, le peuple ouvrit les portes à la troupe de M. de Torci. Ce fut autant de gagné pour le roi, qui refusa de payer les autres, disant que ce n'était pas d'eux qu'il avait tenu Abeville.

La place qu'il importait d'avoir c'était Arras. Elle était forte, d'ailleurs capitale du comté d'Artois, et l'on pouvait croire que tout le pays suivrait son exemple. La garnison était nombreuse, et les bourgeois étaient depuis longtemps grands ennemis de la France. M. de Ravenstein et M. de Crèvecœur sire d'Esquerdes, y commandaient. L'Amiral fit sommer la ville, et le sire de Comines demanda à parlementer. Les sires de Ravenstein et d'Esquerdes sortirent, et un pourparler s'engagea dans l'abbaye de Saint-Éloi, à deux lieues d'Arras.

Ils avaient amené avec eux un des magistrats de la ville, maître Jean de la Vacquerie, homme sage et bien parlant. Il exposa fort clairement que le comté d'Artois ne pouvait en aucune façon appartenir au roi, car c'était

un fief féminin venu dans la maison de Bourgogne par madame Marguerite de Flandre, quand elle avait épousé le duc Philippe le Hardi.

Il y avait peu de réponses à leur faire. Les gens du roi alléguèrent que le roi avait droit à ce fief par confiscation, parce que le feu duc Charles avait forfait contre le roi et la couronne. Mais ce n'était pas sur de tels argumens qu'avait compté le sire de Comines, et il savait mieux que personne en employer d'autres. Il ne venait là que pour trouver occasion de parler à ses anciens amis de la cour de Bourgogne, et surtout à M. d'Esquerdes, qui était un des principaux et des plus recommandables serviteurs du feu Duc, puissant d'ailleurs dans la province par ses biens et ses alliances. Le sire de Comines lui représenta cette maison de Bourgogne, qu'ils avaient servie ensemble, maintenant ruinée à jamais par la conduite insensée du feu Duc; l'armée détruite, de telle sorte qu'en une semaine on ne pourrait pas mettre huit hommes d'armes en campagne; le trouble partout; la Bourgogne faisant sa soumission; la Flandre en sédition,

enfin nul moyen de résister au roi. M. d'Esquerdes écoutait tous ces discours sans y pouvoir trouver réplique. Le temps était passé où les seigneurs bourguignons se montraient arrogans envers les serviteurs de France, et parlaient du roi avec dédain. Il laissa le sire de Comines lui donner de prudens conseils et lui faire de profitables offres; quand ils se quittèrent, si Arras ne fut pas rendu, on pouvait voir du moins que ce n'était pas lui qui serait le plus obstiné à la défendre.

Cependant le roi arrivait. Après avoir envoyé ses lettres d'abolition dans le duché de Bourgogne; après avoir écrit aux bonnes villes de lui prêter quelque argent, chacune selon son pouvoir, pour l'aider à supporter les frais qu'il allait être contraint de faire afin de réunir à la couronne les duché et comté de Bourgogne, la Flandre, le Ponthieu, l'Artois, le comté de Boulogne, et autres seigneuries naguère tenues par feu Charles, duc de Bourgogne; après avoir fait aux États de Languedoc la demande d'une aide de 187,975 livres, il venait achever par sa présence la soumission de l'Artois et de la Flandre. Tout lui annonçait un succès facile.

Ham et Bohaing lui furent rendus. Les habitans de Saint-Quentin appelèrent eux-mêmes M. de Moui. Guillaume de Bische, capitaine de Péronne, tout favorisé qu'il avait été du duc Charles, n'en avait pas moins entretenu constamment de secrètes intelligences avec le roi; il s'empressa de venir au-devant de lui, et de lui ouvrir ses portes.

De si heureux commencemens charmaient le roi; il lui semblait que tout allait au plus vite se tourner à son gré. Son désir et son espérance, pendant toute la vie du duc Charles, avaient été de marier le Dauphin avec mademoiselle Marie, et de réunir par cette alliance les vastes états de Bourgogne au royaume de France. Depuis la bataille de Nanci, tel avait encore été son premier projet. C'était pour y contraindre la jeune Duchesse et ses conseillers qu'il avait voulu se saisir de ses provinces. Véritablement il éprouvait aussi une certaine satisfaction de vengeance en détruisant cette puissance de Bourgogne qui avait si long-temps pesé sur lui; mais ce mariage lui semblait pourtant la fin nécessaire et souhaitable de cette grande affaire. Toutefois, lors qu'il vit le succès

passer si promptement son attente, il se laissa emporter à son penchant de vouloir, lorsque la fortune lui était favorable, tout gagner sans rien donner de son côté, et pensa qu'il allait avoir tous les états et seigneuries de la maison de Bourgogne, sans même avoir besoin de faire épouser mademoiselle Marie par le Dauphin.

Il se raillait de l'Amiral et du sire de Comines, qui avaient encore si peu avancé ses besognes, et ne lui avaient pris qu'une ou deux villes, tandis que toutes s'ouvraient à son approche. Il leur disait que certes maître Olivier en ferait bien plus qu'eux, et allait lui procurer l'obéissance de la ville de Gand. Lorsque le sire de Comines lui répondait qu'il n'était pas à croire que de si petites gens fissent de si grandes choses et gagnassent autorité sur un peuple comme les Gantois, le roi ne l'écoutait guère, et ne répliquait que par des propos de moquerie. Son compère le sire du Lude, grand railleur de son métier, en disait encore plus pour lui plaire. Puis le roi expliquait tous ses nouveaux desseins : comment il réunirait à la couronne les deux Bourgognes, l'Artois, la

Flandre, le Hainaut et même davantage, sauf à se faire des amis et des alliés obéissans parmi les princes d'Allemagne, en leur donnant la Hollande, le Brábant et d'autres seigneuries trop lointaines. D'ailleurs il pensait que si les choses ne tournaient pas aussi bien qu'on le pouvait espérer, il serait toujours à temps d'en revenir au mariage du Dauphin. Dans ses discours publics et ses dépêches, il ne cessait pas d'en témoigner la volonté.

Comme dans sa méfiance il ne se souciait jamais d'employer à une affaire quiconque ne la jugeait pas avec la même opinion que lui, il donna sur-le-champ au sire de Comines une commission pour la Bretagne et le Poitou ; mais auparavant il prit de lui le nom de tous les gens qui avaient promis de le servir dans les pays de Flandre, et garda note des sommes qu'on leur devait donner. C'était ainsi que se traitaient toutes les affaires : chacun, Français ou Bourguignon, ne visait qu'à son profit. Le roi, pour gagner les uns et s'assurer de la fidélité des autres, n'était point fâché de cette grande ardeur de s'enrichir.

Néanmoins il arrivait parfois que cette cupidité lui était nuisible, et qu'il n'en était pas mieux servi. Ainsi, au moment où le sire de Comines allait partir, arriva un de ses parens, gentilhomme considérable du Hainaut, qui venait marchander la soumission des principales villes du pays. Il y mettait toutefois pour condition, que le Hainaut ne serait pas joint à la couronne de France, et continuerait à être terre de l'Empire. Cette réserve déplut au roi qui, pour le moment, ne doutait plus de rien. Il répondit au sire de Comines que ce n'était pas les gens qu'il lui fallait, qu'il saurait bien se passer d'eux; que du reste, puisqu'il allait partir, M. du Lude suivrait cette affaire. Le pourparler dura peu. M. du Lude demanda d'abord combien les villes du Hainaut lui donneraient pour avoir conclu leur appointement; et, comme le gentilhomme venait, non pas offrir de l'argent aux autres, mais en demander pour lui, le marché fut rompu même avant le départ du sire de Comines.

« Or donc, vous vous en allez, lui disait, » au moment où il montait à cheval, M. du

» Lude en riant de grand cœur. Vous partez
» au moment que vous devriez faire vos be-
» sognes ou jamais ; car, vu les grandes choses
» qui tombent entre les mains du roi, il peut
» avantager et enrichir tous ceux qu'il aime.
» Quant à moi, je m'attends à être gouver-
» neur de Flandre et m'y faire tout d'or. »
— « J'en suis bien joyeux pour vous, répon-
» dit l'autre doucement se gardant bien de
» contredire un homme si bienvenu du maî-
» tre ; mais j'espère que le roi ne m'oubliera
» pas. »

Pendant ce temps-là, tout se passait de même en Bourgogne. Les principaux gentilshommes et officiers du Duc voyant tomber de toutes parts la puissance de cette maison qu'ils avaient si long-temps servie, traitaient pour leur compte [1], et se faisaient donner les meilleures conditions possibles. Messire Philippe Bouton, bailli de Dijon, stipula la conservation de son office, et du droit de sceau, dont il jouissait depuis le duc Philippe. En outre, il fut capitaine et

[1] Legrand et pièces. — Histoire de Bourgogne.

châtelain de Saugi, conseiller et chambellan du roi, chevalier assistant au parlement de Bourgogne. Hugues de Thoisi conserva le bailliage d'Auxois. Jean de Damas, sire de Digoine et de Clessy, bailli et capitaine de Mâcon, chevalier de la Toison-d'Or, l'un des plus illustres gentilshommes de Bourgogne, et qui avait le mieux servi le feu Duc, fut un peu plus long-temps à se décider. Il doutait que le duc Charles fût mort, et envoya un messager à Dijon pour s'en enquérir; puis il prêta serment au roi comme conseiller et chambellan, et reçut en don la seigneurie de Mont-Cenis.

Si les Bourguignons se faisaient ainsi acheter, les capitaines du roi n'entendaient pas que leurs bons services restassent sans récompense. Ils rançonnaient les villes, et livraient à des marchands de Paris, qui étaient venus avec eux, les vins dont on se saisissait. Loin d'observer cette sage discipline, que le roi leur avait tant recommandée, ils permettaient le désordre et en savaient profiter. Néanmoins, craignant que le roi ne blâmât une telle conduite, M. de Craon et M. d'Amboise lui

rendirent compte des sommes qu'ils avaient trouvées dans les trésors du Duc, demandant ses ordres à ce sujet, comme aussi pour les différens effets dont ils avaient eu à se saisir.

Le roi ne se laissait pas tromper facilement, et lors même qu'il permettait les choses, il aimait à montrer que c'était en toute connaissance.

« Messieurs les comtes, leur écrivit-il, je vous remercie de l'honneur que vous voulez bien me faire de me mettre à butin avec vous. Je veux bien que vous ayez la moitié de l'argent des restes que vous avez trouvés; mais je supplie que vous mettiez à part le surplus, et que vous vous en aidiez pour faire réparer les places qui sont sur la frontière des Allemands, et pour les pourvoir de ce qui sera nécessaire, en façon que je ne perde rien. S'il ne vous sert pas, je vous prie, envoyez-le-moi. Touchant les vins du duc de Bourgogne, qui sont en ses celliers, je suis content que vous les ayez. — Écrit à Péronne le 9 février. »

M. de Craon et les seigneurs qui étaient avec lui continuaient, du reste, à bien servir

le roi. S'ils faisaient beaucoup de mécontens, et aliénaient les cœurs de la domination française, au moins soumettaient-ils le pays, qui n'avait nul moyen de se défendre. La Comté imita bientôt après l'exemple du Duché. Les trois États assemblés à Dôle représentèrent que le roi ne pouvait avoir nul droit à un fief féminin qui dépendait de l'Empire, et demandèrent un délai pour envoyer savoir le bon plaisir de mademoiselle de Bourgogne. Ensuite, pressés par les commissaires du roi, ils considérèrent que l'armée était forte; qu'il n'y avait aucun moyen de lui résister; que le désordre commençait à se mettre dans le pays; que les ennemis y entraient sans nul obstacle, et y commettaient des pillages; que la puissance du roi était seule en état de rétablir le repos et la paix, et que le sire de Craon s'y engageait en conscience. Alors ils firent leur soumission avec toutes les réserves de droit, et aux mêmes conditions à peu près que le Duché. Ce traité fut signé le 19 février [1].

Le conseil de mademoiselle de Bourgogne

[1] Pièces de Legrand. — Molinet.

voyait s'accroître chaque jour les maux et les dangers, sans avoir nulle possibilité d'y porter remède. Une ambassade solennelle fut envoyée au roi peu de jours après qu'il fut arrivé à Péronne [1]. Elle se composait du chancelier Hugonet, du sire d'Himbercourt, du protonotaire de Cluni, du sire de la Gruthuse et de quelques autres. Ils remirent au roi leur lettre de créance; elle était écrite de la main de mademoiselle de Bourgogne. Madame la duchesse douairière et Adolphe de Clèves sire de Ravenstein y avaient aussi ajouté leur signature, et répétaient les mêmes assurances de bon vouloir pour le roi. La princesse annonçait qu'elle avait, conformément à son droit, pris possession de l'héritage de son père, et pourvu au gouvernement de ses états, en se confiant entièrement à un conseil formé de la duchesse douairière, du sire de Ravenstein, du sire d'Himbercourt et du chancelier Hugonet.

Les ambassadeurs commencèrent ensuite à exposer leurs propositions [2]. Ils consentaient,

[1] Legrand. — Comines. — Amelgard.

[2] Amelgard.

au nom de la jeune Duchesse, à restituer au roi toutes les seigneuries ou domaines acquis par les traités d'Arras, Conflans et Péronne; en un mot, à ne posséder dans le royaume rien de plus que le premier duc Philippe le Hardi. En outre, on offrait de rétablir la juridiction du Parlement de Paris, contestée depuis si long-temps. Enfin, on reconnaissait qu'hommage était dû au roi pour la Bourgogne, l'Artois et la Flandre. Au prix de ces humbles conditions, le roi était supplié de retirer ses armées, et d'observer fidèlement la trêve de neuf années conclue à Soleure avec le feu duc Charles.

Le roi répondit qu'il ne venait nullement dépouiller mademoiselle de Bourgogne; qu'elle était sa proche parente et sa chère filleule; que, bien au contraire, il n'avait pas un autre désir que de la protéger et de prendre sous sa garde elle et ses États. C'était, disait-il, son devoir comme suzerain; car la coutume de France réglait qu'à défaut de parens la garde noble d'une vassale mineure appartenait au seigneur. D'ailleurs, le roi souhaitait par-dessus tout la conclusion du mariage de mademoi-

selle de Bourgogne avec son fils le Dauphin. En attendant que cette grande affaire pût être terminée, il allait réunir à la couronne les seigneuries qui y étaient reversibles, et se saisir, pour les conserver à mademoiselle de Bourgogne, du reste de ses États. Il amenait avec lui force suffisante pour se faire justice, au cas où l'on refuserait de la lui rendre.

Les ambassadeurs répondirent qu'ils n'avaient nul pouvoir pour traiter de ce mariage. De son côté, le roi ne voulait mettre rien autre chose en négociation. Il n'en fit pas un moins bon accueil au sire d'Himbercourt et au chancelier, tâchant de les séduire et de les amener à son parti par promesses et flatteries, et leur rappelant qu'ils étaient non pas Flamands et de langue allemande, mais du royaume de France. M. d'Himbercourt était Picard de la noble maison de Brimeu, et le chancelier né dans le duché de Bourgogne. Il ne gagna rien sur ces fidèles serviteurs; seulement ils ne cachèrent point que, selon leur propre avis, le mariage proposé par le roi était fort désirable, et s'en

gagèrent à travailler de leur mieux pour le succès de ce dessein. Ce n'était pas ce que le roi voulait. Néanmoins il feignit de se contenter de leur bonne volonté, et se recommanda à leurs soins.

Avant leur départ et pour tirer du moins quelque profit de leur voyage, il leur demanda de mettre entre ses mains et sous sa garde la cité d'Arras qu'il avait fait sommer. C'était M. d'Esquerdes qui lui avait conseillé de faire cette demande. Le marché entamé par le sire de Comines s'était conclu, mais M. d'Esquerdes, pour sauver les apparences et se faire dégager des sermens qu'il venait de renouveler entre les mains de la jeune Duchesse, voulait se faire mettre par elle-même sous l'obéissance du roi. Il n'y avait guère moyen de refuser au roi une chose qu'il pouvait obtenir de vive force. Déjà il s'était saisi de beaucoup d'autres villes, et chaque jour quelqu'une lui ouvrait ses portes. Les ambassadeurs, avec permission de la Duchesse, consentirent à ce que M. d'Esquerdes tînt Arras pour le roi, sauf les réserves de droit. Arras était alors divisé en deux portions : la

ville, qui avait une grande et forte enceinte, et qui appartenait aux comtes d'Artois [1]; la cité, qui était presque sans défense. Cette cité était bien plus ancienne, dépendait de l'évêque et du chapitre, et relevait directement du roi, du moins à ce qu'il prétendait. Ce fut seulement la cité qui lui fut remise. Il y fit son entrée le 4 mars.

Les ambassadeurs, en retournant à Gand, y trouvèrent le désordre fort augmenté, et la jeune princesse dans un péril toujours croissant. Les gens de la ville avaient saisi leurs magistrats, fait périr les uns, enfermé les autres. Il avait fallu assembler les trois États de Flandre et leur promettre solennellement de ne rien faire que d'après leurs conseils. Pour accroître les embarras de mademoiselle Marie, le vieux duc de Clèves, frère aîné de M. de Ravenstein, était arrivé pour travailler à la déterminer à épouser Jean de Clèves, son fils. Louis de Bourbon, évêque de Liége, était venu de son côté demander qu'on rendît

[1] Mémoires pour servir à l'histoire d'Arras et de l'Artois.

à sa ville les libertés et priviléges dont elle avait été si cruellement dépouillée, ainsi que les sommes d'argent que le feu Duc en avait arrachées par violence. Afin de se faire mieux écouter et de se montrer plus redoutable, il avait amené avec lui, ou plutôt ses sujets les Liégeois lui avaient donné, pour compagnon et conseiller, Guillaume d'Aremberg, sire de la Marck, surnommé le Sanglier des Ardennes, un des plus cruels brigands de ce temps-là, qui depuis beaucoup d'années était avec sa bande de routiers la terreur de tout le pays.

La principale pensée des Gantois et des gens des États n'était point la crainte des armées du roi, ni les progrès qu'il faisait en Artois. Ils ne songeaient qu'à secouer le joug trop lourd qui avait pesé sur eux si long-temps, et se réjouissaient de voir leur jeune Duchesse faible, sans guide, sans soutien, hors d'état de remettre le bon ordre. Leur haine se dirigeait surtout contre les conseillers de leurs anciens Ducs. Cette longue domination des quatre princes bourguignons, durant laquelle les Flamands s'étaient vus si souvent châtiés, privés de leurs

franchises, chargés de pesans impôts, gouvernés par des lois nouvelles, leur apparaissait comme le règne des Français, dont, grâce à Dieu, on allait voir la fin. Vainement quelques-uns des serviteurs ou des seigneurs de Bourgogne avaient une renommée méritée de sagesse et de justice; vainement ils s'étaient efforcés d'adoucir les rudes volontés du duc Charles. Tous étaient confondus dans une détestation commune. On voulait à tout prix se défaire de ces étrangers, dont la présence avait été si fâcheuse et si déplaisante. La jeune Duchesse ne parvenait à modérer les gens qui étaient à la tête des bourgeois et des États, qu'en leur protestant sans cesse qu'elle n'écouterait en rien les conseils des Français, surtout du chancelier et du sire d'Himbercourt.

Dans une telle disposition des esprits, aucune idée ne pouvait être plus odieuse que le mariage de mademoiselle Marie avec le Dauphin. C'était continuer le règne des Français; c'était livrer les libertés de la Flandre à un seigneur bien plus puissant encore que les ducs de Bourgogne, et qui se trouverait bien plus fort contre ses sujets flamands; c'était s'unir

à un royaume dont les habitans n'avaient nul privilége, vivaient sous le bon plaisir du roi, et succombaient sous le poids d'impôts qu'ils n'avaient pas consentis [1]. En outre, la réputation du roi Louis était grande en ces contrées : il y passait non-seulement pour un maître dur et cruel, mais pour un prince sans foi, qui avait violé les sermens les plus saints; avec lequel il n'y avait point de traité possible; qui, en ce moment même, sans égard aux trêves de Soleure, saisissait les villes d'une jeune princesse, sa parente et sa filleule, quand elle ne demandait que paix et repos. On parlait aussi de l'ingratitude de ce roi, qui travaillait depuis près de vingt années à détruire cette maison de Bourgogne, où il avait été honorablement recueilli dans sa détresse; où il avait, toute la Flandre en était témoin, reçu une si noble hospitalité.

Quelque idée que les États eussent du roi Louis, il était cependant nécessaire d'entrer en pourparler avec lui, et maître Olivier ne manquait point de faire en son nom quelques pro-

[1] Amelgard.

messes pour encourager à s'adresser à lui. Des ambassadeurs furent envoyés à Péronne, où se tenait toujours le roi. Il aimait beaucoup mieux avoir à faire avec ceux-là qu'avec les conseillers de Bourgogne. C'étaient gens bornés, bourgeois, ne connaissant rien aux choses de la politique, songeant aux intérêts de leurs villes, sans trop rechercher ses desseins, sans accointance avec les grands seigneurs, et n'entrant point dans leurs secrètes cabales ; d'ailleurs, inhabiles au fait de la guerre, à lever ou équiper des armées. Il les reçut fort bien et les écouta complaisamment. Pour eux, ils venaient seulement demander l'exécution du traité de Soleure, disant au roi qu'il devait bien plutôt assister l'héritière de Bourgogne que la dépouiller, d'autant qu'elle n'avait aucun mauvais dessein contre lui. Ils en pouvaient répondre, ajoutaient-ils, puisqu'elle leur avait juré de ne se gouverner que d'après les conseils des États de Flandre.

Sur cela, le roi trouva l'occasion favorable pour augmenter le trouble et la discorde, dont il comptait si bien profiter. « Je suis bien as-
» suré, dit-il, que vous voulez la paix, et si

» vous étiez maîtres des affaires, nous saurions
» assurément nous arranger ensemble pour le
» mieux. Mais quand vous prétendez que made-
» moiselle de Bourgogne ne fera rien que par
» vos conseils, il m'est avis que vous êtes mal
» informés. J'en sais là-dessus plus long que
» vous, et tenez-vous pour certains qu'elle veut
» faire conduire ses affaires par d'autres qui
» ne veulent pas la paix. »

Les députés commencèrent à se troubler, car ils n'avaient pas l'habitude de traiter de grandes affaires et avec de si grands personnages. Ils répondirent qu'ils étaient bien assurés de ce qu'ils disaient, et en produiraient la preuve par leurs instructions. Le roi répliqua qu'on leur pourrait montrer telles lettres, et écrites de telle main, qui feraient bien connaître les réelles intentions de mademoiselle de Bourgogne; comme ils insistaient, non-seulement il leur fit voir, mais leur remit la lettre par laquelle la Duchesse annonçait qu'elle prenait pour conseillers justement les hommes que les Gantois haïssaient le plus.

Surpris et indignés, les députés n'eurent rien de plus pressé que de revenir à Gand. Ils

se présentèrent à leur retour chez mademoiselle de Bourgogne, qui les reçut en solennelle audience pour entendre leur rapport. Ils commencèrent par raconter que le roi avait assuré formellement que mademoiselle n'avait point l'intention de se gouverner par les conseils des trois Etats, et qu'il prétendait avoir une lettre qui en faisait foi. Aussitôt Mademoiselle interrompit l'orateur avec vivacité et courroux, disant que cela était faux, et que certes on ne produirait pas une semblable lettre.

Alors, sans nul égard pour cette jeune princesse, en homme grossier et mal appris, ce bourgeois tira la lettre de son sein et la montra devant tous les conseillers qui étaient là. Mademoiselle de Bourgogne demeura interdite et confuse de se voir ainsi publiquement démentie.

Cet incident porta au comble la fureur des gens de la ville et des États contre le chancelier et le sire d'Himbercourt. On savait, et le roi ne l'avait pas non plus laissé ignorer, qu'ils s'étaient engagés à travailler de tout leur pouvoir au mariage de la Duchesse avec le Dauphin ; c'était la principale crainte des Fla-

mands. Ils voulaient qu'elle épousât, non un prince de France, mais quelque seigneur allemand pas trop puissant, qui leur donnât l'appui de l'Empire, sans pouvoir détruire leurs libertés. Sur ce point, le duc de Clèves s'entendait fort bien avec eux, espérait qu'il serait dans leurs vues de préférer son fils, et en secret excitait les esprits contre les conseillers bourguignons. Les Liégeois et le sire de la Mark soufflaient aussi le désordre et la sédition, dans le désir de se venger de M. d'Himbercourt, qui avait été gouverneur de Liége; encore qu'il eût exercé cet office avec sagesse et douceur. Le comte de Saint-Pol, fils du connétable, cherchait, avec plus d'ardeur encore, l'occasion de perdre les deux hommes qui avaient livré son père. Tout enflammait donc, et rien ne pouvait arrêter la volonté de ce peuple.

Dès le soir le chancelier, le sire d'Himbercourt et le protonotaire de Cluni, autre conseiller bourguignon, furent saisis dans un couvent où ils avaient tenté de se cacher. Contre les anciennes habitudes des Gantois, accoutumés à se faire soudaine et violente jus-

tice, des commissaires furent nommés pour instruire procès contre les prisonniers. Mais de tels juges étaient assurément prévenus et passionnés. On voyait même siéger parmi eux un des capitaines de la bande du Sanglier des Ardennes.

L'accusation porta sur trois points. Le premier était d'avoir livré la cité d'Arras au roi. S'ils étaient reprochables en quelque chose, si une trahison leur pouvait être imputée, c'était, sans doute, en cette occasion. Mais les commissaires y insistèrent peu; cela ne touchait en rien les intérêts de la ville de Gand et de la Flandre; peu leur importait que leur souverain fût affaibli et ruiné.

Le second grief était d'avoir, dans un procès que le conseil avait jugé entre la ville de Gand et un particulier, reçu des dons et de l'argent pour rendre justice. Le chancelier et le sire d'Himbercourt répondirent qu'ils avaient jugé selon le droit et leur conscience, sans exiger nulle récompense, mais qu'ils avaient cru pouvoir accepter les dons qu'après le procès jugé leur avaient offerts les Gantois en rémunération de leurs soins et peines.

La troisième charge était plus générale, on leur imputait d'avoir violé les priviléges des Gantois, crime qui, en tout temps, avait mérité la mort. Leur défense sur ce point était bien simple : ils s'étaient conformés en tout aux franchises de Gand, telles qu'elles avaient été réglées d'un commun accord entre la ville et les ducs Philippe et Charles, après les guerres malheureuses des Gantois.

Ces raisons, tant bonnes qu'elles pouvaient être, ne furent guère écoutées. Le protonotaire de Cluni, qui venait peu auparavant d'être nommé évêque de Thérouenne, réclama le bénéfice ecclésiastique, et l'on n'osa point passer outre en ce qui le touchait. Messire Hugonet allégua qu'il devait aussi être regardé comme appartenant à la cléricature. Il ne fut pas écouté. Le sire d'Himbercourt et lui furent torturés avec la plus extrême cruauté, et, après six jours de procès, condamnés à mort. Pour obtenir du moins quelques délais, ils en appelèrent au Parlement de Paris. L'appel ne fut point accueilli, et il leur fut signifié qu'ils seraient exécutés dans trois heures.

Ils rentrèrent dans leur prison pour se préparer à la mort. Après avoir reçu ses sacremens, le chancelier écrivit à sa femme la lettre suivante :

« A ma sœur Louise, dame d'Époisses et du Saillant.

» Ma sœur, ma loyale amie, je vous recommande mon âme de tout mon cœur. Ma fortune est telle, que j'attends aujourd'hui mourir et partir de ce monde, pour satisfaire au peuple, comme ils disent. Dieu, par sa bonté et sa clémence, leur veuille pardonner et à tous ceux qui en sont cause ; de bon cœur, je leur pardonne. Mais, ma sœur, ma loyale amie, je sens la douleur que vous prendrez de ma mort, tant à cause de cette séparation de notre cordiale compagnie, que pour la honteuse mort que je vais souffrir, et le sort que vous et nos pauvres enfans en éprouverez. Ainsi donc, je vous prie et requiers par toute la bonne et parfaite amour que vous avez pour moi, de vouloir présentement vous conforter et prendre consolation, sur deux motifs : le premier, que la mort est commune à toutes

gens, et plusieurs l'ont passée et passent en plus jeune âge; le second, que la mort que je souffrirai est sans cause, sans que j'aie fait, sans qu'on puisse trouver que j'aie fait chose pour laquelle je mérite la mort. Parquoi je loue mon Créateur qu'il m'accorde de mourir en cette sainte semaine, et en ce glorieux jour qu'il fut livré aux Juifs, pour souffrir sa passion tant injuste. Et ainsi, ma mie, j'espère que ma mort ne sera honteuse, ni à vous, ni à vos enfans. Pour ce qui est en moi, je la prends bien en gré, en l'honneur et l'exemple de notre Créateur, et pour la rémission de mes péchés. Quant aux biens, celui qui nous a fait la grâce de mettre nos enfans sur terre les nourrira et soutiendra selon sa sainte miséricorde. Pour ce, ma mie, reconfortez-vous; d'autant que je suis, je vous le certifie, résolu et délibéré, moyennant l'aide et la grâce divine, de recevoir sans regret la mort, pour venir à la gloire du paradis. Enfin, ma mie, je vous recommande mon âme et la décharge de ma conscience; et tant sur cela que sur autre chose, j'ai prié mon chapelain de vous déclarer mon intention, et ajoutez-lui foi

comme à moi-même. Adieu, ma sœur, ma loyale amie, je remets, vous et nos enfans, à la recommandation de Dieu et de sa glorieuse mère. Ce jeudi-saint, que je crois être mon dernier jour. »

Pendant que ce digne chancelier se résignait si vertueusement à la mort [1], mademoiselle de Bourgogne, qui avait employé tous les moyens pour empêcher cette condamnation, et qui savait que l'exécution allait se faire, sortit à pied de son logis, et, vêtue de deuil, avec un simple voile sur la tête, elle vint à l'hôtel-de-ville, supplier qu'on épargnât ses deux fidèles serviteurs. Elle ne fut pas écoutée. « Assurément, lui répondit le grand » doyen, c'est bien sans cause qu'ils ont été » condamnés; mais voyez tout ce peuple en » fureur, il le faut bien contenter. » On amena les prisonniers, et on les plaça sur une charrette. Alors elle courut sur la place du marché. Tout le peuple y était assemblé, et en armes. Le chancelier et Himbercourt furent amenés :

[1] Lettres du roi du 16 mai. — Comines. — Amelgard. — Molinet.

leurs membres avaient été tellement brisés par la torture, qu'ils ne pouvaient se soutenir, et qu'on fut obligé de les porter sur l'échafaud.

Parmi ces cruels apprêts, mademoiselle de Bourgogne, les larmes aux yeux, les cheveux épars, conjurait, en sanglotant, tout ce peuple d'avoir pitié d'elle, de lui rendre les vieux et loyaux conseillers de son père, les appuis et tuteurs de sa jeunesse, condamnés par passion et contre toute justice. Déjà une partie des assistans, ne pouvant se défendre de l'émotion qu'inspirait cette jeune et noble princesse désolée et humblement suppliante, commençaient à se déclarer pour elle, et à crier qu'il fallait lui faire ce plaisir ; les autres continuaient à demander la mort à haute voix. Déjà les piques se baissaient, et la place du marché allait devenir un lieu de combat, lorsque ceux qui voulaient la mort, et qui étaient les plus nombreux, ordonnèrent aux bourreaux de faire leur office. Ils obéirent : mademoiselle de Bourgogne vit tomber la tête et jaillir le sang de ses deux chers serviteurs. On la ramena demi-morte en son hôtel.

Cette cruelle exécution ne calma point le peu-

ple de Gand, il continua à se tenir en armes sur la place du marché, comme dans le temps de ses anciennes révoltes. Les Bourguignons furent chassés, maltraités ou mis à rançon. La duchesse douairière fut contrainte de sortir de la ville, ainsi que M. de Ravenstein, pour avoir tous deux signé la lettre livrée par le roi. L'évêque de Liége, prince doux et tranquille, voulait retourner dans ses états [1]; les portes lui furent fermées, et on le contraignit à demeurer à Gand. Mademoiselle de Bourgogne était gardée comme en prison, et ne pouvait recevoir une visite ou une lettre sans le consentement des gens de la ville.

Pendant ce temps-là le roi continuait à saisir, l'une après l'autre, par menace, violence ou corruption, presque toutes les villes de la Picardie et d'Artois. Le Tronquoi, Montdidier, Roye, Moreuil, Vervins, Saint-Gobin, Marle, Rue, Landrecies, se rendirent ou résistèrent peu. Thérouenne fut livrée par le peuple, qui profita du désordre pour piller la maison de l'évêque, à qui, dans le même mo-

[1] Ameigard.

ment, les Gantois commençaient de faire son procès.

Non-seulement le roi gagnait des villes, mais il acquérait aussi des serviteurs. Presque tous les gentilshommes de ces provinces entraient à son service, et, livrant les châteaux et forteresses qu'ils commandaient, passaient dans le parti contraire. M. d'Esquerdes ne contribuait pas peu à toutes ces soumissions. Ce fut lui surtout qui persuada aux gens d'Hesdin d'ouvrir leurs portes; mais Raoul de Lannoy se retira dans le château avec la garnison. Il y commença une vaillante défense, et l'on fut contraint de faire avancer l'artillerie. Toutefois, comme il n'avait nul espoir d'être secouru, il accepta d'honorables conditions, et eut la permission de se retirer avec ses gens, vie et bagues sauves. Il s'était si vaillamment montré, et ses façons pendant les pourparlers plurent tellement au roi, qu'il se prit de goût pour lui, voulut absolument le garder, employa tout son savoir-faire à le séduire, et y réussit.

D'Hesdin, le roi vint devant Boulogne. C'était un fief dépendant du comté d'Artois. Depuis

beaucoup d'années il était réclamé par la maison de la Tour, dernière branche des anciens comtes d'Auvergne. Le duc Philippe le Bon s'en était emparé dans le temps où le sire de la Trémoille en disputait l'héritage à Marie de Boulogne, comtesse d'Auvergne, dont il avait épousé la sœur Jeanne, duchesse douairière de Berri [1]. La ville était forte, mais ne se défendit pas long-temps. Le roi déclara que, pour la sûreté du royaume, il était nécessaire qu'il la conservât sous sa garde, sauf à donner l'équivalent à Bertrand de la Tour, dont il ne niait point les droits. Il prit donc possession de la ville et comté de Boulogne. Pour montrer sa singulière dévotion et reconnaissance pour la sainte Vierge, qui, disait-on, était apparue miraculeusement sur les murs de la ville la veille de l'entrée des Français [2], il lui fit formellement don de cette seigneurie, puis la reçut d'elle, et lui en fit hommage à genoux, sans ceinture et sans éperons, en présence du clergé, du maire et des échevins. Il offrit en

[1] Pièces de l'histoire de Bourgogne.

[2] Paston's letters.

même temps, en signe de vassalité, un cœur d'or du poids de deux mille écus, réglant qu'à l'avenir les rois de France ses successeurs prêteraient un semblable hommage, feraient une pareille offrande.

Cependant les gens des villes et du peuple n'étaient point partout aussi favorables aux Français que les capitaines et les seigneurs. Il y avait d'anciennes haines qui n'étaient pas oubliées. A Desurènes, bourg près de Boulogne, il y avait une vieille femme connue par son acharnement pour le parti bourguignon, et qui avait vécu du temps des longues guerres; les Français voulurent lui faire crier: « Vive le roi! » elle s'y refusa obstinément; et enfin, lorsqu'on lui tint l'épée sur la gorge, on ne put arracher d'elle d'autre cri que: « Vive le roi, » par le diable! » La résistance était bien plus générale dans le Hainaut, où le roi avait envoyé le comte de Dammartin avec une bonne partie de son armée.

Mais c'était surtout à Arras que cette aversion contre le roi et les Français était la plus forte. Quinze jours après l'entrée du roi dans la cité, la ville n'avait pas encore consenti à ouvrir

ses portes. M. d'Esquerdes et maître la Vacquerie avaient exhorté long-temps les habitans à ne pas braver toute la puissance du roi, mais ils ne pouvaient rien persuader à ce peuple aveugle et obstiné. Les plus furieux Bourguignons des autres villes ou des compagnies de gens de guerre s'étaient presque tous réfugiés à Arras, et y avaient allumé les esprits.

A force d'instances et de pourparlers, les États de la province, qui pour lors étaient assemblés, consentirent enfin aux conditions réglées par M. d'Esquerdes, et qu'avaient approuvées d'avance les ambassadeurs de mademoiselle de Bourgogne. Ils promirent de prêter serment au roi, et d'obéir à ses officiers de justice et autres, jusqu'au moment où la Duchesse aurait fait foi et hommage pour le comté d'Artois, comme elle y était tenue. En cas où elle s'y refuserait, et si elle épousait un ennemi du roi, les États reconnaissaient que l'Artois devait demeurer à la couronne, sauf qu'il conserverait ses libertés et priviléges. Le roi s'engageait aussi à accorder une abolition, et à maintenir chacun dans son emploi.

Cet engagement conclu, des députés de la

ville vinrent prêter serment au roi, et lui remettre les clefs; il les rendit aux échevins, déclara l'abolition promise, et donna un délai à ceux des habitans qui avaient quitté le pays, pour y rentrer et jouir de cette amnistie. Peu de jours après, le cardinal de Bourbon entra dans la ville sans nul appareil armé, et y publia les intentions du roi. Il réduisait la gabelle du vin, accordait aux bourgeois les priviléges de noblesse et la permission de posséder des fiefs sans toutefois être soumis au ban et à l'arrière-ban, les exemptait du logement des gens de guerre, remettait tout ce qui était dû sur les impôts, confirmait toutes les franchises et immunités de la ville. Le 1er. avril les lettres du roi avaient été publiquement lues à l'hôtel-de-ville.

Tant de soins pour gagner le bon vouloir des gens d'Arras n'avaient servi à rien. Dès que le roi se fut éloigné avec une partie de sa puissance pour soumettre le reste de la province, le parti, qui lui était contraire dans la ville, reprit le dessus. Les portes furent fermées, les fortifications augmentées, et toute communication rompue avec la cité, où M. du Lude com-

mandait une faible garnison française. Les révoltés commencèrent par se porter en désordre dans l'abbaye de Saint-Waast, où s'était logé le cardinal de Bourbon après son entrée dans la ville. La salle où il dînait fut forcée aux cris de : « Tuez! tuez! » Néanmoins les séditieux se retirèrent sans faire grand mal à personne, et le cardinal put s'en aller tranquillement. Il fallut donc que M. de Lude se fortifiât de son côté dans la cité et fît avancer son artillerie.

On se trouvait ainsi en pleine guerre. Les habitans, qui n'avaient presque aucune garnison et point de capitaine, choisirent d'un commun accord le sire d'Arci, gentilhomme de la province, bon et zélé Bourguignon, qui n'avait point voulu se soumettre au roi de France. Puis ils envoyèrent demander des secours à Douai, à Lille et à Orchies. C'était dans ces villes que s'étaient jetés les restes de compagnies échappées à la bataille de Nanci.

En même temps, car tout dans la ville se passait en grand désordre et sans aucun dessein sagement arrêté, on demanda à l'Amiral de Bourbon un sauf-conduit, afin d'envoyer

des députés au roi et à mademoiselle de Bourgogne ; il l'accorda pour Hesdin où le roi était revenu après la prise de Boulogne et de Montreuil. Le principal de ces députés était maître Oudart de Bussi, natif de Paris et marié à Arras, homme fort entendu et très-estimé, que le roi s'était efforcé de gagner, et à qui il avait fait accepter, presque malgré lui [1], un office de conseiller au Parlement.

Le roi les reçut fort bien. Lorsqu'ils lui demandèrent à se rendre auprès de mademoiselle de Bourgogne pour lui rendre compte de l'état de la ville, il leur répondit qu'ils étaient bons et sages, et que c'était à eux d'aviser ce qu'ils avaient à faire. Sur cette parole, ils prirent leur route vers Gand.

Précisément le même jour, les garnisons de Valenciennes, de Douai, de Lille et d'Orchies, ayant fait un détachement de seize cents cavaliers ou hommes de pied, le sire d'Arci, le sire Guillaume de Vergi, le jeune Salazar et

[1] Manuscrits recueillis par Legrand. — De Troy. — Comines et pièces. — Legrand. — Amelgard. — Molinet. — Mémoires pour servir à l'histoire de l'Artois.

d'autres gentilshommes et capitaines bourguignons s'avançèrent, à la tête de cette troupe, vers Arras pour y entrer. Ils avaient d'abord eu l'intention de marcher pendant la nuit; mais les gens de Douai, encore pleins d'orgueil, comme au temps des prospérités et des victoires de Bourgogne, voulurent que toute cette troupe partît en plein midi. Les capitaines du roi avaient peu de monde, mais sentant de quelle importance il était de ne pas laisser entrer une nouvelle garnison dans une si forte ville, ils se résolurent à tout risquer. Le sire du Lude, le maréchal de Gié et Yvon du Fou, avec cent vingt lances, allèrent se poster en un lieu où devaient passer les Bourguignons, et tombèrent sur eux comme ils s'y attendaient le moins. Le combat fut vif, mais les Français eurent l'avantage; le détachement fut dispersé, le sire de Vergi fut fait prisonnier, le jeune Salazar se réfugia presque seul dans un bois voisin; il n'y eut que le sire d'Arci qui réussit à entrer dans Arras, suivi d'à peu près cinq cents combattans.

Lorsque le roi sut cette victoire, il en eut grand contentement, et donna sur-le-champ

l'ordre qu'on saisît les députés, qui étaient venus le trouver à Hesdin, et qui cheminaient pour se rendre auprès de mademoiselle de Bourgogne. Ils soupaient tranquillement à Lens, sans nulle méfiance, lorsqu'un sergent vint les arrêter. Ils furent conduits à Hesdin et si promptement exécutés, que le lendemain le roi demandant ce qu'on en avait fait, le prevôt Tristan lui répondit qu'ils étaient déjà morts et enterrés. Pour lors il ordonna qu'on déterrât la tête de maître Oudart, qu'on la couvrît d'un mortier écarlate fourré d'hermine, comme un conseiller au parlement, et qu'en cet appareil elle fût exposée sur la place du marché d'Hesdin. Cette cruelle imagination était pour lui un sujet de raillerie et de divertissement, comme on voit par la lettre suivante qu'il écrivait au sire de Bressuire, en lui racontant ce qui s'était passé durant les derniers jours.

« Monsieur de Bressuire, j'ai reçu vos lettres et les deux mille francs que vous m'avez envoyés par le porteur, dont je vous remercie. Des nouvelles de par-deçà : nous avons pris Hesdin, Boulogne, Fiennes et le châ-

teau de la Montoire, que le roi d'Angleterre [1], qui fut plus de trois semaines devant, ne put prendre. Il a été pris de bel assaut, et tous ceux qui étaient dedans, au nombre de trois cents, tous tués.

» Les garnisons de Lille, Douai, Orchies et Valenciennes s'étant assemblées pour se mettre dans Arras, et étant bien cinq cents hommes à cheval et mille hommes à pied, le gouverneur de Dauphiné [2], qui était en la cité, en fut averti, alla au-devant, et nos gens n'étaient pas plus de cent vingt lances qui donnèrent dedans. En effet, ils vous les festoyèrent si bien qu'il en demeura plus de six cents sur la place, et de prisonniers ils en amenèrent bien six cents dans la cité. Ils ont été tous, les uns pendus, les autres la tête coupée. Le reste gagna la fuite. Ceux dudit Arras s'étaient assemblés vingt-deux ou vingt-trois pour aller en ambassade devers mademoiselle de Bourgogne. Ils ont été pris avec les instructions qu'ils portaient,

[1] Édouard III.

[2] M. du Lude.

ont eu la tête tranchée, car ils m'avaient fait une fois serment. Il y en avait un entre les autres, maître Oudart de Bussi, à qui j'avais donné une seigneurie en Parlement; et afin qu'on connût bien sa tête, je l'ai fait atourner d'un beau chaperon fourré. Il est sur le marché d'Hesdin, là où il préside. Incontinent que nous aurons autres nouvelles, je vous les ferai savoir. Je vous prie que vous pourvoyiez toujours bien à tout par delà, et de ce qui surviendra avertissez-m'en souvent. 26 avril. »

Le mauvais succès et les cruautés du roi n'ébranlèrent point l'obstination des gens d'Arras. Ils étaient furieux, mais insensés, ne se faisant nulle idée de la puissance des Français, et ne songeant pas qu'ils ne pouvaient avoir de secours. C'étaient chaque jour nouvelles insultes criées du haut des murailles; c'était la croix blanche pendue ou déchirée; c'étaient des gestes sales et injurieux et des bravades de toute sorte. Ils avaient écrit au-dessus d'une porte :

Quand les souris mangeront les chats,
Le roi sera seigneur d'Arras;

Quand la mer qui est grande et lée [1],
Sera, à la Saint-Jean, gelée,
On verra par-dessus la glace
Sortir ceux d'Arras de la place.

Toutes ces jactances étaient des marques de haine, mais prouvaient la folie plutôt que la force de ce peuple dont le courage n'avait rien de réfléchi. Le roi voyant cette obstination avança avec son armée et toute sa grosse artillerie. Les premiers jours, la défense fut vaillante et coûta cher aux assiégeans; le roi pensa même y périr : il s'était avancé au plus près pour faire pointer ses couleuvrines de siége, lorsqu'un arbalétrier de la ville, l'apercevant, l'ajusta et l'aurait abattu, si un boucher qui se trouvait aussi sur la muraille n'avait détourné l'arme et préservé le roi, qui fut seulement touché.

Bientôt une des portes et un pan de mur furent entièrement abattus; les capitaines de la garnison continuèrent à faire bonne contenance et s'apprêtaient à soutenir l'assaut; mais la bourgeoisie, dont toute la vaillance n'était

[1] Large.

qu'ignorance du danger, s'effraya de ce qui adviendrait si les Français entraient par force, et fut aussi ardente à vouloir traiter qu'elle l'avait été à braver le roi. La garnison obtint de sortir avec armes et bagages; des lettres d'abolition furent aussi accordées aux habitans. Le roi y disait qu'il avait égard à leurs humbles supplications; qu'il voulait bien attribuer leur dernière rébellion à de mauvais conseils; que, préférant miséricorde à rigueur de justice; ne voulant pas l'effusion du sang humain ni la désolation, destruction et ruine de la ville; par pitié pour le pauvre peuple; en considération de ceux des habitans qui n'avaient point pris part à la révolte et s'étaient retirés pardevers lui, et enfin « pour l'honneur et re-
» vérence de Dieu notre Créateur et de la glo-
» rieuse Vierge Marie, aux mains de laquelle
» et de son benoît cher enfant nous avons mis
» notre personne, notre couronne, notre
» royaume et la conduite et affaires d'icelui,
» nous remettons, quittons, pardonnons et
» abolissons tous les maléfices, meurtres, brû-
» lemens de maisons, larcins, pilleries, rébel-
» lions, désobéissances, hostilités, invasions,

» et tous autres crimes de lèse-majesté ou
» autres. »

Après avoir donné ces lettres, le roi entra le 4 mai à cheval dans la ville, non par la porte, mais par la brèche. Il s'arrêta sur le petit marché; là, il dit aux bourgeois assemblés:
« Vous m'avez été rudes, je vous le pardonne,
» et si vous m'êtes bons sujets, je vous serai
» bon seigneur. »

Nonobstant cette promesse et les lettres d'abolition, le roi fit prendre et mettre à mort tous ceux de la ville qui lui avaient été le plus contraires, entre autres cet arbalétrier qui avait tiré sur lui. Bientôt toutes les conditions portées dans les lettres du 4 mai furent oubliées, et la ville fut traitée sans nul ménagement. Ce fut bien pis, dès que le roi se fut éloigné. M. du Lude et maître Guillaume Cerisais, qui furent préposés à la garde et au gouvernement de cette ville, ne s'occupèrent qu'à tirer grand profit de cette affaire; les condamnations continuèrent, afin de gagner des confiscations; les riches bourgeois furent mis à rançon; des exactions de toute sorte vinrent l'une après l'autre. La haine des habitans pour

les Français s'accroissait de jour en jour; c'étaient sans cesse nouveaux projets de sédition, secrètes intelligences avec les Bourguignons, et la découverte de ces trames amenait de nouvelles cruautés. Il est vrai que de temps en temps le roi venait à Arras, et, voyant combien il lui importait de s'assurer la tranquille possession de cette ville, il promettait des abolitions, se montrait plus clément, diminuait les taxes, accordait des priviléges; mais comme il ne pouvait y avoir nulle confiance de part ni d'autre, les choses allaient toujours en empirant. Le sire du Lude continuait à s'enrichir; selon son caractère, il s'en cachait peu, et se vantait bien haut d'avoir gagné à tout cela au moins vingt mille écus et de belles fourrures de martre. De son côté le cardinal de Bourbon, qui s'était fait nommer abbé de Saint-Waast, vivait mal avec ses religieux; ils n'étaient point accoutumés au train de dissolution de ce prélat et voulaient s'opposer à la dissipation des revenus de l'abbaye; aussi les accusait-il de rébellion contre le roi, et les faisait-il exiler les uns après les autres.

Enfin, après deux années passées ainsi entre

une dure oppression et un indomptable esprit de révolte, entre un continuel manque de foi des gouverneurs et une fausse soumission des habitans; à la suite d'un complot qui fit échouer une entreprise de la garnison contre Douai, le roi prit au mois de juillet 1479 une grande et dure résolution. Il fit raser les murailles et les fortifications, chassa tous les bourgeois, hommes, femmes, enfans, prêtres, religieux. Il abolit même l'antique nom d'Arras, et prétendit, par sa seule volonté, créer une nouvelle ville peuplée de nouveaux habitans. Afin d'y attirer des gens, il lui accorda les priviléges les plus étendus, les plus grandes libertés, et en signe de tant de faveurs il la nomma Franchise. Ce ne sembla point motif suffisant aux honnêtes commerçans et bourgeois des autres villes pour quitter leurs établissemens et leur séjour accoutumé, pour venir vivre dans un pays rempli de troubles et de guerre, et habiter en des maisons confisquées. Alors le roi, s'obstinant toujours dans son dessein, ordonna que dans chaque bonne ville du royaume un certain nombre de bourgeois et d'artisans fussent désignés, pour transporter, bon gré mal

gré, leur domicile dans sa ville de Franchise. Paris, Rouen, Orléans, Lyon, Tours, les villes d'Auvergne, de Limousin et de Languedoc [1] furent tenues de fournir des habitans. Comme on le peut croire, une volonté si tyrannique éprouva une forte résistance : chacun des pauvres gens, sur qui était tombé le sort ou la désignation, cherchait des prétextes de santé ou de dépense pour ne se point mettre en route et pour ne point aller à l'autre bout du royaume chercher un séjour triste et ruiné. De nouvelles lettres du roi ordonnèrent que les frais de voyage seraient payés par les villes; il accorda délai pour acquitter leurs dettes à ceux qui se rendraient à leur destination; il mit des impôts pour subvenir aux dépenses de Franchise et à l'établissement de ses nouveaux habitans. Il fit de grands efforts pour faire revivre ces fameuses fabriques de tapisseries, qui avaient porté la renommée d'Arras dans les pays les plus lointains. Mais toutes ces lettres et ordonnances ne profitaient à rien; sa volonté ne pou-

[1] Histoire de Languedoc. — Mémoires pour servir à l'histoire de l'Artois.

vait l'emporter sur la justice et le bon sens. Il travailla pourtant obstinément à peu près jusqu'à sa mort à accomplir la fondation de cette ville de Franchise.

La résistance des gens d'Arras et la haine furieuse qu'ils lui avaient montrée, commencèrent à faire apercevoir au roi qu'il ne serait pas aussi facile qu'il l'avait d'abord cru, de se saisir, à force ouverte, de tous les états de mademoiselle de Bourgogne. En même temps il lui était arrivé de mauvaises nouvelles du Duché[1].

C'était surtout au prince d'Orange qu'il avait dû la prompte soumission de cette province et de la Comté. Toutefois, ayant en lui une moindre confiance que dans le sire de Craon, ce fut celui-ci qu'il choisit pour gouverneur de Bourgogne, et le prince d'Orange ne fut que son lieutenant. Il en fut grandement offensé; sans tarder davantage, il changea de parti et se réunit à Jean de Clèves et aux sires de Vauldrei, qui avaient continué

[1] Histoire de Bourgogne. — Paradin. — Molinet. — Amelgard. — Comines. — Legrand. — Histoire de Franche-Comté. — Gollut. — Muller.

à tenir pour la Duchesse. L'empereur Frédéric avait rappelé aux états de la Comté leurs devoirs envers l'Empire, dont ils avaient toujours fait partie, et leur avait annoncé qu'il regardait comme assuré que son fils, le duc Maximilien, allait épouser mademoiselle de Bourgogne, ainsi que l'avait voulu le feu duc Charles. Bientôt la ville de Dôle, siége des États, se révolta et ferma ses portes aux Français.

M. de Craon, ayant voulu reprendre Vesoul, que défendait le sire Guillaume de Vauldrei, se laissa, le 17 mars, surprendre durant la nuit. Sa troupe fut mise en déroute. Les gens du pays tombaient sur les fuyards et les massacraient; un grand nombre d'Écossais périt en cette journée. A grand'peine le sire de Craon put-il rassembler ses gens à Grai. Peu de jours après la victoire de Vesoul, le 26 mars, le prince d'Orange se hâta d'écrire aux États, à Dijon, de s'en tenir exactement aux termes de leur traité, et de ne point recevoir les gens d'armes français dans la ville, attendu que la Comté devant être incessamment délivrée, ce serait attirer une guerre cruelle sur le Duché. L'avarice du sire de Craon et des capitaines de

France, leurs exactions, l'exécution infidèle des promesses du roi, avaient déjà excité un mécontentement si grand, que la révolte fut bientôt générale. Les sires de Digoine, de Vergi, de Cothebrune et presque toute la noblesse de Bourgogne se déclarèrent contre les Français.

Ce fut au moment où il venait d'entrer dans Arras, après un siége si vaillamment soutenu, que le roi apprit comment les choses allaient en Bourgogne. Sa colère fut grande. Le prince d'Orange lui avait envoyé un messager pour traiter. Il refusa de le voir. « Si vous pouvez » prendre ledit prince, écrivait-il au sire de » Craon, faites-le aussitôt brûler, ou bien pen- » dre et brûler après. » Ordre fut donné de lui faire son procès. Son hôtel de Dijon fut rasé, et il fut condamné, comme faux et traître chevalier, à être pendu par les pieds; ce qui fut exécuté sur son effigie dans toutes les villes de Bourgogne qui obéissaient encore au roi.

La soumission des diverses provinces de l'héritage du duc Charles présentait de si grandes difficultés, que le roi en revint à ne

plus dédaigner le mariage de mademoiselle Marie avec le Dauphin. Il commença à le souhaiter sincèrement, et ses discours, qui naguère n'étaient qu'une feinte, maintenant étaient sa vraie pensée.

Mais il était dans un grand embarras. Une des conditions du traité de Pecquigni était le mariage du Dauphin avec la fille du roi d'Angleterre; et jamais, certes, il n'avait été si essentiel de se maintenir en bonne paix et intelligence avec ce prince [1]. La chose n'était pas fort difficile. Le roi Édouard était devenu de plus en plus adonné aux plaisirs et à la paresse. Il ne souhaitait que le repos. L'argent, que le roi de France payait si exactement, lui semblait commode, et lui donnait moyen de se passer des subsides de son parlement. En outre, il n'y avait sorte de bons procédés que le roi n'eût pour lui. Il lui envoyait des présens, lui faisait passer les meilleurs vins de France [2]; ses envoyés recevaient toujours le plus honorable accueil.

[1] Comines. — Legrand. — Thoyras. — Hume.

[2] Pièces manuscrites. — Bibliot. du roi.

Ce qui servait le mieux les intérêts du roi de France, c'étaient les intelligences qu'il avait dans le conseil d'Angleterre. Depuis l'entrevue de Pecquigni, il avait soigneusement continué à payer des pensions et à faire de riches dons aux principaux serviteurs du roi Édouard. Lord Montgomeri, lord Howard, sir John Cheinie, grand-écuyer, d'autres encore, n'avaient rien plus à cœur que de maintenir une paix qui leur était si profitable. De cette façon le roi parvenait à empêcher le roi Edouard d'écouter le mauvais vouloir du peuple d'Angleterre et des gens du parlement, toujours ennemis de la France, toujours portés à la guerre, regrettant les glorieux temps de Poitiers et d'Azincourt, la possession de la Guyenne et de la Normandie.

La division qui régnait dans la famille royale d'Angleterre était encore favorable au maintien de la paix. Le roi Édouard n'avait pu se réconcilier pleinement avec son frère le duc de Clarence, qui avait pris part à la trahison du comte de Warwick et avait épousé sa fille. Ce prince était maintenant veuf. Il aurait pu épouser mademoiselle de Bourgogne. La duchesse douai-

rière, sa sœur, favorisait un projet si avantageux pour l'Angleterre. Le roi, craignant ce mariage, en fit avertir le roi Édouard, qui ne se sentit pas un moindre empressement à l'empêcher. Son autre frère, le duc de Glocester, rempli d'une ambition cachée, et le plus pervers de tous les princes de son temps, contribuait encore à entretenir la haine qu'il portait au duc de Clarence. La reine et sa puissante famille n'étaient pas moins contraires aux démarches qu'on aurait pu tenter pour conclure le mariage de l'héritière de Bourgogne avec le duc de Clarence. Elle songeait, au contraire, à l'obtenir pour son frère le comte de Rivers; mais c'était un bien petit seigneur pour une si grande princesse.

Il ne fallut donc pas d'abord beaucoup de ruses ni de grands efforts pour que le roi Louis se maintînt en concorde et bonne intelligence avec l'Angleterre, et il y veillait avec soin. Outre l'argent qu'il y dépensait et sa courtoisie envers tout ce qui était Anglais, il offrait au roi Édouard de prendre sa part dans la conquête des états du duc Charles. Il le flattait de la possession de la Hollande, du Brabant, de la Flandre

même, demandant seulement qu'on lui envoyât un renfort de dix mille Anglais, qu'il payerait et fournirait d'artillerie. Ce projet de partage ne plaisait guère ni à la paresse du roi Édouard, ni au bon sens de ses conseillers. Ils répondaient que la conquête du Brabant et de la Flandre ne serait pas chose facile; que le gouvernement des bonnes et grandes villes de ce pays avait de tout temps été troublé et périlleux; que d'ailleurs l'Angleterre n'aurait nul profit à ruiner les Flamands avec lesquels elle faisait un si grand commerce, et qu'il valait mieux continuer de leur vendre et de leur acheter, que de se charger de la dépense de les vaincre, puis de les défendre. Si l'on partageait les domaines de Bourgogne, Boulogne et quelques portions de l'Artois et de la Picardie touchant au territoire de Calais conviendraient bien mieux à l'Angleterre; mais c'était justement à cela que ne voulait pas entendre le roi Louis.

Quelque peu d'apparence qu'il y eût à voir la discorde renaître entre les deux royaumes, toutefois le conseil d'Angleterre jugea qu'il convenait, pour plus de précaution, de renforcer

la garnison de Calais. Douze cents gens d'armes anglais y passèrent sous la conduite de lord Hastings, grand-chambellan d'Angleterre, et gouverneur de cette ville. C'était presque le seul, parmi les principaux serviteurs du roi Édouard, qui, depuis l'entrevue de Pecquigni, n'eût accepté ni pension ni dons du roi de France. Il était demeuré fidèle au parti du duc de Bourgogne, gagnant ainsi loyalement l'argent qu'il recevait de ce prince. Le sire de Comines n'avait pu encore réussir à le mettre sur la liste des pensionnaires du roi. Il conservait à mademoiselle de Bourgogne l'attachement qu'il avait eu pour son père, et conseillait vivement la guerre.

Ce ne fut donc pas sans alarme que le roi vit qu'il allait passer la mer. Il redoubla de protestations de bonne amitié envers le roi Édouard; il fit publier dans toute la Flandre que ce lord Hastings arrivait avec de mauvais desseins contre mademoiselle de Bourgogne, et voulait l'enlever pour la conduire en Angleterre. En outre, le sire de Comines fut chargé, malgré le peu de confiance que le roi avait alors en lui, de reprendre ses secrètes intelli-

gences avec le grand-chambellan d'Angleterre, et de lui proposer de nouveau une pension, double, s'il le fallait, de celle qu'il recevait de la cour de Bourgogne. Pierre Claret, maître d'hôtel du roi, passa en Angleterre avec des lettres du sire de Comines, pour aller trouver lord Hastings, qui n'était pas encore à Calais.

Dans de telles circonstances, le roi, quel que fût alors son désir de revenir au dessein plus sensé de marier mademoiselle de Bourgogne avec le Dauphin, ne pouvait faire de publiques démarches pour l'obtenir, d'autant que le roi Édouard tenait excessivement au mariage promis à Pecquigni. Ce fut en partie pour ce motif, qu'au lieu d'envoyer une solennelle ambassade, le roi laissa une telle affaire aux mains de son maître Olivier, à qui il avait ainsi donné la double charge de négocier ce mariage, et de porter secrètement les Gantois à la révolte.

Il n'avait, comme on a vu, que trop réussi dans cette partie de son message [1]; c'était

[1] Comines. — Legrand et pièces. — Molinet.

justement ce qui rendait à peu près impossible le succès de son autre commission. Les séditions des gens de Gand avaient mis en leurs mains tout le pouvoir ; c'étaient eux qui étaient les maîtres absolus de leur jeune Duchesse, et ils ne craignaient rien tant que de la voir devenir Française par son mariage. Leur fureur était venue surtout de cette méfiance, et ils avaient fait périr violemment les seuls conseillers favorables au projet du roi. Mais lors même que mademoiselle Marie aurait eu d'abord quelque volonté d'accepter le mariage du Dauphin, il lui était à présent devenu plus odieux encore qu'aux Gantois. C'était du roi qu'étaient venus tous les maux qu'elle avait soufferts ; il avait, contre toute loyauté, livré sa lettre aux députés des États, et l'avait exposée à la honte d'être publiquement convaincue de mensonge ; il était cause de la mort de ses bons et fidèles serviteurs qu'elle avait vus périr si cruellement sous ses propres yeux. Ce peuple brutal, qui l'avait bravée, et la tenait outrageusement prisonnière, c'était le roi qui l'avait encouragé à la sédition.

Pour comble d'insulte, ce n'était point par

d'honorables ambassadeurs, choisis parmi les princes de son sang ou les grands seigneurs du royaume, que le roi faisait proposer ce mariage. A qui cette commission avait-elle été donnée? à un homme du plus petit état, à un méchant barbier-médecin, haï et méprisé en France, connu de tous, en Flandre, pour être sorti de bas lieu et d'ignoble condition.

Tel qu'il fut, comme il était à Gand de la part du roi, on lui manda de venir déclarer sa charge. Il s'habilla magnifiquement, à la grande risée de tous, fit étalage de son titre de comte de Meulan que lui avait donné le roi, et parut en audience devant Mademoiselle. Elle était assise sur son trône, ayant près d'elle l'évêque de Liége et le vieux duc de Clèves, et entourée de beaucoup de conseillers. Maître Olivier remit sa lettre de créance; puis, au lieu d'expliquer publiquement sa commission, il répondit qu'il avait ordre de ne parler que devant mademoiselle de Bourgogne seule.

La princesse et son conseil demeurèrent confondus de ce degré d'impudence. Néanmoins, on lui répliqua gravement que ce n'é-

tait point la coutume, et que mademoiselle de Bourgogne, n'étant point mariée, ne pouvait donner de secrètes audiences. Il répéta qu'alors il lui était impossible de rien dire et d'accomplir son message. Les discours s'animèrent, et l'on finit par lui dire avec menaces qu'on le ferait bien parler.

Dans les termes où le roi en était avec l'Angleterre, cette demande de mariage ne pouvait en effet se faire publiquement, et maître Olivier continua à demander d'être admis en particulier.

La conduite et surtout la personne d'un tel ambassadeur achevèrent de tout gâter. « Le » roi mon cousin me croit donc malade, di- » sait mademoiselle Marie, qu'il m'envoie » son médecin ? Grâce à Dieu, je me porte » bien et n'ai rien à dire à cet homme. » Chacun s'offensait pour elle ; les esprits s'animaient contre le roi et son misérable messager.

Du reste personne n'ignorait le véritable sujet de sa commission ; mais, s'en fût-il solennellement acquitté, il n'y eût pas mieux réussi. Hormis Louis de Bourbon, évêque de Liége,

que le roi avait su se rendre favorable, et qui était Français de cœur, pas un des conseillers de la Duchesse ne voulait de ce mariage. Les Gantois avaient horreur de la France. Le duc de Clèves songeait aux intérêts de son fils. Les amis de la duchesse douairière auraient voulu un prince d'Angleterre. D'autres désiraient depuis beaucoup d'années voir s'accomplir les promesses faites au duc Maximilien d'Autriche. Enfin, il n'était personne qui voulût du Dauphin. L'âge de ce prince était un autre motif de refus; il avait huit ans; encore disait-on qu'il était chétif et mal portant. « Mademoiselle est d'âge à avoir des » enfans, et non point à épouser un enfant, » disait la dame d'Hallwyn, sa gouvernante, qui avait grand crédit sur elle.

Le roi eût peut-être mieux réussi en faisant proposer un autre prince de la maison de France plus en âge de se marier, comme Charles, duc d'Angoulême, petit-fils de l'ancien duc d'Orléans; ce prince avait pour lors dix-neuf ans, et fut père du roi François Ier. Ce mariage eût évité bien des guerres et préservé le royaume de longues calamités. Le roi, dans

le temps où vivait le duc Charles, s'en serait contenté, et y avait même pensé. Depuis, la prospérité avait accru outre mesure ses espérances et ses projets. Il ne voulait plus courir le risque de recommencer une seconde maison de Bourgogne. D'ailleurs tout était tellement double et embrouillé dans sa conduite, qu'il n'avait pas une volonté complète, et ne marchait droit vers aucun but assuré. Maître Olivier n'avait ni pouvoirs ni instructions pour essayer un autre mariage que celui du Dauphin.

Lorsqu'on connut bien parmi tout le peuple de Gand ce que ce messager était venu demander, lorsque son insolence envers la Duchesse fut devenue le sujet de tous les entretiens, son séjour dans la ville commença à exciter la rumeur. D'abord ce ne furent que des moqueries contre ce barbier travesti en comte de Meulan. Quelques jours après on parla de le jeter à la rivière. Il s'enfuit en grande hâte. Les Flamands commencèrent à s'armer, et il devint manifeste que la guerre allait éclater entre eux et le roi.

Cependant maître Olivier, ayant échoué dans une si grande entreprise, ne voulut

point revenir auprès du roi sans lui avoir rendu quelque bon service. Il s'était sauvé à Tournai ; c'était une belle et riche ville qui, comme on a vu, relevait directement du royaume de France, mais qui avait conservé de grands priviléges. En payant une aide de six mille livres par an, elle nommait ses magistrats, n'était sujette ni à garnison ni à passage de gens de guerre ; elle commerçait librement avec les pays de Flandre comme avec le royaume, et restait neutre dans les guerres [1]. Maître Olivier pensa que ce serait un notable avantage pour le roi d'avoir la pleine et entière disposition d'une si grande ville, située presque au cœur de la Flandre, et d'y pouvoir tenir une forte garnison. Il gagna quelques-uns des habitans, fit secrètement prévenir le sire de Moui, capitaine de Saint-Quentin, et le 23 de mai, Colard de Moui son fils, bailli de Tournai, mais qui, d'après les franchises de la ville, ne pouvait y demeurer en armes,

[1] Histoire de Tournai, par Cousin. — Comines. — Molinet.

se présenta devant la porte qui lui fut livrée. Bientôt arriva une troupe plus nombreuse, et Tournai tomba ainsi au pouvoir des gens de guerre. Le maire, les échevins et ceux des principaux bourgeois qui n'étaient point favorables à cette violence, furent saisis et envoyés à Paris, où ils restèrent prisonniers durant toute la vie du roi.

Du reste, il était temps de prendre ses précautions contre les Flamands qui peut-être se fussent emparés de Tournai. Ils tenaient déjà la campagne et venaient jusqu'aux portes de la ville. Dès le lendemain de l'entrée des Français, les deux partis commencèrent à se rencontrer et à se combattre.

Le roi, aussitôt après la prise d'Arras, résolut d'aller joindre ses forces à celles du comte de Dammartin, qui avait fait jusqu'alors peu de progrès dans le Hainaut. Il croyait en avoir fini avec l'Artois, et avait encore ou montrait du moins bonne espérance de venir à bout de ses desseins de conquête.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il, merci à Dieu et à Notre Dame, j'ai pris Arras et m'en vais à Notre-Dame de la Victoire. A

mon retour je m'en irai à votre quartier, et vous mènerai bonne compagnie. Pour lors ne vous souciez que de me bien guider, car j'ai tout fait par ici. Au regard de ma blessure, c'est le duc de Bretagne qui me l'a fait faire, parce qu'il m'appelle toujours le roi couard. D'ailleurs vous savez depuis long-temps ma façon de faire, car vous m'avez vu autrefois ; et adieu. Arras, 7 mai. »

Avant d'aller joindre le comte de Dammartin, le roi conçut la pensée de s'assurer de Cambrai. C'était une ville libre relevant de l'Empire, sous l'autorité de l'évêque, et elle n'avait point fait partie des domaines du duc de Bourgogne. Les sires Louis de Sainville et Hector de l'Écluse se présentèrent avec des lettres du roi adressées aux gens des trois États de Cambrai, et requirent qu'il fût reçu dans la ville avec toute sa suite [1]. Cette volonté du roi remplit messieurs des États d'embarras et de crainte. Ils n'avaient nul moyen de se défendre. Une puissante armée était à leurs portes. D'un autre côté, s'ils obéissaient,

[1] Almanach historique de Cambrai, année 1773.

c'était une sorte de rébellion à l'Empire auquel ils appartenaient; leurs libertés seraient perdues, et d'ailleurs, tout abattue que semblât en ce moment la puissance de Bourgogne, il fallait songer à ne point se donner pour ennemi un voisin si redoutable.

Dans leur perplexité ils résolurent de consulter Adolphe de Clèves sire de Ravenstein, qui, depuis que les Gantois l'avaient contraint à se retirer, résidait dans la ville de Mons. Philippe Bloquiel, abbé de Saint-Aubert, homme rempli de science, d'éloquence et de sagesse, qui jouissait d'une grande autorité dans Cambrai, fut, avec plusieurs chanoines et échevins, envoyé en députation à M. de Ravenstein. Sans les écouter il les fit retenir prisonniers dans la ville, avec défense d'écrire, soit à Cambrai pour annoncer le mauvais succès de leur ambassade, soit à Gand pour demander justice au conseil de la Duchesse. On les accusait d'être favorables aux Français. Ce reproche prit plus de poids encore, lorsqu'on apprit que, depuis leur départ, Cambrai avait ouvert ses portes au roi. C'était encore par corruption et intrigue que

cette ville avait été gagnée. Un gentilhomme de l'hôtel du roi, capitaine de la Charité-sur-Loire, nommé Louis de Marafin, conduisit toute cette affaire avec quelques-uns des bourgeois, et fut en récompense nommé capitaine du château et de la ville, où il commença bientôt à faire grandement ses affaires. Les habitans, autant par crainte que par persuasion, demandèrent à être régis et gouvernés par le roi, alléguant que dans les anciens temps Cambrai avait fait partie du royaume. Le roi céda sans peine à leurs désirs, promit de grands priviléges à la ville, et les aigles de l'Empire firent place aux fleurs de lis.

A ces nouvelles l'abbé de Saint-Aubert et les autres députés furent traités plus rudement encore par M. de Ravenstein. Il leur signifia qu'ils ne seraient relâchés qu'en lui payant une rançon de mille écus. Leur captivité dura plusieurs mois, et ce fut seulement après avoir fourni bonne et suffisante caution pour cette somme, qu'ils purent s'en aller demander à la duchesse de Bourgogne une justice qu'ils attendirent long-temps, sans la jamais obtenir.

De Cambrai, le roi s'en alla vers le comte de Dammartin. Les villes et les gentilshommes du Hainaut lui avaient fortement résisté. Il fallait peu s'en étonner : le roi s'était refusé aux secrètes propositions que lui avait faites le parent de sire de Comines, et n'avait point voulu entendre à garantir les priviléges du pays ; d'ailleurs, ses capitaines et ses gens d'armes étaient si avides d'argent et de pillage, la foi était tellement violée envers les villes qui se rendaient, qu'on n'avait rien à risquer ni à perdre en se défendant tout de son mieux.

La première ville que le roi vint attaquer fut Bouchain [1]. La garnison soutint pendant seize heures le feu de la grosse artillerie des Français. Le roi, s'étant avancé près des canons, se tenait appuyé familièrement sur l'épaule de Tannegui Duchâtel, lorsqu'un arquebusier de la ville, l'apercevant, visa sur lui. Le coup s'en vint frapper Tannegui, qui tomba mortellement blessé aux pieds du roi. Il mourut dès le lendemain, après avoir dicté un testament par lequel il priait le roi

[1] Molinet. — Legrand et pièces.

de payer ses dettes. Il était le seul peut-être de ses serviteurs qui songeât plus à l'honneur qu'à l'argent, et on l'avait bien vu, lorsqu'à la mort du feu roi Charles VII il avait, à défaut du trésor royal, payé les funérailles de ses propres deniers. Il recommanda au roi sa seconde fille, le priant de la marier. Il confiait l'aînée à ses amis, et la troisième à sa femme. Enfin, il demandait pardon au roi de ses emportemens et de ses désobéissances, qui procédaient, disait-il, plutôt de folie que de malice.

Le roi montra un extrême chagrin de sa mort, lui fit faire un service magnifique à l'abbaye de la Victoire, et ordonna qu'il fût enseveli à Notre-Dame de Cléri, où lui-même avait choisi sa royale sépulture. Le lendemain les gens de Bouchain ouvrirent leurs portes et payèrent cinq mille écus. La garnison obtint la vie sauve, et fut envoyée en prison à Cambrai, d'où elle parvint à s'échapper.

De Bouchain on alla devant le Quesnoi. Une première approche fut vivement repoussée. Le roi fit avancer son artillerie, qui était terrible ; dès qu'une brèche fut faite, l'assaut

commença. Le pillage de la ville fut promis aux francs-archers qui, avec une vaillance extrême, assaillirent la muraille. Beaucoup de vaillans capitaines et hommes d'armes les encourageaient de la voix et de l'exemple; mais nul ne montrait plus d'ardeur que Raoul de Lannoi, qui, depuis la prise d'Hesdin, avait pris parti pour le roi. Les assiégés ne combattaient pas avec une moindre obstination. Les canons continuaient encore à battre les murailles, lorsque tout à coup un orage merveilleux et une pluie, qui tomba par torrens, contraignirent l'artillerie à cesser son feu, et arrêtèrent l'assaut. Le roi donna de grandes louanges à ses francs-archers, et leur promit meilleure fortune pour le lendemain; puis, détachant la chaîne d'or qu'il portait, il la passa au cou de Raoul de Lannoi : « Pas-
» ques-Dieu, dit-il, mon ami, vous êtes
» trop furieux au combat, il vous faut en-
» chaîner de peur de vous perdre; car je
» me veux servir de vous plus d'une fois [1]. »

Les assiégés, après s'être félicités de leur

[1] Sainte-Palaye, mémoires sur la chevalerie.—Mathieu.

délivrance qu'ils attribuaient à la miraculeuse intercession de madame Sainte-Barbe, à laquelle ils avaient fait un vœu, s'aperçurent pourtant qu'ils étaient sans nul espoir de secours, et offrirent composition. Le roi leur accorda d'être saufs de corps et de biens; toutefois il exigea neuf cents écus comptant, qu'il distribua aussitôt à ses francs-archers pour les dédommager du pillage.

Le roi entra dans la ville, alla remercier Dieu en l'église, et le lendemain 3 juin, jour de la Pentecôte, assembla le clergé, les magistrats et les principaux bourgeois. « Mes amis, leur » dit-il, si je viens en ce pays, ce n'est que » pour votre plus grand profit et avantage, » dans l'intérêt de mademoiselle de Bourgo- » gne, ma bien-aimée cousine et filleule. Per- » sonne ne lui veut plus de bien que moi, et » elle est grandement abusée de ne point met- » tre en moi sa confiance. Parmi ses mauvais » conseillers, les uns veulent lui faire épouser » le fils du duc de Clèves; c'est un trop petit » prince et trop inconnu pour une si glorieuse » princesse. D'ailleurs, je sais qu'il a un mau- » vais ulcère à la jambe; en outre, ivrogne

» comme tous ces Allemands; après boire,
» il lui cassera son verre sur la tête et lui donnera des coups. D'autres la veulent allier aux
» Anglais, à ces anciens ennemis du royaume,
» qui sont tous débauchés et gens de mauvaise
» vie. Enfin, il y en a qui lui veulent donner
» pour mari le fils de l'empereur. Ce sont les
» princes les plus avaricieux du monde. Ils emmèneront mademoiselle de Bourgogne en
» Allemagne, dans un pays rude et étranger,
» où elle sera loin de toute consolation. Alors
» votre terre de Hainaut demeurera sans seigneur pour la gouverner et la défendre. »
Puis il ajoutait: « Si ma cousine était bien conseillée, elle épouserait le Dauphin; ce serait
» un grand bien pour votre pays. Vous autres
» Wallons, vous parlez la langue française, et
» il vous faut un prince de France, non pas
» un Allemand. Pour moi, je prise les gens
» de Hainaut au-dessus de toutes les nations
» du monde. Il n'y en a pas de plus nobles;
» et, selon moi, un berger du Hainaut vaut
» mieux qu'un grand gentilhomme d'un autre
» pays. » Ensuite il leur parlait de tout le bien qu'il leur voulait faire. Il rappelait le

temps du bon duc Philippe, ses glorieux faits, son sage gouvernement, combien il avait reçu de lui une généreuse hospitalité, et lui avait toujours gardé grande affection et reconnaissance. A chaque fois qu'il nommait le duc Philippe, il ôtait son chapeau, comme s'il eût parlé du bon Dieu, tant il savait le respect de tous les Flamands pour la mémoire de ce prince. « Quant au duc Charles son fils, disait-» il, il a tout perdu par son orgueil, et n'a ja-» mais voulu écouter un bon conseil; aussi » a-t-il été pris et détruit par le plus petit duc » de mon royaume. »

C'était ainsi que le roi Louis devisait familièrement avec ces bourgeois, comme s'il eût mis en eux toute sa confiance, et ne leur eût rien caché de ses pensées. Mais ces façons de parler et d'agir étaient trop connues; elles ne gagnaient plus personne, et ne guérissaient pas les méfiances des bons habitans du Hainaut. Toutes ces caresses et langage qu'il savait si bien faire tout à tous, ne lui profitaient à rien. Il fallut continuer à conquérir les villes par force et par assaut.

Les gens de Valenciennes brûlèrent leurs faubourgs, firent venir à prix d'argent une garnison d'arquebusiers allemands, et se fortifièrent si bien, qu'il n'y eut pas moyen de songer à les attaquer. Le roi tourna alors ses forces contre Avesne.

Le comte de Dammartin en avait déjà commencé le siége. Il avait avec lui Alain sire d'Albret, qui était seigneur d'Avesne, mais que le duc Charles avait toujours troublé dans sa possession. Le roi l'avait envoyé là pour faire rendre la ville, mais ne tarda pas à perdre patience, lorsqu'il vit qu'elle n'ouvrait pas sur-le-champ ses portes. « M. d'Albret, écrivait-il au grand-maître, » dissimulera tant qu'il voudra de prendre » Avesne; il semble qu'il le fasse pour épar» gner la place; mais je vous assure que s'il » attend que je m'en approche, je la lui » chaufferai si bien d'un bout à l'autre, qu'il » n'y faudra point revenir, et adieu; faites» moi savoir souvent de vos nouvelles. »

Quelle que fût la méfiance du roi, ce n'était nullement la faute de M. d'Albret. Il avait fait dire aux habitans que, comme leur seigneur

naturel, il s'engageait à les protéger et défendre s'ils faisaient soumission au roi, et les avait fort engagés à se rendre. Mais il y avait deux partis dans la ville : les uns favorables aux Français, les autres aux Bourguignons; les uns pressés de traiter, les autres obstinés à se défendre. Tandis que le maire, le trésorier, le clerc, le prevôt, et les principaux de la bourgeoisie et du clergé étaient sortis avec un sauf-conduit, et signaient des conditions avec leur seigneur et le comte de Dammartin, Antoine de Lannoi sire de Mingoval, capitaine de la garnison, fit des remontrances au peuple, et excita les esprits. En ce moment trente-deux hommes d'armes envoyés par le sire d'Aimeries, bailli de Hainaut, entrèrent à cheval dans la ville, criant : « Secours, secours, vive Bour-» gogne ! » C'en fut assez pour émouvoir le peuple. La croix droite de France qu'on avait commencé à prendre fut aussitôt arrachée, et la croix de Saint-André reparut. Le maire et les députés ne purent, à leur retour, se faire écouter, et tout traité fut rompu. Le comte de Dammartin fit dresser des potences et

des échafauds au bord du fossé, et menaça les habitans de mettre à mort les otages qu'il avait gardés. « Ils auraient cent têtes à cou-» per, que nous ne nous rendrons pas, » cria-t-on de dessus la muraille. Bientôt arrivèrent de nouveaux renforts. Le conseil de mademoiselle de Bourgogne fit savoir aux gentilshommes du Hainaut qu'ils eussent à faire tous leurs efforts pour défendre la ville d'Avesne. Les sires de Cullembourg et de Perweis, avec vingt-deux autres seigneurs, leurs hommes d'armes et sept ou huit cents paysans, vinrent s'enfermer avec la garnison.

Cependant, le roi amena son armée et son artillerie devant la ville. Le 11 de juin, avant de commencer le siége, il envoya un héraut aux sires de Perweis et de Cullembourg. Ceux-ci assemblèrent les gens de la commune, disant qu'étant résolus à vivre et mourir avec le peuple d'Avesne, ils désiraient bien connaître sa volonté. La commune s'écria tout d'une voix qu'elle voulait se défendre et ne point traiter avec le roi; il fallut même renvoyer le héraut sans ouvrir les lettres qu'il apportait.

Alors l'artillerie commença à tirer; la muraille était épaisse, bâtie de pierres dures; ce ne fut qu'après un jour et une nuit qu'il y eut un commencement de brèche. Les francs-archers donnèrent vaillamment l'assaut; malgré une terrible résistance, ils s'emparèrent de deux tours; mais les assiégés les avaient, par précaution, remplies de fagots et de paille. Ils allumèrent le feu; l'étendard de France, qui avait déjà été planté sur les tours, fut brûlé, et plusieurs centaines d'archers y périrent. Le roi fit sonner la retraite.

C'étaient les gens de la ville seulement qui avaient l'honneur de cette défense obstinée. Les Brabançons et gens du Hainaut, au lieu d'aller sur la muraille, se tenaient cachés dans les maisons et les celliers. Le sire de Perweis leur fit d'inutiles remontrances. Ils n'écoutèrent ni prières ni menaces. Alors il pensa que toute résistance était inutile, et que ce n'était pas avec deux ou trois cents bourgeois et habitans qu'il y avait moyen de se maintenir contre toute la puissance du roi. Il retourna sur la muraille, et, comme un second assaut allait commencer, il fit signe de la main qu'il

voulait parlementer. Le roi fit cesser l'artillerie et le jet des traits, puis envoya Jean Marissal, capitaine d'une de ses compagnies, entendre les propositions des assiégés. Dès qu'il approcha, les gens de la ville tirèrent sur lui, et il tomba mortellement blessé. « Ah! les vi-» lains! s'écria le sire de Perweis, ils ne veu-» lent pas cesser, tandis que je parlemente; je » saurai bien faire mon appointement sans » eux. » Il redescendit de la muraille sous prétexte d'aller encore gourmander ses Brabançons, laissa les gens d'Avesne exposés à toute la fureur d'un nouvel assaut, ouvrit une poterne, et avec le sire de Cullembourg et un autre gentilhomme du Hainaut, il passa vers les Français.

Abandonnés de leur capitaine, pressés par les nobles du ban de Normandie, qui, ce jour-là, avaient été commandés pour l'assaut, les assiégeans commencèrent à se troubler. Le feu des tours était éteint; la brèche était large. Il se faisait une seconde attaque d'un autre côté. « Les Français sont entrés, » criait-on par derrière dans les rues de la ville. — « Ouvrez les » portes, disaient les assaillans, vos capitaines

» ont fait un appointement. » Le désordre fut bientôt complet, et toute résistance cessa. Les premiers qui entrèrent dans la ville furent les hommes d'armes et les archers d'ordonnance. Ceux-là, plus disciplinés et mieux avisés, ne commirent pas d'abord grand désordre; ils tâchaient à se saisir de prisonniers bien vêtus, afin d'avoir de riches rançons. Mais quand après eux entrèrent les francs-archers, ce fut un pillage horrible et le plus cruel massacre. Ils passaient au fil de l'épée combattans et gens sans armes, jeunes et vieux, hommes, vieillards, femmes et enfans; c'était une véritable boucherie. Ils s'en allaient partout cherchant de l'or et de l'argent. Une pauvre mère portait son enfant sur ses bras; après l'avoir totalement fouillée, ils imaginèrent qu'elle avait pu cacher de l'argent dans les langes de son nourrisson; ils le lui arrachèrent, et, ne trouvant rien, ils le coupèrent par morceaux. En vain les gens de Hainaut et de Brabant jetaient leurs piques ou leurs arquebuses, criant qu'ils n'étaient point de la ville et n'avaient point combattu; ils n'en étaient pas moins mis à mort. Tout fut pillé, jusqu'aux églises; puis

le feu fut allumé; il ne demeura que huit maisons, l'hôpital et le couvent des cordeliers.

Cette furieuse résistance du Hainaut, de Lille, de Douai et de Saint-Omer, et de quelques autres villes qui ne parlaient nullement de se rendre, donnait au roi un désir de plus en plus vif de conclure le mariage, qui, par son propre fait, était devenu si difficile. Dès le 16 mai il avait donné de solennelles lettres patentes, pour être lues au Parlement de Paris et dans toutes les juridictions royales, portant que nul empêchement ne devait être mis à la prise de possession des biens de feu Guillaume Hugonet, chancelier de Bourgogne, réclamée par sa veuve et ses héritiers. Il avait pris cette forme pour témoigner toute son indignation de la perversité et de la détestable inhumanité et cruauté des gens de Gand, qu'il déclarait coupables de lèse-majesté; ses lettres rappelaient tous les mérites et les bons services de ce loyal serviteur, l'insulte grave faite à mademoiselle de Bourgogne, la condamnation inique et le meurtre de ses conseillers.

Mais il était bien tard pour regagner la

bienveillance de cette jeune princesse, après lui avoir fait tant de maux et d'outrages. Tous les efforts du roi ne pouvaient y réussir. Il n'avait plus, pour le servir dans les conseils de Bourgogne, que le sire de Lannoi. C'était M. de Moui, capitaine de Tournai, qui était employé à cette secrète négociation.

« Il faut dire au sieur de Lannoi, portaient les instructions [1], que le roi a été averti du bon vouloir qu'il a de lui faire service, et qu'il l'en remercie. Il le prie de continuer à s'employer, autant qu'il sera possible, comme il sait qu'il le faut faire. Le roi reconnaîtra tellement ce bon office, que le sieur de Lannoi et ceux qui, par lui, s'en mêleront, peuvent tenir leur peine pour bien employée. Le roi le pourvoira de tels états et offices qu'il voudra demander, avec une bonne et grosse pension. — Il faudra lui dire que le désir du roi est et a toujours été de pouvoir faire l'alliance de monsieur le Dauphin et de mademoiselle de Bourgogne, et par ce moyen, de protéger elle et toutes ses seigneuries comme son propre royaume; car

[1] Instruction du 20 juin. — Pièces de Comines.

il a toujours aimé la maison de Bourgogne plus que nulle autre, et le plus grand service qu'on pût lui rendre, serait que ce mariage se fît.

» Si ce mariage ne pouvait se conduire de cette façon, il faudrait voir si les Flamands, qui tiennent mademoiselle de Bourgogne entre leurs mains, et surtout ceux qui sont du royaume de France, voudraient entreprendre d'accomplir ledit mariage; en ce cas, le roi reconnaîtrait ce service, en les bien traitant, en octroyant la conservation de leurs priviléges, et leur en donnant de plus amples, si avantageux au pays, qu'ils en devraient être contens.

» Si les Flamands ne voulaient pas consentir à ce mariage, le roi reprendrait tout ce qui est du royaume; mais il souhaiterait avoir bonne amitié et alliance avec le mari de mademoiselle de Bourgogne. »

Les instructions disaient encore, qu'il fallait s'adresser à madame d'Anthoing. C'était, selon toute apparence, cette grande dame de la cour de Bourgogne qui, selon les récits du sire de Comines, faisait depuis long-temps

passer de secrets avis au roi. Elle était femme de Jean de Melun, seigneur d'Anthoing, et fille du damoiseau de Commerci, de la maison de Saarbruch; par sa mère, elle tenait à la maison de Luxembourg. Aussi le roi voulait-il qu'elle s'employât à gagner M. de Luxembourg, car il ne connaissait point d'autre façon de mener les affaires que de faire accepter des dons et de l'argent.

Il chargeait M. de Lannoi de lui gagner aussi la bonne volonté d'un seigneur, qui pour le moment avait eu un grand pouvoir en Flandre. C'était le duc de Gueldre, celui qui s'était si cruellement conduit envers son vieux père, que le duc Charles avait dépouillé de ses états, et avait tenu enfermé pendant longues années[1]. Les Gantois, qui avaient levé une armée et commencé une forte guerre du côté de Tournai, avisèrent qu'il leur serait bon d'en donner le commandement à ce prince. Ils le tirèrent de sa prison de Courtrai, et le mirent à la tête de leurs hommes. Leur pensée était de forcer mademoiselle de Bourgogne à

[1] Tome X.

l'épouser. Il n'était point de race française; c'était un prince sans puissance et sans renommée; c'était à eux qu'il devrait tout. Nul mariage ne convenait mieux à leurs desseins.

L'espérance qu'ils mettaient en lui, aussi-bien que le projet qu'avait le roi de s'en faire un ami, ne tardèrent pas à faillir [1]. Le 27 de juin, le duc Adolphe de Gueldre, à la tête des gens de Gand et de Bruges, s'avança jusqu'aux faubourgs de Tournai, brûlant et dévastant tout sur son passage. Quand la nuit fut venue, le sire de Moui sortit de la ville avec mille lances et deux mille gens de pied; il vint se placer jusque sur la route que les Flamands devaient prendre pour retourner chez eux. Le duc de Gueldre marcha droit sur les gens de France. Mais déjà la discorde s'était mise dans son armée : les vieilles jalousies de Gand et de Bruges s'étaient réveillées; la nuit s'était passée en querelles. Les Gantois seuls suivirent le duc de Gueldre. Le combat ne fut pas long; au premier choc, le sire de

[1] Comines. — Amelgard. — Histoire de Tournai. — Molinet.

la Sauvagère, avec quarante lances seulement, mit en déroute cette troupe. Le duc de Gueldre se comporta avec une extrême vaillance; s'efforçant de ramener ses gens au combat, il tomba percé de coups, en jetant son cri de guerre : « Gueldre ! Gueldre ! » Le grand-maréchal des Gantois périt avec lui; leurs corps furent apportés dans la ville. Toute l'armée de Flandre fut ainsi dispersée et poursuivie durant trois jours; on amenait par troupeaux des prisonniers à Tournai. Les Français poussèrent jusqu'à Courtrai, où ils trouvèrent le bagage et l'artillerie des Flamands dont ils s'emparèrent presque sans résistance. Il n'y avait que trouble et grande épouvante dans toute la ville de Gand. Parmi ce désespoir, mademoiselle de Bourgogne trouvait pourtant un motif de se réjouir, elle se voyait délivrée de la crainte d'épouser par contrainte un prince d'un si mauvais renom que le duc de Gueldre.

Chacun en Flandre croyait que le roi allait profiter de la consternation et du désordre qui s'étaient répandus partout [1]. Les villes n'avaient

[1] Amelgard.

ni garnison, ni vivres, ni artillerie, ni chefs pour commander la guerre. La bourgeoisie, plus elle était malheureuse et effrayée, plus elle montrait d'aversion et de défiance contre la noblesse. Partout il y avait désobéissance aux magistrats et discorde entre les citoyens. Les vieilles habitudes de milice étaient perdues parmi les gens de métiers et les confréries d'habitans. D'ailleurs, nul gouvernement; une jeune princesse qui ne savait rien des affaires, sinon qu'elle vivait dans la douleur et l'épouvante; un conseil d'où l'on avait chassé tous les vieux et sages serviteurs; enfin, incertitude sur le mari qui serait donné à mademoiselle de Bourgogne, conséquemment sur le seigneur qu'on allait avoir.

Mais il n'était pas dans le génie du roi de pousser hardiment la fortune. Il craignait toujours de risquer ce qu'il avait gagné en cherchant à gagner davantage. Au lieu de marcher vers Gand, Bruges, Bruxelles, et de s'emparer au plus vite du Brabant et de la Flandre flamande, il voulut s'assurer des villes de la Flandre française et du Hainaut, qui résistaient encore. Valenciennes, Lille,

Douai, avaient des garnisons nombreuses et se défendaient obstinément. Saint-Omer surtout, où commandaient Philippe de Béveren, fils du grand bâtard de Bourgogne, et le commandeur de Chantereine, servait de place de retraite à une quantité d'hommes d'armes et de gens de guerre, qui parcouraient le pays par grandes troupes, pillant et brûlant tout sur leur passage, arrêtant les convois, mettant en déroute les détachemens de l'armée du roi. Il quitta le Hainaut, emmena une partie de ses gens, envoya le sire d'Esquerdes devant Douai, et le sire de Lude devant Saint-Omer, plus pour observer les garnisons que pour entreprendre des siéges qui auraient été difficiles et coûteux. Pour lui, il se tenait à Cambrai, à Arras, à Saint-Quentin, veillant à tout, donnant ses ordres, attendant le succès de ses négociations avec la Flandre, avec l'Angleterre, avec la Bretagne, car il lui importait de ne pas se laisser envelopper dans d'autres embarras.

Le dépit d'échouer dans ses espérances de conquête et dans ses projets de mariage, augmentait sa cruauté naturelle. D'ailleurs il ima-

ginait qu'en faisant redouter sa puissance aux peuples de l'ancienne domination de Bourgogne, il leur donnerait le désir de l'avoir plutôt pour seigneur que pour ennemi.

« Monsieur le grand-maître, écrivait-il au comte de Dammartin, je vous envoie trois ou quatre cents faucheurs pour faire le dégât, comme vous savez. Je vous prie, mettez-les en besogne, ne plaignez pas cinq ou six pièces de vin pour les faire bien boire et les enivrer; le lendemain mettez-les à l'œuvre, tellement que j'en entende parler. Monsieur le grand-maître, mon ami, je vous assure que ce sera la chose qui fera plutôt dire le mot à ceux de Valenciennes, et adieu. Écrit à M. Saint-Quentin, le 25 juin. »

Le même jour, il lui répétait encore le même commandement, tant il avait à cœur de faire ravager le pays. « Vous retiendrez avec vous, tant que vous voudrez, les deux cents lances qui sont à Tournai. Mille ou douze cents chevaux ne sont pas dans le cas de vous courir sus avec la compagnie que vous avez. Mais je vous prie qu'il n'y ait pas à y retourner une autre fois pour faire le dégât; car vous êtes

Le prisonnier fut conduit de là à Arras, où etait le roi, dans les premiers jours de mars, lorsqu'il tenait déjà la cité, sans être encore maître de la ville. Il fit une réception pompeuse au grand bâtard, et eut bien soin de le faire remarquer aux gens d'Arras [1]; car il comptait leur donner confiance, en traitant de son mieux un des seigneurs les plus estimés dans les états de Bourgogne. Quelques jours après, le duc René eut permission de venir à Arras, et y fut accueilli bien moins honorablement que son prisonnier; si bien qu'il entra en méfiance; et craignant ce dont le roi était capable, il s'en alla, sans le lui dire, presqu'à la dérobée.

Antoine de la Roche resta entre les mains du roi, qui fit tous ses efforts pour l'attirer dans son parti et à son service. Il lui donna les seigneuries de Grandpré, Château-Thierri, Passavant et Chatillon-sur-Marne [2]. Ce fut au milieu de cette négociation que, voyant avec quel courage obstiné Philippe de Beveren

[1] Mémoires pour servir à l'histoire d'Arras.

[2] Lettres du 4 juillet.

défendait Saint-Omer, il lui fit signifier que s'il ne rendait pas la ville, son père, le grand bâtard de Bourgogne, allait avoir la tête tranchée. « Certes, répondit le sire de Beveren au » héraut, j'ai grand amour pour monsieur mon » père; mais j'aime encore mieux mon honneur. » Ainsi je tiens et je tiendrai loyalement mon » parti, quand le roi devrait faire de mon » père ce que bon lui semble. » Cette fière réponse ne porta nul préjudice au grand bâtard, qui peu de jours après acheva de conclure son appointement avec le roi. Le 15 août, il prêta serment, sur la vraie croix, d'être bon et loyal sujet du roi, de le servir de tout son pouvoir, de procurer le bien et d'éviter le mal de lui et du royaume, de n'entretenir aucune pratique, parole ni intelligence avec les gens du parti de mademoiselle de Bourgogne, et de révéler tout ce qui pourrait se tramer à sa connaissance contre le roi. Il acheva son serment en suppliant Dieu, mort sur la présente croix, d'en montrer toute la puissance et vertu, en faisant miracle contre lui, s'il manquait à sa promesse jurée. En effet, il s'y montra fidèle, et resta toute sa

aussi-bien officier de la couronne, comme je le suis, et si je suis roi, vous êtes grand-maître, et adieu. »

Quelles que fussent les cruautés et les incendies des Français, les garnisons des villes ne se laissèrent point effrayer, continuèrent à se défendre et même à tenir souvent la campagne. Le roi, après avoir tenté tous les moyens pour gagner le sire de Beveren, et lui faire livrer Saint-Omer, voulut avoir par menace ce qu'il n'avait pu obtenir par promesse.

Aussitôt après la bataille de Nanci, il avait fait demander au duc René de Lorraine [1], de lui céder Antoine, grand bâtard de Bourgogne, son prisonnier. Le duc René avait quelque temps hésité. Le grand bâtard lui remontra qu'il n'était nullement dans son intérêt d'accéder à la proposition du roi. « C'est un » prince, disait-il, qui ne fait rien par recon- » naissance ; il se comporte avec les gens selon » qu'il croit avoir besoin d'eux, et vous-même » pouvez vous souvenir combien il a eu pour » vous de dédain, tant que vous avez perdu.

[1] Histoire de Lorraine. — Molinet.

» votre puissance et vos seigneuries. Si je reste
» entre vos mains, il aura motif pour vous
» ménager, autrement il commencera à ne
» se plus soucier de vous. Quant à moi, peu
» m'importe. Encore que je ne me sente nul
» bon vouloir pour le roi, je saurai bien me
» tirer d'affaire; mais croyez-moi, vous en au-
» rez regret. »

Le duc de Lorraine n'osa point se refuser à la volonté du roi, il paya dix mille écus à Jean de Bidors, qui avait pris le grand bâtard, et s'achemina avec son prisonnier vers l'Artois, où était déjà le roi. Le sire du Lude vint au-devant de lui, apportant l'ordre de ne pas aller au delà d'Amiens, d'y attendre un nouveau messager du roi, et de remettre sur-le-champ Antoine de Bourgogne. Le duc René se fit donner la lettre [1] par laquelle le roi s'était engagé authentiquement à ne faire et à ne laisser faire aucun dommage ni déplaisir en sa personne à Antoine de Bourgogne, seigneur de la Roche, à le traiter toujours bien et honnêtement, et à ne le laisser aller que du consentement du duc de Lorraine.

[1] Sélommes, 19 janvier 1477.

tement et la soumission, avaient redoublé dans le pays l'horreur qu'on avait pour le roi et pour les Français. Les paysans poussés au désespoir s'assemblaient par troupes et tenaient les campagnes de tous côtés; les garnisons, ayant des intelligences partout, faisaient des sorties continuelles. Enfin les gens des villes et des États de Flandre et de Brabant, au lieu de désirer que mademoiselle de Bourgogne prît pour mari un prince faible et de petite puissance, commencèrent à souhaiter avec une extrême impatience l'alliance de l'empereur et le mariage de leur Duchesse avec Maximilien son fils. Il n'y eut plus qu'un désir et une voix dans tout le pays pour la conclusion de cette affaire [1] et pour la prochaine arrivée du jeune duc d'Autriche.

L'évêque de Liége, qui était favorable au mariage du Dauphin, fut contraint à retourner dans ses états. La duchesse douairière, qui se tenait à Malines, voyant que le roi Édouard favorisait, non point le mariage du duc de Clarence son frère, mais les prétentions du

[1] Amelgard. — Molinet.

comte de Rivers, frère de sa femme, s'employa de son mieux pour le duc Maximilien. Ce fut elle surtout et ses amis qui conduisirent cette négociation, à l'insu du duc de Clèves. Ce prince était toujours à Gand; il avait en apparence le principal pouvoir sur le conseil de mademoiselle de Bourgogne, et ne songeait qu'aux intérêts de son propre fils. Mais elle n'avait aucune envie de l'épouser, s'accordait en secret avec le vœu des Flamands et autorisait les démarches de la duchesse Marguerite.

Lorsque tout fut à peu près convenu, le duc Louis de Bavière, l'évêque de Metz et d'autres seigneurs d'Allemagne [1] vinrent en solennelle ambassade pour proposer ce mariage. Quand ils furent à Bruxelles, le conseil de Bourgogne, ou pour mieux dire le duc de Clèves, leur fit dire de ne point aller plus loin, et d'attendre de nouveaux ordres. La douairière les avait fait avertir de ne tenir compte de cette défense, et d'arriver à Gand. Quand ils y furent, le duc de Clèves n'osa

[1] Comines. — Lamarche. — Molinet. — Amelgard.

vie au service de France, tandis que son fils demeura toujours Bourguignon.

Le roi s'efforça aussi d'ébranler le courage du commandeur de Chantereine, qui n'avait pas une moindre part à la forte défense de la ville. Pour cela il commença à montrer la plus vive colère contre l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qu'il menaça de toutes sortes de mauvais traitemens. Il alla jusqu'à faire saisir à Rhodez quarante mille écus, provenant de certaines indulgences que l'ordre de Saint-Jean pouvait accorder. Si bien que de toutes parts les officiers de l'ordre faisaient conjurer le sire de Chantereine de se soumettre. « C'est vous qui êtes cause de l'indignation du roi contre nous, lui écrivait le commandeur de Blison [1]; lui-même l'a formellement dit, et il a délibéré de nous faire le plus de mal possible. Auriez-vous bien le cœur que, par vous, notre religion [2] vienne à un tel inconvénient et fasse une si grande perte que les deniers de nos pardons? » Le

[1] Manuscrits de Legrand.

[2] Notre ordre.

commandeur ne fut pas plus sensible aux menaces du roi que l'avait été le sire de Beveren ; il continua à se bien défendre. Comme l'argent lui manquait, il fit frapper une monnaie de plomb, s'engageant à en acquitter la valeur quand la guerre serait finie. Il ne faillit point ensuite à tenir cette promesse, ce qui parut bien rare et bien honorable. Grâce à la fermeté de ces deux capitaines, Saint-Omer résista à toutes les attaques des Français.

Durant les six semaines qui s'étaient écoulées entre la mort du duc de Gueldres et le siége de Saint-Omer, tout espoir de réussir pour le mariage du Dauphin s'était perdu pour le roi. Les horribles dévastations qu'il avait ordonnées en Hainaut et en Flandre ; ces milliers de faucheurs levés par force en Brie, en Vexin, en Beauvoisis, et envoyés par grandes bandes au comte de Dammartin, qui ne savait qu'en faire, et qui, tout dur qu'il était, ne pouvait se résoudre à accomplir dans leur entier des ordres si cruels [1] ; tant de massacres et d'incendies, loin de produire l'abat-

[1] Molinet.

Strasbourg un jeune homme de Cologne, serviteur de sa maison, et en qui il avait confiance. Il l'avait chargé de s'enquérir des nouvelles d'Allemagne, et apprit de lui que l'empereur et son fils allaient arriver à Francfort, pour régler avec les ambassadeurs de Bourgogne les conditions du mariage; car des deux parts, on se hâtait beaucoup. Alors le roi fit partir maître Robert Gaguin, général des Mathurins; il emportait des lettres de créance comme ambassadeur et devait, s'il était possible, se présenter à Francfort devant les électeurs, pour leur remontrer les anciennes alliances de l'Empire et du royaume de France, et le péril où serait mise une si salutaire union, par le mariage de l'héritière de Bourgogne; elle était du sang de France, et sans le consentement du roi chef de sa race et son souverain seigneur, elle ne pouvait choisir un mari. L'empereur et son fils ne pouvaient donc, sans offenser la justice et les lois du royaume de France, conclure une telle alliance.

Mais les Flamands demandaient avec tant d'instance l'arrivée de Maximilien, qu'il n'y eut même pas d'assemblée à Francfort. L'em-

pereur et son fils ne s'y arrêtèrent point et descendirent le Rhin jusqu'à Cologne. Toujours avare et sordide, l'empereur Frédéric se faisait payer les frais de son voyage, par les sujets futurs de son fils. Ils trouvèrent à Cologne les sires Pierre du Fay et Olivier de la Marche, que la duchesse douairière avait envoyés au-devant d'eux. Maître Gaguin s'était aussi rendu secrètement en cette ville; il avait des lettres du roi pour plusieurs princes de l'Empire; mais tous étaient favorables à ce mariage; les pays d'Allemagne, comme ceux de Flandre, étaient dans une grande joie d'une alliance qui faisait espérer les moyens d'arrêter la puissance redoutée et exécrée du roi Louis : si bien que ses envoyés n'osèrent pas même se faire connaître. Le duc de Juliers fut le seul seigneur auquel ils risquèrent de se déclarer. Ils ne reçurent pas un favorable accueil. « D'où vient, leur dit ce duc, que le roi » votre maître s'avise si tard de désirer le » mariage du Dauphin, qu'il lui était si facile » de conclure ? Maintenant le moment est » passé! j'ai pris engagement avec l'empereur » et son fils, et ce serait pour moi grand

point leur refuser audience ; il fut réglé que mademoiselle de Bourgogne répondrait seulement qu'ils étaient les bienvenus ; que, quant à leur demande, il en serait délibéré en conseil, et qu'on leur ferait connaître plus tard ce qui pourrait être résolu à ce sujet.

Les ambassadeurs présentèrent leurs lettres de créance, puis exposèrent que ce mariage avait été conclu par le feu duc de Bourgogne, du consentement même de sa fille ; ils produisirent des lettres écrites de sa main, et un anneau envoyé de sa part au duc Maximilien. Puis ils lui demandèrent respectueusement si elle reconnaissait sa signature, et avait l'intention d'accomplir la promesse d'elle et de son père.

Alors la princesse, sans prendre conseil d'aucun des seigneurs et serviteurs qui l'entouraient, répondit sans nul embarras : « Je re-
» connais que monsieur mon père, à qui Dieu
» fasse grâce, a consenti et accordé le mariage
» du fils de l'empereur et de moi. C'est par son
» vouloir et son commandement que j'ai en-
» voyé ce diamant, et écrit les présentes let-
» tres. J'en avoue le contenu, et je suis dé-

» libérée à ne point avoir d'autre mari que le
» fils de l'empereur. »

Le duc de Clèves demeura grandement surpris et mécontent, mais il comprit que la volonté de mademoiselle de Bourgogne était trop fermement dite pour pouvoir changer; D'ailleurs, toute la Flandre voulait ce mariage. Il se retira dans son pays.

Le roi, afin de montrer le peu de valeur des lettres que présentaient les ambassadeurs d'Allemagne, avait fait produire deux promesses pareilles, remises par le duc Charles à la duchesse de Savoie, et portant engagement du mariage de mademoiselle de Bourgogne avec son fils le duc Philibert [1]. Mais ce n'était point par respect pour la volonté du feu Duc qu'on choisissait le duc d'Autriche, il s'agissait avant tout de chercher pour la jeune Duchesse et pour ses états le prince qui résisterait le mieux à la France.

Avant même cette réponse de mademoiselle de Bourgogne, le roi soupçonnait bien où en étaient les choses; il avait envoyé à

[1] Instructions du roi.

deste appareil que la plus riche héritière de la chrétienté épousa le fils de l'empereur. Chacun se rappelait les anciennes magnificences et la splendeur de la cour de Bourgogne. Toutefois cette cérémonie n'avait rien de triste. Le malheur des temps et une précipitation que tout rendait nécessaire, ôtaient à cette solennité la pompe des jours d'autrefois; mais elle semblait le signal de la délivrance et d'un meilleur avenir.

» déshonneur d'y manquer. Croyez-moi, quit-
» tez la ville au plus vite; car il n'y ferait pas
» bon pour vous; encore pourtant que vous
» puissiez compter sur moi, afin de vous
» garder de toute violence. »

Le duc Maximilien partit de Cologne pour la Flandre. Les électeurs de Mayence et de Trèves, les margraves de Brandebourg et de Bade, les ducs de Saxe et de Bavière, s'étaient joints à lui pour lui faire honneur. Du reste, il arrivait avec peu de suite et de puissance. A peine menait-il avec lui huit cents lances. Quant à l'argent, loin qu'il en apportât, il fallait lui en fournir. Il était environné de serviteurs allemands, gens rudes dont les façons étaient mal assorties avec la richesse de la Flandre et le luxe des Bourguignons. Cependant rien ne peut égaler la joie que produisit son arrivée. Il semblait qu'un libérateur fût envoyé du ciel pour sauver ce malheureux pays, pour prendre la défense de cette pauvre jeune princesse. Les gens des villes et des campagnes se pressaient sur les pas du duc d'Autriche, lui promettant affection, confiance et fidélité, mettant en lui toute leur espérance.

Il arriva à Gand le 18 août. Les pourparlers ne furent pas longs. Dès le jour même, après souper, le duc Maximilien vint rendre visite à mademoiselle de Bourgogne. Elle n'entendait point l'allemand, et lui, qui, sous un père grossier tel que l'empereur Frédéric, n'avait point reçu grande connaissance des lettres, ne savait pas le français. Mais il était de noble contenance et d'aimable physionomie; elle voyait en lui le protecteur qui venait finir ses malheurs et dissiper ses cruelles alarmes. Elle aussi était remplie de jeunesse et de bonne grâce. Ils se plurent tout d'abord et bientôt n'eurent pas besoin d'interprète pour s'entendre.

Les fiançailles se firent aussitôt. Le lendemain mademoiselle de Bourgogne se rendit à l'église, accompagnée du sire de la Gruthuse et du comte de Chimai, que le duc Maximilien ramenait d'Allemagne, où il avait été prisonnier, depuis la bataille de Nanci. Les deux jeunes enfans du duc de Gueldres marchaient devant, portant chacun un cierge. Le peu de suite qui entourait la princesse était vêtu de noir, à cause du deuil de son père. Ce fut dans ce mo-

LIVRE DEUXIÈME.

Trêve entre le roi et le duc Maximilien. — Suite de la guerre en Bourgogne et dans la Comté. — Procès du duc de Nemours. — Retour du roi en France. — Diverses négociations. — La guerre recommence. — Seconde trêve.

Le 27 août, une semaine après son mariage, le duc Maximilien écrivit au roi de France [1]. Il se plaignait que le traité de Soleure, conclu avec le feu duc Charles, eût été mis en oubli, et qu'une portion des domaines et seigneuries de madame Marie, sa femme, eut été envahie contre tout droit et justice. S'il y avait, ajoutait-il, quelques différens à régler, il était prêt à les terminer par voie d'accommodement; sinon le courage ne lui manquait pas, non plus que le secours de plusieurs princes de ses amis.

Le roi éprouvait, en ce moment même, la

[1] Pièces de Comines. — Legrand.

plus vaillante résistance devant Saint-Omer et Valenciennes. Il savait comment la venue du duc d'Autriche avait relevé le cœur et les espérances des Flamands, et comment toutes leurs discordes avaient cessé [1], pour se confondre en une commune bienveillance envers leur nouveau seigneur. Les nouvelles qu'il recevait de Bourgogne étaient plus mauvaises encore. En cet état de choses, il pensa qu'il lui serait utile de traiter.

Il répondit qu'il n'avait pris les armes que pour conserver les droits de la couronne, ainsi qu'il y était obligé par le serment de son sacre. Mademoiselle de Bourgogne avait retenu des provinces qui devaient retourner au royaume par la mort du feu Duc. Elle devait, pour d'autres seigneuries, un hommage qu'elle n'avait point encore fait. Toutefois, le roi offrait de mettre en appointement ses justes griefs, et pour preuve de sa bonne volonté, il allait envoyer des ambassadeurs à Lens. En effet, le chancelier d'Oriole, Philippe Pot, seigneur de La Roche,

[1] Amelgard.

Gui Pot, bailli de Vermandois, le sire d'Esquerdes, Guillaume Bische, maître d'Apremont trésorier des guerres, et Philibert Boutillat s'y trouvèrent bientôt après avec le sire de Lannoi, le sire de Starhemberg et quelques autres conseillers du Duc. Une trêve de dix jours fut d'abord conclue, puis elle fut prolongée sans terme fixe; seulement les parties devaient se prévenir quatre jours d'avance. Chacun resta en armes. Les courses de part et d'autre continuèrent. Les garnisons bourguignonnes faisaient des sorties; les Français essayaient de surprendre les places. Toute mal observée qu'était la trêve, le pays y trouvait néanmoins quelque répit.

L'essentiel, en ce moment, pour le roi, était que le duché et la comté de Bourgogne ne fussent point compris dans cette trêve. Il avait beaucoup à faire pour rétablir ses affaires de ce côté.

Le prince d'Orange, en excitant la Comté à résister au roi, n'ignorait pas qu'il ne trouverait pas dans le pays les forces suffisantes pour se défendre contre le sire de Craon. Il

s'adressa sur-le-champ aux Suisses [1]. Charles de Neufchâtel, archevêque de Besançon, avait déjà été envoyé par les États pour demander d'abord une suspension d'armes. Bientôt après on conjura les Suisses de secourir les Comtois, leurs voisins, leurs amis, de les sauver des malheurs de la guerre, et de la domination pesante des Français.

Si les gens des ligues suisses avaient eu, comme des princes, l'ambition de s'agrandir, l'occasion était favorable. Ils pouvaient facilement envoyer des garnisons dans les villes, aider la comté de Bourgogne à conserver ses libertés, et contracter avec les habitans une intime alliance. Alors, depuis les Alpes qui sont sur les marches de l'Italie, jusqu'aux montagnes des Vosges, il n'y aurait eu qu'un seul pays formé de communes libres et se gouvernant elles-mêmes. Mais, hormis à Berne où se trouvaient des gens habiles, accoutumés aux grandes affaires, et qui avaient vu de près les conseils des princes, il n'y avait guère dans les ligues suisses que

[1] Muller. — Legrand. — Gollut.

des hommes simples, aimant le repos et s'effrayant de tout ce qui aurait mis leurs pauvres cantons en commun avec des pays riches et mieux policés. Quant aux gens de guerre, ce n'était pas la paix qu'ils voulaient; ils avaient pris goût à vendre leurs services à tous ceux qui leur offraient de l'argent ou l'espoir du pillage et ne s'inquiétaient pas de la cause qu'ils auraient à défendre.

Les Suisses avaient commencé par accorder aux Comtois une suspension d'armes, en leur demandant une forte rançon; néanmoins lorsqu'ils voulurent du secours, l'assemblée des ligues qui se tenait à Lucerne, après grande délibération, sans égard pour les instances de l'empereur et du duc Sigismond leur allié, se résolut à garder ses traités avec le roi de France, et même à lui accorder six mille hommes de guerre à sa solde.

Mais toute cette armée des Suisses, qui revenait de Lorraine, orgueilleuse d'avoir détruit le plus puissant prince de la chrétienté, retournait avec peine se soumettre au repos et au bon ordre de la paix domestique. Les envoyés du prince d'Orange se firent mieux

écouter des soldats que des députés des ligues ; en leur promettant de l'argent, ils les engagèrent facilement à venir au secours de leurs amis de la comté de Bourgogne. Plus de trois mille Suisses passèrent les montagnes du Jura et s'en vinrent combattre sous les ordres du prince d'Orange et des sires de Vauldrei.

Aussi arriva-t-il qu'en peu de jours les Français furent entièrement chassés de la Comté [1]. « Ma très-redoutée souveraine dame et princesse, écrivait à mademoiselle de Bourgogne, le sire de Traisignies, au nom de Jean de Clèves, vous plaise savoir qu'il n'y a pour cette heure nul Français en votre comté de Bourgogne, que les communes n'aient tous tués ou pris, réservé Grai, où est M. de Craon. Ils sont par-delà de la Saône, près dudit Grai, et n'osent entrer dans ladite Comté, de peur des Allemands. M. le Prince [2] se dit avoir de par vous la charge du gouvernement de Bourgogne, et à cette cause lève tous les deniers

[1] Molinet. — Legrand. — Histoire de Bourgogne.

[2] D'Orange.

que possible lui est, tant de votre domaine que d'ailleurs. Messire Claude de Vauldrei se tient à Auxonne ; il a regagné Rochefort et Montmiré. Guillaume de Vauldrei est toujours à Vesoul. Si on eût eu argent et congé de vous pour prendre des Allemands à gage, les Français ne se fussent pas tant avancés. Écrit à Besançon, le 30 mars. »

Le prince d'Orange, résolu de chasser tout-à-fait les Français, s'avança pour faire le siége de Grai. Il n'avait point encore de forces suffisantes ; le sire de Craon étant sorti, il fut contraint de s'enfermer dans le château de Gy pour attendre les renforts qu'allait lui amener son oncle Hugues de Châlons, seigneur de Château-Guyon. M. de Craon voulut prévenir leur jonction ; il s'avança sur la route de Besançon ; les sires de Château-Guyon et de Vauldrei, avec trois ou quatre mille Suisses, gardaient la rive droite de la rivière d'Ognon. Les Français essayèrent de la passer sur le pont de Magni, et commencèrent par perdre beaucoup de monde, parce que l'ennemi tombait sur eux à mesure qu'ils débouchaient par cet étroit passage. Néan-

moins ils s'obstinèrent avec courage, et finirent par se ranger en bataille de l'autre côté de la rivière; dès lors les Comtois eurent le dessous. Leur chef, le sire de Château-Guyon, s'étant trop avancé, fut fait prisonnier; M. de Craon eut ainsi tout l'avantage après l'avoir chèrement acheté, et poursuivit les Comtois jusque sous les murs de Besançon.

Joyeux de cette victoire, il s'apprêtait à en profiter, à reprendre la Comté, et à faire le siége de Dôle, lorsque de fâcheuses nouvelles vinrent appeler ses armes d'un autre côté. Le duché de Bourgogne avait aussi tenté d'échapper à la domination du roi. Les sires de Toulongeon et de Marigni avaient pris les armes avec leurs vassaux; le prince d'Orange leur avait envoyé des Suisses, et ils tenaient la campagne. En même temps le peuple de Dijon s'était mis en pleine sédition et avait massacré messire Jean Jouard, premier président du parlement institué par le roi; car, dans le Duché, comme dans la Comté, les gens du commun étaient encore plus opposés à la France que la noblesse.

Le sire de Craon se hâta de revenir à Di-

jon pour réprimer les mutins. Châlons était déjà sur le point d'ouvrir ses portes au sire de Toulongeon : les échevins parlementaient avec lui. Le sire de Hochberg, maréchal de Bourgogne, arriva à temps. Il entra dans la ville, et le 15 de mai fit prêter serment de fidélité au roi. Dès le lendemain, l'armée du duché d'Auvergne, du Bourbonnais et du Beaujolais, aux ordres des sires de Combronde, de Listenai et de Montboissier, fit sa jonction avec le maréchal. Jean de Damas, sire de Clessi, que le roi avait nommé son chambellan et continué dans l'office de bailli de Mâcon, arriva aussi de Bourbon-Lanci assez tôt pour sauver Mâcon. Tournus avait résisté aux menaces et aux sommations. Ainsi la Basse-Bourgogne fut conservée au roi. Les sires de Toulongeon et de Marigni se jetèrent dans le Charolais, qu'ils ravagèrent, et dont ils prirent presque toutes les forteresses.

Quand le roi sut comment allaient ses affaires en Bourgogne, il entra en grande colère. Par lettres du 6 juillet il ordonna à Jean Blosset sire de Saint-Pierre, grand-sénéchal de Normandie, un de ses plus dévoués ser-

viteurs et qu'il chargeait toujours par préférence des commissions où il fallait montrer le plus de rudesse, de se rendre sur-le-champ à Dijon. Il avait pouvoir d'y entrer avec autant de gens armés qu'il lui semblerait à propos; d'y mettre et faire habiter gens nouveaux en chassant ceux qu'il ne trouverait pas bons, loyaux et profitables sujets en tel nombre que ce fût; d'y destituer et instituer tous officiers de justice ou autres; d'accorder amnistie et abolition, d'assembler les gens des États et de pourvoir avec eux aux besoins du pays; d'assiéger les villes et places et de les recevoir à composition; de promettre offices, pensions et argent au nom du roi. Pour remplir une si grande commission il pouvait disposer à sa volonté des deniers de finance ordinaires et extraordinaires de la province de Bourgogne. Enfin, le roi promettait en bonne foi et par parole de roi de ratifier tout ce qui serait promis et réglé par le sire de Saint-Pierre.

Il n'eut pas occasion d'user d'un si grand pouvoir. M. de Craon était parvenu à remettre le Duché en meilleure situation :

il avait soumis le Charolais, fait prisonnier le sire de Marigni; sans crainte de ce côté il pouvait tourner ses efforts contre la Comté.

Mais on ne devait point espérer un prompt et facile succès dans cette guerre tant que le prince d'Orange serait sans cesse secouru par les Suisses. Le roi s'en plaignait vivement aux avoyers, landammans, conseillers et principaux gouverneurs des cantons. Tous lui étaient assez favorables. Le parti des Français avait plus grande autorité que jamais à Berne; les hommes sages, et ceux qui ne songeaient qu'au bien du pays, blâmaient eux-mêmes ouvertement la désobéissance des gens de guerre. Plusieurs furent jugés et eurent la tête tranchée à leur retour de la Comté. Rien, cependant, ne pouvant empêcher cette jeunesse d'aller chercher les aventures et le profit dans l'armée du prince d'Orange. Il fallut tenir à Zurich une nouvelle assemblée des députés des ligues, pour aviser à ce qu'il convenait de faire.

Malgré leur volonté de contenter le roi, les Suisses prenaient en grande compassion

les malheurs des Comtois, et pensaient que le meilleur et le seul moyen, pour qu'on n'eût aucun reproche à faire sur la conduite de leurs gens de guerre, c'était de pacifier la Bourgogne. Ils ne voulaient pas non plus se donner pour ennemis, soit mademoiselle Marie, soit leur voisin et allié le duc Sigismond. Tous les cantons, hormis Lucerne, avaient même signé déjà des assurances d'amitié et de bonne intelligence avec la jeune Duchesse.

Le roi avait écrit aux gens de Lucerne pour les remercier, et se montrait d'autant plus mécontent envers les autres cantons.

Partagés ainsi entre les souvenirs de bon voisinage et de vieille amitié que leur rappelaient les ambassadeurs comtois, et les engagemens qu'ils avaient pris avec le roi; touchés de la ruine de leurs anciens alliés et ne voulant point perdre les avantages que leur promettait la France, les députés assemblés à Zurich pensèrent qu'il convenait d'envoyer des ambassadeurs aux deux partis, afin de les conjurer de faire la paix.

Trois des plus fameux capitaines de Morat, Bubenberg, Waldmann, et Im-Hof, lan-

damman d'Uri, partirent pour aller trouver le roi. Goldli bourgmestre de Zurich, et Dietrich An-der-Halden, landamman de Schwitz, furent choisis pour aller à la cour de Bourgogne. C'étaient les Comtois qui payaient les frais de ces deux ambassades.

Adrien de Bubenberg et ses deux compagnons prirent leur route par le Duché, et voulurent, en passant, voir le sire de Craon. Ils le conjurèrent de traiter plus doucement les gens de la Comté, et de ne pas leur rendre si cruelle et si odieuse la domination du roi. Mais ils avaient à faire au plus hautain, au plus rude, au plus grossier des capitaines, qui, dans la guerre, cherchait avant tout à s'enrichir par le pillage. Il reçut fort mal leurs sages discours; il n'avait que la menace à la bouche, et ne connaissait, disait-il, d'autre moyen pour soumettre ce peuple que de lui faire porter un joug de fer. Jost de Sillinen, doyen du chapitre de Grenoble, que le roi avait envoyé en Suisse, revenait avec les ambassadeurs. Il voulut en toute douceur et humilité répliquer aux cruelles paroles de M. de Craon. « Je n'ai rien à démêler avec les

» prêtres, » dit-il. Ses propos ne furent pas plus courtois ni plus modérés envers les Suisses. Il répéta qu'on ne les empêcherait jamais de venir au secours de la Comté, sinon par la force et la crainte. C'était montrer bien peu de sagesse que de parler si brutalement à ceux qui avaient naguère châtié par sa complète ruine ce fameux duc de Bourgogne, pour les avoir ainsi traités avec orgueil et menace. La patience échappa à Waldmann : « Mort-Dieu ! dit-il, si l'on » nous prise si peu, on nous trouvera, et » même avant de nous chercher. »

Cependant le sire de Craon radoucit quelque peu son ton, et prit des manières plus douces. Il accorda même aux ambassadeurs la grâce de la garnison qu'il venait de prendre dans la forteresse d'Oizilli, et qu'il allait faire pendre. Les Suisses continuèrent leur route, le cœur rempli de haine et de colère, comparant ce mélange d'orgueil et de flatterie et ce langage double des Français, avec les façons simples et sincères de leur pays d'Allemagne. Ils se disaient entre eux qu'ils achetaient bien cher l'argent du roi, et qu'il vaudrait mieux

rester pauvres, mais unis, et toujours bons Allemands [1].

Arrivés auprès du roi, dans le moment où se négociait la trêve, ils n'eurent qu'à se confirmer dans de telles pensées. Comme il eût été gêné d'avoir à leur donner une réponse précise, il différait leur audience de jour en jour, afin que M. de Craon eût le temps de soumettre la Bourgogne. Il leur assignait un lieu de rendez-vous tantôt à Doullens, tantôt à Amiens. En même temps il les faisait pratiquer secrètement pour les rendre favorables à ses projets. Mais Bubenberg était trop homme de bien pour recevoir argent ni présent, lorsqu'il y allait de l'intérêt de son pays. Il fut sourd à tout ce qu'on voulut lui faire comprendre, ne demandant qu'à voir le roi, et accomplir sa commission. Enfin, lassé d'un si indigne accueil, voyant que sa présence était inutile, se défiant de ses compagnons eux mêmes, ne pouvant écrire en sûreté à Berne; car le roi faisait arrêter les messages et saisir les lettres; craignant même

[1] Lettres des ambassadeurs citées par Muller.

pour sa personne, Adrien de Bubenberg partit furtivement, emprunta l'habillement et la guitare d'un ménétrier, et retourna en Suisse.

Son départ ne fut pas un grand sujet de souci pour le roi; par-là il devenait plus facile de s'emparer de l'esprit des deux autres ambassadeurs. Les mauvaises nouvelles de Bourgogne montraient combien il importait de les ménager. Ils restèrent long-temps à la suite de la cour de France, écrivant en Suisse qu'il fallait bien se garder d'offenser le roi, parlant dans leurs lettres, de sa grande puissance, de ses fortes armées et, au contraire, de la faiblesse des Flamands et du duc Maxilimien. En même temps ils assuraient le roi de la ferme volonté qu'avaient les Suisses de garder fidèlement les conditions de leur alliance avec lui, et promettaient que, si les sommes réglées par les traités étaient fidèlement payées, chacun des cantons lui serait dévoué.

Pendant ce temps-là, le retour de Bubenberg, les récits qu'il faisait de la façon dont l'ambassade avait été reçue, les continuelles instances des Comtois, et les cruautés toujours plus grandes de la guerre de Bourgogne don-

naient en Suisse une nouvelle force au parti contraire à la France. En outre, les ambassadeurs envoyés en Flandre avaient été bien venus et grandement honorés par le duc d'Autriche et la princesse Marie. Ils étaient arrivés à cette cour, inquiets de la haine que devait inspirer contre les Suisses le triste souvenir de Nanci; mais l'on s'était empressé de les rassurer. « C'est le malheur de la guerre, leur di-» sait-on, et rien ne doit vous être imputé. » Des présens leur furent faits, et ces dons qu'ils reçurent publiquement étaient même plus riches que ceux dont le roi de France gratifiait en secret les ambassadeurs envoyés près de lui.

La trêve des Suisses avec la Bourgogne fut donc renouvelée et prolongée, sans toutefois rompre les alliances conclues avec le roi.

Ainsi les ligues témoignaient la volonté de rester paisibles et neutres; mais leurs gens de guerre continuaient à prendre l'habitude d'aller partout où on les payait. Le prince d'Orange en avait toujours en Franche-Comté; et l'on en vit bientôt dans l'armée du duc Maximilien.

Si donc il importait de conclure des traités et des alliances avec messieurs des ligues et d'avoir leur amitié, il était plus essentiel encore d'avoir de quoi payer les compagnons et aventuriers suisses. A ce compte, le roi devait finir par trouver son avantage, car il pouvait y dépenser plus que le duc Maximilien qui était ruiné, que l'empereur qui était avare, que le duc Sigismond qui était à la fois pauvre et prodigue, et surtout que le prince d'Orange qui avait déjà épuisé la Comté.

Le roi avait commencé par mal accueillir et tenir à l'écart les ambassadeurs des ligues suisses, dans l'espoir qu'avant de leur accorder audience, il apprendrait enfin la soumission de la Comté, et qu'alors leur commission serait sans objet; mais son espoir n'avait pas tardé à être déçu. M. de Craon était allé mettre le siége devant Dôle au commencement d'août. Il avait si promptement soumis les révoltes du Duché, que sa présomption était devenue plus grande encore [1]. Un avantage que les Français

[1] Histoire de Bourgogne. — Gollut. — Dunod. — Legrand. — Molinet.

obtinrent presque en se présentant devant la place, contribua aussi à leur enfler le cœur, comme on peut voir par la lettre suivante que Gaston du Lion, sénéchal de Toulouse, écrivait aux officiers de sa sénéchaussée :

« Jeudi, dernier jour de juillet, je fus, avec une compagnie tant seulement, courir devant Dôle et je mis une embûche. Ils saillirent bien de mille à onze cents hommes dont il y avait sept ou huit cents Suisses, des meilleurs de ceux qui avaient tué le duc de Bourgogne et se vantaient d'affoler tout le monde ; mais je vous assure que, Dieu merci, pour ce jour, ils n'eurent pas le meilleur, car il y eut huit ou neuf cents hommes d'armes, morts sur le champ de bataille. Je vous assure que les Suisses y demeurèrent tous sans qu'un seul en échappât, et vous jure ma foi que je ne perdis pas un seul homme, hors un page et un coutillier qui se noyèrent dans la rivière en les chassant ; mais il y en eut de blessés un nombre, et des chevaux tués. Par Notre Dame ! nous n'étions pas plus de quatre cents combattans. Le porteur pourra vous en parler plus à plein ; il arriva le lendemain que la chose fut

faite. Dieu merci, nous faisons très-bien nos besognes par-deça, et j'ai espérance que bientôt nous aurons toute cette Comté. Je vous prie que vous vous gouverniez bien, que le fait de la justice soit bien entretenu à Toulouse, et qu'entre vous il n'y ait point de pique. Par trois fois nous avons trouvé les Suisses devant nous et nous les avons toujours battus. On disaient qu'ils ne fuyaient pas, mais nous leur en avons bien fait trouver la coutume. Je m'en vais présentement pour donner sur le siége qu'ils tiennent devant Conflandai, en laquelle sont nos gens, et ils sont bien trois mille âmes. Entre ci et jeudi, s'ils nous attendent, nous verrons, s'il plaît à Dieu, quels sont les mieux nourris. Écrit à Brèze, le 6 août. Le tout vôtre, Gaston du Lion. »

Croyant ainsi avoir pris le dessus sur les Suisses, les Français firent leur approche devant Dôle sans beaucoup de précaution. M. de Craon commença à faire battre la ville avec une forte artillerie. La garnison était sous les ordres du sire de Montbaillon, et un chevalier bernois commandait les Suisses. Après huit ou dix jours les Français trouvant

la brèche suffisante, tentèrent l'assaut. Il fut vaillamment donné et plus vaillamment soutenu. Les gens de M. de Craon furent repoussés; un second assaut ne fut pas plus heureux. Le sire de Craon, ayant ainsi perdu près de mille hommes, se résolut à prendre la place par famine; il l'entoura de tous côtés et dévasta la contrée environnante.

Pendant ce siége, Claude et Guillaume de Vauldrei tenaient librement la campagne, et forçaient les Français à se tenir enfermés dans les châteaux et forteresses qui étaient en leur pouvoir. Vers la fin de septembre, un marchand de Grai s'en vint offrir au sire Claude de Vauldrei de le faire entrer dans la ville par surprise, bien qu'elle fût gardée par une garnison de dix-huit cents hommes, que commandait le fameux capitaine Sallazar, si connu dans les anciennes guerres. Le 29 septembre, par une nuit obscure, le sire de Vauldrei, à la tête d'un millier de Suisses, s'avança vers les remparts. Le bruit d'un moulin à eau empêchait d'entendre leur approche. Le meûnier était d'intelligence, et leur donna moyen de passer la rivière. De la

sorte ils arrivèrent au pied de la muraille, dressèrent les échelles qu'ils avaient apportées et montèrent en silence. Le guet les aperçut, l'alarme fut donnée, et pour lors commença un rude combat au milieu de la plus profonde obscurité. « Allumez! allumez! » criaient les gens de la garnison. On courait la ville avec des torches, des lanternes, des flambeaux. Au milieu de ce désordre, le feu fut mis aux maisons par les Français qui, n'espérant pas sauver leur riche butin, ne le voulaient pas laisser tomber aux mains des ennemis. Les rues étaient étroites, la flamme gagnait de tous côtés. Les combattans couraient plus de de risque par l'incendie que par les armes des ennemis. Enfin, après quelques heures de confusion et de massacre, les Suisses eurent l'avantage; la garnison se retira dans le château. Il avait peu de défense, et ne renfermait ni vivres, ni munitions. Heureusement pour les Français, les assiégeans s'étaient mis en grand désordre, et ne songeaient qu'à piller et à boire. Sallazar, voyant tous ces Allemands ivres et endormis à travers les rues, fit rétablir en silence le pont de bois, dont l'incen-

die n'avait pas détruit les piliers, et sortit pendant la nuit pour aller regagner le duché de Bourgogne. On fut obligé de le transporter péniblement, car lui-même était à demi-brûlé.

Deux jours après arriva un plus grand désastre encore : M. de Craon se laissa surprendre par une sortie nocturne de la garnison de Dôle; son camp fut forcé, son armée mise en déroute, et il perdit toute son artillerie.

La comté de Bourgogne était de nouveau perdue pour le roi. Le duché même n'était pas en sûreté; les révoltes y recommencèrent. Le prince d'Orange et le sire de Vauldrei vinrent avec huit mille hommes jusqu'aux portes de Dijon; et peut-être y fussent-ils entrés sans le ferme courage du vieux Sallazar, qui ordonna une sortie. Il ne pouvait combattre, ni se soutenir sur ses jambes qui étaient encore toutes brûlées; mais il dirigeait tout et donnait cœur à la garnison. Grâces à lui, les Bourguignons furent repoussés et contraints, au bout de huit jours, de regagner Auxonne.

Enfin, après tant de revers, le roi se résolut à retirer à M. de Craon le commandement de la Bourgogne. Il y avait tout perdu par sa rudesse, son orgueil, et surtout par ses excessifs pillages. Quelque vaillant qu'il fût de sa personne, il n'avait montré qu'imprudence et malhabileté dans la guerre. Il revint très-riche de ce qu'il avait pris et des bienfaits du roi, dont rien ne lui fut ôté, sauf qu'il perdit sa compagnie d'ordonnance, ne conservant d'autre suite que six hommes d'armes et douze archers. Sa disgrâce ne le rendit ni humble ni triste, tant le roi eut soin de le ménager.

Il lui donna pour successeur le sire Charles d'Amboise, qui était entré en Bourgogne avec lui. C'était un vaillant et diligent homme de guerre, et très-sage dans le conseil. En même temps le roi écrivit aux États de Bourgogne qu'il était très-fâché qu'on les eût traités autrement qu'il n'entendait; qu'il voulait s'en reposer entièrement sur leur fidélité; que le sire de Saint-Pierre lui avait rendu bon témoignage de leur bonne conduite; qu'il ne souffrirait jamais que le

duché de Bourgogne fût à l'avenir détaché de la couronne. Il leur annonçait pour preuve de ses intentions favorables, qu'il leur envoyait pour gouverneur Charles de Chaumont, sire d'Amboise, qui avait fait connaître en Champagne sa grande douceur, sagesse et probité ; ce nouveau gouverneur allait faire cesser toutes les pilleries et exactions ; pour éviter tout sujet de plainte, on allait retirer de l'armée de Bourgogne les francs-archers, et même une part du ban de la noblesse. Le roi disait encore que, comme le sire d'Amboise serait souvent retenu à la guerre, Philippe Pot, seigneur de La Roche, règlerait les autres affaires en son absence, et aurait sûrement toute leur confiance, d'autant qu'il était né dans le Duché. Avant même que le nouveau gouverneur fût arrivé, les sires de Baudricourt et Dubouchage furent envoyés en Bourgogne, pour s'enquérir de l'état des choses, et donner à connaître expressément la volonté de réparer le mal qui avait été fait.

Le roi, après avoir signé la trêve, avait laissé l'amiral de Bourbon à la tête de son armée en Flandre, et il était venu passer quelques jours

à l'abbaye de la Victoire qu'il affectionnait de plus en plus et qu'il comblait de dons et d'ornemens. Puis il vint à Paris, y passa les premiers jours du mois d'octobre ; ce fut là qu'il apprit la prise de Grai, le levée du siége de Dôle et toutes les mésaventures de la Bourgogne. De là il retourna à son séjour habituel, le château du Plessis près Tours.

Quelque tems avant son retour de Flandre, s'était terminée une grande et cruelle affaire, dont, au milieu de tant d'autres, il n'avait pas omis de s'occuper, car elle lui tenait fort à cœur : c'était le procès du duc de Nemours.

Jacques d'Armagnac, comte de la Marche, duc de Nemours, pair de France, était fils du comte de Pardiac, second fils du fameux connétable d'Armagnac. Son père avait été gouverneur du roi Louis dans sa jeunesse, lorsqu'il était dauphin ; de sorte que Jacques d'Armagnac avait été l'ami et le compagnon de sa jeunesse. Long-temps il lui avait accordé toute sa faveur ; dès qu'il parvint à la couronne, il érigea son comté de Nemours en duché et pairie de France. Ce fut lui qui le maria aussi à Louise D'Anjou, fille du comte

du Maine et nièce du roi René. Déjà il tenait de près au sang royal par Éléonore de Bourbon sa mère, fille de Jacques de Bourbon, comte de la Marche, celui que son mariage avec la reine Jeanne avait fait roi de Naples.

Quels que fussent les bienfaits du roi, le duc de Nemours n'en fit pas moins partie de la ligue du bien public; même après avoir signé la paix en Auvergne, il s'en vint avec le duc de Bourbon, et son cousin le comte Jean d'Armagnac rejoindre le comte de Charolais devant Paris. Comme les autres princes et seigneurs, il fut compris au traité de Conflans, et obtint le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France. Alors il se réconcilia avec le roi et lui fit serment solennel, dans la Sainte-Chapelle, de lui être toujours bon, fidèle et loyal sujet.

Mais le roi faisait vivre tous les princes de son royaume et ses principaux serviteurs dans une telle méfiance et de si continuelles alarmes, que nulles promesses, nuls bienfaits, ne pouvaient les tirer d'inquiétude, ni les détourner de chercher leur sûreté dans de secrètes pratiques, dans des intelligences cachées. C'était d'ailleurs une croyance généralement répan-

due, que jamais le roi ne pardonnerait sincèrement à ceux qui avaient signé la ligue du bien public, et que tôt ou tard il saisirait quelqu'occasion pour détruire chacun d'eux. En sorte qu'il y avait comme une sorte de fraternité entre les seigneurs qu'on avait vus figurer dans cette ligue; tout en suivant des partis opposés et se combattant les uns contre les autres pour le roi, ils ne cessaient guère d'avoir quelque correspondance entre eux.

En 1469, lorsque le comte d'Armagnac prit les armes contre le roi et se mit en intelligence avec les Anglais, comme du moins on le lui imputa, son cousin le duc de Nemours participa à sa révolte, mais ne tarda point à se soumettre. Il traita à Saint-Flour, avec le comte de Dammartin, reçut du roi un nouveau pardon [1], confessa humblement qu'il était coupable des plus grands méfaits, et renonça aux priviléges de la pairie, s'il venait à forfaire de nouveau.

Depuis ce moment, le duc de Nemours

[1] Tome IX, page 250. — Pièces de Comines.

avait en apparence vécu en repos sans quitter le séjour de ses domaines. Parmi les grands seigneurs du royaume, il n'y en avait aucun de mœurs plus douces, d'un gouvernement plus juste envers ses vassaux, enfin, d'une renommée plus honorable [1]. S'il était mêlé aux secrètes cabales contre le roi, les peuples l'ignoraient et le voyaient rester paisible, sans avoir, depuis plusieurs années, pris les armes, ni fait aucun préparatif de guerre.

Néanmoins le roi, soit par suite de sa haine pour la funeste maison d'Armagnac, soit parce qu'au moyen des rapports qu'on lui faisait, il savait des choses qu'ignorait le vulgaire, s'était pris de la plus cruelle rancune contre le duc de Nemours. Lorsque le sire de Beaujeu le fit prisonnier au Carlat, il lui promit pourtant de bonnes conditions de la part du roi. L'ayant ensuite amené à Vienne en Dauphiné, le roi, qui se trouvait en cette ville, refusa de le voir, et le fit enfermer dans la tour de Pierre-Scise. Sa femme, Louise de Bourbon, voyant que le roi était inflexible, mourut de

[1] Amelgard.

douleur. Pour lui, accablé de chagrin, enfermé dans un cachot obscur et humide, il souffrit tellement que ses cheveux blanchirent en peu de jours.

Lorsqu'après la bataille de Granson et de Morat, le roi, joyeux de la ruine du duc de Bourgogne, descendit la Loire pour revenir en Touraine, il fit transporter M. de Nemours à la Bastille.

« Monsieur le chancelier, écrivait-il de sa route, j'envoie le duc de Nemours à Paris par M. de Saint-Pierre, et l'ai chargé de le mettre dans la Bastille Saint-Antoine. Avant qu'il y arrive, faites prendre tous ceux de ses gens qui sont à Paris, faites-les mettre à la Bastille et bien enserrer, afin qu'à l'heure où arrivera M. de Saint-Pierre, il les y trouve tous. Mais dépêchez-vous; car s'ils oyent le bruit que leur maître vient à Paris, ils s'enfuiraient.

» Faites aussi qu'il y ait deux hommes [1] à la morte-paye, pour la garde dudit Nemours, outre ce que Philippe Luillier a de gens; car j'écris à Philippe qu'il en aura la garde, et

[1] Pris dans la garde ordinaire de la ville.

que les mortes-payes feront ce qu'il leur commandera.

» Et dès que ledit Nemours sera mis en bonne garde et sûreté dedans la Bastille, si venez-vous-en devers moi à Tours, et y soyez le dix-huitième d'août, et qu'il n'y ait point de faute.

» J'ai chargé M. de Saint-Pierre de vous parler plus au long de cette matière. Écrit à Orléans, le dernier jour de juillet. »

Le duc de Nemours arriva le 4 août à la Bastille. On commença par le traiter assez doucement. Mais telle n'était point la volonté du roi. Il avait ordonné qu'on commençât à l'interroger et à lui faire son procès. Des commissaires furent choisis dans le Parlement; avec les sires de Saint-Pierre et Boffile de Judicé, ils commencèrent les interrogatoires. Le prisonnier fut enchaîné et mis dans une cage de fer.

« M. de Saint-Pierre, écrivait le roi, j'ai reçu vos lettres; il me semble que vous n'avez qu'à faire une chose, c'est de savoir quelle sûreté le duc de Nemours avait donnée au connétable d'être tel comme lui, pour faire le duc de Bourgogne régent, pour me faire mourir,

prendre M. le Dauphin, et avoir l'autorité et gouvernement du royaume. Il faut le faire parler clair sur ce point-ci, et le faire gehenner bien étroit. Le connétable en parla plus clairement dans son procès que n'a fait messire Palamèdes, et si notre chancelier n'eut eu peur qu'il eût découvert son maître, le comte de Dammartin, et lui aussi, il n'eut pas fait mourir le connétable sans le faire gehenner, et sans savoir la vérité de tout. Encore, de peur de déplaire à sondit maître, il voulait que le Parlement connût du procès du duc de Nemours, afin de trouver façon de le faire échapper. Et pour ce, quelque chose qu'il vous dise, n'en faites rien, sinon ce que je vous mande.

» M. de Saint-Pierre, je ne suis pas content de ce que vous m'avez averti qu'on lui a ôté les fers des jambes, qu'on le fait aller en une autre chambre pour besogner avec lui, qu'on l'ôte hors de sa cage, aussi qu'on le mène voir la messe où les femmes vont, et qu'on lui a laissé des gardes qui se plaignaient de ne point être payés. Quelque chose que disent le chancelier ou autres, gardez bien qu'il ne bouge plus de sa cage, qu'on vienne besogner avec

lui, et qu'on ne l'en mette jamais dehors, si ce n'est pour le gehenner, et qu'on le gehenne dans sa chambre. Je vous prie, si vous avez jamais volonté de me rendre service, faites-le-moi bien parler.

» Monsieur de Saint-Pierre, si M. le comte de Castres[1] veut prendre la charge de la personne du duc de Nemours, laissez-la-lui, et qu'il n'y ait nulles gardes des gens de Philippe Luillier; qu'il n'y ait que de vos gens, les plus sûrs que vous ayez. Si vous voulez faire un tour ici pour me venir voir, me dire en quel état sont les choses, et m'amener avec vous maître Étienne Petit, vous me ferez grand plaisir; mais que tout demeure en bonne sûreté, et adieu. Écrit au Plessis-du-Parc, le 1er. octobre 1476. »

Ce n'était pas, comme on voit, devant le Parlement[2], mais par des commissaires que s'instruisait cette procédure. Ce qui devait ajouter à la crainte qu'avait le prisonnier de ne pas avoir bonne et loyale justice, c'est que les

[1] Boffile de Judice.

[2] Manuscrit 8448. — Autre manuscrit de la bibliothéque du président de Mesnière, cité par Garnier. — Legrand.

principaux des commissaires venaient, même avant aucune condamnation, de recevoir les domaines qui lui étaient confisqués. Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, avait eu le comté de la Marche, et Boffile de Judice, le comté de Castres. Les autres commissaires étaient le chancelier, Louis de Graville, seigneur de Montaigu; Jean le Boulanger, premier président; le sire de Saint-Pierre; Jean et Thibault Baillet, maîtres des requêtes; Jean du Mas, seigneur de Lisle, et huit conseillers au parlement; maître Aubert de Viste, visiteur des lettres de chancellerie.

Le duc de Nemours protesta contre ce jugement par commission. Il réclamait, comme pair du royaume, son droit d'être jugé par le Parlement, suffisamment garni de pairs. Il récusait notamment Aubert de Viste, dont le témoignage avait déjà été reçu contre lui. On n'avait nul égard à ses protestations, sous prétexte que, par son appointement de 1469, il avait renoncé aux priviléges de pairie en cas de forfaiture.

Cependant, ni les déclarations du connétable, ni la procédure de Jean Desmier, exécuté

en 1472 pour avoir trahi le roi auprès du feu comte d'Armagnac [1], ni les dépositions des témoins, ne donnaient aucune charge grave contre le duc de Nemours. Tout au plus en pouvait-on conclure qu'il avait eu quelque connaissance de ce qui avait été tramé contre le roi. Les interrogatoires et la torture n'en faisaient pas savoir davantage. Il avait aussi, comme tant d'autres seigneurs, ajouté foi à des sorcelleries, à des prédictions, à des opérations de magie.

Enfin, après plus de trois mois, le duc de Nemours, sur quelques paroles qui lui furent dites de la part du roi, s'imagina qu'il désarmerait sa colère en ne lui cachant rien. C'était au moment où, après la bataille de Nanci, le roi partait pour la Flandre; le prisonnier croyait qu'il allait passer à Paris. « Je vais montrer, dit-il, que je ne » lui veux rien céler, et lui dire la vérité de » tout ce que je sais, me confiant en sa bonne » grâce et miséricorde. » Ainsi il confessa tout libéralement et de sa pure bonne volonté.

[1] Tome X, pages 90 et 100.

C'était beaucoup plus qu'on ne savait, et pourtant, dans ce qu'il avoua il n'y avait, à vrai dire, nul crime de lèse-majesté, ni qui méritât peine capitale. Il reprit l'histoire de toute sa conduite depuis plusieurs années.

Il avait eu, par Desmier et d'autres, secrète correspondance avec son cousin Jean, comte d'Armagnac; mais c'était uniquement pour le sauver de sa ruine, lui faisant conseiller d'abord de traiter, puis de se garder sur toutes choses de tomber entre les mains du roi, et, pour cela, de ne se point enfermer à Lectoure, où tôt ou tard il serait pris. Après la mort de Jean d'Armagnac, il avait accordé asyle et secours à plusieurs de ses propres serviteurs qui avaient servi de messagers entre eux.

Les lettres que le connétable lui avait envoyées, les secrets messagers qui étaient venus de sa part, les desseins et espérances qu'il lui avait fait connaître, furent racontés tout au long. Mais en remerciant le connétable des bonnes offres qu'il lui faisait, en lui témoignant son désir que toutes choses s'arrangeassent bien et que les seigneurs eussent enfin leurs sûretés, en le priant de ne le point ou-

blier dans l'occasion, le duc de Nemours lui avait aussi déclaré, disait-il, quels grands sermens et obligations il avait au roi, et le danger où il se mettrait d'âme, de corps et de biens en conspirant contre lui; ainsi, pour rien au monde, il n'avait voulu se déclarer ni aller contre son serment. Cependant il convenait d'avoir répondu que si le connétable avait avisé quelque bon moyen par quoi son honneur et son serment fussent saufs, il lui rendrait volontiers service, mais que pour le présent il n'avait nul argent dont il pût disposer, nul parent à qui il voulût se confier, ni qu'il put s'efforcer de gagner, pas même M. d'Albret, son cousin.

D'ailleurs, toutes ces ambassades, toutes ces intelligences, lui avaient été communes avec le duc de Bourbon. Les serviteurs et les secrets envoyés du connétable ne manquaient jamais, en allant ou en revenant de chez le duc de Nemours, d'aller voir ce prince; c'était sur lui que l'on comptait, et ses réponses n'étaient pas assez négatives pour ôter au connétable l'espérance de le mettre de moitié dans ses desseins. Le roi ne pouvait ignorer tout cela, et il l'avait appris de plusieurs autres côtés. Il

avait eu entre autres la déclaration d'un gentilhomme d'Auvergne, Antoine de La Roche, seigneur de Tournoelle, qui, de concert avec Charles de Pons bâtard de Perdriac, avait fait savoir au roi que le duc de Bourbon complottait contre lui, de concert avec M. Philippe de Savoie comte de Bresse, et le prince d'Orange. Le duc de Bourbon avait même fait détenir et juger par commissaires le sire de Tournoelle, prétendant qu'il l'avait calomnié près du roi.

De sorte que, des confessions de M. de Nemours, il ne résultait pas même qu'il fût aussi reprochable que les autres princes et grands seigneurs du royaume. On retrouvait sans cesse dans ses réponses et dans ses écrits les preuves de cette union secrète entretenue par la crainte du roi, et par le besoin de prendre des précautions contre lui. C'était le comte de Bresse qui était en correspondance avec son frère le comte de Romont, l'ami du duc de Bourgogne. C'étaient le comte du Maine et la maison d'Anjou qui s'entendaient secrètement avec le duc de Bourbon et avec son frère le cardinal archevêque de Lyon; c'était le sire d'Urfé qui, con-

duisant toutes choses en Bretagne contre le roi, entretenait aussi un commerce caché entre le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon. Enfin, c'était le comte de Dammartin qui, après avoir été le mortel ennemi du connétable, avait fait avec lui une secrète réconciliation. Son neveu, le sire de Curton, sénéchal de Limousin, et son gendre Marquis de Beaufort, sire de Canillac, chambellan du duc de Bourbon, étaient aussi dans toutes ces pratiques. Elles avaient été autrefois entretenues au nom de M. de Guyenne, frère du roi, et, depuis sa mort, le connétable les avait menées avec beaucoup de ruse et d'obstination. Son dessein avait été de se saisir du roi, de le retenir prisonnier, et de faire régner M. le Dauphin sous la régence d'un conseil de seigneurs. Ce projet avait été connu du duc de Nemours comme des autres princes. Il ne le niait point, mais il n'avait jamais rien fait pour y prendre part.

Lorsque le duc de Nemours se fut ainsi ouvert en pleine franchise, il pensa que le roi lui en saurait gré.

« Mon très-redouté et souverain Seigneur,

lui écrivit-il, tant et si humblement que je puis, je me recommande à votre grâce et miséricorde. Sire, j'ai fait à mon pouvoir ce que, par MM. le chancelier et le premier président, MM. de Montaigu et de Viste, il vous a plu me commander; car, pour mourir, ne vous veux désobéir, et ne vous désobéirai. Sire, ce que je leur ai dit, il me semblait que je le devais dire à vous et non à d'autres; et, par ce, je vous supplie qu'il vous plaise n'en pas être mal content. Je ne vous veux jamais rien céler, Sire, ni ne vous célerai en toutes les choses susdites. J'ai tant méfait envers vous et envers Dieu, que je vois bien que je suis perdu, si votre grâce et miséricorde ne s'étend sur moi, laquelle, tant et si très-humblement, et en grande amertume et contrition de cœur, je vous requiers et supplie me libéralement donner, en l'honneur de la bénoîte passion de N. S. Jésus-Christ, des mérites de la bénoîte vierge Marie, et des grandes grâces qu'elle vous a faites. Si ce seul prix a racheté tout le monde, je vous le présente pour la délivrance de moi, pauvre pécheur, et pour mon entière abolition et grâce. Sire, pour les gran-

des grâces qui vous sont faites, faites-moi grâce et à mes pauvres enfans. Ne souffrez pas que pour mes péchés je meure en honte et en confusion, et qu'ils vivent en déshonneur, allant quérir leur pain. Si vous avez eu amour pour ma femme, votre cousine, qu'il vous plaise avoir pitié de son pauvre malheureux mari et de ses orphelins. Sire, ne souffrez pas qu'autres que votre miséricorde, clémence et piété soient juges de ma cause, ni qu'autres que vous, en l'honneur de Notre-Dame, en aient connaissance. Sire, derechef, en l'honneur de la benoîte passion de mon rédempteur, tant et si humblement que je puis, je vous requiers pardon, grâce et miséricorde. Je vous servirai bien, et si loyalement que vous connaîtrez que je suis vrai repentant, et qu'à force de bien faire, je veux amender mes défauts. Pour Dieu, Sire, ayez pitié de moi et de mes pauvres enfans. Étendez sur eux votre miséricorde, et, à toujours, ne cesseront de vous servir et de prier Dieu pour vous, auquel supplie que par sa grâce il vous donne très-bonne vie et longue, avec accomplissement de vos bons désirs. Écrit en la cage de la Bastille, le

dernier de janvier 1477. » Et rappelant la familiarité de leurs jeunes années, il signait seulement : « Votre très-humble et très-obéissant serviteur et sujet, Le pauvre JACQUES. »

C'était mal connaître le roi. Ne croyant à l'amitié de personne, lui aussi n'avait nulle amitié; il pouvait se plaire avec les gens, mais pour cela il ne les aimait pas. Il avait goût à la vengeance; c'était un contentement pour lui d'exercer sa puissance, en faisant souffrir ceux qui n'avaient nul recours contre elle. Quant aux grâces signalées qu'il venait de recevoir par la ruine récente du duc de Bourgogne, il en remerciait sans doute le ciel, et surtout sa bonne patronne, la sainte Vierge; c'était pour lui le motif de beaucoup de pèlerinages, de vœux et de pieuses munificences. Mais la victoire avait toujours endurci son cœur pour ses ennemis. La colère, qu'il avait ressentie contre eux pendant ses périls ou ses embarras et qu'il avait su étouffer, s'échappait alors sans contrainte et avec joie; la cruauté lui devenait comme une sorte de divertissement.

Le roi ne répondit point à la lettre du duc

de Nemours; craignant toujours que le chancelier ne conduisît pas la procédure à son gré, sous prétexte qu'il avait besoin de lui pour son service, il le manda en Picardie et en Artois, ainsi que ceux des commissaires qui s'étaient montrés favorables à l'accusé.

C'était toutefois un grand scandale parmi les gens de justice, et même dans le peuple, de voir un si grand seigneur poursuivi de la sorte, sans nul égard à aucune loi ni coutume, et n'ayant pour juges que des commissaires, dont les plus considérables venaient d'être investis de sa propre confiscation, exécutée par avance. Le roi, à son grand dépit, et sans doute d'après les représentations du chancelier, fut pourtant contraint de déclarer que la connaissance de cette affaire serait renvoyée au Parlement, afin de continuer et parfaire la procédure commencée. Il écrivit même aux bonnes villes qu'elles eussent à envoyer des députés pour assister au jugement; mais les pairs du royaume ne furent point appelés au Parlement.

Le Parlement ne se montra point animé d'un esprit de rudesse envers l'accusé, et se trans-

porta en corps à la Bastille afin de procéder à de nouveaux interrogatoires, et pour recevoir les changemens et additions que le duc voudrait faire à ses premières déclarations. Lorsqu'ensuite on voulut passer au jugement, le duc de Nemours réclama le privilége du clergé. Dans sa jeunesse, il avait été destiné aux ordres sacrés, et avait même reçu la tonsure des mains de l'évêque de Castres; depuis il n'avait épousé qu'une seule femme vierge. Ainsi il avait conservé le droit qu'avaient les clercs de n'être point jugés par les tribunaux séculiers. Le Parlement envoya un de ses conseillers faire sur les lieux enquête des faits allégués. Tout vrais qu'ils se trouvèrent, la cour délibéra qu'elle passerait outre, attendu qu'il s'agissait du crime de lèse-majesté.

C'était sans doute pour gagner du temps que le duc de Nemours avait paru décliner la juridiction du Parlement. Il protesta que jamais il n'avait souhaité d'autres juges, et que c'était seulement par devoir de conscience qu'il avait parlé de sa cléricature. Du reste, étant prêt à entendre son jugement, il conjura les seigneurs du Parlement de se souvenir des servi-

ces que ses ancêtres et lui-même avaient rendus au roi et au royaume ; de considérer qu'il tenait au sang royal par sa mère ; qu'il avait épousé la cousine du roi ; qu'il en avait eu six enfans, dont l'aîné n'avait pas treize ans ; que l'un avait pour parrain le roi, un autre la reine pour marraine, et que certes ce serait grande pitié que de voir des enfans de si noble race et nourris dans une royale splendeur, réduits à la honte et à l'aumône.

Le duc de Nemours avait raison de compter sur la justice du Parlement, et la conduite du roi le fit bien voir. Au moment où l'arrêt allait être prononcé, il manda le Parlement à Noyon, où il promit de venir si ses affaires lui en laissaient le loisir, et il ordonna que ce fût en cette ville, sans que l'accusé fût appelé davantage, qu'on prît conclusion et fin sur un procès si long-temps différé.

Au lieu de venir lui-même tenir son Parlement, il nomma pour son lieutenant en cette affaire, Pierre sire de Beaujeu, son gendre ; mais, de peur encore que cette cour de justice, ainsi déplacée, conduite plus près de

son séjour et de son armée, et conséquemment plus portée à lui complaire, ne fût pas encore assez docile à ses volontés, il régla que les premiers commissaires qui avaient commencé la procédure, les quatre présidens de la chambre des comptes, deux maîtres des requêtes, deux généraux des aides de Paris, deux généraux des aides de Rouen, le lieutenant du baillif de Vermandois, le lieutenant criminel du prevôt de Paris, et un avocat au Châtelet prendraient séance avec les seigneurs du Parlement, et délibèreraient avec eux.

Malgré tant de violations de la justice, la volonté du roi ne prévalut pas sans difficulté parmi cette commission, qui n'était plus le Parlement. Aubert de Viste se récusa, ainsi que l'avait demandé l'accusé. Louis de Graville et Boffile de Judice se déportèrent de donner leur avis, parce qu'ayant garanti les promesses faites au duc de Nemours, lorsqu'il s'était rendu au Carlat, il leur semblait, en leur conscience, qu'ils ne devaient point le juger. Enfin, le sire de Beaujeu, lieutenant du roi et son gendre, lui qui présidait les juges,

s'abstint d'opiner, se borna à recueillir les voix et à prononcer l'arrêt en son nom. Il portait que Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, était criminel de lèse-majesté, comme tel, privé de tous honneurs, dignités et prérogatives, condamné à recevoir la mort, à être décapité et exécuté par justice. En outre, la cour déclarait tous et chacun de ses biens être confisqués et appartenir au roi.

Cet arrêt fut délibéré à Noyon, le 10 juillet. Le 4 août, Jean le Boulanger, premier président du Parlement, se transporta dès le matin à la Bastille, accompagné du greffier criminel, de sire Denis Hesselin, maître d'hôtel du roi et de quelques autres, pour signifier au duc de Nemours la sentence portée contre lui.

« Certes, dit-il, après l'avoir entendue, voici
» la plus dure nouvelle qui me fût jamais ap-
» portée. C'est dure chose de souffrir telle
» mort et si ignominieuse; mais puisque je
» ne la peux éviter, plaise à Dieu me donner
» bonne patience et constance pour la souf-
» frir et recevoir. »

Il ajouta qu'il se repentait d'avoir, dans ses déclarations, chargé sans cause diverses personnes, et demanda qu'on prît acte de son désaveu, ce que les commissaires refusèrent. Il avoua que, dans le cours de sa vie, il avait commis diverses extorsions envers des particuliers qu'il nomma, priant qu'on prélevât sur ses biens de quoi les dédommager.

Peu de temps lui fut accordé pour se préparer à la mort; il fut conduit dans une chambre toute tendue en noir, afin de se confesser, et l'on y brûla beaucoup de genièvre, comme on aurait pu faire en la chambre d'un mort ou dans une chapelle ardente; puis il fut placé sur un grand cheval drapé de noir et amené aux Halles. Bien qu'un échafaud fût construit à demeure sur cette place pour les exécutions journalières, on en avait élevé un tout neuf et plus haut, recouvert aussi de draperies noires. Le peuple se pressait à ce triste spectacle; mais ce n'était pas avec l'empressement et l'impitoyable satisfaction qu'on avait pu remarquer, deux ans auparavant, au supplice du connétable de Saint-Pol. Bien au contraire, le duc de

Nemours inspirait une grande pitié. Le vulgaire ne lui avait jamais imputé de troubler la paix ni d'exciter la discorde dans le royaume. Ce long procès, cette volonté si publique qu'avait montrée le roi de le faire périr, les violations faites à la justice, la résistance du Parlement, avaient ému pour lui tous les cœurs.

D'ailleurs plus le roi régnait, plus s'éloignait de lui l'esprit de ses sujets. Maintenant qu'il était le maître, et que ses ennemis étaient détruits ou abaissés, à qui, sinon à lui seul, pouvait-on reprocher la guerre, qui était plus cruelle que jamais, le fardeau si lourd et toujours croissant des impôts, tant de rigueurs et de sanglantes exécutions secrètes ou publiques ? Ainsi l'affection et la pitié se tournaient vers ceux qu'il persécutait. On entendit beaucoup de gémissemens, on vit couler beaucoup de larmes [1] parmi le peuple témoin de cette mort du duc de Nemours. Elle resta, dans le sentiment de tous, une des charges les plus haïssables qui dût peser sur la mémoire du roi Louis XI.

[1] Amelgard

C'est peut-être à cette horreur publique que doit être attribué le récit venu jusqu'à nous par tradition [1], d'après lequel les jeunes enfans du duc de Nemours auraient été conduits, vêtus de blanc, sous l'échafaud de leur père, afin que son sang coulât sur leur tête. Aucun des narrateurs contemporains, même de ceux qui se sont le plus apitoyés ou indignés [2] sur ce supplice, ne fait mention de cette circonstance. L'avocat qui, au nom des malheureux orphelins, laissés sans biens et sans secours, présenta requête aux états du royaume, assemblés en 1483, après la mort du roi, ne parla point non plus de cette cruauté; pourtant il n'omit rien de ce qui pouvait exciter une juste pitié en faveur de ces pauvres enfans [3], et ne garda point de ménagemens pour la mémoire détestée de leur persécuteur.

Quoi qu'il en soit de cette cruelle imagination qu'aurait eue le roi, il est du moins

[1] Mézerai. — Bossuet. — Garnier.

[2] Amelgard. — Seyssel.

[3] Procès verbal tenu par Masselin. Garnier n'a point traduit la harangue telle que Masselin la rapporte.

assuré qu'il n'eut aucune pitié des enfans du duc de Nemours. Déjà leurs biens étaient distribués à ses principaux serviteurs ; le sire de Beaujeu, le vicomte de Narbonne, du Lude, Comines, Lenoncourt, Boffile de Judice eurent chacun leur part. Ce dernier, qui avait eu le comté de Castres, afin de s'en mieux assurer la possession, demanda au roi de remettre en ses mains Jacques d'Armagnac, fils aîné du duc. Le roi le lui donna en garde. L'enfant fut enfermé dans la citadelle de Perpignan, et il y mourut d'une contagion, sans qu'on eût songé à le tirer de cette prison ni à prendre soin de lui [1].

La haine que le roi portait au duc de Nemours se montra encore, ainsi que sa colère contre tous ceux qui n'obéissaient pas à ses volontés, dans la conduite qu'il tint, après le procès, à l'égard du Parlement. Il suspendit de leur office trois conseillers qui avaient opiné pour que l'accusé ne fût point condamné à mort [2]. Le Parlement réclama à ce

[1] Histoire généalogique.

[2] Seyssel. — Pasquier. — Garnier.

sujet, et voici quelle réponse lui fut envoyée par le roi.

« Messieurs, j'ai reçu vos lettres, par lesquelles vous désirez que je remette les offices qu'avaient en Parlement maître Guillaume Le Duc, Étienne du Bays et Guillaume Grignon. Je vous réponds que la cause pour laquelle ils ont perdu leurs offices, ç'a été pour vouloir garder que le duc de Nemours fût puni du crime de lèse-majesté, quand il me voulait faire mourir et détruire la sainte couronne de France; eux en voulaient faire cas civil et punition civile. Je pensais, vu que vous êtes sujets de la couronne de France, et lui devez votre loyauté, que vous ne voulussiez pas approuver qu'on fît si bon marché de ma peau; d'après ce que je vois par vos lettres, je connais clairement qu'il y en a encore parmi vous qui volontiers seraient machineurs contre ma personne; et afin d'eux garantir de la punition, ils veulent abolir l'horrible peine qui y est. Par quoi sera bon que je mette remède à deux choses : la première, expurger la cour de telles gens; la seconde, faire tenir le statut que jà une fois j'en

ai fait, afin que nul dorénavant ne puisse alléger les peines pour crimes de lèse-majesté. Au Puizeau, 11 juin. »

Le statut dont il parlait venait d'être rendu, et avait eu encore pour motifs ce procès du duc de Nemours, la résistance que le roi avait rencontrée à son désir, et la rumeur publique excitée par ce jugement. L'accusé avait, ainsi qu'on l'a vu, allégué pour sa principale défense que s'il avait connu les conspirations tramées contre le roi, du moins n'y avait-il pris aucune part. Comme s'il eût été possible de rendre la condamnation juste après coup, en lui conformant une loi faite postérieurement, tandis que c'est aux lois auparavant existantes que le jugement aurait dû être conforme, une ordonnance du 22 décembre 1477 statua que la connaissance des conspirations, lorsqu'elle n'était pas révélée, était crime de lèse-majesté, et devait comme telle être punie de la peine capitale. A la vérité, dans le préambule de cette ordonnance, cette règle nouvelle était donnée comme un éclaircissement des anciennes lois et ordonnances. Toutefois l'iniquité de traiter comme complice du crime celui qui n'y a point consenti

et a pu seulement en avoir connaissance, est toujours restée en propre au roi Louis XI. C'est encore un des souvenirs odieux qu'il a laissés. L'ordonnance fut même tellement tenue pour injuste, que lorsqu'un siècle et demi après, le conseiller Laubardemont l'exhuma pour complaire au cardinal de Richelieu, afin qu'elle fût appliquée à M. de Thou, ami et confident de M. de Cinq-Mars, le chancelier de Châteauneuf soutint que le Parlement ne reconnaissait pas cette ordonnance [1].

Les préambules en semblaient dictés par la méfiance et la crainte. « Attendu, y était-» il dit, la fréquence desdites conspirations » et crimes de lèse-majesté, qui depuis aucun » temps ont si souvent pullulé et pullulent. » En effet, de jour en jour le génie du roi devenait plus défiant et plus timide. Cette année même, qui lui avait été si prospère, avait plus que nulle autre contribué à augmenter ses soucis et ses soupçons. Non-seulement il avait appris à ne point compter sur l'affection et

[1] Mémoires de Brienne.

la foi de ses plus grands serviteurs, mais deux événemens avaient grandement frappé son imagination. La mort sinistre et peut-être criminelle du duc Charles avait assurément comblé ses désirs, mais lui avait montré à quelles trahisons sont exposés les plus puissans princes. Il avait été plus ému encore de la nouvelle de l'assassinat de Galéas Sforza, duc de Milan. C'était son grand ami, son allié, son beau-frère, prince rempli comme lui de ruse, qui conduisait les hommes et les affaires sans autre règle que son intérêt; cruel selon l'occasion, faisant plus de fond sur la crainte de ses sujets que sur leur amour; et cependant toute sa politique ne l'avait pas sauvé du complot qui lui avait ôté la vie. Deux gentilshommes dont il avait outragé la femme et la sœur, le poignardèrent dans une église, au milieu de ses gardes. Ce fut le 26 décembre 1496; et le roi en fut informé bien peu de jours après la bataille de Nanci. On remarqua dès lors un grand changement en lui [1]. La ruine

[1] Seyssel.

de son ennemi le rendit plus dur et plus absolu; la crainte des trahisons, plus sombre et plus méfiant.

Sa santé, qui déclinait, contribuait encore à lui donner plus de tristesse. Le peu de profit qu'il avait su tirer de la chute de la puissance bourguignonne; ses espérances trompées; le dédain qu'il avait si mal à propos montré pour des avis manifestement plus sages et que l'événement venait de justifier; la mauvaise conduite du sire de Craon et de quelques autres de ses serviteurs; tout concourait à le remplir de travail et d'ennui, au moment même où il semblait avoir atteint le terme tant désiré de sa prospérité.

Ce n'était pas une de ses moindres tribulations, que d'avoir à se défier des grands seigneurs de son royaume ainsi que de ses principaux serviteurs, et d'être en même temps contraint de leur témoigner une amitié, qui certes ne pouvait gagner leur affection. Les procès du connétable et de M. de Nemours, bien d'autres révélations, avaient fait éclater leur mauvais vouloir ou du moins leur peu de fidélité pour le roi; ils ne pouvaient donc

douter qu'il désirât ou complotât leur ruine : c'était de part et d'autre une haine à la fois connue et dissimulée. Ainsi, il lui fallait continuer de traiter de son mieux le duc de Bourbon et toute sa maison, qui avaient tout su et presque tout approuvé dans les projets du connétable. De même, depuis la condamnation du duc de Nemours, M. Philippe de Savoie, comte de Bresse, n'osait plus revenir en France, et il importait de le rassurer pour qu'il ne se livrât pas au parti bourguignon, comme son frère le comte de Romont.

Il était surtout merveilleux que le roi se vît obligé à laisser son armée entre les mains du comte de Dammartin quand il avait tant de motifs pour n'avoir en lui, ni confiance ni amitié. Mais c'était le plus habile homme de guerre du royaume ; tous les autres chefs avaient un grand respect pour ce vieux capitaine qui avait vu les anciennes guerres et aidé le feu roi Charles le Victorieux à reconquérir son royaume. Il était en telle vénération parmi les premiers de l'armée, que Pierre de Rohan, maréchal de Gié, que le roi comblait de bienfaits et venait de faire comte de Marle, désira

que le grand-maître l'honorât du présent de son épée.

« Monsieur le maréchal, lui répondit le comte de Dammartin, mon neveu Vigier m'a dit que vous aviez volonté d'avoir une épée que j'ai. Je voudrais bien avoir meilleure chose de quoi vous eussiez envie, car vous en profiteriez, si homme en profitait; mais je veux garder un précepte du feu roi, à qui Dieu fasse paix, qui ne voulait point qu'on donnât à son ami chose qui piquât. Je l'envoie donc à M. de Bajaumont, qui vous la vendra six blancs dont il fera dire une messe en l'honneur de M. saint Georges. Si j'étais homme à qui l'on dût faire savoir des nouvelles, je vous prierais que vous m'en fissiez savoir; mais je ne suis pas pour le présent du nombre des gens de bien. J'écris au roi touchant la garde de cette place [1]; je le voudrais bien supplier, s'il n'y met d'autres gens, qu'il lui plût de m'en décharger, car je fais doute d'y faire mal ses besognes et les miennes. Je prie Dieu, monsieur le maréchal, qu'il vous donne ce que vous désirez. »

[1] Le Quesnoi.

Du reste, le roi faisait sagement de laisser le grand-maître à la tête de son armée. Il se maintint tout l'hiver contre les attaques des Flamands, et sut aussi prévenir toute trahison ou complot. Il avait devant lui un des plus vaillans et des plus habiles capitaines de Flandre, Jacques Ricard de Genouillac, qu'on nommait vulgairement Galiot, et qui commandait la garnison de Valenciennes. Plusieurs de ses gens vinrent au Quesnoi, feignant de se rendre, mais en effet pour mettre le feu à la ville et la livrer à l'ennemi. Le grand-maître découvrit la tromperie, et leur fit promptement couper la tête. Galiot ne réussit pas mieux de vive force ; dans une course qu'il fit hors de Valenciennes, il fut vivement repoussé et blessé. Quelques mois après, le grand-maître gagna Galiot au parti du roi.

Aussi le roi, sans prendre pour cela plus de confiance, lui écrivait-il d'une façon toute flatteuse et amicale :

« Monsieur le grand-maître, j'ai reçu vos lettres et vous assure, par la foi de mon corps, que je suis bien joyeux de ce que vous avez si bien pourvu à votre fait au Quesnoi, et de

ce que vous n'avez pas été surpris comme le fut Sallazar à Grai ; car on eût dit que vous autres vieilles gens ne vous connaissiez plus au fait de la guerre, et nous autres jeunes en eussions pris l'honneur pour nous. Je vous prie, cherchez jusqu'à la racine le cas de ceux qui ont voulu vous trahir, et les punissez si bien qu'ils ne vous fassent jamais de mal. Je vous ai toujours dit qu'il ne faut pas que vous me demandiez de congé pour aller faire vos besognes, car je suis sûr que vous n'abandonnerez pas les miennes sans avoir pourvu à tout; ainsi, je m'en remets à vous, et vous pouvez vous en aller sans congé! Touchant le fait de Chimai, Dieu merci, tout va bien, et j'aime mieux que vous vous soyez bien gardé, que si vous vous étiez aventuré à perdre deux pour un. Et adieu. Au Plessis-du-Parc-lèz-Tours, 26 janvier 1478. »

Pendant que son armée était ainsi maintenue en Flandre, et qu'il s'occupait à la rendre plus forte, afin de tenter de plus grandes choses après l'hiver, le roi se mettait encore plus en peine de conserver toutes ses alliances, pour empêcher que nul ne vînt à la traverse

de ses desseins, et ne portât secours à ses adversaires.

Depuis deux ans que le roi et le duc de Bretagne avaient, peu de temps après la trêve de Pecquigni, conclu un traité, il y avait entre eux de continuelles ambassades, pour donner quelques éclaircissemens sur les articles, et surtout pour convenir des paroles et de la forme du serment que les deux princes devaient se jurer l'un à l'autre. Plus les affaires du roi prospéraient, moins le conseil de Bretagne se montrait exigeant.

Cependant les secrètes intelligences du duc avec l'Angleterre continuaient toujours, et le roi n'ignorait point qu'il n'y avait sorte d'instances qui ne fussent faites au roi Édouard pour le faire déclarer contre la France. Il résolut de mettre un terme à ces pratiques. Une nouvelle ambassade de Bretagne était venue le trouver en Artois [1]; il fit tout aussitôt saisir les ambassadeurs, et ils furent enfermés en prison. Après douze jours, Chauvin, chancelier de Bretagne, homme sage et opposé au parti anglais dans le conseil du Duc, fut amené

[1] Argentré.

devant le roi. « Monsieur le chancelier de Bre-
» tagne, lui dit-il, savez-vous pourquoi je vous
» ai traité ainsi ? — Sire, cela est malaisé à
» deviner, répondit maître Chauvin : on vous
» aura rapporté quelque chose de sinistre tou-
» chant monseigneur le Duc; mais j'ose bien
» répondre que ce sont de faux bruits; je me
» fais fort de les éclaircir. — Ne vous travail-
» lez point l'esprit pour cela, continua le roi,
» car je vais vous le faire confesser à vous-
» même. Vous affirmez donc que mon neveu
» de Bretagne n'a point d'intelligence contre
» moi avec le roi d'Angleterre ? — Sire, j'en
» répondrais sur ma vie, répliqua le chance-
» lier tout intimidé. » — En ce cas voyez, et le roi tira de son pourpoint douze lettres du Duc au roi Édouard avec dix réponses, le tout en original et signé des deux princes. Maître Chauvin demeura confondu et jura que c'était à son insu. Il disait vrai, et le roi le savait bien ; car le Duc trompait ses propres conseillers, se cachait d'eux et menait toutes ces correspondances cachées par le ministère de Landais son trésorier.

Maître Chauvin retourna en Bretagne. On

découvrit que le messager de Landais et du Duc avait été gagné par le roi, qu'à chaque voyage il s'arrêtait à Cherbourg, livrait soit les lettres, soit les réponses à un écrivain assez subtil pour contrefaire parfaitement l'écriture et la signature. C'était ainsi que le roi de France avait entre ses mains les originaux. Le messager fut cousu en un sac et jeté à l'eau; mais le duc de Bretagne n'en était pas moins pris en pleine trahison et convaincu de mensonge. La peur s'empara de lui, le roi menaçait, il renvoya de nouveau ses ambassadeurs, et le 17 juillet une alliance offensive et défensive fut signée, et le roi, comme le Duc, renonça à toute alliance ou confédération contraire. Puis six jours après, le roi, qui était alors auprès de Doullens, pendant que son armée faisait la guerre en Artois et en Flandre, prêta le serment suivant; mais ce ne fut point sur la croix de Saint-Laud, ni sur le corps de N.-S. Jésus-Christ, comme l'avait long-temps voulu le duc de Bretagne.

« Je, Louis, par la grâce de Dieu, à présent roi de France, jure que je ne prendrai, ne tuerai, ne ferai prendre ni tuer, et ne consentirai

qu'on prenne ou qu'on tue mon neveu et cousin François, duc de Bretagne, et que je ne ferai, ni pourchasserai, ne ferai faire ni pourchasser mal à sa personne, en quelque manière que ce puisse être; et si je sais qu'aucun le lui veuille faire, en avertirai incontinent mondit neveu, et l'en garderai et défendrai, à mon pouvoir, comme je pourrais faire ma propre personne......

» Je jure que jamais ne prendrai, impétrerai ou accepterai, ne ferai ni impétrer ni accepter de notre saint père le pape, du saint siége apostolique, du concile, ni d'autre quelconque autorité, dispense de ce serment ni relaxation, qui en ait été ou pourrait être octroyée ou impétrée [1]. »

Aussitôt après que le roi eut ainsi juré en présence des ambassadeurs de Bretagne, il envoya M. Dubouchage et d'autres de ses serviteurs, recevoir du Duc un serment pareil; il n'était point tenu par le traité à le prêter sur la croix de Saint-Laud. Toutefois le roi l'ayant voulu ainsi, deux chanoines de Saint-Laud

[1] Pièces de Comines. — Legrand.

d'Angers, accompagnèrent à Nantes M. Dubouchage, portant solennellement le bois de la vraie croix.

Le 22 août, le duc de Bretagne se rendit à la messe dans l'église de Saint-Radegonde ; quand on fut à l'élévation, il s'avança vers l'autel, se mit à genoux et levant la main vers l'hostie, il jura sur le corps de N.-S. Jésus-Christ sacramentellement présent. La messe finie, les chanoines d'Angers firent serment, que le bois ici présent était celui de la vraie croix, gardé dans leur église de Saint-Laud ; alors le duc de Bretagne à genoux et tête nue recommença son serment, les deux mains posées sur la sainte relique ; il en fut dressé procès verbal, pour être rapporté au roi.

Dans le cours de cette année 1477, et pendant qu'il s'efforçait de saisir l'héritage de Bourgogne, le roi resserra aussi son alliance avec le duc de Lorraine, que dans ses premiers succès, il avait cru pouvoir dédaigner.

La seigneurie de Venise, si long-temps alliée de la France, s'en était détachée pour passer dans le parti du duc de Bourgogne. Le

roi avait même donné commandement à ses vaisseaux de courir sus aux vaisseaux de Venise. Dominique Gradenigo, ambassadeur de la seigneurie, étant venu traiter de la paix, une suspension d'armes fut signée à Thérouenne, au mois d'août, sons condition que les Vénitiens renonceraient aussitôt à toute alliance avec mademoiselle de Bourgogne. Quelques mois après, cette trêve fut convertie en un traité de paix et d'alliance.

Il était plus important encore de ne point laisser le vieux roi don Juan d'Aragon et son fils don Ferdinand, roi de Castille, embrasser le parti de la duchesse de Bourgogne [1]. La trêve conclue après la prise de Perpignan durait encore, mais elle était mal observée. D'ailleurs, le roi de Portugal était venu en France; il y était encore, espérant que le roi Louis lui donnerait des secours en hommes et en argent pour faire la conquête de la Castille, au nom de sa nièce Jeanne la Bertrandeja, qui était devenue sa fiancée. Ces motifs étaient suffisans pour engager l'Aragon et la Castille

[1] Legrand.

à entrer dans tous les projets contraires au roi.

Dans les premiers temps qui suivirent la mort du duc Charles, mademoiselle de Bourgogne, ne sachant pas encore les périls qui allaient la menacer, n'avait pas fait grand accueil aux ambassadeurs d'Aragon et de Castille qui étaient venus la complimenter; mais bientôt après, lorsqu'elle vit ses états envahis et sa ruine entreprise par le roi de France, elle songea à chercher des alliés. Deux envoyés du roi Ferdinand, qui avaient à diverses fois rempli des commissions de lui en Angleterre, en France et en Flandre, reçurent de mademoiselle de Bourgogne la charge de retourner auprès de leur roi pour l'engager à se déclarer contre le roi de France. Elle s'excusait d'avoir fait si peu d'accueil à ses ambassadeurs, et promettait une sincère alliance. Don Ferdinand fit répondre que la trêve avec la France n'expirait qu'au mois de septembre; mais qu'avant ce temps il consentait à entrer en négociation, si les deux envoyés avaient des pouvoirs suffisans [1]. Lui-même

[1] Lettre à mademoiselle de Bourgogne. — Pièces de l'histoire de Bourgogne.

les renvoya en Flandre, mais avec ordre de passer d'abord en Angleterre, d'y voir le roi Édouard, de lui proposer une alliance qui seule rendrait possible un traité avec mademoiselle de Bourgogne, et d'aller même jusqu'à lui offrir un mariage entre l'infante de Castille et le prince de Galles. Il recommandait le plus profond secret sur toute cette commission. Mais Fernand de Lucena et Lopez de Val de Messo étaient des pensionnaires du roi de France; de sorte qu'il n'ignora rien de ce qui se préparait contre lui.

Ce lui fut un motif pour ne plus différer de refuser enfin, d'une manière publique et formelle, les secours que sollicitait de lui le roi de Portugal. Ce prince était depuis plus de six mois en France honorablement accueilli; il était allé rejoindre le roi à Arras, sans pouvoir davantage en obtenir une réponse. Quand don Alphonse vit qu'on ne voulait rien faire pour lui, que le roi allait même reconnaître la reine Isabelle pour légitime héritière de Castille et avait envoyé des ambassadeurs à Bayonne pour traiter, il prit une étonnante résolution. Honteux de revenir dans son royaume après une si

longue attente, et après s'être ainsi laissé tromper, il écrivit à l'infant don Juan son fils, lui rappela, dans un long récit, tout ce qu'il avait fait pour la gloire et la grandeur du royaume de Portugal : ses guerres, ses expéditions en Afrique contre les infidèles, les dangers qu'il avait courus, les dépenses qu'il avait faites, et enfin ce voyage en France, si malheureusement inutile. Puisque après tant d'années consacrées au bien de ses sujets et à l'éclat de sa race, il se voyait trompé dans de justes espérances, c'est que Dieu apparemment ne le destinait point au bonheur de contribuer à la prospérité du Portugal. Sans doute son fils serait plus heureux. Il lui ordonnait donc de se proclamer roi et de prendre la couronne. Pour lui, il ne songeait plus qu'à son salut et à consacrer ses derniers jours au service de Dieu. Il écrivit aussi au roi de France et aux grands de son royaume.

Ces lettres parties, don Alphonse se revêtit d'un habit de pèlerin; accompagné de son chapelain et de deux ou trois domestiques, il prit la route de Normandie, afin de s'embarquer pour aller à la Terre-Sainte. Lorsque

les principaux serviteurs de sa maison, qui n'avaient rien su de son dessein que par une lettre qu'il leur laissa, s'aperçurent de son absence, ils furent en grande alarme et allèrent en donner avis au chancelier de France. Un messager fut aussitôt expédié au roi, qui était en Picardie. Pendant quelques jours on ignora ce qu'était devenu don Alphonse; on le cherchait partout. Enfin, un gentilhomme de Normandie, nommé Robert Le Bœuf, le découvrit dans un village auprès de Honfleur. Ses serviteurs accoururent, le conjurèrent de changer de dessein. Le roi l'en fit aussi presser: il finit par y consentir. On leva à la hâte un impôt en Normandie, afin de pourvoir aux frais de son embarquement; des navires du roi le ramenèrent, vers la fin de septembre, en Portugal, où son fils avait déjà pris le titre de roi, mais ne le voulut point garder et contraignit don Alphonse à reprendre la couronne.

Un allié que le roi ne pouvait enlever au duc Maximilien, c'était son père l'empereur Frédéric. Aux premières plaintes que ce prince avait faites, le roi avait répondu que son devoir avait été de réunir à la couronne de France

les seigneuries qui y avaient fait retour, et aussi de mettre à exécution les confiscations encourues par le feu duc Charles, pour crime de trahison et de lèse-majesté.

La réplique était facile [2] : « Si votre sérénité, écrivait l'empereur, voulait plus attentivement considérer ses actes, elle verrait qu'elle a plus d'une fois violé la foi jurée au saint empire romain. Votre sérénité ignore-t-elle que la ville de Cambrai est un des nobles membres de l'Empire, et en relevant immédiatement? Cependant elle a été prise par ruse et violence; ce qui est plus détestable encore, les aigles romaines et les signes de l'Empire ont été arrachés et foulés aux pieds, et vous n'avez point rougi de les remplacer par votre écusson. D'autres terres de l'Empire, et spécialement le comté de Hainaut, ont été occupées. La comté de Bourgogne, également fief de l'Empire, a été attaquée et votre sérénité ne cesse point d'y faire la guerre. Quant aux terres situées dans votre royaume, vous alléguez le droit de confisca-

[1] 1477 v. s. L'année commença le 22 mars.

[2] Pièces de l'histoire de Bourgogne.

tion; mais, avant la mort du duc Charles, il n'en avait pas été question : votre sérénité avait juré une trêve de neuf années avec lui, et il ne l'a jamais violée. Qu'il vous plaise donc rendre à nous, à l'Empire, et à notre fils le duc Maximilien, les terres que vous avez occupées, avec dommages suffisans; alors il observera les anciennes alliances et parentés, qui ont joint de tout temps les rois de France et l'illustre maison d'Autriche. Si, au contraire, votre sérénité aime mieux la guerre, nous attestons ici Dieu et les hommes, que mon fils ne vous en a donné nul motif, et que nous sommes contraints à lui prêter, contre la violence et l'iniquité, un secours qui, avec l'aide de Dieu, ne lui manquera pas. Gratz, 7 février 1477.»

Le roi répondit qu'il n'avait jamais eu la pensée d'attaquer l'empire romain, d'en conquérir aucune partie, ni de violer en rien les alliances et confédérations contractées entre les successeurs de Charlemagne et les rois de France; qu'au contraire, il avait toujours entretenu cette antique amitié autant qu'il avait été en son pouvoir, ainsi que celle qui avait toujours existé entre le royaume très-chrétien

et la maison d'Autriche. Ainsi il ne pouvait trop admirer que, dans un temps où les peuples de la chrétienté étaient si cruellement opprimés et menacés par les infidèles; tandis que le devoir de tout bon et légitime empereur était de porter secours à la foi catholique, d'entretenir et rétablir la paix entre les princes chrétiens, afin d'employer leur vertu et courage contre les ennemis de la religion; un empereur, oubliant l'office qui lui était prescrit, ne songeât qu'à chercher une injuste querelle contre la France, ancienne et fidèle alliée de l'Empire.

Le roi rappelait ensuite à l'empereur qu'il ne pouvait ignorer que le feu duc de Bourgogne avait encouru confiscation de ses domaines, tant en France que dans l'Empire, ainsi que l'avaient déclaré des lettres, tant de l'empereur que du roi, publiées durant le siége de Neuss. Il parlait encore des fiefs masculins qui avaient fait retour à la couronne, et ajoutait que, quant aux autres, ils imposaient un hommage de foi et obéissance, qui n'avait été prêté ni observé, pas plus par le duc Charles que par sa fille. Alors il racontait que made-

moiselle de Bourgogne avait attenté à ses droits, avait armé contre lui, s'était emparée de villes qui devaient revenir à la couronne; qu'ainsi il avait été contraint, après avoir consulté les premiers du royaume, de venir en personne se défendre contre une telle agression. Les trêves conclues avec le feu Duc ne pouvaient en rien préjudicier aux droits que sa succession devait ouvrir; s'opposer à leur légitime exercice, c'était donc rompre la trêve : c'est ce qu'avait fait mademoiselle de Bourgogne. D'ailleurs le duc Charles lui même ne l'avait-il pas enfreinte, en attaquant le duc de Lorraine et le dépouillant de ses domaines, ainsi que le comte de Nevers, tous deux alliés du roi et compris dans la trêve.

« Si donc votre sérénité, continuait la lettre, prend en main une si injuste querelle, ce sera sans y avoir sainement réfléchi, dans l'intérêt particulier de votre fils et de la maison d'Autriche, nullement dans l'intérêt de l'Empire qui, dans la suite, ne peut en retirer que dommage. C'est ce que votre sérénité devrait considérer. Et certes on n'aurait pas dû croire qu'après tant d'années passées,

depuis votre avénement jusqu'à ce jour, en grand repos et loisir, sans prendre nul souci des supplications de toute la chrétienté qui vous appelait à la défense de la foi catholique, vous troubleriez la paix pour attaquer les rois très-chrétiens. »

Quant à Cambrai, le roi répondait qu'il n'avait nullement le dessein de le conquérir, mais qu'il avait dû, pour sa défense, occuper une ville dont les habitans avaient épousé la querelle de son adverse partie, et porté secours à ses ennemis. Si les aigles avaient été abattues, c'était sans son ordre et contre sa volonté. D'ailleurs les rois de France étaient héréditairement châtelains, gardiens, et vicomtes de la cité de Cambrai, et y avaient juridiction séparée de l'évêque. Les ducs de Bourgogne avaient joui de ce droit, qui avait dû faire retour à la couronne.

Passant à la comté de Bourgogne, le roi disait que jamais les ducs de Bourgogne n'en avaient fait hommage à l'empereur, qui ne l'avait pas même réclamé; et que le roi Jean son aïeul, en donnant à son fils Philippe l'apanage de Bourgogne, y avait compris, non-

seulement le Duché, mais ses droits sur la Comté.

Enfin l'invasion du Hainaut était justifiée comme celle de Cambrai, en alléguant que les habitans de cette seigneurie l'avaient attaqué et contraint à se défendre.

La lettre se terminait par quelques protestations de son désir de vivre en paix, dès que le duc Maximilien et sa femme auraient abandonné ce qu'ils retenaient ou prétendaient injustement.

Cette réponse fut tardive et suivit de deux mois la lettre de l'empereur; le roi ne l'envoya qu'au mois d'avril, lorsqu'il était déjà venu se remettre à la tête de son armée pour commencer la guerre en Flandre.

Avant d'essayer encore la voie des armes, il avait passé l'hiver à faire les plus grands préparatifs. D'énormes impôts avaient été demandés dans tout le royaume; le ban et l'arrière-ban des provinces les plus reculées [1] avaient été appelés. L'artillerie avait été mise en état; car jamais roi n'avait donné tant de

[1] Histoire de Languedoc.

soin et n'avait eu tant de goût pour cette partie de l'art de la guerre. Douze bombardes d'une étonnante grandeur avaient été fondues à Paris, à Orléans, à Tours et à Amiens. Les forges de Creil travaillaient depuis plusieurs mois à faire des boules de fer, et l'on taillait des pierres dans les carrières de Péronne pour charger les canons. Ailleurs on fabriquait des échelles de siége, et l'on ajustait les bois nécessaires pour se loger devant les villes [1].

En même temps, le roi n'épargnait rien afin de susciter des ennemis au duc Maximilien. Il essaya de réveiller la vieille haine des Liégeois pour les Flamands [2] et de leur inspirer un sentiment de vengeance contre cette maison de Bourgogne, qui leur avait fait tant de mal. Mais lui aussi était pour quelque chose dans ces malheurs qu'il rappelait. C'était lui qui avait excité les Liégeois, puis les avait livrés à leur ennemi, et lui-même était venu aider et assister à leur ruine. Il ne trouva donc aucune faveur dans cette ville, qui était encore

[1] De Troy.

[2] Pièces de l'histoire de Bourgogne.

pauvre, désolée, presque déserte, et à peine rebâtie. Ses premiers envoyés furent mal reçus, et en danger de leur personne. Des prisonniers français, venus de Flandre, avaient été mis à mort ou jetés dans la Meuse; des serviteurs du roi avaient été saisis, mis en justice, décapités ou écartelés. L'évêque et les États répondirent aux propositions du roi par une ambassade, qui vint lui remontrer que les Liégeois étaient maintenant trop faibles et trop pauvres pour déclarer la guerre, et pour vouloir autre chose que la neutralité. D'ailleurs, disaient-ils, jamais nous n'avons été agresseurs; nous sommes sujets de l'Empire; notre évêque relève de lui, cependant nous avons refusé même à l'empereur de secourir son fils Maximilien.

Après avoir reçu cette ambassade, le roi envoya encore aux Liégeois Thierri de Lenoncourt, gentilhomme lorrain, pour tenter un dernier effort. Il feignait de rejeter leurs premiers refus et tout ce qui s'était passé contre les Français, sur l'évêque, dont il parlait en fort mauvais termes. Il rappelait l'ancienne amitié des Liégeois et de la France, les cruautés du duc Charles, la destruction de la ville,

la tyrannie de la maison de Bourgogne, dont l'évêque, disait-il, avait été complice. Il ajoutait qu'encore à présent des serviteurs de cet évêque portaient les armes pour le duc Maximilien. Quant à la neutralité, ce n'était qu'un moyen de dissimuler et d'attendre qui aurait la victoire, afin de se mettre du côté du plus fort : ce qui n'était point digne des Liégeois, qui avaient autant de vertu et d'honnêteté qu'aucune nation au monde. S'ils étaient sujets de l'Empire, ils n'étaient point pour cela tenus de prendre querelle pour les volontés déraisonnables de l'empereur, lorsqu'il ne s'agissait point de l'Empire. En outre, n'avaient-ils pas servi le duc Charles contre l'empereur, au siége de Neuss?

Après beaucoup d'autres instances et argumens renfermés dans les lettres de créance, avec un ton à la fois de prière et de menace, le roi annonçait que Thierri de Lenoncourt ne se rendrait pas à Liége, mais attendrait à Mézières les députés des Liégeois. Cela était en effet plus prudent, à cause de l'animosité du peuple contre le roi, et l'on ne dut pas s'étonner de voir cette négociation échouer.

Il y avait moins à espérer encore du duc Sigismond d'Autriche. Tout allié et pensionnaire du roi qu'il était, sa parenté avec le duc Maximilien ne pouvait être mise en oubli. Aussi le roi, en différant le payement de cette pension et des arrérages, écrivait-il au sire de Lenoncourt : « Avant que d'y mettre » du mien, je veux savoir s'il est de mes » amis. »

Il s'assura davantage de la bonne volonté de la maison de Wurtemberg, soit du duc, qui lui donna sous scellé serment d'être de ses alliés, soit d'Ulrich comte de Montbelliard, dont l'amitié avait plus d'importance, à cause du voisinage de la comté de Bourgogne.

Toutes ces négociations n'étaient rien en comparaison de la nécessité où était le roi d'entretenir sa bonne intelligence avec le roi Édouard, et de veiller sans cesse à ce qu'elle ne fût point troublée par les sollicitations de l'empereur, les instances de la douairière de Bourgogne, et bien plus encore par l'amitié que le peuple d'Angleterre portait aux ennemis de la France [1].

[1] Paston's Letters.

Dès que le mariage de mademoiselle de Bourgogne avait été à peu près certain, le roi avait envoyé à Londres une solennelle ambassade, dont Gui, archevêque de Vienne, était le chef. Outre qu'il était habile et parlant bien, il apportait beaucoup d'argent, et sut le répandre à propos parmi les conseillers d'Angleterre. Aussi, après quelques semaines, un nouveau traité fut-il conclu, et la trêve de sept ans signée à Pecquigni fut prolongée pour toute la durée de la vie des deux rois.

Vers le commencement de l'année suivante, le roi Édouard envoya pour ambassadeurs lord Howard, sir Richard Tunstall et le docteur Langton, afin de convertir cette trêve en une bonne et solide paix. Le roi, qui était déjà retourné en Picardie [1], fut long-temps avant de donner réponse. Il consultait ses plus habiles conseillers. Il faisait passer les propositions des Anglais en communication au chancelier, qui était resté à Paris. En attendant, il avait chargé Boffile de Judice d'accompagner partout les ambassadeurs d'Angleterre,

[1] De Troy.

pour leur faire honneur et pour tâcher de pénétrer leurs secrets [1]. Boffile gagna surtout la confiance du docteur Langton. Il sut de lui que le roi Édouard était sincèrement bien disposé, et désirait sur toutes choses le mariage de sa fille avec le Dauphin; mais qu'il avait quelque mécontentement du trop long retard apporté au paiement de la rançon de madame Marguerite d'Anjou. Ce seul motif jetait un peu de doute dans son esprit, et l'avait forcé de différer la guerre qu'il voulait entreprendre contre les Écossais. S'il avait permis au duc Maximilien de prendre à sa solde des sujets anglais, c'était à la condition de ne les employer que seulement contre la Gueldres et le Luxembourg, mais nullement contre le roi; ceux même qui retourneraient en Angleterre seraient punis s'ils avaient porté les armes contre les Français. On attendait à Londres le prince d'Orange, mais il n'était pas à craindre qu'il se fît écouter.

Ces avis furent salutaires au roi; il se hâta de faire acquitter la rançon de madame Marguerite, et de prévenir le désir qu'avait

[1] Legrand.

constamment le roi Édouard d'être payé avec exactitude.

Il sut aussi, ce qui lui importait beaucoup, qu'enfin lord Hastings était gagné à ses intérêts, et qu'il était réellement devenu un de ses plus chauds partisans dans le conseil d'Angleterre. Le roi en eut grande joie; car il pouvait encore conserver quelques doutes sur le succès des efforts qu'il avait tentés auprès de lui l'année précédente. On l'avait même entendu, pendant le siége de Saint-Omer, un jour que lord Hastings lui avait, comme gouverneur de Calais, envoyé un message, faire à son sujet publiquement et devant le héraut anglais, de telles railleries, que les Anglais de Calais avaient supposé que le roi voulait provoquer quelque querelle, et essayer une tentative sur leur ville [1], ce qui certes était loin de sa pensée.

C'était sans doute peu après ce moment que maître Claret, muni des lettres et des instructions du sire de Comines, avait réussi à faire accepter au comte une pension de deux mille écus, en remplacement de la pen-

[1] Paston's Letters.

sion de mille écus qu'il recevait de la cour de Bourgogne [1]. De riches dons en vaisselle d'argent s'ajoutèrent au premier terme de la pension. Le roi avait fort recommandé qu'on en prît quittance; mais lord Hastings, du moins selon ce que racontait maître Claret, s'y était absolument refusé. Le messager avait vainement allégué qu'il en avait besoin pour sa propre décharge et pour n'être point accusé d'avoir détourné une partie de la somme : « Monsieur le maître, répondait le comte, » ce que vous dites semble assez raisonnable; » mais ce don vient du bon plaisir du roi » votre maître et non pas de ma requête. » S'il vous plaît que je le prenne, mettez-» le dans ma manche, et vous n'en aurez » autre lettre ni témoin; car je ne veux point » qu'on dise : le grand-chambellan d'Angle-» terre a été pensionnaire du roi de France, » ni que mes quittances soient trouvées dans » sa chambre des comptes. » Le roi fut très-fâché que cela se fût ainsi passé; mais il en estima plus le comte de Hastings, comme

[1] Comines.

ayant plus de fierté que les autres serviteurs du roi d'Angleterre.

Toutefois le grand-chambellan avait apparemment quelque autre motif, car il n'avait pas toujours montré le même scrupule. Chaque année il signait les reçus de sa pension de Bourgogne, et les quittances s'en sont trouvées à la chambre des comptes de Lille [1]. D'ailleurs il ne niait point les dons du roi, et l'année suivante, lorsque ce prince lui eût fait remettre de nouveaux dons par M. de Saint-Pierre, grand-sénéchal de Normandie, il écrivait [2] :

« Sire, tant et si humblement que je puis, je me recommande à votre bonne grâce; vous plaise savoir que j'ai reçu vos lettres par M. le grand-sénéchal, et bien entendu ce qu'il m'a dit de par vous. J'ai aussi reçu le très-grand présent qu'il vous a plu m'envoyer par lui. Comme il saura le dire, je ne vous en saurais assez remercier, et Dieu me donne grâce de vous faire service comme

[1] Pièces de Comines.

[2] Manuscrits recueillis par Legrand.

j'ai de ce faire le vouloir de tout mon cœur, ainsi que je lui ai déclaré plus à plein pour vous le dire, me recommandant toujours à vos bons plaisirs pour les accomplir de tout mon petit pouvoir. Ce fait, je prie notre Seigeur qu'il vous donne très-bonne vie et longue. Calais, 27 juin. Votre très humble serviteur, Hastings. »

Le roi n'avait donc qu'à se féliciter des assurances publiques et secrètes qu'il recevait de l'ambassade de lord Howard, lorsque de nouvelles difficultés vinrent lui donner la crainte qu'un si bon accord fût troublé. Il avait, sans nul ménagement, saisi ou dévasté les seigneuries de Cassel et autres, sur lesquelles était assis le douaire de madame Marguerite d'Yorck, duchesse douairière de Bourgogne. Ennemie qu'elle était déjà de la France, ce lui fut un motif de se plaindre plus vivement encore à son frère le roi d'Angleterre[1].

« J'envoie devers votre bonne grâce, lui écrivait-elle, pour avoir secours et aide, comme à celui en qui est tout mon confort.

[1] Pièces de l'histoire de Bourgogne.

Qu'il vous plaise avoir pitié de moi, votre pauvre servante. Là où vous m'aviez faite une des grandes dames du monde, je suis maintenant une pauvre veuve, éloignée de tout mon lignage et amis, spécialement de vous, qui êtes mon seul seigneur, père, mari et frère. Je me confie que vous ne voudrez pas me laisser misérablement détruire, comme je le suis journellement par le roi Louis de France, lequel fait son possible de me réduire à être mendiante pour le reste de mes jours, ce qui me serait fort étrange, comme Dieu sait. Hélas, Sire! je vous requiers de votre grâce, ayez pitié de moi. Que je ne sois point par votre commandement pauvre et désolée ici; que du moins je puisse avoir incontinent à mes dépens quinze cents ou mille archers anglais; et si j'avais richesse plus grande, Dieu sait, que je vous requerrais d'en avoir davantage, ainsi que vous dira plus à plein mon féal secrétaire, Fernando de Lisbonne. Écrit à Malines, le 29 de mars 1478. Votre très-humble et très-obéissante sœur et servante, MARGUERITE. »

Le roi Édouard fut touché, comme il devait

l'être, de cette lettre, et envoya tout aussitôt maître Thomas Danet son confesseur et conseiller, au roi de France, pour lui faire de pressantes remontrances au sujet de sa très-aimée sœur la duchesse de Bourgogne.

Le roi fit attendre sa réponse plus de six semaines. Lord Howard et l'ambassade étaient partis même avant l'arrivée de maître Danet. « Monseigneur, mon cousin, écrivit le roi, vous pouvez être certain qu'il n'y a prince au monde auquel je désire plus complaire qu'à vous, comme à celui en qui j'ai trouvé vrai et entier amour et fermeté, et en qui j'ai le plus d'amour et de confiance. »

Nonobstant de si grandes assurances, le roi ne disait rien de clair sur les plaintes de la douairière de Bourgogne ; il annonçait seulement qu'il allait envoyer une ambassade en Angleterre, et alors il ne faisait point de doute que le roi Édouard ne fût bien content de ce qu'il lui offrait et voulait faire en l'honneur de lui.

Le roi tarda encore un mois avant d'envoyer cette ambassade. Il en avait déjà une auprès du roi d'Angleterre, mais elle n'avait eu mission

et pouvoir que pour traiter de la paix ou des conditions de la trêve. C'était Charles de Martigni, évêque d'Elne qui en était le chef. Il commença par envoyer le sire de Saint-Pierre au roi d'Angleterre pour lui protester de nouveau de toute son amitié. Puis, pour traiter des griefs de madame Marguerite, il choisit maître Yves de La Tillaye, son avocat au Châtelet : « Maître Yves, mon ami, lui mandait-il, j'ai su que vous étiez bon clerc et habile homme ; on m'a dit que vous sauriez bien faire. Je vous prie, montrez en ceci que vous me devez service ; car il n'y a guère chose où vous puissiez me faire plus grand service. Je vous ferai tellement satisfaire de votre voyage que vous serez bien content, et si vous me servez bien, comme j'en ai la confiance, vous connaîtrez que je ne vous oublierai pas. » En même temps, il lui envoyait ses instructions avec une lettre pour M. d'Elne avec lequel il devait se concerter.

Il leur recommandait, sur toutes choses, de beaucoup parler de son affection pour le roi Édouard, et à cet égard il n'épargnait pas les paroles. Quant aux plaintes de madame Mar-

guerite, il se mettait peu en frais pour y satisfaire. D'abord il soutenait qu'elles n'étaient point fondées. Les motifs qu'il donnait pour saisir les domaines de son douaire étaient les mêmes qu'il avait allégués pour occuper les terres de l'Empire. Attaqué dans ses droits par mademoiselle de Bourgogne, il avait été contraint à se défendre, et comme les villes du douaire étaient tenues par des garnisons ennemies et servaient de refuge à ses adversaires, il lui avait bien fallu les assiéger. Le roi d'Angleterre, qui savait si bien faire la guerre, n'ignorait point qu'il n'est pas sage de laisser derrière soi des places occupées par l'ennemi. D'ailleurs il n'était point vrai que les villes dont il s'agissait fussent le douaire de madame Marguerite. Lorsque le conseil de Bourgogne avait vu qu'elles étaient ou allaient être conquises, il avait changé l'ancienne assignation du douaire, et l'avait transportée sur d'autres domaines, dont quelques-uns, comme Cassel, devaient même faire retour à la couronne.

Cependant le roi ajoutait qu'il avait seulement saisi ces villes pour sa propre défense,

et que madame Marguerite continuerait à en toucher les revenus. Plus tard même il offrit une pension équivalente, car la négociation dura long-temps, et le roi cédait toujours de plus en plus pour ne pas offenser le roi Édouard.

Mais ce qui maintenait le plus la paix entre les deux royaumes, c'était les discordes qui divisaient la famille royale d'Angleterre. Il en était advenu récemment une grande cruauté [1]. Un jour le roi Édouard, étant allé chasser dans le parc d'un écuyer, nommé sir Thomas Burdett, favori du duc de Clarence, avait tué un daim blanc que ce gentilhomme aimait beaucoup. Dans son chagrin il s'écria : « Plût à Dieu que les cornes de l'animal fussent » dans le ventre de celui qui l'a tué. » Ces paroles furent érigées en crime de haute trahison; sir Thomas Burdett fut condamné et mis à mort. Le duc de Clarence était pour lors en Irlande; à son retour, il s'emporta beaucoup, fit entendre au roi de dures paroles; et rien ne le pouvant apaiser, il tenait partout des discours injurieux, répétant le bruit po-

[1] Hollinshed. — Hume. — Rapin Thoyras.

pulaire qu'Édouard était bâtard et n'avait nul droit à la couronne.

Le roi se livra à toute la haine qu'il portait à son frère, le fit emprisonner, et accuser de haute trahison devant le parlement. La reine et le duc de Glocester servirent de tout leur crédit la colère du roi. La condamnation fut prononcée sans délai. Le duc de Clarence obtint pour toute grâce de choisir son genre de mort, et, comme un débauché qu'il était, il demanda à être noyé dans un tonneau de vin de Malvoisie. C'était le 11 mars de cette année qu'il avait ainsi été mis à mort. On raconta que le roi Édouard ayant fait part au roi de France de l'emprisonnement du duc de Clarence, comme pour avoir son avis, le roi n'avait donné d'autre réponse qu'un vers latin, qui signifiait : qu'il était dangereux de ne pas achever sans délai ce qu'on avait commencé [1].

Pendant toutes ces négociations la guerre continuait en Flandre : avant l'arrivée du

[1] Cabinet de Louis XI.

Tolle moras, sæpe nocuit differre paratum.

LUCAIN.

roi, et durant l'hiver, l'armée était restée sous les ordres du comte de Dammartin qui se tenait au Quesnoi. Les garnisons des deux partis faisaient des courses plus ou moins lointaines, tentaient des surprises, rentraient après quelques pillages, mais rien de considérable ne s'était fait de part ni d'autre. Cela seul était un avantage pour les Flamands. L'arrivée du duc Maximilien avait relevé leur courage [1]. Le bon ordre commençait à se remettre chez eux. Leur nouveau prince était jeune, avait peu de connaissance des affaires, et des hommes, surtout dans un pays qui lui était étranger; mais il écoutait de sages conseillers, et montrait bonne volonté. Les seigneurs et gentilshommes, se voyant un maître de puissante famille, ne songeaient plus à passer au service du roi de France. Le duc Maximilien s'en alla de ville en ville, à Douai, à Lille, à Valenciennes, encourageant les garnisons à continuer leur vaillante défense, leur amenant des renforts, faisant entrer des convois de vivres, promettant aux bourgeois le maintien de leurs

[1] Amelgard. — Molinet.

priviléges; enfin sachant, du moins au premier abord, plaire à tous, et leur donner assurance; puis il passa en Hollande et en Irlande où les querelles des Hoecks et des Kabelljauws avaient recommencé; de là dans la Gueldres et le Luxembourg, dont les habitans ne semblaient pas disposés à se soumettre.

Lorsqu'il se fut ainsi fait connaître à ses nouveaux sujets, on lui conseilla de ne point laisser s'abolir l'ordre de la Toison-d'Or, qui avait répandu tant d'éclat sur la cour de Bourgogne et contribué à gagner l'affection et les bons services de tant de grands seigneurs et vaillans gentilshommes. On le pressait d'autant plus à ce sujet, qu'il était à craindre que le roi ne se déclarât chef de l'ordre, comme étant aux droits et place des ducs de Bourgogne. La chose étant ainsi résolue, de grands préparatifs furent faits à Bruges par les soins de messire Olivier de la Marche, et le 30 avril, le duc Maximilien vint tenir le chapitre [1].

Au lieu où devait être assis le chef de

[1] Lamarche. — Molinet. — Amelgard.

l'ordre, était un coussin de velours, sur lequel était posé le collier du feu duc Charles. Le nombre des chevaliers présens n'était pas grand. Plusieurs des membres de l'ordre étaient morts ; d'autres avaient pris service chez le roi de France ; la guerre en retenait d'autres dans les garnisons ou en campagne. MM. de Ravenstein, de Nassau, de Chimai, de La Gruthuse et de Lannoi, qui seuls assistaient à ce chapitre, requirent le duc Maximilien de se faire chef de leur ordre, et à leur requête, il se rendit à l'église du Saint-Sauveur. Le coussin et le collier furent placés sur un cheval blanc, drapé de noir, conduit par deux hérauts d'armes. Un grand échafaud avait été élevé dans l'église ; le Duc et les chevaliers y montèrent. Alors l'évêque de Tournai, chancelier de l'ordre, commença un grand discours latin, fit un pompeux éloge de cette noble chevalerie, du duc Philippe son fondateur, du duc Charles qui lui avait succédé et des rois, princes, seigneurs et vaillans capitaines, qui s'étaient fait gloire de porter le collier de la Toison-d'Or. Il termina en remontrant au prince que c'était son droit et son devoir de

maintenir cet ordre et d'en être le chef. Le Duc fit répondre par Jean de La Bouverie, président de son conseil, que pour l'honneur de Dieu, la protection de la foi catholique, et l'illustration de la chevalereuse noblesse, il continuerait ce qu'avaient fait ses prédécesseurs. Puis tirant son épée, il la présenta à M. de Ravenstein qui le fit chevalier, aux grandes acclamations du peuple.

On passa dans la sacristie. Les chevaliers revêtirent le prince de la robe de velours écarlate et du chaperon pareil. Quand il fut remonté sur l'échafaud, M. de Lannoi, doyen de l'ordre, s'avança et lui passa le collier, en disant : « Très-haut et très-puissant prince pour » le sens et la prud'hommie, la vaillance, la » vertu et les bonnes mœurs que nous espérons » être en votre très-noble personne, l'ordre » vous reçoit en sa compagnie, en signe de » quoi je vous donne ce collier d'or. Dieu veuille » que vous le puissiez porter à la louange et » augmentation de vos mérites. » Alors le Duc baisa fraternellement les chevaliers et l'on descendit au chœur, où chaque chevalier, tant les absens que les présens, même ceux

qui étaient morts depuis le dernier chapitre, avaient leur stalle avec leur écusson au-dessus. La messe fut célébrée; un nouveau sermon fut encore prêché, et enfin le Duc nomma les nouveaux chevaliers à qui il conférait l'ordre. Ce furent les sires Guillaume d'Egmont, Wolfart de Borselle, Josse de La Laing, Jacques de Fienne, Philippe de Bourgogne, fils du grand bâtard, Pierre de Luxembourg, Jacques de Savoie, comte de Romont, et Barthélemi de Lieftenstein, grand-maître d'Autriche, que le Duc avait amené en Flandre avec lui.

Pendant qu'on célébrait à Bruges de si pompeuses fêtes, il se livrait non loin de là de rudes combats. Il y avait long-temps que le roi désirait réduire Condé. Cette ville, toute petite qu'elle était, renfermait une garnison vaillante composée d'Allemands et de gens de Flandre [1]. Antoine de Lannoi sire de Mingoval la commandait. La dame de Condé, ses deux fils et le bâtard de Condé s'y étaient enfermés avec lui. Sans cesse cette garnison faisait des courses jusqu'aux portes de Tour-

[1] Molinet.

nai ; elle communiquait avec Valenciennes ; et encore qu'il y eût assez de haine et de jalousie entre le sire de Mingoval et le capitaine Galiot, qui commandait à Valenciennes, le siége de cette dernière ville était rendu plus difficile encore par les sorties continuelles des gens de Condé. On avait essayé pendant tout l'hiver d'avoir cette ville. Les plus grandes promesses avaient été faites aux bourgeois qui n'avaient pas voulu y entendre. Des hommes de la garnison avaient été gagnés, mais leurs complots avaient été découverts.

Enfin, après l'arrivée du roi, il résolut d'emporter Condé par vive force ; il partit du Quesnoi avec de grandes forces, commença par s'emparer du château de Harchies, sur la Haisne, afin d'avoir un passage assuré sur cette rivière et d'empêcher Valenciennes de communiquer avec Condé. De là on marcha sur le château de Ville, où le bâtard de Ville s'était enfermé avec quelques paysans. Il le rendit et se retira. Tous les autres châteaux qui entouraient Condé furent ainsi pris, sans pouvoir faire beaucoup de résistance ; et le roi vint mettre le siége devant la ville, dans les derniers jours

d'avril. Ni les menaces, ni la vue d'une si forte armée n'ébranlèrent le courage des bourgeois et de la garnison. Le soir même de l'arrivée du roi, Baudoin, bâtard de Condé, descendit des murailles par une échelle avec quelques hommes d'armes appartenant au comte de Romont, se jeta tout au travers des Français avant qu'ils eussent établi leur camp, mit tout en désordre, brisa à coups de marteau plusieurs couleuvrines, pilla quelques bagages, et, à la faveur du trouble qu'il avait causé, remonta sans avoir perdu un seul de ses compagnons.

Il fallut donc se retrancher avec soin et prendre pour le siége de cette petite ville, déjà à demi ruinée, autant de précautions que pour une grande forteresse. Le sire de Moui, venu de Tournai, entourait la ville de l'autre côté. Le roi fit placer en face de la porte Raimbault quatorze grosses pièces d'artillerie, parmi lesquelles il y en avait une fameuse qui avait fait de grands dégâts à Arras, et qu'on nommait le chien d'Orléans, et une autre qui s'appelait le Doyen des pairs. Le feu était continuel, car le roi avait promis à ses canonniers

de leur donner mille écus, si la porte était rasée dans la journée du vendredi 1er. mai.

Elle le fut en effet, et les débris ayant comblé le fossé, il n'y avait plus moyen de se défendre. Les Allemands parlèrent les premiers de se rendre; les paysans, qui étaient enfermés dans la ville, trouvèrent moyen de s'échapper. La dame de Condé, qui avait d'abord montré tant de courage, sentit son cœur s'affaiblir dans cet extrême danger. Elle traita avec le roi pour elle et pour toute sa famille. Le sire de Mingoval eut plus de fermeté. « Je » pourrais faire de vous à ma volonté, lui dit » le roi. » — « Vous le pouvez, cher sire, ré- » pliqua Mingoval, mais je tiendrai toujours » loyalement mon parti. » Les promesses ne réussirent pas mieux que les menaces. Le roi lui accorda, ainsi qu'à sa garnison, de sortir vie et bagues sauves.

Pour prévenir le désordre, il coucha sous la tente, et n'entra que le lendemain à Condé. Il y assista au service divin, et donna mille francs aux chanoines pour célébrer une messe chaque jour. Les bourgeois furent ménagés et laissés paisibles. Une grosse garnison fut

mise dans la ville, et l'on commença à réparer les remparts.

Ce fut le terme des exploits du roi. Les Français prirent encore quelques châteaux, Biez, Belœil, Bossu, Estrambourg; mais, s'étant avancés jusqu'à Audenarde, la garnison anglaise, que madame Marguerite tenait dans cette ville de son douaire, les repoussa avec grande perte.

Pendant ce temps-là, le duc Maximilien assemblait une forte armée à Mons. Presque tous les seigneurs de Flandre et de Hainaut s'empressaient à venir combattre avec lui. On y voyait le comte de Romont, le marquis de Bade, les sires de Nassau, de Croy, de Lannoi, de Ligne, de Hautbourdin, de Rubempré, le jeune Sallazar, Jacques Galiot, et encore beaucoup d'autres, qui avaient repris bonne volonté et courage.

Le roi était retourné à Arras après la prise de Condé, et s'occupait beaucoup d'une affaire à laquelle il s'obstinait, encore qu'il n'en pût pas tirer grand avantage. Lorsqu'il avait voulu s'emparer de l'héritage du duc Charles, il avait hautement publié qu'il exerçait son droit en

confisquant les domaines d'un vassal criminel de lèse-majesté. Dans ses réponses à l'empereur, au duc Maximilien, au roi d'Angleterre, dans ses lettres aux villes de Bourgogne, il avait sans cesse donné ce motif. Mais quand et comment ce crime avait-il été jugé ? c'était ce qu'il ne pouvait dire. Alors il résolut de faire faire le procès au duc Charles, tout mort qu'il était, et même à mademoiselle de Bourgogne.

En conséquence, le 11 mai il adressa des lettres patentes au Parlement [1]. Son procureur général lui avait remontré, disait-il, tous les actes criminels du feu duc Charles de Bourgogne, dont une longue énumération était rappelée à peu près dans les mêmes termes employés par les autres publications faites contre lui de son vivant. « Quoique les crimes de lèse-majesté commis par le feu duc Charles soient notoires et manifestes, et que dès le temps où ils furent commis, le droit de confiscation nous fût acquis ; néanmoins, afin que chacun connaisse toujours plus notre droit, la grande raison et justice que nous voulons garder, et sache que

[1] Pièces de l'histoire de Bourgogne.

ce que nous avons fait et faisons, c'est pour la conservation des droits de notre couronne et la sûreté du royaume; pour mieux faire obéir à nos mandemens, lorsqu'ils seront donnés en termes de justice; afin aussi que la chose soit plus connue et manifeste pour l'exemple des autres; vu la grandeur de la matière, nous voulons qu'elle soit introduite et terminée en notre cour de Parlement à Paris, qui est la cour de justice souveraine de notre royaume, où ressortissent et doivent se juger et déterminer les matières touchant les pairs et pairies de France, et aussi les grands droits appartenant à la couronne. »

Il ordonnait donc de faire à la requête du procureur général toutes informations nécessaires, et préalablement de faire publier les présentes lettres, à son de trompe et par cri public dans la ville de Paris et les autres bonnes villes.

Tous les autres ordres nécessaires furent donnés pour commencer cette procédure. Toutefois le roi ne se soumettait pas sans réserve aux règles de la justice, « ce faisant, disait-il, notre procureur général n'a pas l'intention de se départir des effets de la notoriété publique,

ni de s'astreindre à autres preuves si besoin en était. »

Dans les instructions données au procureur général, il était dit qu'il suffisait de donner aux parties six semaines pour comparaître. Il devait commencer par présenter les lettres du roi, et faire sa requête à la cour le premier jour d'audience publique. C'était ensuite le Parlement qui devait ordonner la publication dans les villes du royaume, donner tous ordres pour l'instruction, choisir des commissaires pour entendre les témoins ; car, disait le roi, ce qui se fera par autorité de la cour sera plus sûr.

Les points sur lesquels devaient porter l'information étaient désignés. Le duc de Bourgogne a-t-il fait guerre publique au roi et au royaume ? A-t-il mis siége devant Beauvais et autres villes ? S'est-il fait nommer souverain seigneur dans les terres qu'il tenait du royaume ? A-t-il érigé des parlemens à Malines et à Beaune, pour y faire ressortir des pays qui étaient du royaume ? N'a-t-il pas commis de grandes cruautés à Nesle ? A-t-il mis le feu et l'incendie dans tout le pays de Caux ? N'a-t-il pas, avec le connétable et divers autres, contracté et scellé

un engagement contre le roi, ainsi que le prouvent divers témoignages reçus dans le procès du connétable et du duc de Nemours, entre autres le témoignage du duc de Bourbon ?

Mais le fait sur quoi le roi insistait le plus, c'était sa prison de Péronne. La lettre de garantie que le Duc lui avait écrite avant ce voyage, était demeurée déposée à la chambre des comptes. Le roi écrivit à Jean Bourré Duplessis, trésorier de France et maître des comptes, de la lui renvoyer sur-le-champ par un messager sûr.

Cette lettre a donné lieu à une remarque singulière. Sur la requête du procureur général; des témoins furent entendus pour attester qu'elle avait réellement été écrite par le duc de Bourgogne. Antoine de Crèvecœur dit qu'il était certain que la signature était celle du Duc, et qu'il possédait des lettres revêtues de signatures pareilles; il croyait même la lettre écrite entièrement de la main du Duc. Jean Jacquelin, ancien conseiller de Bourgogne, attesta la même chose. Guillaume Bische, celui qui depuis avait livré Péronne au roi, et qui avait eu souvent de secrètes intelligences avec lui,

déclara que la lettre avait été écrite en sa présence, et qu'il en avait été porteur. Guillaume de Clugni, qui avait eu toute la confiance du Duc, et que le roi nomma peu après évêque de Poitiers, entra dans de plus grands détails, et dit que la signature était d'autant plus évidemment authentique, qu'il y reconnaissait une sorte de chiffre mêlé avec la première lettre, que le Duc avait en usage pour rendre sa signature plus difficile à contrefaire. Le grand bâtard, son frère Baudoin, et M. d'Esquerdes, reconnurent aussi cette signature.

Néanmoins il existe de nos jours en original une lettre du duc de Bourgogne au roi, pour lui promettre sûreté s'il vient à Péronne; cette lettre contient des garanties beaucoup moins formelles, n'est point conçue dans les mêmes termes, et il ne semble pas qu'elle ait été produite au procès. Ainsi, ou le duc de Bourgogne écrivit deux lettres et n'envoya que la seconde, qui, en effet, est la seule datée, ou le roi fit contrefaire celle qu'attestèrent les témoins.

Enfin le roi ordonna que deux lettres de mademoiselle de Bourgogne, l'une écrite aux états

du Duché pour maintenir ses droits, l'autre aux Suisses pour leur demander secours, fussent déposées comme pièces au procès.

Avant que le Parlement eût pu achever d'instruire cette affaire, les choses changèrent de face, et il n'en fut plus question.

Le duc Maximilien s'était avancé avec une armée de plus de vingt mille combattans, jusqu'à Pont-à-Vendin [1]. Il fallut que les Français quittassent au plus tôt les châteaux qu'ils avaient pris peu de jours auparavant. Condé même allait être serré de près, et ne pouvait faire la moindre résistance, si le roi ne venait avec son armée pour dégager la ville. Le sire de Moui, qui y avait été laissé, envoya son fils au roi. Il était encore à Arras. Jacques de Moui se jeta à genoux devant lui, le conjurant de ne pas livrer la ville de Condé et son père à une ruine certaine. Tous les capitaines et conseillers qui entouraient le roi, et même maître Olivier qui semblait avoir tant de crédit sur lui, furent d'avis de secourir Condé.

L'armée du roi était plus belle et plus nom-

[1] Molinet. — Lamarche — Amelgard.

breuse que celle du Duc. Tout chargé d'impôts qu'était le royaume, il pouvait fournir de bien plus puissantes finances que les pays de Flandre; il était donc à croire que la voie des armes était tout à l'avantage du roi. Mais il n'entrait jamais dans son esprit de courir le hasard d'une bataille. Il tenait qu'il n'y en avait aucune d'assurée, et quand il faisait courir le moindre risque à son armée, c'était certes bien malgré lui : « Il aimerait mieux perdre dix mille » écus que le moindre archer, » disaient les Flamands eux-mêmes. On assurait, en outre, qu'il avait été grandement frappé d'un miracle qui, selon le bruit populaire, avait été vu quelques jours auparavant dans la cathédrale de Cambrai. Pendant qu'on chantait complies, le jour de la Fête-Dieu, au moment de l'hymne *O salutaris hostia* la porte du tabernacle s'ouvrit toute seule, et le saint ciboire descendit sur l'autel sans l'aide de personne. Ce prodige épouvanta beaucoup les assistans, et l'on en tira augure contre les Français.

Le roi ne voulut pas qu'on essayât de résister, et, songeant déjà à ne pas continuer une guerre où le succès n'était pas certain, il ordonna au

sire de Moui de laisser la ville de Condé avant même que le siége en fût commencé. Dès que cette volonté fut connue, le sire de Moui fit sonner les cloches, et annonça aux habitans que le roi venait de gagner une grande victoire, pour laquelle il fallait aller remercier Dieu et chanter le *Te Deum*. Quand tous les gens de la ville furent assemblés dans l'église, la garnison se répandit dans les maisons, pilla tout ce qui s'y trouvait, chargea ce butin sur des bateaux, se retira après avoir mis le feu à six endroits différens de la ville, et renversa les défenses qu'on venait de rétablir à grands frais. Ce fut ainsi que les Français accomplirent les promesses que le roi avait faites un mois auparavant aux bourgeois de Condé, et récompensèrent l'hospitalité qu'ils en avaient reçue. Mortagne fut traitée de même sorte, et toute l'armée se replia vers le Quesnoi.

Le duc Maximilien s'avança alors jusqu'auprès de Valenciennes, et Galiot s'approcha du Quesnoi. Le comte de Dammartin fit sortir une portion de son armée, et repoussa les Flamands, sans grande perte de part ni d'autre. C'était le 6 de juin; dès le surlendemain, une

trêve de huit jours fut signée. Ce fut Philippe de Croy, comte de Chimai, qui en fut le principal négociateur. Le roi l'eût souhaité plus longue, et envoya le sire de Curton au Duc pour proposer une prolongation, qui fut de cinq jours seulement. Olivier de la Marche vint trouver le roi et lui offrit une entrevue avec son maître, afin d'aviser loyalement à terminer leurs différens. Cette proposition ne fut pas agréée. Les Flamands, sachant combien le roi craignait d'en venir à un combat, passèrent le canal de la Heule, rangèrent leur armée, et envoyèrent des hérauts offrir la bataille.

Cependant les deux partis commençaient à manquer de vivres ; les villes n'avaient plus de provisions. Le temps de la moisson approchait. Il importait aux malheureux habitans qu'elle ne fût pas, comme l'autre année, toute fauchée et perdue. Le duc Maximilien n'avait pas assez de forces pour s'avancer parmi les villes et forteresses où le roi enfermait son armée. De son côté, le roi ne voulait pas tenter la fortune. En cet état, une trêve d'une année fut enfin conclue.

Tous les sacrifices furent faits du côté du

roi. Pour qu'on ne lui imputât plus d'attenter aux droits de l'Empire, et afin de ne pas provoquer l'empereur et les princes d'Allemagne, il s'engagea à retirer ses troupes du Hainaut. L'ordre en fut envoyé au comte de Dammartin, même avant la signature de la trève. En même temps il lui était commandé de brûler la ville du Quesnoi; il pensa que rien ne pressait, resta, et épargna cette cruauté. Le roi se radoucit en effet, et une fois la trêve signée, le Quesnoi fut rendu sans plus de dommage. Mais ce ne fut pas le comte de Dammartin qui fut chargé de l'exécution de cet ordre; M. du Lude eut la commission de le remplacer dans la garde du Quesnoi; quelques jours après, il en fit la remise au sire de Bossut, qui y entra au nom du Duc.

Le roi fut même obligé de retirer les troupes qu'il avait à Tournai, encore que la ville fût du royaume; mais elle était située au milieu du pays de Flandre. La garnison et les habitans n'avaient point cessé de faire des courses et des pillages, au mépris de la précédente trêve; de sorte que les villes flamandes, dès qu'elles surent que le comte de Chimai et les

ambassadeurs du duc Maximilien n'avaient rien réglé concernant Tournai, murmurèrent hautement, menacèrent de toute leur fureur les conseillers qui avaient ainsi oublié leur intérêt le plus essentiel, et protestèrent qu'elles ne garderaient pas la trêve. Il fallut donc que le roi donnât aux gens de Tournai la permission tacite [1] de traiter en leur propre nom, et de rester neutres comme dans les anciennes guerres. Ce fut un grand chagrin pour eux que le pillage enrichissait, et qui restaient exposés aux vengeances des Flamands.

Ce fut le roi lui-même qui vint en personne remettre Cambrai [2] à l'Empire. Le sire de Marafin, qui avait été laissé depuis une année gouverneur de cette ville, y avait fait de rudes exactions. Les plus riches bourgeois avaient été mis à rançon ; leurs murmures avaient été traités de complots contre le roi ; plusieurs d'entre eux avaient été décapités ; d'autres mis en prison, ou envoyés dans de lointaines provinces du royaume. Le clergé

[1] Amelgard.

[2] Molinet. — Almanach historique de Cambrai.

n'avait pas été plus ménagé. Beaucoup de chanoines de Saint-Aubert étaient emprisonnés, entre autres deux frères de l'abbé Philippe Bloquiel, qui pendant le même temps était maltraité et rançonné par le sire de Ravenstein, dont il avait imploré le secours pour la ville de Cambrai. Marafin, encouragé et appuyé par M. du Lude, n'avait pas même respecté les églises, dont il avait enlevé l'argenterie, les ornemens, et jusqu'aux reliquaires. Enfin, parmi tant de capitaines qui ne songeaient qu'à s'enrichir et à prendre, il s'était fait une renommée populaire, et il y avait une chanson dont on répétait partout le refrain :

Elle est bien habillée
La ville de Cambrai ;
Marafin l'a pillée.

Le roi voulut cependant mettre quelque ordre à un si grand scandale. Il ordonna au sire de Marafin de restituer ce qu'il avait pris aux églises. La restitution ne fut pas toutefois bien rigoureuse, et à quelque temps de là, un jour que le sire de Briquebec admirait et soupesait une belle chaîne d'or que Marafin

portait à son cou, le roi se prit à dire en raillant, selon sa coutume : « Adorez-la, mais ne » la touchez pas, car elle est sacrée. »

Lui-même donna douze cents écus pour les églises de Cambrai, puis ayant assemblé les bourgeois, il leur dit : « Nous voulons que » vous soyez neutres et demeuriez en la condi- » tion où vous aviez coutume d'être. Mais nous » sommes vicomte de votre cité, et voulons » garder notre juridiction et le droit que nous » avons. Quant à nos armes, vous les ôterez » quelqu'un de ces soirs, et vous y logerez votre » oiseau tout de nouveau. Il aura fait comme » les hirondelles, qui s'en vont pour revenir » au printemps. »

Enfin, par ses paroles, ses gracieusetés et ses dons, il contenta si bien les gens de Cambrai que le chapitre l'inscrivit au nombre de ses bienfaiteurs. Cependant, au départ des Français, Louis bâtard de Vendôme, que le roi avait nommé abbé de Saint-Aubert, emporta ou vendit tout le mobilier de l'abbaye.

Le roi prétendit, toutefois, avoir le droit de conserver le château de Selles qui ser-

vait comme de citadelle à la ville. Après quelques jours, les bourgeois exigèrent à main armée que ce château fût compris dans la neutralité. La garnison française n'était que de vingt-sept hommes. Elle ne pouvait se défendre, et il fut réglé que le château serait tenu en dépôt et confié à deux gardiens de la trêve, le sire Jacques de Luxembourg pour le roi, et M. de Fiennes pour le duc d'Autriche.

Les trêves réglaient aussi que le roi restituerait à Monsieur d'Autriche tout ce qu'il tenait ou pouvait tenir dans la comté de Bourgogne. Ses affaires avaient été bien réparées et mises en bon point de ce côté par messire Charles d'Amboise. Il s'était comporté avec sagesse et diligence, et d'une façon toute opposée à la brutalité de M. de Craon.

C'était surtout avec les Suisses qu'il convenait d'agir habilement [1]. Il y avait eu dans les premiers jours de l'année une grande assemblée à Zurich, où étaient venus, avec les députés

[1] Mallet. — Muller. — Gollut. — Legrand. — Comines.

des huit cantons, les ambassadeurs du roi, de l'empereur, du duc Sigismond, et de toutes les villes d'Alsace. Le duc René de Lorraine y arrriva en personne, ainsi que l'archevêque de Besançon avec une grande suite. Jamais telle foule ne s'était vue dans une si petite ville. Les compagnons de guerre, les chercheurs d'aventures, y étaient venus en foule pour décider l'assemblée à prendre parti dans la querelle de Bourgogne. Les logemens manquaient, les vivres étaient devenus hors de prix.

L'assemblée des députés des cantons était cette fois moins favorable au roi. Il avait trop mal accueilli les ambassadeurs; les engagemens qu'il avait pris n'avaient point été acquittés exactement. D'ailleurs, son armée avait eu de mauvais succès en Bourgogne; les efforts de ses ambassadeurs ne purent donc empêcher qu'une paix perpétuelle ne fût conclue entre le duc Maximilien et les Suisses. En vain on leur offrait de fortes sommes; en vain il leur fut même proposé de prendre une grande portion de la comté de Bourgogne, lorsqu'elle serait conquise. Ils aimèrent mieux

accepter des Bourguignons la promesse d'une somme de cent cinquante mille florins, et s'engager à ne prendre nulle part à la guerre. Toutefois, ils conservèrent sans nul changement les traités d'alliance qu'ils avaient avec le roi. Lucerne même, pour lui demeurer plus fidèle, refusa d'être compris dans la paix avec le Duc.

Il semblait que le sire de Chaumont dût se trouver par-là dans un embarras plus grand que son prédécesseur; mais, comme on a vu, les gens de guerre avaient peu de souci des volontés de leurs cantons, et s'en allaient où ils étaient le mieux payés. Le roi ne laissa point manquer d'argent à M. de Chaumont, et, alors, il attira dans son armée les Suisses qui, l'année précédente, avaient été cause de la perte de M. de Craon. Il les payait bien, leur faisait un doux accueil, et avait soin en même temps d'entretenir bonne intelligence avec les landammans, avoyers et conseillers des cantons, afin qu'ils fermassent les yeux sur cette violation de la paix de Zurich. D'ailleurs, le roi, au lieu de s'offenser de la conduite des

Suisses, de leur retirer tout payement, et de considérer l'alliance comme rompue, ainsi que le voulaient quelques-uns de son conseil [1], avait au contraire redoublé de caresses pour les ramener à lui. Il se fit bourgeois de Berne, et voulut qu'on lui en expédiât les lettres. Il distribua plus de pensions et de présens que jamais; chacun des cantons reçut vingt mille francs par an. C'était plus d'argent que n'en avaient promis les gens de la Comté, et encore ne pouvaient-ils payer.

Les Suisses étant ainsi devenus favorables au lieu d'être contraires, la guerre de Bourgogne eut un tout autre succès. Les gentilshommes de la Comté s'étaient emparés de plusieurs villes du Duché. Jean Jacquelin, fils de l'ancien président du parlement sous le duc Charles, avait fait révolter Beaune. Le sire d'Amboise mit promptement un terme à la prospérité du parti opposé au roi; il commença par emporter Verdun [2], où il fit prisonniers les

[1] Pièces de Comines.

[2] A l'embouchure du Doubs dans la Saône.

sires de Quingei et de Cothebrune, et tailla en pièces ce qui leur restait de gens de guerre venus de Suisse. De là il marcha à Seurre, qu'il prit aussi avec sa garnison, que commandait le sire de Vauldrei. Ensuite, après avoir soumis Semur et Montsaugeon, il pressa si vivement le siége de Beaune, que la ville fut contrainte de se rendre. Les conditions furent sévères. Les habitans perdirent leurs priviléges, que le roi leur remit cependant quelques mois après. Plusieurs marchands de Paris s'étaient rendus auprès du sire de Chaumont, pour réclamer des vins de Bourgogne que les gens de Beaune leur avaient vendus sans les leur livrer, bien qu'ils en eussent touché le prix. Justice leur fut faite, et ils emmenèrent leur vin. La garnison avait obtenu de se retirer.

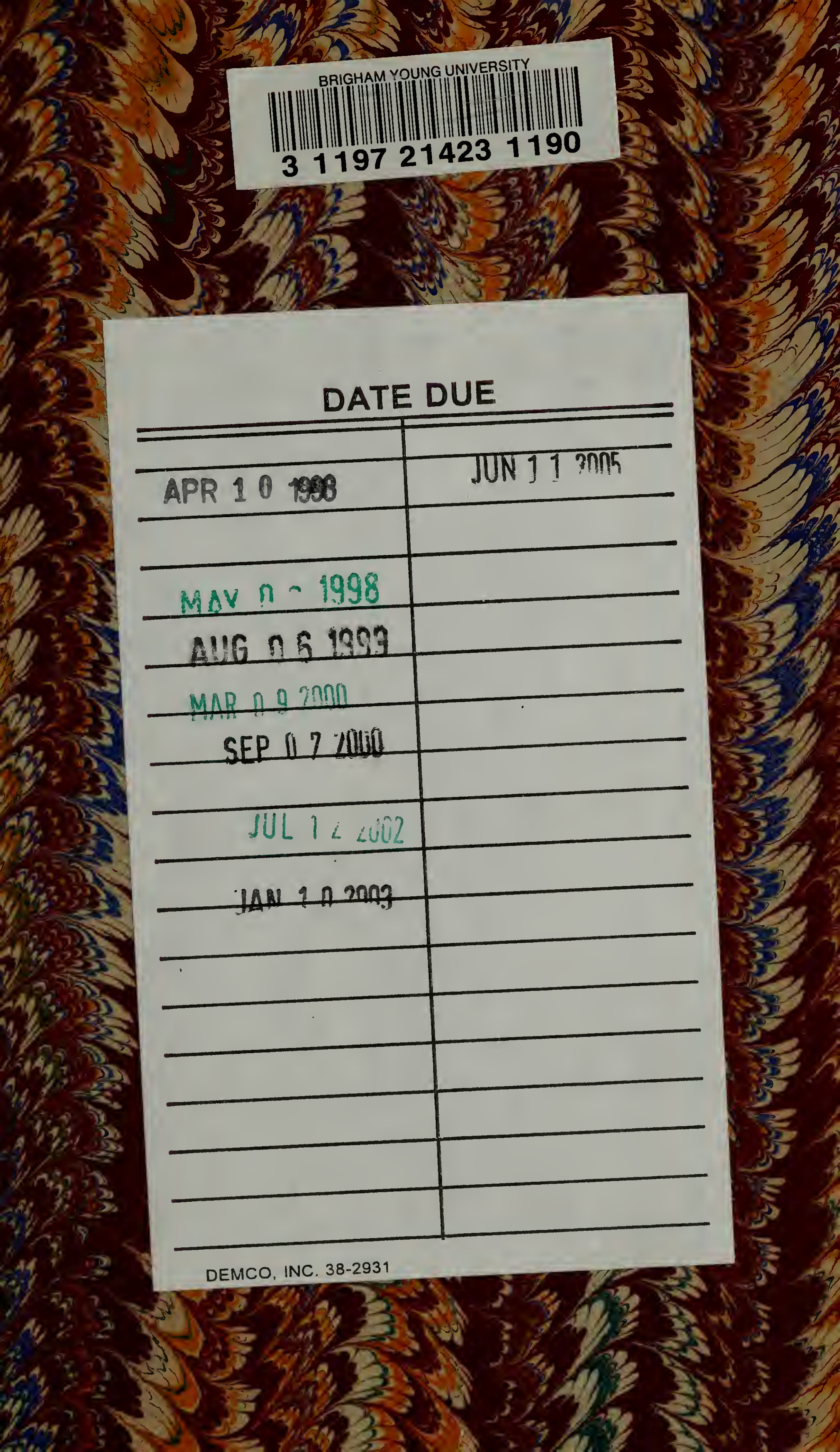
Ainsi, au moment où le roi signait la trêve d'une année avec le duc Maximilien, il savait que tout le duché de Bourgogne était rentré sous son pouvoir. C'était dans l'intervalle qui s'était écoulé depuis le commencement des pourparlers jusqu'à la conclusion et durant la

première trêve de quinze jours, que le sire de Chaumont, qui n'y avait pas été compris, avait chassé les gentilshommes de la Comté et soumis la ville de Beaune.

FIN DU TOME ONZIÈME.







BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21423 1190
DATE DUE
APR 1 0 1998
MAY 0 - 1998
AUG 0 6 1999
MAR 0 9 2000
SEP 0 7 2000
JUL 1 2 2002
JAN 1 0 2003
JUN 1 1 2005
DEMCO, INC. 38-2931

